LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LV — NO 283

MONTRÉAL, MARDI 1er DÉCEMBRE 1964

MÉTÉOROLOGIE
NUAGEUX
Neige en matinée
Min.: 10 — Max.: 20

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

10¢

FÊTE DU JOUR
SAINT ELOI

Les librairies
F. PILON INC.
Papeteries - Dactylographes
Accessoires de bureau

"Minute de vérité" entre les deux super-grands aux Nations unies

L'avenir de l'ONU pourrait se jouer aujourd'hui même

de notre envoyé spécial, Jean TAINTURIER

NATIONS UNIES — Les Nations unies vivent depuis midi trente hier des heures cruciales. Des heures de crise même. Et il n'est pas interdit de penser qu'on assistera dès l'ouverture de la dix-neuvième session de l'assemblée générale, cet après-midi à trois heures, à une épreuve de force entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, à un affrontement décisif, aussi.

La dégradation de la situation s'est produite subitement alors que rien ne permettait de croire sérieusement à ce choc entre Washington et Moscou, à cette "minute de vérité" d'une extrême importance pour l'avenir même des Nations unies et pour le prestige aussi des deux grandes puissances. Cette crise revêt en effet un double aspect. D'une part, sur le plan mondial Moscou pourrait faire la preuve de son audience internationale — surtout après l'intervention américaine au Congo — en obtenant un vote favorable sur son interprétation de l'article 19 de la charte. Ce vote, d'autre part, provoquerait inévitablement un désintérêt certain du Congrès américain pour les affaires de l'organisme mondial qui verrait ipso facto son rôle profondément modifié. En d'autres termes, on pourrait assister à un "désengagement" des Etats-Unis qui rejoindraient alors la position soviétique et française vis-à-vis de l'O.N.U..

A la fin d'une journée déjà fertile en nouvelles à sensation, des rumeurs nombreuses circulaient tard hier soir dans les couloirs de l'immeuble de Manhattan. C'est ainsi que l'on prêtait au Ghanéen Quaison-Sackey, qui sera plus que probablement élu président de l'assemblée générale cet après-midi, l'intention de demander un ajournement de 72 heures pour permettre à MM. Rusk et Gromyko de poursuivre des entretiens qui, jusqu'ici, n'ont rien donné de positif.

Même si cette intention du futur président de l'assemblée se confirme, rien ne permet d'affirmer que l'URSS permettrait cet ajournement qui reviendrait, bien que par un autre moyen, à accepter la tentative de M. Thant de remettre à plus tard — le plus tard possible — la "minute de vérité".

A moins que, comme d'aucuns vont jusqu'à le penser, le rejet du plan Thant par les Soviétiques, n'ait été qu'un bluff, une manoeuvre de Moscou pour "mettre Washington au pied du mur".

Jusqu'à midi hier, le secrétaire général U Thant paraissait avoir conjuré la crise. Les Etats-Unis étaient satisfaits du compromis péniblement préparé par le secrétaire général. Et il ne faisait aucun doute pour les observateurs que l'Union soviétique ne s'opposerait pas non plus à un ajournement des principales questions à l'ordre du jour, après l'élection "par acclamations" du président de l'assemblée générale et des délégués à certaines commissions et au conseil de sécurité.

Après ces élections, aurait alors suivi le débat général c'est-à-dire l'exposé politique de toutes les nations membres — 115, si l'ONU admet aujourd'hui trois nouveaux pays indépendants, Malte, le Malawi et le Zambie. Le débat sur les principales questions de l'agenda était alors remis au mois de février, ce qui permettait de trouver une formule de compromis (qui n'a pu cependant encore être trouvée après environ un an de recherche par le comité des 21 où siège le Canada).

La note soviétique remettait hier tout en question. En des termes non équivoques la délégation russe annonçait qu'elle était "catégoriquement" opposée à tout ajournement des grandes questions de l'ordre du jour. Ce communiqué explosif et inattendu faisait suite à un entretien entre U Thant et l'ambassadeur Fedorenko, en matinée. Ce qui semblait nettement indiquer que l'entretien n'avait pas permis d'en arriver à une entente. Dès lors que l'Union soviétique indiquait son intention de provoquer un affrontement, les chances d'un compromis disparaissaient. La rencontre de trois heures, en début d'après-midi entre Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain et le ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique Gromyko se terminait par un nouveau constat d'échec.

Un autre entretien entre M. Gromyko et le secrétaire général U Thant se terminait hier soir par une déclaration laconique du diplomate soviétique qui reconnaissait qu'aucun progrès n'avait été enregistré.

Voir page 10 : L'avenir de l'ONU ...



Moscou et Washington ne tiennent plus guère au prétoire de l'ONU

de notre correspondant particulier, Louis WIZNITZER

NEW YORK — La dix-neuvième session de l'assemblée générale des Nations unies qui s'ouvre cet après-midi au bord de l'East River a bien des chances d'aboutir, dans les mois qui viennent, à une dégradation de l'autorité et de l'influence de l'organisation elle-même.

La date de l'inauguration avait été renvoyée deux fois déjà en raison des élections américaines. Le secrétaire général aurait du reste bien voulu la reporter encore ou, tout au moins, éviter que l'assemblée n'ait à prendre de front la grande question de l'article 19, relatif aux cotisations et contributions des pays membres. Le projet mis au point par U Thant (et rejeté finalement par l'URSS hier après-midi) constituait un véritable tour de passe-passe. L'assemblée se serait effectivement réunie, aurait élu son président, approuvé un budget temporaire pour 1965 et remplacé les membres sortant du Conseil de sécurité sans qu'intervienne un seul vote.

A la surface, le problème consiste à obliger l'URSS à payer les quelque 52 millions de dollars qu'elle doit pour les "opérations de paix" du Congo et du Moyen-Orient, ou se résigner à perdre son droit de vote. L'URSS prétend que ces opérations sont illégales puisqu'elles ont été autorisées par l'assemblée générale et non par le Conseil de sécurité, qui selon la charte de l'ONU a, lui seul, compétence pour cela. La France, dont la position diffère quelque peu de celle de l'URSS, refuse elle aussi de payer pour des opérations qu'elle n'a pas approuvées.

Loin d'assouplir leur position au fur et à mesure des négociations, les Américains ont fait savoir récemment qu'ils ne payeraient pas leur part des opérations de caractère volontaire, c'est-à-dire 40 pour cent du fonds annuel pour l'aide technique et économique aux pays sous-développés.

Les "petits" pays se trouvent ainsi pris en pince par un double chantage: voter avec les Américains, ce qui aboutirait au départ des Russes de l'ONU — et à l'écroulement de cette dernière — ou voter avec les Russes ce qui amènerait les Américains à couper les vivres à l'ONU — dans quel cas on ne serait pas plus avancé.

Un groupe de cinq puis de douze pays tenta bien la médiation et suggéra même un moyen de sauver la face aussi bien des Russes que des Américains: un fonds spécial serait créé au profit de l'ONU où l'URSS déposerait une somme, volontairement et sans rapport avec les opérations de paix. Les Américains de leur côté accepteraient de ne pas voir le problème de l'application de l'article 19 soulevé. Cette proposition n'ayant pas agréé aux deux parties, la délégation américaine prit l'initiative de prévenir les Russes qu'elle était prête à envisager pour l'avenir une formule entièrement différente pour ce qui est de la decision et du financement des opérations de paix, à condition que les Russes règlent leur dette passée.

Et c'est ici qu'on touche au noeud du problème. Si au Kremlin on n'était jamais follement enticé d'une organisation qui la plupart du temps servait les intérêts de la politique des Etats-Unis, Washington à son tour est la proie d'un désenchantement à l'egard de l'ONU où le nombre croissant de membres (à présent 112 et bientôt 115 avec la prochaine admission de Malte, de la Zambie et du Malawi) ne lui garantit plus de majorités "contrôlables". Ainsi la prétendue joute entre Russes et Américains dissimule en vérité un rapprochement entre les positions des deux pays et leur commun désir de prendre leurs distances de l'ONU, de n'en faire à l'avenir qu'un lieu de discussions, comme le fut autrefois la Société des Nations, plutôt qu'un organisme supranational capable de décision et d'action.

Quand on pense que l'offensive la plus violente au cours de la 19e session de l'assemblée générale ne sera pas menée par des membres des deux blocs de la vieille guerre froide, mais par les pays "pauvres" contre les pays "riches", pour l'établissement d'un fonds pour leur "développement" et pour "l'élévation de leur niveau de vie", on comprend qu'aussi bien Américains que Russes (classés parmi les riches, les "développés") ne sont pas empressés d'abdiquer leur liberté de décision en faveur de l'assemblée générale des Nations unies.

Déjà les Asiatiques, les Africains et les Sud-Américains ont constitué un front commun de 75 nations qui demande la création d'une nouvelle section au secrétariat, chargée de la conférence du travail et du développement: eux-mêmes voudraient contrôler cette section.

Les Américains ont fait circuler une proposition qui exigerait une réforme de la charte de l'ONU. Il s'agit de la création d'un comité des 21 dont le rôle serait à mi-chemin entre celui de l'assemblée générale et celui du Conseil de sécurité. En temps de crise grave, et au cas où le Conseil de sécurité serait paralysé par un véto, ce comité, "au nom de l'assemblée générale" pourrait prendre la décision d'une opération de paix, qui engagerait tous ses membres (choisis selon une répartition géographique). Les Américains y seraient assurés d'une majorité simple mais non pas des deux tiers, ce qui veut dire que les Russes pourraient de nouveau compter sur un droit de véto, en fait sinon en droit.

On estime que les Russes ne se montreront pas hostiles à ce projet mais par contre les "petits" pays le combattent violemment puisqu'il vise à réduire l'assemblée générale à un salon. Quelle que soit l'issue de ces négociations qui se poursuivront dans les coulisses jusqu'au début février, on peut prédire sans risque d'erreur que l'ONU ne sortira pas indemne de cette crise et ne jouera plus le rôle qu'elle a joué depuis près de vingt ans.

L'admission à plus ou moins brève échéance (probablement pas à la 19ième mais sûrement à la 20ième session de l'assemblée générale) de la Chine communiste est loin de pousser les Etats-Unis, et, disons le bien, l'URSS, à vouloir renforcer les pouvoirs de décisions de l'ONU. L'émergence de la Chine comme grande puissance, le remplacement rapide de l'antagonisme Est-Ouest par celui de Nord-Sud (exigences du monde sous-développé) bouleversent l'ordre et l'équilibre mondial tel qu'il existe depuis la fin de la seconde guerre mondiale, et qui permit, cahin-caha, le fonctionnement de l'ONU. Cette époque et l'ONU telle que nous la connaissions, touchent à sa fin.

En attendant la réalisation de ces sombres prévisions, l'assemblée générale choisit cet après-midi son nouveau président, pour la première fois un Africain. Il s'agit de M. Alex Quainson-Sackey, ambassadeur du Ghana, âgé de 40 ans, qui fit ses études à Oxford, travailla dans le service diplomatique de Grande-Bretagne, représenta son pays à l'ONU depuis 1959 et publia un excellent ouvrage sur l'Afrique.

Parmi les 115 problèmes qui sont couchés sur l'ordre du jour de l'assemblée générale notons celui de Chypre, de l'admission de la Chine communiste (elle risque d'avoir la majorité simple mais pas encore les deux tiers qui lui sont nécessaires), la création de zones désatomisées en Afrique et en Amérique Latine, l'admission de trois nouveaux membres qui en portera le chiffre total à 115, le désarmement, la conférence pour le commerce et le développement etc.

Le pape arrive demain à Bombay

CITE DU VATICAN — Reprenant le chemin de l'apôtre Thomas et de saint François-Xavier, un pape, pour la première fois dans l'histoire, va fouler le sol de l'Inde.

"Le pape se fait missionnaire. Ce n'est pas le goût des nouveautés ou des voyages qui Nous pousse à cette décision", avait déclaré Paul VI à St-Pierre, en annonçant qu'il allait se rendre à Bombay. "C'est le seul souci apostolique de crier la bonne nouvelle évangélique aux immenses horizons que notre époque entrouve devant nos pas et c'est dans le seul but d'offrir à Jésus-Christ un plus large, plus vif, plus humble témoignage de foi et d'amour", avait ajouté le Saint Père.

Le choix de la circonstance dans laquelle le pape avait décidé d'annoncer son voyage: la canonisation des premiers saints noirs de l'Ouganda, martyrisés au siècle dernier, était déjà significatif de l'esprit dans lequel Paul VI envisageait sa visite en Inde, à l'occasion du congrès eucharistique international.

Après avoir été pèlerin en Terre sainte, Paul VI a voulu se faire "missionnaire", mais missionnaire dans un sens plus vaste que celui que l'on prête à cette expression. Un des buts du concile était pour Jean XXIII de favoriser la cause de la reconstitution de l'unité entre les chrétiens, sous le signe de ce que l'on appelle l'oecuménisme.

Voir page 10: Le pape



La CSN 'gagne' les fonctionnaires

QUEBEC. — Les fonctionnaires provinciaux ont décidé par une majorité de 75 p.c. d'adhérer au Syndicat des fonctionnaires, affilié à la CSN. Le scrutin s'est tenu hier dans toute la province. Le Syndicat a obtenu 15,614 voix et le Conseil général des employés du gouvernement de la province de Québec a recueilli 4,542 voix. La majorité du syndicat est donc de 10,999 voix. Il ne reste à venir que les résultats d'un bureau qui compte 33 inscrits, dans la région Estrie-Beauce.

Des 187 bureaux de scrutin, seulement neuf ont accordé une majorité au Conseil général des employés du gouvernement de la province de Québec.

Le scrutin s'est déroulé hier sans incident, de 9h. du matin à 5h.30 du soir.

Dans les neuf régions, il y avait 26,036 inscrits, mais il faut tenir compte que 2,000 ont choisi de ne pas voter. Il s'agit de 1,600 professeurs de l'enseignement spécialisé, de 262 professeurs d'écoles normales et de 175 inspecteurs d'écoles catholiques.

Ces personnes ont conclu qu'elles étaient déjà représentées et que par conséquent, elles n'avaient pas intérêt à participer au scrutin.

Voici le résultat du vote dans la région de Montréal où il y avait 6,071 inscrits: 415, en faveur du Conseil; 4,100 pour le Syndicat; sur un total de 4,515, la majorité du syndicat est de 3,685, soit 74.3 p.c.

Dans la région de Québec, le syndicat obtient une majorité de 84.3 p.c. Sur 11,092 inscrits, 6,681 ont voté en faveur du syndicat et 2,676, pour le Conseil; la majorité est donc de 3,934 voix.

La CSN: "le fonctionnarisme a un urgent besoin de réformes"

Le président général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Jean Marchand, affirme que la victoire du Syndicat des fonctionnaires marque une date importante dans l'histoire du syndicalisme québécois et que les fonctionnaires seront les premiers à bénéficier de leur action courageuse et clairvoyante. Analysant les conséquences de cette victoire pour les fonctionnaires et le gouvernement, il rappelle que le fonctionnarisme a un urgent besoin de réformes. Notant que des délais sont inévitables, il signale que la tâche immense que le syndicat doit entreprendre ne peut pas être accomplie en quelques semaines ou quelques mois.

Voici le texte de la déclaration :

"La victoire du Syndicat des fonctionnaires provinciaux marque une date importante dans l'histoire du syndicalisme et constitue un événement de première grandeur pour la province de Québec.

"Le syndicalisme a d'abord pénétré les rangs de la classe ouvrière pour s'étendre ensuite aux employés de bureau, aux instituteurs, aux employés des corporations municipales et scolaires, aux ingénieurs et cadres, etc. Voici maintenant que les fonctionnaires emboîtent le pas et viennent appuyer les centaines de milliers de militants syndicaux qui se battent pour la promotion sociale, économique et humaine des salariés. Personne ne sous-estimera la portée du geste que viennent de poser les fonctionnaires.

"Les fonctionnaires seront les premiers à bénéficier de leur action courageuse et clairvoyante. Il est de notoriété publique que le fonctionnarisme a un urgent besoin de réformes.

"Les salaires des employés civils, malgré les hausses accordées depuis quelques années, sont en-dessous du niveau qu'ils devraient atteindre pour répondre aux exigences d'un budget décent.

"Le favoritisme et l'arbitraire ont encore besoin d'être refoulés pour assainir le climat des relations employeurs-employés dans les différents services gouvernementaux.

"Des recours efficaces doivent être institués pour permettre de redresser les griefs et combattre les injustices.

"La présence d'un syndicat fort et vigilant rendra de grands services au gouvernement et à la province. Il n'y a

Voir page 10: La CSN

Le Conseil général s'incline sans bouder: étape historique

Dans une déclaration remise à la presse à la suite du scrutin d'hier, le président et le secrétaire général du Conseil général des employés du gouvernement, MM. Laurier Descôteaux et Robert Martin, affirment que ce scrutin, plus que la victoire de l'un ou l'autre des deux organismes en cause, marque une étape historique dans l'évolution du fonctionnarisme québécois. Il s'agissait plus de choisir entre deux formules qui visaient les mêmes buts : l'affranchissement des fonctionnaires, qu'entre deux groupes. Le Conseil général s'incline devant le verdict avec bienveillance et sans bouder, et souligne qu'il importe d'enterrer la hache de guerre.

Voici le texte de la déclaration :

"Le scrutin d'aujourd'hui, plus que la victoire de l'un ou l'autre des deux organismes en cause, marque une étape historique dans l'évolution de la fonction publique du Québec.

"Les fonctionnaires sont en marche et participeront d'une façon active à la détermination de leurs conditions de travail. En donnant leur préférence au Syndicat des fonctionnaires, les employés du gouvernement ont opté pour une formule de syndicalisme pure qui s'accompagne de deux options : l'affiliation à une centrale syndicale et le droit de grève pour résoudre les conflits qui surgiront lors de la négociation collective.

"Devant ce choix qui s'est fait dans le respect de nos institutions et de nos coutumes démocratiques, le Conseil général s'incline avec bienveillance, conscient du fait qu'il ne s'agissait pas d'une lutte de parti, mais d'un choix entre deux formules visant les mêmes buts : l'affranchissement des fonctionnaires.

"Cependant, la lutte a été dure, agressive, acerbe : la défense des idées et des convictions a temporairement semé la discorde chez certains employés du gouvernement et a sans doute divisé les fonctionnaires.

Voir page 10: Le Conseil

Letendre n'était pas "mêlé à l'affaire" mais son nom l'a été

Dans le DEVOIR du vendredi 27 novembre 1964, une manchette de première page résumait ainsi une dépêche reçue d'Ottawa la veille : "Le chef de cabinet de M. Favreau est mêlé à l'affaire".

Après avoir lu attentivement le texte du compte-rendu officiel des débats de la Chambre des communes (séance du 26 novembre 1964), nous croyons, en toute justice pour M. André Letendre, devoir apporter les précisions suivantes :

1.— D'après une réponse donnée en Chambre par M. Favreau, M. Letendre n'a été mentionné ni directement, ni indirectement par M. Pierre Lamontagne comme ayant été mêlé aux accusations de pot-de-vin soulevées par ce dernier en rapport avec l'affaire Rivard.

2.— M. Favreau a reconnu que M. Letendre a effectivement téléphoné à M. Pierre Lamontagne "au sujet de la possibilité de prévoir une caution dans la cause Rivard". Il n'a cependant été suggéré par personne que cet appel téléphonique aurait visé à essayer d'influer sur la procédure de caution qui se déroulait alors. M. Nielsen lui-même, à la fin du débat consacré à ce sujet a reconnu qu'il avait simplement dit, le 23 novembre 1964, que "la Gendarmerie royale avait obtenu une déclaration du chef de cabinet de M. Favreau". M. Nielsen a ajouté : "Je ne l'ai pas du tout mis en cause... dans tout ce qui entoure ces accusations plutôt surprenantes".

LA REDACTION

Les conservateurs proposent: référendum sur le drapeau aux prochaines élections

par Benoit HOULE, de la Presse Canadienne

OTTAWA — Le débat sur le drapeau a repris hier aux Communes et dès le début, l'opposition conservatrice a présenté un amendement demandant que le rapport du comité spécial du drapeau ne soit pas adopté, mais plutôt retourné au comité et qu'un référendum ait lieu aux prochaines élections générales.

L'amendement a été présenté par M. Waldo Monteith (PC — Perth) qui a souligné que le comité n'avait pas recommandé l'adoption du drapeau à feuille d'érable rouge sur fond blanc bordé de bande rouges avec une majorité suffisante.

Mais, le leader du gouvernement, M. George McIlraith, a souligné que le rapport ne pouvait être retourné à un comité spécial qui avait cessé d'exister six semaines après sa création, d'après son mandat même.

M. Marcel Lambert (PC — Edmonton-Ouest) a repris que la Chambre, en acceptant l'amendement, redonnerait la vie à ce comité puisque la discussion ne porte pas sur son rapport final, mais bien sur son sixième rapport, soit l'avant-dernier.

Le premier ministre a repris l'argument de M. McIlraith pour dire que le comité avait cessé d'exister et que l'amendement renverserait un ordre de la Chambre.

Riposte

M. Stanley Knowles (NPD — Winnipeg-Nord-Centre) a dit de son côté que la Chambre était déjà saisie d'une motion demandant le référendum, dans un amendement à la motion principale sur le drapeau trifolié, figurant au numéro 44-A du feuilleton.

M. Diefenbaker a toutefois répliqué que cette motion ne reviendrait jamais devant la Chambre et que le gouvernement n'avait pas le droit de museler le Parlement en l'empêchant de se prononcer sur la question du référendum demandé par 60 pour cent de la population canadienne.

M. Pearson a répondu que le Parlement avait déjà eu 23 jours pour se prononcer sur la question et que c'est principalement l'opposition qui l'a empêché de le faire en prolongeant inutilement le débat avant la création du comité auquel la question a été déférée.

M. Guy Marcoux (CS—Québec-Montmorency) a enfin déclaré que l'opposition voulait recourir à un moyen interdit pour faire accepter son amendement puisque le comité n'existe plus et qu'il est impossible de lui redonner la vie.

Le président de la Chambre, M. Alan Macnaughton, a souligné que c'était une question très difficile à trancher et il a demandé à la Chambre qu'on lui laisse un peu de temps pour l'étudier en promettant qu'il rendra sa décision dans le plus bref délai possible.

Le président du comité spécial du drapeau, M. Herman Batten (L — Humber-St-George), avait proposé au début de l'après-midi que le rapport du comité fût adopté.

Dès l'ouverture de la séance, M. John Diefenbaker a demandé que les deux motions du président du comité, de-

Voir p. 10: Les conservateurs

Longueuil: le sort du terrain des "baraques" reste incertain

par Gilles LESAGE

La Cité de Longueuil a promis de vendre de gré à gré pour le prix d'achat, $870,000, plus le coût des services à déterminer, le terrain, d'environ 20 acres, des casernes (communément appelé terrain des baraques Jacques-Cartier) pour la construction d'un centre commercial régional. Cette vente a soulevé l'ire d'un groupe de citoyens, qui prétendent que la ville ne devrait pas se départir du terrain des baraques par une vente de gré à gré ou autrement, mais plutôt le louer.

En d'autres termes, il s'agit d'une bataille de millions entre deux promoteurs, MM. Jean-Paul Auclair et Roland Pillenière, qui convoitent tous deux ce terrain que la ville a acquis du ministère du nord canadien et des ressources naturelles, après plusieurs années de démarches, pour le coût de $870,000, soit $1 le pied. Le terrain a été acquis d'Ottawa sans conditions. Mais par suite d'un bill adopté par la Législature de Québec, la ville de Longueuil ne pouvait que subdiviser le terrain et le vendre aux enchères, ou le vendre de gré à gré; elle ne peut ni le louer ni l'échanger.

Projet Auclair

M. Jean-Paul Auclair, homme d'affaires de Longueuil, a dans sa poche cette promesse de vente. Le texte qui en fait foi comporte les allégations suivantes. Il est dit que "la cité a acquis ce terrain en vue de le revendre immédiatement pour l'érection d'un centre commercial", et qu'elle a été autorisée par Québec "à revendre ce terrain de gré à gré au prix d'acquisition plus le coût des services, pour les fins susdites, et avec l'approbation de la commission municipale de Québec".

A l'automne 1962, le conseil de ville a offert ce terrain à M. Jean-Paul Auclair pour l'aménagement d'un centre commercial et cette offre a été confirmée dans une résolution adoptée le 24 avril 1963. Le projet de M. Auclair "est précis, complet et suffisamment élaboré pour que son exécution puisse commencer immédiatement"; il est également "avantageux et fonctionnel, compte tenu du réaménagement".

En 1960, les autorités militaires ont consenti à abandonner leurs intérêts dans les terrains des baraques, avec l'entente expresse qu'ils seraient disponibles pour le Conseil des ports nationaux et la municipalité, dans cet ordre. Le Conseil des ports a abandonné tout intérêt dans la propriété et le gouvernement a entrepris de respecter les engagements de 1950 envers la ville.

Plusieurs promoteurs, il va sans dire, avaient les yeux sur ce terrain. Le conseil s'est engagé envers M. Auclair dès 1962 dans le but d'éviter toute spéculation et parce que les projets soumis par ce dernier au conseil de ville répondaient aux vues des édiles, soit l'établissement d'un centre commercial.

Cinq échevins ont donné leur appui au projet définitif de M. Auclair, le maire et un échevin s'y opposant. Selon les premiers, la ville s'était déjà engagée envers M. Auclair, et si le projet de ce dernier n'avait pas été jugé acceptable, elle aurait pu négocier avec M. Pillenière, le second promoteur. Ils estiment qu'ils doivent respecter la parole donnée par le conseil précédent et qu'ils ont agi honnêtement, avec sagesse, prudence et réalisme, en évitant toute spéculation et en gardant un droit de regard sur le réaménagement de ce terrain.

Le maire Paul Pratt a expliqué que les restrictions contenues dans le bill adopté à Québec réduisent le rôle de la ville à celui d'un agent de liaison, et qu'il n'y a plus de négociation possible. Il a manifesté sa dissidence sur la façon de disposer du terrain, mais il s'est soumis à la majorité du conseil quant à la revente du terrain. Dans une déclaration publique, il a dit:

"Je comprends les restrictions exigées par le gouvernement fédéral sur la revente du terrain par la ville de Longueuil, et je trouve qu'à la suite du dernier bill privé à Québec, la ville de Longueuil n'a pas d'autre alternative que de céder le terrain "au prix d'acquisition plus le coût des services" au promoteur dont le projet a été jugé le plus avantageux pour Longueuil. Le droit de location pour lequel j'aurais opté fut en effet retranché du bill pour des raisons qui peuvent être justifiables".

Projet Pillenière

Le projet des Entreprises Roland Pillenière Ltée comportait la location du terrain, la ville en demeurant toujours propriétaire. Comme premier loyer, elles auraient payé comptant à la ville le plein montant des $870,000 déboursé pour son arquisition; le prix du loyer pour les années subséquentes serait fixé par la ville. M. Pillenière projetait de construire également un centre commercial doublé d'un centre domiciliaire.

Demande d'enquête

Toute l'affaire fait l'objet de plusieurs discussions à Longueuil. Un groupe estime que toutes les transactions devraient être reprises à zéro. Le maire lui-même a donné du poids à ces allégations lorsqu'à une réunion du conseil, au début d'août, il s'est demandé si la ville ne s'était pas "fait jouer quelque part entre les deux gouvernements (Ottawa et Québec) et s'il ne serait pas nécessaire de présenter un autre bill à Québec".

Les protestations se concrétisent dans une lettre récente de M. J.-L. Chamberland, qui demande une "enquête publique couvrant toutes les démarches et toutes les décisions du conseil concernant le terrain des baraques." Accusant les échevins de favoritisme, il prétend que la récente promesse de vendre à M. Auclair "un terrain évalué à plus de $2 millions est une insulte au simple bon sens". Il écrit enfin: "Seule une enquête publique, contrairement à une enquête-maison ou à une enquête privée, pourrait établir avec certitude qui avait raison et qui avait tort et où sont les personnes malhonnêtes et irresponsables".

De son côté, M. Pillenière déclare que "des experts en évaluation l'évaluent (le terrain) présentement à $2,914,500 et il serait désastreux que la ville en fasse cadeau à qui que ce soit pour le simple coût d'achat", mais il se défend d'être associé en aucune façon aux personnes qui ont fait une certaine publicité autour du terrain des baraques, "bien que j'apprécie à sa juste valeur l'appui de ceux qui semblent favoriser mon projet". Il déclare enfin: "Le conseil municipal, espérons-le, saura veiller aux intérêts de la population et prendre, en fin de compte, la décision qui s'impose, peu importe les promoteurs en cause".

A la Chambre

Le 20 novembre, en Chambre des communes, le député conservateur Eldon Wooliams (Bow River) a demandé à M. Laing, ministre du Nord canadien, s'il était de la politique de son ministère et du gouvernement de disposer des biens de l'Etat et de les vendre sans les mettre en adjudication, spécialement lorsqu'il s'agit de biens valant plus de $800,000.

M. Laing a répondu sur le champ:

"...en ce qui concerne la vente de biens de cette nature, dont le gouvernement n'a plus besoin, il faut tenir compte du fait que les négociations ont été souhaitées par la ville de Longueuil. Comme ses projets concernant ces biens ne sont pas sans rapport avec les travaux de l'Expo 67, nous avons jugé que ce serait dans l'intérêt public de conclure une vente avec la ville plutôt que de vendre la propriété à un entrepreneur particulier. Nous avons pris les précautions nécessaires en faisant faire une expertise et nous estimons avoir reçu un bon prix pour cette propriété".

Le 26, M. Laing complétait sa réponse en faisant état des diverses démarches depuis 1960, ajoutant que le prix de $870,000 avait été établi après une longue étude des ventes de propriétés comparables, à Longueuil, depuis plusieurs années... Une fois le nouveau levé de notre propriété terminé, la vente sera complétée. Nous avons négocié directement avec le conseil municipal et le gérant de la ville et, si l'affaire est menée à bon terme, nous céderons les titres sans conditions à la ville de Longueuil".

L'affaire en est là. Le conseil estime que c'est une affaire réglée, mais les opposants ne démordent pas.

3 campagnes de souscription en décembre

Trois campagnes de souscription seulement auront lieu au cours du mois de décembre à Montréal, pour un objectif total de $435,000.

Aujourd'hui débute la campagne du Julius Richardson Convalescent Hospital qui se poursuivra jusqu'au 15 décembre et dont l'objectif est de $60,000.

Du 6 au 19 se déroulera la campagne du Montreal Children Hospital-Tiny Tim Fund, avec un objectif de $50,000 et du 10 au 24 celle de la Jewish People's Schools Association qui veut recueillir $325,000.

Il y aura deux quêtes publiques au cours du mois, celle des Troubadours Neufs du Québec, le 5 décembre, et celle des "Pères Noël" de l'Armée du Salut, du 8 au 24 décembre.

Une commission industrielle à Boucherville

Une commission industrielle de cinq membres a été spécialement chargée de conseiller la ville de Boucherville sur les étapes du développement de son parc industriel. La commission étudiera les problèmes qui ont trait à l'implantation de nouvelles industries à Boucherville.

Les membres de la commission sont MM. Gaétan Lavallée, président; Jean-Guy Maheu, vice-président; Marcel Payette, secrétaire; René Ruel, Léo Roy, commissaires.

Des travaux d'aménagement d'aqueduc et d'égout se poursuivent dans le parc industriel.

Les membres de la commission ont étudié à leur première réunion, la semaine dernière, les soumissions pour des panneaux-réclame de 16 par 32 pieds, sur lesquels seront inscrits les renseignements utiles aux industriels qui, en passant boulevard Marie-Victorin, pourront ainsi mieux se rendre compte de l'emplacement du parc industriel de Boucherville.





Le magasin MORGAN tout à la Joie des Fêtes

Plaisir d'offrir à ces dames d'élégantes et confortables pantoufles à Noël

Venez voir notre belle collection de pantoufles pour jeunes filles, mamans, tantes et grands-mères! MORGAN vous offre une gamme de modèles convenant à tous les âges et à tous les goûts!

A. Magnifique pantoufle de brocart avec petit talon gaufré. Noir ou or. Pointures 5 à 10. Magasin principal seulement **6.95**

B. Escarpin "Moonflower" par Taj of India, réalisé en brocart, talon triangulaire de ton doré. Pointures 6 à 9, largeurs AA et B. Magasin principal seulement **32.50**

C. Pantoufles de "O'Omphies", imprimés fleuris, talons compensés et lisère de teinte dorée. Pointures 5 à 10. **5.95**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

PANTOUFLES POUR DAMES, (rayon 31), Etage-mode au deuxième
Aussi choix à Dorval, Rockland et Boulevard





Profitez des sports d'hiver en vous protégeant du froid avec les sous-vêtements isolants Morgan

A. Camisole à manches longues Harvey Woods en tricot de coton "Thermal", chaud, moëlleux et irrétrécissable. Rouge. P.M.G. **2.98**

B. Collant assorti en tricot fin, imperceptible même sous les fuseaux. Rouge. P.M.G. **2.98**

C. Genre pullover à isolation "Duofold", intérieur coton et extérieur laine/nylon. Rayures en blanc/bleu, rouge/blanc ou bleu uni. Tailles 14, 16, 18. **5.98**

D. Collant assorti facile à laver et de grande protection contre les refroidissements. Rayures en blanc/rouge, bleu/blanc ou bleu uni. Tailles 14, 16, 18. **5.98**

Téléphoner à 842-6261

Lingerie, rayon 14, étage-mode, au deuxième
A et B aussi à Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon



Pour les réceptions des Fêtes! Escarpins Jeunesse en satin teint sans frais!

9.95

Vous avez le choix de 216 nuances pour faire teindre vos souliers Jeunesse, en harmonie avec vos tenues! Escarpin classique en satin par Jeunesse en exclusivité chez Morgan, soulier confortable et exécuté par des experts, choix de talon haut ou illusion. Teinture gratuite, soulier à prix modique. Pointures 6 à 10 AA; 4½ à 10 B.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

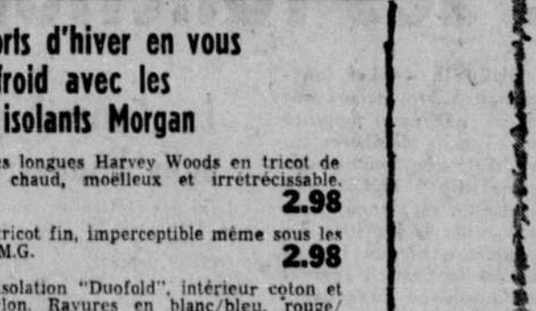
SOULIERS DU BUDGET, (rayon 94), au troisième
Aussi à Dorval, Rockland, Boulevard et Snowdon

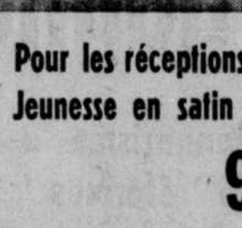
Pour un cadeau "doré sur tranche" à Noël voici "Tigress" de l'inimitable Fabergé!



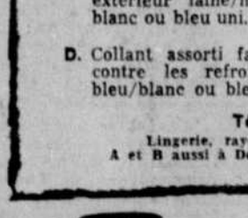
"Tigress"... Cologne extraordinaire.
1 once **2.25**
2 onces **3.75**
4 onces **5.75**

C'est le retour de "l'âge d'or" avec "Tigress". Pour vos heures, préférez l'arôme provocateur et félin de "Tigress", offert dans un emballage grand style pour vos cadeaux de Noël!

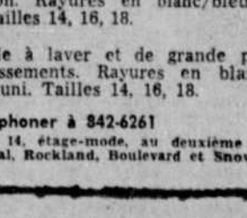




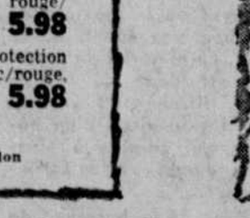
Gaçure céramique dorée — Ajoutez au vernis de vos ongles cette couche fabuleuse de teinte dorée, qui tout en dorant vos bouts de doigts protégera les ongles fragiles! **2.50**



Coffret écrin à bijoux — La fascination par excellence! Cet écrin à bijoux tendu de velours comprend 1 dr. de Fabergette de luxe et 1 once de Cologne extraordinaire. **7.50**



Talc de bain "Tigress" — Enchantement de l'heure du bain avec ce doux talc odorant offert avec houppe de laine d'agneau super-douce. **3.50**



Boîte de boudoir somptueuse — Vous la flatterez beaucoup avec ce cadeau de goût et de qualité, comprenant 8 onces de talc de bain, 2 onces de Cologne extraordinaire "Tigress", un savon pour visage et ½ once de parfum de bain. **12.00**

Téléphonez à 842-6261

ARTICLES DE TOILETTE, (rayon 42), au rez-de-chaussée — Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard

ARTICLES DE TOILETTE, (rayon 42), au rez-de-chaussée — Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard
Téléphonez à 842-6261

MORGAN VOUS INVITE

à une revue de mode DES FETES

mardi le 1er décembre

de midi à 2h. p.m. et de 6h. à 8h. p.m. à l'étage-mode du 2ème

Venez toutes voir cette revue intime de tenues appropriées pour vos réceptions des Fêtes... ainsi que les accessoires bien choisis qui vous donneront de bonnes idées pour être la plus belle de toutes!

LES CINQ MAGASINS MORGAN OUVERTS TOUS LES SOIRS
SAUF LES SAMEDIS D'ICI NOEL, MAGASIN PRINCIPAL
DE 9H. A 9H. — SUCCURSALES DE 9H.30 A 9H.30

LE DEVOIR
MONTRÉAL, MARDI 1er DÉCEMBRE 1964

M. Saulnier est revenu d'Europe

Le projet de pavillon Paris-Montréal va être connu à la mi-décembre

Le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, a déclaré hier à son retour d'Europe, que l'on connaîtra probablement vers la mi-décembre, les détails du projet de pavillon commun Paris-Montréal, à l'Exposition canadienne universelle de 1967.



M. Saulnier a expliqué qu'il a passé la fin de semaine à Paris afin d'assister, en compagnie du maire Jean Drapeau, à deux conférences, l'une technique, l'autre de caractère financier.

M. Saulnier a expliqué qu'il ne pouvait fournir aucun détail sur ce projet pour le moment et il a ajouté que le maire Jean Drapeau ne pourra probablement en donner plus lors de son retour vendredi prochain, car, dit-il, ce n'est que vers la mi-décembre que les autorités de la ville de Paris feront connaître leur avis de façon assez définitive.

M. Saulnier a expliqué que le maire Jean Drapeau, qui est en Europe depuis le 9 novembre, rencontrera mercredi soir prochain le commissaire général de l'exposition, M. Pierre Dupuy alors que ce dernier se rendra dans la capitale française.

Questionné au sujet des nouvelles déjà parues dans les journaux locaux et voulant d'une part que le projet de pavillon se traduise par une tour de 750 pieds de hauteur érigée au coût de $4,000,000 et d'autre part par un vaste complexe permanent, comprenant une tour ou un édifice de 750 pieds, le tout au coût de $22,000,000, M. Saulnier a déclaré: "Je n'ai aucun commentaire à faire. Le projet pourra coûter cinq, dix, quinze ou vingt millions de dollars selon ce qui aura été décidé".

Le président du comité exécutif a dit qu'il ne voulait pas faire de "cachettes" en refusant de divulguer les détails du projet. "Nous avons pris une habitude, bonne ou mauvaise, dit-il, de ne pas mettre devant le public des projets problématiques parce que nous ne voulons pas l'éblouir avec des projets. Nous préférons déblayer le terrain et l'informer que de ce qui peut être réalisé".

Enfin M. Saulnier a dit qu'au moins deux projets sont à l'étude, sans préciser de quelle nature ils sont.

FAUX : procès de Sauvé, le 14 déc.

Marcel Sauvé, soupçonné d'avoir monté avec Jean-Paul Boisjoly l'affaire des "faux certificats" subira son procès le 14 décembre devant le juge Armand Cloutier. La date du procès de Boisjoly sera fixée ce jour-là.

Les deux hommes ont été traduits devant le juge Cloutier, hier.

L'eau n'a pas encore commencé à geler dans la Voie maritime

Il reste encore 83 océaniques dans la voie maritime du Saint-Laurent, à l'ouest de Montréal, dont 51 dans le canal Welland et au-delà dans les grands Lacs. Le mercure baisse, mais l'eau n'est pas encore gelée dans la voie maritime. Les écluses continueront de fonctionner tant que l'eau ne sera pas gelée. Les navires redescendent donc normalement vers le fleuve et la mer. La température doit atteindre cinq ou dix degrés au-dessus de zéro, aujourd'hui.

La température de l'eau aux écluses de Saint-Lambert est de 35 degrés; elle était de 40 degrés il y a un an. La navigation dans la voie maritime se terminait le 14 décembre l'an dernier.

Trois navires qui devaient prendre des cargaisons de 700 tonnes au total, à Toronto, ont passé outre. Ces cargaisons seront transportées par rail jusqu'à Montréal.

La date officielle de fermeture de la voie maritime est le 30 novembre, mais, ces récentes années, la température clémente a permis le maniement des écluses de 10 à 15 jours après cette date.

Vote syndical à la compagnie de transport provinciale

Le juge Théodore Lespérance a rendu hier sa décision concernant la requête en reconnaissance syndicale de la CSN pour représenter les employés de la compagnie de Transport provinciale dans les trois groupes différents et il ordonne que trois votes au scrutin secret soient tenus pour les trois groupes. Chacun des groupes votera séparément.

Le vote sera tenu dans le plus bref délai possible.

"La Brotherhood voulait un vote rapide à la CTM et nous ne voyons pas pourquoi les employés de la compagnie de Transport provinciale n'auraient pas l'occasion de se prononcer aussi rapidement", a déclaré un porte-parole de la CSN.

A MONTREAL-NORD

Un enfant de 5 ans tue sa soeur de 4 ans

Un garçonnet de cinq ans a tué sa petite soeur de 4 ans de deux balles de revolver hier, à la résidence de leurs parents, à Montréal-Nord.

La police de cette localité a précisé que le garçonnet a découvert le revolver de service de son père, gendarme, dans la chambre de ses parents. Il s'est retourné, a pris l'arme à deux mains et a fait feu à deux reprises sur sa soeur. Le père est actuellement à l'hôpital.

Légers progrès de la production industrielle

OTTAWA — La production industrielle canadienne n'a progressé que de un demi de un pour cent entre le deuxième et le troisième trimestre de 1964.

Voilà le premier indice dont on dispose présentement pour se faire une idée du progrès de l'économie canadienne durant le troisième trimestre. Toutefois, il ne représente qu'environ un tiers de la production des biens et des services autres que les denrées agricoles.

Les experts opinent que lorsqu'on y ajoutera les autres facteurs économiques, l'augmentation pour le troisième trimestre du produit national brut sera plus considérable que celle qu'indiquent les chiffres provenant des industries produisant des biens de consommation.

Ils prévoient un gain pour 1964 d'environ huit pour cent du total du produit national.

Cette prévision s'appuie sur une hausse pour le troisième trimestre grâce surtout aux deux facteurs qui ont provoqué les gains considérables du premier trimestre de la présente année, à savoir :

La dépense du monde des affaires en prévision de la majoration finale du 1er janvier à la totalité de la taxe de vente de 11 pour cent sur les matériaux de construction et l'équipement industriel. La hausse du 1er avril dernier de quatre à huit pour cent stimula la dépense dans le monde des affaires au premier trimestre.

La reconduction par le gouvernement du boni de $500 sur l'achat de maisons construites pendant les mois d'hiver. Ce renouvellement de privilège, associé à l'augmentation de la taxe de vente, suscitera, croit-on, une course à l'achat de maisons avant Noël.

Les statistiques publiées lundi par le Bureau fédéral de la statistique portent l'indice de la production industrielle, apuré à chaque saison, à 312.5 pour septembre, soit un peu moins que celui d'août qui fut de 214.4.

Toutefois, l'indice pour les neuf premiers mois de la présente année restent à neuf pour cent plus élevés qu'au cours de la période correspondante de l'an dernier.

Trimestriellement parlant, l'indice a progressé de 0.5 pour cent entre le deuxième et le troisième trimestre pour la raison que le gain de un pour cent enregistré par les manufactures, formant l'élément le plus influent de l'indice, a été contrebalancé par une baisse d'environ 3.2 pour cent pour l'industrie minière.

Quant à l'industrie manufacturière, on constate une baisse de un pour cent pour la période s'étendant d'août à septembre en ce qui concerne la production des biens durables tandis que celle des biens périssables a fléchi d'environ 0.4 pour cent.

Un record dans la construction en novembre

Un nouveau sommet a été atteint dans l'industrie de la construction à Montréal au cours du mois de novembre selon les chiffres fournis par le service municipal des permis et inspections que dirige M. Roméo Mondello.

Le mois de novembre a établi un record avec l'émission de 442 permis d'une valeur totale de $54,422,100 ce qui brise aussi le record annuel, car pour les 11 premiers mois de l'année la valeur des permis émis a atteint $230,070,439 brisant le record de 1959 alors que pour les 12 mois de cette année le total avait atteint une valeur de $209,214,652.

Au cours du mois de novembre le service des permis et inspections a émis sept permis de plus d'un million de dollars. Ce sont, en faveur de Treitel and Trankel, un permis de $1,650,000 pour la construction d'un entrepôt rue St-Urbain près de la rue St-Zotique; Romfield Building Corp., $2,300,000 pour modifications à une conciergerie située à l'angle sud-ouest de l'avenue des Pins et de la rue Drummond; Place Ville Marie Development, $8,500,000, pour modifications à l'édifice IBM situé au 767 Dorchester ouest.

Un permis de $3,580,000 a été émis en faveur du Montreal General Hospital, 1650 avenue Cedar, pour modifications; $3,400,000, à York Holding Corp., pour la construction d'une conciergerie de 20 étages comprenant 234 logements, rue Sherbrooke entre Cavendish et Walkley; $1,200,000, la ville de Montréal, pour la construction du planetarium au Carré Chaboillez; $23,000,000, au gouvernement de la province de Québec, pour la construction du quartier général de la police provinciale, rue Parthenais, entre Coupal et Logan.

La CECM et l'Alliance des professeurs sont d'accord sur le principe de la conciliation

par Gilles LESAGE

Se rendant au souhait exprimé la semaine dernière par ses professeurs, la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) accepte de continuer avec le concours d'un conciliateur, les délibérations en vue de conclure une nouvelle entente collective de travail pour l'année en cours et pour 1965-66. Des démarches sont en cours de part et d'autre pour déterminer le choix d'un intermédiaire acceptable aux deux parties. C'est ce qu'a annoncé hier M. Marc Jarry, président de la CECM, qui a ajouté qu'il ne sait pas quand le conciliateur pourra se mettre à l'oeuvre.

Dans sa déclaration, le président général rappelle que la clause fondamentale du conflit est celle qui concerne les salaires. "Si elle fait la comparaison avec les salaires d'autres organismes de même importance, tant dans Québec que dans les autres provinces, la Commission ne peut admettre facilement qu'en n'accordant pas les augmentations proposées, elle ne fasse pas droit à des demandes légitimes, déclare M. Jarry, qui a remis à la presse un tableau comparatif des traitements.

Ce tableau montre que les minima payés par le P.S.B.-G.M. et par la Commission scolaire de Québec sont tous, sauf un, inférieurs à ceux qui sont actuellement payés par la CECM, et que les maxima payés par ces deux mêmes Commissions sont parfois légèrement supérieurs à ceux de la CECM. Celle-ci, toutefois, contrairement aux deux autres, accorde un supplément variant entre $500 et $100 aux institutrices et instituteurs qui enseignent au secondaire. Un autre supplément est accordé par la CECM aux instituteurs mariés : $500 à ceux qui reçoivent un salaire de base inférieur à $7,000.

Le tableau démontre également que les minima payés à Montréal sont supérieurs à ceux de Toronto et Vancouver, même sans tenir compte du suplément pour le secondaire ou le statut marital.

A la CECM, le minimum et le maximum payé à une institutrice de catégorie 1 (13 ans de scolarité) sont de $3,700 et $6,250, tandis qu'ils sont de $5,800 et $9,700 dans la catégorie VI (18 ans de scolarité). Pour les instituteurs, le minimum et le maximum de la catégorie 1 sont de $4,000 et $6,500, tandis que ceux de la catégorie VI sont de $5,300 et $9,700. La parité des salaires entre instituteurs et institutrices existe au niveau du secondaire.

Les demandes originales d'augmentation de salaires des professeurs entraîneraient des dépenses additionnelles d'environ $4 millions par année et représentent une augmentation de près de 9%.

Au cours des négociations, la Commission a proposé quelques modifications à la hausse pour essayer d'en arriver à une solution, mais ses propositions ont été rejetées par le syndicat. Et M. Jarry déclare : "Vu les niveaux déjà atteints par les traitements actuels, il est fatal que les délibérations soient plus longues. Mais toute addition aux salaires, si minime soit-elle, ne peut rendre la situation des professeurs que comparativement plus avantageuse ; aussi est-il difficile de comprendre que les relations puissent dégénérer en conflit et que les membres des associations puissent envisager de prendre des positions énergiques qui ne pourraient que nuire sérieusement aux élèves".

Dans le but d'explorer tous les moyens de solution, la CECM accepte la conciliation, mesure extraordinaire non prévue par la loi scolaire ou par les règlements des syndicats et qui n'engage pas les parties.

Le président Jarry a toutefois fait allusion à la seule procédure obligatoire et liant les deux parties en cas de non entente. Il l'a fait en ces termes : "La Commission ne peut s'empêcher de noter cependant que si les associations doutent de sa bonne foi et aussi du bien-fondé de ses positions, ces associations peuvent, conformément à la loi, recourir à l'arbitrage, procédure dont elles ne devraient pas craindre l'efficacité puisqu'elle leur a toujours été profitable au cours des années antérieures".

Au sujet de la lenteur des pourparlers dénoncée par les instituteurs, M. Jarry rappelle que s'ils ont été entrepris en juin, ils ont été menés au ralenti durant l'été, que la convention collective a pris fin le 31 août et que toute décision aura plein effet rétroactif à cette date.

La Commission nie enfin que ses propositions portent atteinte aux droits acquis. "Aucune des modifications proposées par la Commission n'a comme conséquence d'enlever quelque avantage que ce soit aux professeurs actuellement au service de la Commission".

La semaine dernière, les professeurs ont rejeté les offres de traitements de la CECM et exigé que les négociateurs en reviennent aux demandes originales. Ils ont en outre demandé au comité de recourir aux services d'un conciliateur agréé par les deux parties "pour tenter de trouver une formule de règlement satisfaisante dans les plus brefs délais, afin d'éviter que le climat ne se détériore davantage au sein du personnel enseignant". Un fort groupe de professeurs voulaient même entreprendre une ou des "journées pédagogiques" (grève déguisée) pour amener la CECM à moins "d'intransigeance" sur le chapitre des salaires offerts, qui représenteraient en fait, disent-ils, une baisse relative, en ce sens que les offres ne combleraient même pas la hausse du coût de la vie depuis deux ans.

L'Hydro-Québec accordera des bourses pour $75,000 à chaque année

L'Hydro-Québec annonce qu'elle va octroyer annuellement des bourses pour études et recherches post-universitaires dans les universités et les grandes écoles. Ces bourses exigeront un déboursé approximatif de $75,000, ce qui équivaut à l'intérêt sur une mise de fonds initial de $1,500,000.

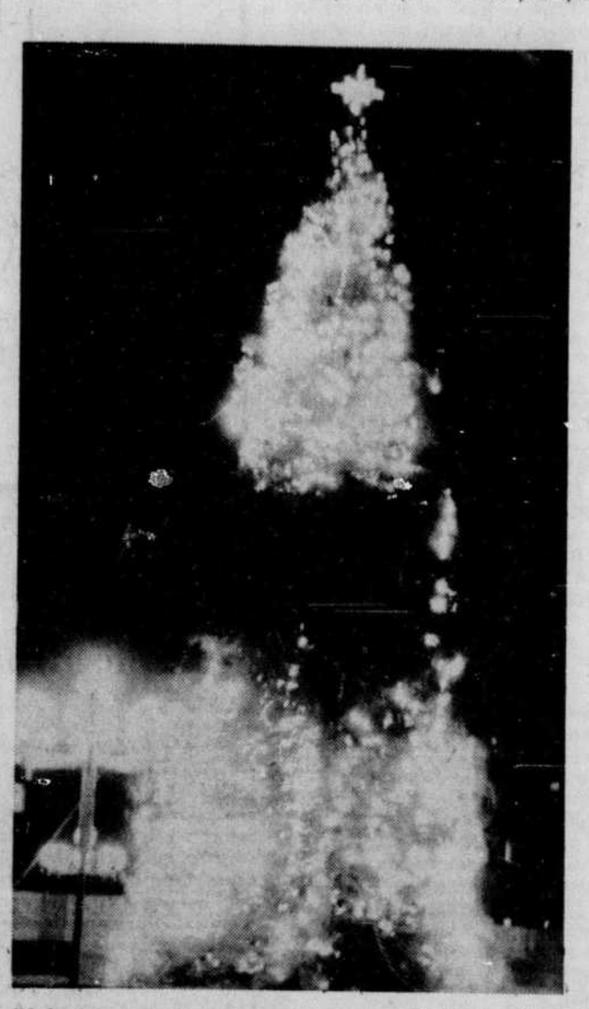
En instituant ce programme, l'Hydro-Québec veut continuer de s'acquitter, dans le cadre de ses activités et de ses propres besoins, au rôle social qu'elle est appelée à remplir comme entreprise soucieuse de l'avancement scientifique, technique et économique des citoyens du Québec.

Cette contribution remplacera dorénavant celles que versaient dans le domaine social et éducatif l'Hydro-Québec et ses filiales.

Selon le cas, les bourses pourront varier entre $4,000 et $6,000. Tout citoyen canadien bilingue y est admissible, s'il a déjà obtenu, dans les sept dernières années, un baccalauréat reconnu dans une université du Québec.

L'Hydro-Québec invite exclusivement les candidats à la maîtrise, à la licence, au doctorat ou travaillant à des recherches post-doctorales dans les domaines suivants : génie, sciences sociales ou politiques, sciences pures ou appliquées, économie ou commerce.

L'examen des candidatures sera confié à un jury composé de personnalités éminentes ne faisant pas partie du personnel de l'Hydro-Québec. Pour plus amples renseignements, les candidats sont priés d'écrire à l'adresse suivante : Les Bourses de l'Hydro-Québec, a/s du secrétaire du Comité de sélection, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué.



Malgré la violente bourrasque de samedi dernier, l'arbre de Noël de la Place Ville-Marie est demeuré illuminé. Le vent a causé la rupture de quelques fils, ce qui eut pour conséquence de plonger une partie de l'arbre dans le noir. Mais déjà les réparations sont en cours et d'ici quelques jours, l'arbre sera de nouveau lumière de haut en bas. (Photo LE DEVOIR, Denis St-Jean)

Manifestation devant CJMS

Quelques centaines de fonctionnaires provinciaux de la région montréalaise ont manifesté bruyamment hier soir devant le Palais du Commerce qui abrite les studios du poste de radio CJMS. Agitant des placards et scandant des slogans, ils protestaient contre la position prise par un collaborateur de ce poste, M. Claude Bruchési, au cours de son émission "Les Echos du Québec".

Au cours de la campagne qui a précédé le scrutin d'hier, M. Bruchési s'était prononcé sur les ondes de CJMS en faveur du Conseil général des employés et contre le Syndicat des fonctionnaires affilié à la CSN. On sait que le Syndicat des fonctionnaires a recueilli 75 p.c. des suffrages exprimés dans les diverses régions de la province. Heureux de leur victoire et mécontents de la position adoptée par M. Bruchési, les fonctionnaires ont tenu à manifester leur opposition à l'égard de ce que l'un d'entre eux appelle "la partialité de Bruchési".

La police municipale n'a eu aucun mal à maintenir l'ordre en dépit des velléités de certains manifestants qui ont tenté de pénétrer à l'intérieur des locaux du poste. Un porte-parole de CJMS a souligné que la direction du poste ne partage pas nécessairement les opinions de M. Bruchési.

Le transport à Montréal

QUEBEC, (DNC). — Les quelque 4,000 employés de la Commission de transport de Montréal participeront à un scrutin syndical, jeudi, le 10 décembre prochain. M. Emile Carrière, inspecteur en chef de la Commission des relations de travail du Québec a annoncé que cet organisme avait décrété la tenue de ce scrutin à la suite de la requête en reconnaissance syndicale présentée par le Syndicat des employés de la Commission de transport de Montréal, affilié à la Confédération des syndicats nationaux. Actuellement les employés de la CTM sont représentés par la Fraternité canadienne des cheminots, employés de transport et autres ouvriers, locaux 214,219 et 232, membre de la Fédération des travailleurs du Québec. Les quelque 4,000 employés de la CTM auront à choisir entre ces deux groupements. Le scrutin aura lieu, le 10 décembre, entre minuit et 4h. p.m. Il y aura dix centres de votation et cinquante bureaux de scrutin.

M. Caouette : en prêtant sans intérêt à Londres, le gouvernement a appliqué un principe du Crédit social

QUEBEC. — Des représentants du Ralliement des créditistes ont déclaré en fin de semaine que le gouvernement fédéral avait mis en pratique un des grands principes de la politique monétaire du Crédit Social en prêtant sans intérêt par l'intermédiaire de la Banque du Canada $200,000,000 à l'Angleterre.

"Lorsque nous leur avons demandé de mettre la Banque du Canada au service du peuple en lui rendant possibles des prêts sans intérêt, ils nous ont traités de fous," a déclaré le chef des créditistes, M. Réal Caouette.

Sa déclaration a été répétée par le chef adjoint des créditistes, M. Gilles Grégoire, puis par le chef de groupe, M. C.-A. Gauthier.

"Mais ils appliquent cette politique pour l'Angleterre," a ajouté M. Caouette, "sans que la chose soit considérée idiote. Ils ont mis en pratique un principe du Crédit Social, mais non pas au profit des Canadiens. Pour nous, un tel geste est inacceptable."

Les chefs créditistes avaient pris la parole à Saint-Félicien, Chicoutimi, Alma et Jonquière, quatre municipalités de la région du Lac Saint-Jean.

M. Caouette a fait la promesse que, si 50 députés créditistes du Québec étaient élus à Ottawa lors de la prochaine élection générale, ils feraient avancer les choses rondement.

M. Grégoire a ajouté pour sa part que le chat était sorti du sac, lorsqu'au cours de déclarations à la Chambre des communes on avait affirmé que Hal Banks, le président déposé du syndicat international des gens de mer, avait contribué aux fonds de la caisse électorale du parti libéral.

Il a laissé entendre qu'à Montréal la pègre s'était infiltrée dans les rangs du parti libéral.

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DÉSY Ltée
MONTRÉAL

Si le TOIT est à VERSANT
Faites installer des
GOUTTIÈRES - "ho do"
ÉGLISES USINES HÔTELS ENTREPÔTS BUNGALOWS COTTAGES MOTELS
LONGUEURS DE 45' SANS JOINTS • GALVANISÉS - ALUMINIUM - CUIVRE Estimés gratuits
INSTALLATION EXCLUSIVE
PRIMEAU MÉTAL INC.
MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244



Salon exclusif...
Où vous trouverez une ambiance de détente unique à Montréal... dans un décor colonial. Service discret, rapide et complet
Théo. David, Oscar Ramp et Robert Lacasse
(Antérieurement au Salon du CIL)
Vous vous y sentez comme chez vous !
Salon de Barbier Colonial
EDIFICE SUN LIFE 866-0740
(Ouvert de 8.30 a.m. jusqu'à 6.00 p.m.)

Disponible
Le Rapport Parent
Tome II
$2.00
En vente à
La Centrale du Livre, Inc.
260 ouest, rue Faillon
Montréal 10 — Tél.: 273-1761
Expédition sans frais dans le Québec

SERVICE DE SELECTION PROFESSIONNELLE
POUR INGENIEURS, HOMMES DE SCIENCE ET ADMINISTRATEURS
Le Conseil de Placement Professionnel, organisme à but non-lucratif subventionné par l'industrie, opérait depuis 1927 sous la raison sociale de "Technical Service Council". Son appellation française est toute récente.
Depuis ses débuts, ce service a procuré de l'emploi à travers le pays à plus de 9,000 personnes. Le Conseil de Placement Professionnel assiste plus de 1,000 sociétés canadiennes dans le recrutement de candidats qualifiés possédant une formation et de l'expérience dans les domaines du génie, des sciences et de la haute administration.
Afin de discuter vos intérêts professionnels, vous pouvez communiquer avec nos conseillers qui, avec une discrétion assurée, vous assisteront dans l'orientation de votre carrière. Nos services sont entièrement gratuits.
LE CONSEIL DE PLACEMENT PROFESSIONNEL
TECHNICAL SERVICE COUNCIL
Edifice du Carré Dominion, Chambre 734
Montréal 2, P.Q., UN: 6-2807
Autres bureaux à Toronto et Calgary
Depuis 1927, le service de placement sans but lucratif pour ingénieurs, hommes de science et administrateurs.

EDITORIAL

M. Diefenbaker et "l'affaire Rivard"

M. John Diefenbaker était, dimanche soir, l'invité principal à l'émission télévisée "This Hour Has Seven Days".

Il y avait, au même programme, une interview avec M. Jack Pikersgill, dont celui-ci se tira d'ailleurs avec vigueur et sang-froid. Mais l'atmosphère politique du moment — et aussi le ton de cette partie de l'émission — favorisaient indirectement le chef conservateur. C'est lui qui eut la vedette. Il nous reste à examiner ce qui reste de ce spectacle.

•

Le chef conservateur fut interrogé avec une partialité évidente. Nous savons les motifs pédagogiques qui poussent les animateurs à donner aux interrogatoires une allure aussi incisive que possible. Mais, dans ce cas, la recherche de la spontanéité a dépassé les bornes. M. Laurier Lapierre, en particulier, a insisté d'une manière disgracieuse sur certains aspects de la crise des derniers jours (par exemple, le vote sur la motion relative au salaire de M. Favreau) qui n'avaient plus du tout, après coup, le relief qu'ils avaient pris au milieu de la semaine dernière. M. Diefenbaker lui a reproché, à la fin, de se faire propagandiste: le chef de l'opposition avait pleinement raison.

Cela étant admis, voyons maintenant si M. Diefenbaker a vraiment fait avancer le débat.

Dans le cas de l'avocat Denis, M. Diefenbaker a reproché au ministre de la citoyenneté et de l'immigration d'avoir gardé à son service, pendant au moins six semaines, un homme sur qui pesait une grave accusation. *"Je l'aurais immédiatement renvoyé"*, a commencé par dire M. Diefenbaker. Un peu plus tard, le chef conservateur a paru se raviser. Il a déclaré plus judicieusement : *"Je l'aurais à tout le moins suspendu"*. Un renvoi immédiat eût été brutal et inconsidéré, étant donné le caractère incomplet de la preuve. Mais une suspension au moins temporaire s'imposait sûrement : M. René Tremblay a péché par négligence à ce sujet.

M. Diefenbaker a de nouveau reproché à MM. Favreau et Tremblay de ne pas avoir informé M. Pearson des événements. Qu'aurait fait M. Diefenbaker à la place de M. Pearson ? Il aurait, semble-t-il, immédiatement congédié les deux ministres. Cela est plus facile à dire quand on est chef de l'opposition. A l'intransigeance de M. Diefenbaker, on peut préférer, pour le moment, l'attitude de M. Pearson, qui veut attendre les résultats de l'enquête avant de se former un jugement définitif sur toute cette histoire. Cela n'empêche pas de reconnaître, comme M. Pickersgill, l'erreur "politique" commise par M. Favreau. Mais la décision de garder M. Favreau au sein du cabinet ou de l'exclure est elle aussi, pour l'instant, *une décision politique* qui doit être distinguée de l'affaire Rivard proprement dite.

•

Au cours de l'interview, M. Diefenbaker a insisté sur l'intégrité de l'avocat Pierre Lamontagne. De la part d'un avocat aguerri comme M. Diefenbaker, cette insistance étonne, vu que toute l'histoire soulevée par l'avocat montréalais est maintenant "sub judice" et qu'on ne sait vraiment pas ce qui sortira de l'enquête. Mais c'est probablement le politicien qui a pris le dessus à ce moment. Le chef conservateur voulait sans doute écarter, par cette tactique, le reproche voulant qu'il en ait contre les Canadiens français. Il a voulu, en somme, montrer que le présent conflit oppose non pas deux groupes ethniques, mais le vice et la vertu purement et simplement.

Cette tactique sauve la face du chef. Elle n'excuse pas, selon nous, le ton et la manière utilisés dans cette affaire par certains conservateurs et aussi par un homme comme Douglas Fisher. On a senti par moments, dans cette controverse, un "undertone" d'animosité ethnique à peine voilé. Nous n'en voulons pour preuve que le ton très différent auquel ont recours, d'une part, un homme comme M. Douglas et, d'autre part, un homme comme M. Nielsen. Le premier a été, pendant toute la semaine dernière digne et objectif, même quand il était dur. Le second n'a pas suffisamment circonscrit les coups qu'il portait : il a fait du drame à plusieurs reprises alors que la gravité même des faits qu'il alléguait suggérait une grande sobriété.

•

Une question est demeurée sans réponse dimanche soir. Sur quelles sources se sont appuyés MM. Nielsen et Diefenbaker pour lancer leurs accusations ? A une question directe de M. Lapierre, M. Diefenbaker a répondu qu'il n'avait pas eu en main le fameux rapport secret de la Gendarmerie royale. Il s'est dépêché ensuite de glisser sur ce point, soulignant plutôt qu'aucune des accusations lancées par M. Nielsen n'avait été niée par le gouvernement.

Il appartiendra à la commission Dorion d'établir si le chef conservateur a dit toute la vérité, et surtout d'établir comment des faits dont était seul saisi le gouvernement ont pu couler à l'extérieur. Nous croyons qu'ici aussi, de graves fautes ont été commises et que des sanctions devront être prises contre les responsables. Un fonctionnaire qui n'est pas satisfait d'une grave décision prise par son supérieur doit normalement avoir le courage de porter sa cause à l'autorité supérieure; si cette dernière n'agit point, il lui reste à démissionner et à livrer au public le motif de sa décision. Il n'a pas le droit, semble-t-il, de se réfugier, sous le couvert de l'anonymat, dans les bras de l'opposition.

•

La dernière partie de l'entretien télévisé a porté sur la division qui règne au sein du parti conservateur à propos du drapeau national. M. Diefenbaker a été, à ce sujet, faux à souhait. Il a invoqué le thème cent fois ressassé de la liberté dont jouissent les individus à l'intérieur de son parti. Il a habilement escamoté le problème.

Mais c'est là une autre histoire sur laquelle les débats des prochains jours devraient nous apporter d'utiles éclaircissements.

Claude RYAN



Arrêtez les nominations, on coule !

Témoignages, études et documents sur l'organisation de l'armée secrète (O.A.S.)

par André PAUTARD

L'écho des explosions de plastic, la rumeur des attentats, se sont éteints progressivement, tandis que s'effaçaient les risques d'un "pronunciamiento". La Cour de sûreté de l'Etat s'apprête à juger un dernier carré d'activistes falots, et dans le silence des prisons ou la solitude de l'exil les dirigeants de l'insurrection méditent sur leur échec : à 1,000 kilomètres des côtes françaises, le drapeau du F.L.N. flotte sur une Algérie qui obtint il y a plus de deux ans son indépendance, en dépit de la tentative désespérée de l'Organisation de l'armée secrète.

Ainsi s'est achevée, dans une indifférence que l'opinion publique affectait d'autant plus volontiers que ses craintes avaient été grandes, l'aventure de l'O.A.S.

Les conditions de sa naissance et les péripéties de son action n'appartiennent pas encore à l'histoire si elles ne sont déjà plus du domaine de l'actualité. Les historiens détermineront un jour les conséquences, sur la politique française, de l'action de l'A.S. Pour l'instant paraissent seulement les premiers témoignages directs ou indirects sur les activités et la "politique" de cette organisation secrète.

Plus d'un an après son départ d'Alger, Jean-Jacques Susini, l'adjoint civil de Raoul Salan, avait publié en Suisse le premier tome d'une **Histoire de l'O.A.S.** consacré à la période avril-septembre 1961. Longtemps interdit, l'ouvrage vient d'être édité en France [1]. Parce qu'il a été rédigé par l'un des principaux dirigeants de l'organisation, ce témoignage appelle une attention particulière. On aurait pu penser que le recul permettrait à l'auteur de porter sur l'événement un jugement nuancé, sinon serein. Il n'en est rien, et le premier tome de cette histoire de l'O.A.S. se présente comme un plaidoyer satisfait, insolent, souvent provocateur.

La violence des opinions extrémistes de ce jeune homme pâle et blond s'était soudainement dévoilée en novembre 1960, lorsqu'il comparut à Paris avec les inculpés du procès des barricades. Aux lamentations folkloriques de ses comparses, aux patriotiques professions de foi des militaires, il avait opposé des propos d'une froide rigueur où l'on reconnut la marque évidente du national-socialisme... L'ancien président de l'Association des étudiants d'Alger, l'ancien militant des années 50, le fidèle disciple des frères Sidos, laissait déjà entendre qu'au-delà de la défense de l'Algérie française il recherchait une transformation radicale des structures politiques de la France.

Ces mêmes conceptions réapparaissent dans son livre. Certes, la narration par Jean-Jacques Susini de la vie clandestine de l'O.A.S. ne manque pas d'intérêt. Elle confirme ce qu'on savait déjà des dissensions qui opposaient les membres de l'état-major de l'armée secrète. La précarité de ses moyens initiaux, l'imperfection de son organisation, de même que les circonstances de ses premiers succès, rappellent aussi qu'il eût été facile au lendemain du putsch d'avril 1961, de briser dans l'oeuf le mouvement insurrectionnel. Jean-Jacques Susini émaille son témoignage de lettres, de circulaires, de directives, dont l'authenticité ne saurait être mise en doute et ajoute certains détails anecdotiques qui dépeignent bien l'état d'esprit de la population française d'Algérie en 1961.

Mais l'ensemble offrirait plus d'intérêt n'étaient ce ton constamment affecté, cette assurance, qui deviennent vite intolérables.

La citation qui suit permettra d'en juger: décrivant (pp. 382-383) les détails sordides du meurtre d'un Algérien soupçonné d'appartenir au F.L.N., et que les commandos de l'O.A.S. assassinèrent en faisant exploser une bombe sur son corps, il écrit : **"Il** (l'Algérien) **est ligoté, attaché à deux arbres, le dos au sol. Une bombe est déposée sur sa poitrine et solidement amarrée. Un de nos hommes allume la mèche. Le terroriste pâlit. Il relève la tête, et ses yeux illuminés par la folie de la peur suivent la petite bête noire et rouge qui grimpe en rampant le long de la mèche. Il se secoue, se débat, se contorsionne. Inutile. Les liens résistent à ses efforts qui l'épuisent et les cordes coupent la chair de ses poignets. La sueur humecte sa chemise. Ses ongles arrachent la terre, lacèrent les touffes d'herbe. Il crispe son corps et s'abandonne aux contractions tétaniques qui irradient autour de leur source humaine de violents frissons. Une salive amère monte à ses lèvres ; elle blanchit en écume. Le misérable hurle. Dans le silence de la nuit forestière personne ne lui répond. Nos hommes ont accompli machinalement leur oeuvre de justice et de mort. Après avoir fixé le supplicié d'un regard vide, ils ont attendu, puis se sont éloignés. Enfin c'est le grand éblouissement qui jette son éclair de liberté. Les souffrances se taisent, le vent de l'explosion emporte notre misère, en courbant les arbres sous son souffle..."**

Le premier tome s'achève sur l'évocation des "vendanges" de 1961 : l'O.A.S., selon J.-J. Susini s'apprête à cueillir le fruit mûr qui s'offre à elle. S'il ajoute la suite annoncée à ce début d'histoire de l'O.A.S., comment Jean-Jacques Susini justifiera-t-il l'échec et la défaite ? On sera curieux d'apprendre à quel mobile obéissait ce froid ordonnateur de massacres musulmans lorsque, en juin 1962, il négocia, avec le F.L.N. et l'Exécutif provisoire algérien, la fin des combats.

•

Le titre de cet autre ouvrage [2], publié chez Julliard, est le même que celui du "témoignage" de J.-J. Susini. La ressemblance s'arrête là. Entre cette **Histoire de l'Organisation de l'armée secrète** de MM. Morland, Barangé et Martinez et l'**Histoire de l'O.A.S.** de l'ancien adjoint de R. Salan apparaît nettement le fossé profond qui sépare deux adversaires.

L'éditeur, singulièrement, observe sur la personnalité de ce trio d'auteurs une grande discrétion, nous laissant ignorer jusqu'à leurs prénoms. Quant à leur qualité... Elle transparaît cependant à travers l'abondance, la valeur, la précision, de la documentation qu'ils ont pu consulter avant de rédiger cet ouvrage de quelque six cents pages. Il ne fait pas de doute que les trois hommes ont personnellement participé aux événements qu'ils relatent et qu'ils ont eu accès aux dossiers les plus confidentiels.

Solidement étayé, le livre revêt un intérêt que l'anonymat de ses auteurs risquait à priori d'atténuer.

Pour MM. Morland, Barrangé et Martinez, l'histoire de l'O.A.S. ne peut être complètement dissociée de celle des divers "mouvements de résistance" qui, dès 1955, s'organisèrent dans les milieux européens d'Algérie. Si ce rappel alourdit un peu les premiers chapitres de l'ouvrage, il permet en revanche une étude détaillée sur la naissance de l'O.A.S., héritière du F.A.F. (Front pour l'Algérie française), entré dans la clandestinité au lendemain des émeutes de décembre 1960.

Le putsch d'Alger d'avril 1961 donne également lieu à d'intéressantes analyses. Les différents mobiles de chacun des personnages se détachent déjà nettement ainsi que les antagonismes, qui au fil des mois s'accentueront : les militaires rêvent de faire basculer l'armée tout entière cependant que les "politiques" animés par Salan et Susini, poursuivent d'autres objectifs. A Madrid, Pierre Lagaillarde s'indigne d'être tenu à l'écart... En définitive l'O.A.S. naîtra et tirera sa force de l'avortement du putsch...

Dans Alger effondrée au lendemain de la reddition de Challe, les réseaux se reconstituent, les contacts se rétablissent, l'organisation se développe. Si cette période est moins bien traitée par MM. Morland, Barangé et Martinez que par Susini, en revanche les trois auteurs, en marge des événements qui jalonnent la fin de l'année 1961 et les premiers mois de 1962, dégagent clairement les étapes successives de la "politique" de l'organisation secrète. Politique des plus chaotiques. Tandis que l'ex-colonel Gardes proclame toujours sa foi en l'"intégration", les commandos Delta de Degueldre sèment la terreur dans la population musulmane... Sur la trame permanente d'un conflit latent entre civils et militaires, les auteurs soulignent, au fur et à mesure que le mouvement s'enfonce dans la violence, les défections de certains dirigeants et le désaveu implicite de la bourgeoisie européenne...

Après les arrestations spectaculaires de Jouhaud et de Salan, l'O.A.S. ne représente plus qu'un groupe de **desperados** soutenus par les faubourgs populaires des villes d'Algérie, dont les habitants, cependant, n'osent avouer leur désir de fuir le navire.... Ainsi s'achèvera, par la conclusion d'accords verbaux entre J.-J. Susini, le Dr Mostefai et M. Farès, l'aventure algérienne....

Cette seule **"chronique algérienne de l'O.A.S."** aurait suffi à assurer l'intérêt de cet ouvrage. Les auteurs y ont ajouté une étude — la première — sur les activités en France de l'organisation secrète, ses structures, ses intentions.

Au moment de conclure, ils dressent un rapide bilan de la situation de l'O.A.S. en 1964: les généraux sont en prison. La plupart des colonels ont disparu en exil. En Amérique du Sud, M. Bidault polit d'éternelles philippiques contre le pouvoir. Seul Château-Jobert et l'ex-capitaine Sergent poursuivent, dans la clandestinité, un mythique combat.... L'O.A.S. ne constituait donc pas une véritable menace: elle a surgi, comme une poussée de fièvre, au moment de l'ultime phase de la décolonisation....

En minimisant à dessein le danger que représentait le mouvement, en découvrant parmi les dirigeants et les subalternes de l'O.A.S. d'honnêtes gens abusés, MM. Morland, Barangé et Martinez ont, semble-t-il, voulu corriger, **in fine**, le ton incisif qu'ils adoptèrent tout au long de leur ouvrage et qui indique bien dans quel camp ils étaient engagés. Leur rigueur, aussi bien que leur indulgence dernière, ne diminue en rien, toutefois, l'intérêt que présente ce livre.

•

Dans la collection Archives, les éditions Julliard ont également publié sous le titre **O.A.S. parle** (3) un recueil de textes, tracts, proclamations, directives et lettres de l'Organisation de l'armée secrète. L'éditeur, dans la préface, indique qu'un volumineux dossier, contenant une importante documentation, a été déposé à ses bureaux par un correspondant anonyme qui, dans une longue lettre, lui confiait le soin de publier les textes ainsi mis à sa disposition.

Les documents, classés par ordre chronologique, illustrent les différentes étapes de l'O.A.S.: **"la lancée dans l'aventure"**, en 1961, annonce **"les mois de l'illusion"**, très vite suivis par **"la montée des violences"**, puis, enfin, le contact de la défaite.... La plupart d'entre eux sont déjà connus, soit qu'ils aient été diffusés à l'époque, soit que les enquêtes ou les procès aient permis d'en apprendre la teneur.

Rassemblés, ils constituent cependant un intéressant complément aux ouvrages déjà consacrés au phénomène O.A.S. On lira surtout avec attention la lettre de l'anonyme donateur des documents. Plaidoyer mesuré en faveur des égarés de l'organisation secrète, elle apporte sur l'état d'esprit des anciens militants de l'organisation un éclairage nouveau. Deux textes, surtout, retiennent l'attention: la lettre hallucinante écrite par l'ex-lieutenant Degueldre à la veille de son exécution et celle adressée par un jeune **"activiste "pied-noir"**, détenu dans une prison française à ses anciens chefs.

— LE MONDE

(1) **Histoire de l'O.A.S.**, éditions du Château (Suisse), et éditions de la Table ronde, Paris 1964, 296 pages, 18.50 F.
(2) **Histoire de l'Organisation de l'armée secrète**, Julliard éditeur, 603 pages, 18 F.
(3) **O.A.S. parle**, Julliard éditeur (collection Archives), 350 pages, 4,95 F.

Répartition du budget fédéral

Le débat sur le partage des dépenses et des recettes du gouvernement fédéral entre les diverses provinces va sûrement se poursuivre, car les documents publiés jusqu'ici ne répondent pas de façon décisive à toutes les questions. Le rapport déposé aux Communes par le gouvernement en réponse aux demandes de renseignement de M. Balcer devrait susciter des études plus poussées.

La lettre adressée au "Devoir" par le ministre des finances, M. Walter Gordon, et publiée vendredi dernier dans cette page, apporte quelques aperçus nouveaux sur les difficultés d'un partage de certaines dépenses fédérales en fonction des provinces; le ministre répond à des objections et s'efforce de justifier la méthode suivie, notamment dans les cas où les experts d'Ottawa ont jugé nécessaire de recourir à une répartition selon la population.

Nul doute que pour certains cas, et sur le plan théorique, le partage selon la population peut sembler le plus équitable et le plus logique; par exemple quand on parle de l'avantage économique et des services rendus à l'ensemble de la collectivité canadienne; mais cette façon de raisonner risque d'escamoter l'élément le plus litigieux du débat, qui est la dualité culturelle du pays. C'est en fonction de cette dualité que des groupements québécois se demandent si le Québec a sa part.

Ainsi pour la défense nationale, le ministre explique qu'on a considéré le service produit en fin de compte, soit la sécurité; et comme cela profite à tous les citoyens du pays, on a conclu que la plus juste répartition de cette dépense entre les provinces devrait se faire selon la population. Cela peut être parfaitement satisfaisant pour les provinces anglophones, car elles sont toutes traitées de façon égale quant au personnel des forces armées. Tel n'est pas le cas pour les Canadiens français.

Le cas des salaires

Dans les services fédéraux, et notamment dans les forces armées, l'origine provinciale des Canadiens anglophones n'a qu'une importance secondaire, car les intérêts culturels de ces Canadiens sont largement identiques. Mais lorsqu'on se rappelle que les Canadiens français n'ont pas leur part normale dans ces services fédéraux, et notamment aux échelons supérieurs, la situation est bien différente. Devant ces griefs on répond parfois en invoquant des arguments plus ou moins recevables, mais quelle que soit l'explication, le fait brutal est là, et quand il s'agit de calculer la répartition des dépenses fédérales, le partage selon la population des provinces ne répond pas à la réalité.

Dans la défense nationale, on peut distinguer deux grandes catégories de dépenses ; d'une part les traitements et soldes des militaires, et de l'autre les achats et contrats de matériel et d'armements. C'est possible que pour les contrats d'armements et de fournitures le Québec ait une part convenable parce que notre province possède des industries importantes dans ces domaines. Mais pour les salaires, c'est autre chose.

D'ailleurs, une répartition des militaires selon le domicile provincial masquerait en partie la situation réelle, car la minorité anglophone du Québec doit être assez bien traitée, quant aux promotions; bien mieux en tout cas que les Canadiens français. Mais si l'on faisait le calcul des salaires payés aux militaires des deux cultures, l'écart serait édifiant, puisque nous n'avons que des miettes au palier des hauts postes et des hauts salaires.

La même objection vaut pour la partie des salaires dans les dépenses d'administration du siège central du gouvernement, qu'on a aussi réparti selon la population, et où la part des nôtres est assez mince dans les traitements élevés.

Le partage des dépenses fédérales entre les provinces est dans plusieurs domaines une mesure acceptable pour juger de la part que reçoit notre collectivité canadienne - française. Toutefois le noeud du débat ne porte pas principalement sur une répartition régionale ou géographique, mais au fond sur la dualité culturelle. Or il faut bien constater que le partage des salaires selon la population des provinces pour ce qui concerne le siège central du gouvernement et les forces armées, ignore et fausse complètement cette dimension du problème. L'étude faite par Québec pourra-t-elle résoudre cette anomalie ?

•

BLOCS NOTES

Le Boréal Express

"Le Devoir" a signalé samedi la publication en album des deux premiers volumes de ce journal d'histoire du Canada, couvrant toute la période française de 1524 à 1760. La formule est audacieuse, mais ce recueil de seize numéros démontre qu'on a su en faire un succès, ainsi qu'en témoigne un historien, M. Marcel Trudel, dans la préface de l'album.

M. Trudel note que l'historien utilise souvent le présent historique pour raconter des faits passés et les présenter de façon plus vivante au lecteur. C'est en somme ce procédé littéraire que le Boréal Express utilise en lui donnant la forme d'un journal dont les numéros sont publiés au moment des grands événements de notre histoire, et qui sont racontés comme le ferait un quotidien d'aujourd'hui, avec les reportages, commentaires, pronostics, photographies, qui servent à l'information moderne.

Aux grands événements politiques, religieux, militaires, culturels qui sont ainsi annoncés, racontés, jugés, viennent s'ajouter des chroniques de toutes sortes, sur les voyages et les découvertes, la vie sociale et mondaine, les coutumes des indigènes. Mais la présentation de tous ces faits est si variée qu'une énumération des rubriques est difficile. Le tour de force est d'autant plus remarquable que l'équipe du journal vérifie avec soin l'exactitude des moindres détails, ce qui suppose de longues recherches et une information encyclopédique.

Cette adaptation des techniques modernes du journal à l'étude de l'histoire du Canada a beaucoup de succès auprès des étudiants qui ont pu en profiter. Chaque numéro est accompagné d'un bulletin pédagogique qui suggère au professeur des moyens d'utiliser cette formule originale. Une brochure groupant les bulletins des seize cahiers accompagne le nouvel album. Le Boréal Express aborde maintenant, avec le 3ème volume, le régime anglais. Il se lance dans cette nouvelle aventure avec le même brio.

P. S.

lettres au DEVOIR

Violence et décadence

Dans la livraison du 17 courant, **Le Devoir** rapportait le discours du président de la Corp. Prov. des instituteurs catholiques et j'ai remarqué ceci: ..."l'usage de la violence paraît devoir remplacer le recours normal au dialogue et à la raison". Cela me rappelle un récent message de S. E. Mgr Fulton J. Sheen qu'il a intitulé: LA VIOLENCE considérée comme un signe de DECADENCE.

"On n'a pas besoin de jeter un billot dans un cours d'eau pour connaître le sens du courant, un brin de paille y suffit. Parfois quand il se produit un événement qui ébranle le monde, on doit se demander s'il s'agit d'un fait isolé ou si c'est le symptôme d'un bouleversement".

"Face à la violence croissante, notre esprit ne peut s'empêcher de revenir à ce moment de cataclysme quand Dieu dit à Noé : "La fin de toute chair (l'espèce humaine) est arrivée; je l'ai décidé, car la terre est pleine de violence à cause des hommes et je vais les faire disparaître de la terre". Un grand sociologue américain, le Dr P. A. Sorokin, après avoir étudié la violence dans le cours de l'histoire, la compare à la feuille sur la fièvre qu'on trouve au pied du lit d'un malade. Au fur et à mesure que la violence augmente, la civilisation approche de sa fin.

"On note trois sortes de violence. D'abord, la violence atomique ou guerre nucléaire... Il y a la violence physique. Un crime majeur est commis à chaque 4 minutes aux Etats-Unis. De plus, il y a la violence morale, qui s'exprime ainsi : détruire la réputation du prochain, lui imputer des méchancetés, de mauvaises intentions à ses bonnes actions et chercher les défauts des autres au lieu de découvrir leurs qualités.

"Pourquoi un meurtre a-t-il la manchette en première page et pourquoi la même somme d'énergie déployée à soulager une misère humaine est-elle ignorée ? Pourquoi cet engouement pour la brutalité à la télévision, chose défendue, incidemment à la TV française ? Les Français se rendent compte que les idées mènent aux actes et que les jeunes qui regardent des scènes violentes à l'écran sont tentés de les reproduire.

"Certains de nos sociologues nient cela. Cependant si ce qu'illustre la TV ne fait pas d'impression sur les gens, pourquoi la publicité prend-elle ce moyen ? Les compagnies dépenseraient-elles $100,000 pour une minute d'annonce à l'échelle nationale si elle ne laissait aucune impression aux spectateurs ? Chose certaine, une minute d'annonce ne fait pas autant impression que la violence et le meurtre".

Nos extrémistes qui veulent la division du pays manquent de logique, d'honnêteté et leurs agissements font croire aux autres qu'il y a décadence chez nous.

Après cela on voudrait être respecté des Canadiens de langue anglaise ? Soyons sérieux et honnêtes d'abord. Le vandalisme, le vol, l'attentat aux vies humaines ne sont pas des signes de force mais de **faiblesse.**

Yolande MARTIN,
Montréal.

Mise au point du vice-recteur de l'université de Sherbrooke

Dans votre éditions de mercredi, le 25 novembre, vous avez publié une nouvelle coiffée du titre "Opposition de Mgr Maltais au rapport Parent", et dont le premier paragraphe réaffirmait cette opposition dans les termes suivants: "Mgr Roger Maltais, vice-recteur de l'université de Sherbrooke, a exprimé dimanche une forte opposition au second rapport de la commission royale Parent sur l'éducation dans le Québec".

Ce titre et ce texte reflètent peut-être l'impression que mes propos ont pu produire sur votre journaliste, mais ils sont contraires à ce que j'ai dit explicitement au représentant du DEVOIR et à son confrère de LA TRIBUNE, lorsqu'ils m'ont rencontré ensemble pour mettre au point les notes qu'ils avaient prises pendant mon allocution. "Je tiens absolument, leur ai-je déclaré, à ce que vous ne me fassiez dire ni l'une ni l'autre de deux choses que je n'ai pas dites et qui sont complètement étrangères à ma pensée, à savoir 1° que je suis opposé au rapport Parent; je n'ai pas vu ce rapport, je ne suis par conséquent ni pour ni contre, sauf sur le point particulier de la recommandation que les communiqués de presse lui attribuent touchant l'université de Sherbrooke; et 2° que l'université de Sherbrooke songerait à donner prochainement un enseignement au niveau du doctorat; nous tenons seulement à poursuivre ce que nous avons entrepris, après dix ans de préparation, et ce que nous projetons au niveau du deuxième cycle universitaire."

Je ne conteste pas à votre informateur le droit d'éprouver des impressions et de les reproduire dans ses comptes rendus. Mais j'aimerais bien tout de même ne pas passer, à cause de cela, pour m'opposer à tout le rapport Parent parce que je déclare qu'un point de ce rapport ne m'agrée pas. J'aimerais passer tout simplement pour ce que je suis : un officier d'administration universitaire qui n'est pas heureux d'une proposition qui lui paraît démolir d'un trait de plume et sans avis préalable ce que l'université de Sherbrooke a accompli de plus important en dix ans de travail ardu.

Je vous prierais donc respectueusement de bien vouloir publier cette lettre dans votre journal le plus tôt possible. Je vous en remercie dès maintenant.

Mgr Roger Maltais, P.D.,
2e vice-recteur,
Université de Sherbrooke.

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOL
Directeur de l'information : Michel ROY
Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: $20. Ailleurs au Canada: $16. A l'étranger: $25. Edition du samedi: $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE : Victor 4-3361

Formation des maîtres: le rapport Parent sera appliqué "très rapidement"

Gérin-Lajoie: les étudiants qui sont présentement au secondaire auront le régime des options en septembre

De notre envoyé spécial Jules LeBLANC

RIMOUSKI — Au cours de la huitième et dernière réunion publique de sa tournée de quatre jours dans Charlevoix, le Saguenay, le Lac-St-Jean et le Bas-St-Laurent, à l'occasion de l'Opération 55, le ministre de l'éducation, en réponse à une question précise en ce sens, a résumé et précisé ses intentions à l'égard du deuxième Rapport Parent: 1) des décisions seront prises dès cet hiver et seront appliquées dès l'été prochain concernant l'établissement du régime des options au cours secondaire et la réduction du cours élémentaire à six ans; 2) des décisions seront prises cet hiver concernant la création d'instituts; 3) des décisions seront prises "assez rapidement" concernant le niveau universitaire; 4) "un bon nombre de décisions seront prises dès cet hiver" concernant la formation des maîtres et les recommandations de la Commission Parent sur cette question capitale sont "à mettre en oeuvre très rapidement". A une personne qui lui demandait si le rapport contenait des recommandations qui lui plaisent moins, M. Paul Gérin-Lajoie a répondu par un seul mot: "Non".

Il a souligné que ce sont là ses intentions et qu'il ne veut pas engager le Conseil supérieur de l'éducation et le Conseil des ministres. Les 7 et 8 décembre, le ministre et ses hauts fonctionnaires (15 à 20) se réuniront en vue de se partager la tâche en ce qui a trait à l'application du Rapport Parent; dès janvier, des réglementations seront prêtes et elles seront soumises sans délai au Conseil supérieur de l'éducation, puis au Conseil des ministres.

Environ 1,500 personnes (le plus vaste auditoire de toute les tournées que le ministre de l'éducation a effectuées à travers le Québec en faveur de l'Opération 55 et du bill 60) sont venues écouter et interroger M. Gérin-Lajoie dimanche soir à Rimouski, alors qu'il clôturait officiellement ses tournées de l'Opération 55; désormais, il se rendra encore dans quelques régions mais seulement pour quelques heures.

Au cours du week-end, le ministre a particulièrement insisté sur deux points touchant le Rapport Parent: le remplacement probable, dès septembre 1965, du régime des sections par le régime des options au niveau secondaire; la nécessité de faire les transformations réclamées par la Commission Parent "sans qu'aucun élève ait à en souffrir".

S'attachant à rassurer la population et surtout les étudiants, M. Gérin-Lajoie a affirmé: "Il ne faut, à aucun prix, rendre nos enfants victimes de la transition" qui marquera le passage de l'organisation scolaire actuelle à celle que préconise la Commission Parent.

A l'intention de ceux qui sont déjà engagés dans des cours "cul-de-sac", il a précisé: "De toute façon, il y aura des portes ouvertes et personne ne sera laissé en plan, devant rien... Il est absolument certain que des dispositions seront prises pour qu'aucune étude entreprise soit interrompue sans possibilité de les poursuivre normalement et sans imposer des délais trop considérables." Dans certains cas, cependant, il faudra que des étudiants fassent une année de rattrapage.

"Il faut prévoir un trait d'union entre les étudiants qui sont actuellement en 11e année et les études supérieures: des solutions seront annoncées au cours de l'hiver."

LE REGIME DES OPTIONS

En ce qui a trait à l'établissement d'un régime d'options dès septembre prochain au niveau secondaire, le ministre s'est ravisé en fin de semaine: alors que jeudi et vendredi, il déclarait qu'il n'y avait rien à faire pour les étudiants qui sont déjà engagés dans le régime actuel des sections, il a souligné qu'il est possible de récupérer ces étudiants et de leur faire bénéficier du deuxième Rapport Parent, c'est-à-dire de passer en septembre prochain du régime des sections au régime des options sans tout chambarder les programmes d'études.

Notant que la principale différence entre les deux régimes peut se ramener à une différence dans la combinaison des cours, il a expliqué que, réduit à sa plus simple expression, le moyen de récupérer les actuels étudiants du secondaire consiste à remplacer les inscriptions sur les portes des classes: au lieu de 8e générale ou 9e classique, on mettrait géographie, français, etc. Les professeurs donneraient les mêmes cours que présentement, mais les "mariages de cours" différeraient: un cours de grec, par exemple, pourrait se marier avec certains cours de l'actuelle section commerciale, ce qui n'est pas possible avec le régime des sections.

L'avantage du régime des options c'est qu'il met fin à la "ségrégation sociale", qu'il offre, au départ, une égalité de chances à tous les jeunes et qu'il permet de déceler tous les talents où qu'ils se trouvent, a-t-il signalé.

Faisant allusion à l'intégration de tous les enseignements du niveau secondaire (classique, commercial, technique, scientifique, agricole, etc.), M. Gérin-Lajoie a continué: "Le grande transformation que recommande la Commission Parent au niveau secondaire, c'est que tout le monde passe par la même institution: il n'y a plus de petits bourgeois, de fils de cultivateurs, d'ouvriers ou de professionnels; tous sont ensemble et, progressivement, s'orientent en fonction de leurs goûts et aptitudes... Il faut placer dans une même école les enfants de tous les cours. Les écoles de métier, les collèges classiques, il ne faut plus que ce soit des écoles séparées... Finie la ségrégation sociale!"

AU NIVEAU DES INSTITUTS

En ce qui concerne l'avenir des collèges classiques, il a déclaré qu'ils continuent de relever des universités (faculté des arts) tant que le gouvernement ne posera pas d'actions en relation avec le Rapport Parent. En vertu de ce document, a-t-il expliqué, les facultés des arts seraient abolies et le cours classique ne serait plus sous le contrôle des universités; la première partie du cours (celle du niveau secondaire) serait coordonnée avec l'enseignement public; la partie supérieure du cours (celle du niveau prétendument collégial) serait dispensée dans les instituts et tomberait sous la responsabilité du ministère de l'éducation, plus précisément de la direction générale des programmes et examens.

Au sujet de l'avenir des scolasticats - écoles normales et, surtout des séminaires diocésains, le ministre a révélé que "l'Etat ne pourra régler seul cette question" et qu'il devra l'étudier avec les autorités religieuses. S'il n'est pas possible de s'entendre, les autorités religieuses pourront conserver leurs institutions. Comme solution, cependant, il a suggéré que les futurs prêtres habitent des résidence distinctes et reçoivent leur enseignement dans les instituts publics. Plusieurs évêques songent à recourir à cette solution, a-t-il précisé. On reviendrait ainsi à la formule qui était en vigueur au début de la colonie, sous Mgr Laval: lors de sa fondation, le Séminaire de Québec n'était qu'une résidence pour les futurs prêtres; ceux-ci étudiaient au Collège des jésuites.

A propos de la création des instituts, le ministre a continué durant le week-end, de répéter qu'il ne pouvait se prononcer sur cette question immédiatement et de souligner les difficultés que cela pose, étant donné la nécessité de "tenir compte de tout ce qui existe" en bâtiments, en organisations administratives et en professeurs.

Toutefois, M. Gérin-Lajoie a été catégorique à propos de l'emplacement de chacun de ces éventuels instituts (et des centres universitaires...: "C'est définitivement le ministère qui prendra la décision." Dans la répartititon des instituts, les exigences démographiques constitueront le principal critère. A cette fin, le ministère mettra au point une carte scolaire. A un moment donné, le ministre a affirmé que "la carte sera faite dans les prochains mois" (ce qui implique qu'il y aura des instituts).

LIBERTE AUX MAITRES?

Au sujet de la formation des futurs enseignants, il a rappelé que le Rapport Parent recommande "la disparition pure et simple des écoles normales" et a repris à son compte une des bases du rapport à cet égard en affirmant: "Il est sûr que l'université doit participer directement à la formation des maîtres." Il a aussitôt précisé que cela ne veut pas dire que les universités assureront elles-mêmes cet enseignement dans leurs locaux.

Enfin, en ce qui a trait à l'initiative à laisser aux professeurs, M. Gérin-Lajoie s'est demandé s'il vaut mieux établir des programmes d'études bien définis, qui ne laissent pas de liberté aux professeurs, ou, au contraire, des programmes qui servent de cadres généraux à l'intérieur desquels les enseignants peuvent se mouvoir.

"On a avantage à laisser de l'initiative à un bon professeur, celui qui connaît sa matière et est apte à enseigner. Mais quand on a 50,000 maîtres, on ne peut les laisser aller chacun de leur côté." On risque ainsi de se retrouver dans la pagaille. La solution à cette difficulté peut résider dans la nomination d'un directeur des études compétent dans chaque commission scolaire régionale et lui donner juridiction sur le niveau élémentaire: c'est d'ailleurs ce que recommande la Commission Parent.

Gérin-Lajoie: "La Confédération nous a donné trop de pouvoirs"

RIMOUSKI. (De notre envoyé spécial) — "La Confédération ne nous a pas privés de pouvoirs, elle nous en a trop donné", a affirmé dimanche soir M. Paul Gérin-Lajoie devant environ 1,500 personnes qui assistaient à la réunion publique qui clôturait officiellement ses grandes tournées en faveur de l'Opération 55. Il a également affirmé que le progrès du Québec se fera par celui de chacune de ses régions et que l'avenir du Québec réside dans la démocratie de consultation et de participation, et là seulement.

Prononçant le plus vigoureux discours de sa tournée de quatre jours dans quatre régions du Québec, alors qu'il a participé à huit réunions publiques, M. Gérin-Lajoie a d'abord soutenu qu'"au Québec, il est temps et grand temps qu'on se défasse, et à tout prix, de tout complexe d'infériorité" et a signalé qu'il n'explique pas la place actuelle du Québec par la situation d'infériorité (numérique) des Canadiens français.

"En 1867, a-t-il ajouté, le Québec est devenu une entité distincte et autonome, dotée de pouvoirs extrêmement vastes. Il est devenu maître de son éducation, de son régime de santé et de sécurité sociale, de ses lois. Quel usage a-t-il fait de ces pouvoirs?

"La Confédération ne nous a pas privé de pouvoirs: elle nous en a trop donné. En 1867, conscients que nous avions entre nos mains notre gouvernement, nous nous sommes reposés sur notre autonomie."

Dans le domaine hospitalier, a-t-il expliqué, nous avons laissé les communautés religieuses se dévouer et tout faire seules. Dans le domaine économique, nous avons appliqué le "au plus fort de la poche". Dans le domaine de l'éducation, ce fut "une inconscience totale": nous avons laissé au clergé la responsabilité de porter tout seul le fardeau de l'enseignement supérieur et collégial. "Honte à ceux qui lui jettent aujourd'hui la pierre! Dans le domaine constitutionnel, oubliant que la constitution, comme toute loi, est rédigée en termes généraux et, ainsi, prête à interprétations, nous n'avons pas eu recours aux tribunaux (Cour Suprême et Conseil privé): dans trois causes sur quatre, c'est l'Ontario qui s'est battu et a obtenue gain de cause pour l'autonomie provinciale.

Par la suite, M. Gérin-Lajoie a souligné: "Nos réalisations du passé sont dues à des initiatives locales ou individuelles, réalisées sans coordination ni plan d'ensemble". Mais, contrairement à ce qu'affirmait Louis Hémon, "tout change désormais au pays du Québec". Et tout change, non pas tant à cause du gouvernement actuel, mais "parce qu'on assiste à un réveil collectif et qu'on se rend désormais compte que l'avenir du Québec est entre nos mains. Ce n'est pas un gouvernement, un parti politique ni un groupe quelconque qui a seul cet avenir entre ses mains, mais toute la population.

"Dans tous les coins du Québec, on est déterminé à participer à une grande action collective pour assurer non pas la survie, mais l'avancement du Québec, et l'avancement du Québec non pas seulement en terre canadienne mais dans l'univers. On est déterminé à se donner la main, des cadres d'action et des chefs de file dynamiques".

Notant que "le Québec en transformation a permis de faire émerger de nouveaux chefs de file" et que le progrès du Québec se fera par celui de chacune de ses régions, le ministère a poursuivi: "Le Québec nouveau aura ses élites régionales et ses cadres d'action régionaux en éducation, en administration publique, en économie... Et l'action collective régionale sera animée non d'en haut mais par ceux qui sont au coeur de la région et de ses problèmes...

"Nous sommes désormais entrés, et pour de bon, dans cette ère où notre avenir ne sera pas dicté paternalistiquement d'en haut, pour être exécuté servilement au niveau de chaque région, mais dans une démocratie de consultation et de participation. C'est là, et là seulement, que se trouve l'avenir du Québec".

Soulignant que certaines revisions constitutionnelles s'imposent, M. Gérin-Lajoie a ajouté: "Il est temps qu'on cesse d'excuser nos malheurs, nos inquiétudes et nos carences sur le dos des autres sans avoir le minimum de courage nécessaire pour faire un petit examen de conscience et se rendre compte que nous avions entre nos mains des pouvoirs que nous avons laissés dormir. Le Québec s'est réveillé, il est en action: il a décidé de prendre son avenir entre ses mains. C'est dans ce cadre-là que s'inscrivent l'Opération 55 et le Rapport Parent, et c'est cet esprit qui doit animer notre action à tous."

Soulignant la nécessité d'agir très rapidement dans le domaine de l'éducation et de l'économie, il a précisé: "La jeunesse ne nous pardonnera pas de n'avoir pas assumé nos responsabilités au moment où nous en avions l'occasion."



Décentralisation au ministère

RIMOUSKI. (De notre envoyé spécial) — M. Paul Gérin-Lajoie a révélé dimanche soir à Rimouski qu'il "espère bientôt décentraliser le ministère de l'éducation au niveau régional", niveau qui engloberait une ou plusieurs commisions scolaires régionales, selon le cas. Dans diverses branches, le ministère aura des représentants qui auront pour tâche de conseiller les commissions scolaires et même, sur certaines questions, de prendre des décisions, ce qui permettra d'éviter des délais considérables, comme c'est le cas parfois présentement.

Tout au long du week-end, à l'occasion de sa tournée en faveur de l'Opération 55, le ministre de l'éducation a insisté sur la nécessité pour les commissions scolaires régionales de prendre des initiatives et d'assumer leurs responsabilités, le ministère ne pouvant pas tout faire. Dimanche soir, il est allé plus loin sur le thème de la décentralisation et a souligné que "l'Opération 55 n'est qu'une partie de cette décentralisation administrative" que le ministère entend effectuer dans un proche avenir.

A l'U. de M.

Conférences sur les lois nouvelles

A sa dernière session, le parlement provincial a adopté plusieurs lois importantes dont la loi sur la capacité juridique de la femme mariée, la loi pour protéger les emprunteurs contre certains abus et le code du travail. Dans le but de faire connaître davantage cette nouvelle législation, la faculté de droit et l'extension de l'enseignement de l'université de Montréal présentent une série de quatre conférences sur le thème général: *lois nouvelles.*

Ces conférences, qui s'adressent au grand public et tout particulièrement aux membres des professions légales, se donneront au grand salon du Centre social de l'université de Montréal, à 8h. du soir, les 3, 10 15 et 17 décembre 1964. Chaque conférence sera suivie d'une période de discussion.

Le jeudi 3 décembre: *Le nouveau statut juridique de la femme mariée*, par M. Germain Brière, LL.L.

Le jeudi 10 décembre: *La femme commune en biens depuis le bill 16*, par le notaire Roger Comtois, LL.D.

Le mardi 15 décembre: *Une nouvelle section du titre des obligations: l'équité dans certains contrats (bill 48)*, par M. Albert Mayrand, C.R., LL.L. L.S.P.

Le jeudi 17 décembre: *Le nouveau code provincial du travail*, par M. Guy Merrill Desaulniers, C.R.

Pour tous renseignements, on est prié de communiquer avec l'extension de l'enseignement de l'université de Montréal, RE. 3-9951, postes 396, 397, 398.

Un joujou à ne pas perdre de vue

PORTAGE-LA-PRAIRIE — Le premier ministre Lester B. Pearson a raconté hier soir qu'un de ses petits-enfants s'est déjà amusé avec le téléphone d'extrême urgence que possède le premier ministre à sa résidence d'Ottawa. Ce téléphone est un lien direct entre la résidence de M. Pearson, les bureaux de la défense à Washington et le quartier général de NORAD, à Colorado Springs. Le téléphone est déposé dans un placard. M. Pearson a pris des mesures appropriées et l'incident ne se répétera pas M. Pearson a neuf petits-enfants.

M. Garant: qu'on applique sans tarder la pédagogie active que recommande le rapport Parent

TROIS-RIVIERES — Le président de la Corporation des instituteurs catholiques a affirmé en fin de semaine que la deuxième tranche du Rapport Parent est un livre "qui entrera dans nos bibliothèques au même titre que les autres ouvrages classiques dont nous nous servons tous les jours" et qu'elle constitue "un gigantesque effort de création". Il a souligné la nécessité de "mettre à l'épreuve sans tarder" le renouveau pédagogique qu'il propose.

S'adressant à un groupe d'enseignants de la région de Trois-Rivières et exprimant "des vues personnelles", M. Léopold Garant a signalé cinq "idées particulièrement importantes" du rapport: le souci de respecter l'individualité de chaque élève, l'orientation de l'école vers les méthodes de la pédagogie active, l'équilibre entre la culture générale et la formation professionnelle, la place de l'enseignant dans le progrès des élèves, la responsabilité des associations d'enseignants.

Traitant surtout la doctrine pédagogique que recommande la Commission Parent, il a souligné que le rapport "la présente d'une manière détaillée, claire et fort convaincante". La Commission s'est nourrie d'une doctrine très riche et vraiment moderne, d'une doctrine "que nous n'aurons aucune peine à mettre en application parce qu'elle correspond à des voeux que nous exprimons depuis des années": les commissions et sous-commissions du service académique de la CIC, a-t-il précisé, ont maintes et maintes fois souhaité que les programmes d'études soient moins rigides, que les manuels laissent plus de place à l'action individuelle des maitres, qu'on introduise des travaux de recherches dans certaines matières.

Affirmant son admiration pour le rapport et sa confiance dans ses conclusions, M. Garant a cependant noté qu'il n'accepte pas sans réserve tout son contenu.

Il a précisé qu'on devra scruter de plus près les modalités de la domination presque absolue de l'Etat sur le système scolaire et analyser quels moyens la Commission Parent offre, dans sa formule nouvelle des instituts pré-universitaires et professionnels, de récupérer ce que les collèges classiques ont de très précieux lorsqu'ils fournissent aux jeunes des traditions, des méthodes, un personnel et un idéal d'une richesse incontestable.

AIMERIEZ VOUS AVOIR PLUS DE CONFIANCE EN VOUS?

Notre cours vous aidera à :

- mieux vous connaître
- adopter une attitude positive
- préciser vos buts dans la vie
- devenir un chef
- acquérir l'esprit de décision
- vaincre la timidité et le trac
- multiplier votre enthousiasme
- contrôler la gêne et la peur
- persuader par la parole
- surmonter un complexe
- obtenir un plus grand calme
- développer votre mémoire
- soutenir une conversation
- vous faire de nouveaux amis
- parler en public avec assurance

DE NOUVEAUX GROUPES DÉBUTENT LES COURS CHAQUE MOIS

Assistez en toute confiance à une
DÉMONSTRATION GRATUITE
au Palais du Commerce
Suite 219
(entrez par 1600 Berri, et prenez l'ascenseur)
mardi le 1er, mercredi le 2 ou jeudi le 3 décembre
à 8 heures p.m.
Pour plus de détails, signalez 842-8186
Vous pouvez nous rendre visite le jour de midi à 6 h.

L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ
Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions

LE GRAND DES GRANDS

COGNAC DELAMAIN

Delamain Cinq Étoiles
(RAQ 131-C)

Delamain Grande fine
(RAQ 131-E)

Office général des Grandes Marques, limitée

LA GALERIE ROYALE

LA MEILLEURE GALERIE D'ART AU CANADA

Présente maintenant des peintures de

RENOIR ★ COROT ★ LAWREN HARRIS ★ JACK GRAY ★ BEAMENT
RENE GAGNON ★ G. ROBERTS ★ W. SHOWELL ★ E. N. MOSONVI

et plusieurs autres artistes canadiens renommés, modernes et contemporains

EXPOSITION SPÉCIALE ET VENTE

Vue sur la mer, paysages, scènes de rues, nus,
études du caractère et plusieurs autres sujets.

Le public est invité à venir visiter la galerie Royale et ses salles d'exposition durant décembre tous les jours du lundi au vendredi de 9 h. du matin à 9 h. du soir, samedi de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. La galerie est fermée le dimanche.

NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION UNIQUE

de voir une riche sélection de peintures européennes en vente au prix coûtant

LA GALERIE ROYALE
1420 ouest, rue Sherbrooke — 845-4383

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

BOITE

Vendredi prochain à 20h.30, en l'auditorium du Centre d'apprentissage des métiers de l'industrie de la construction, situé 5205 rue Parthenais, Germaine Dugas recevra Jean-Guy Moreau, Suzanne Valéry, Roger Charlebois et Denis Asselin. Puis on dansera. Renseignements à 527-2121.

BALLET

Les Grands Ballets canadiens ont commencé les répétitions du ballet "Le Casse-Noisettes" de Tchaïkovsky sous la direction du chorégraphe Fernand Nault, dans des décors de René Petit et des costumes de Solange Legendre. A signaler le retour d'Anton Doline sur la scène, l'effectif important des danseurs (120). A signaler aussi que le National Ballet dansera cette même oeuvre le 28 janvier pour son passage à Montréal. Une belle compétition en perspective.

PHILHARMONIA

Au concert que donnera l'orchestre amateur de la Philharmonia à la Place des Arts, on pourra entendre en solistes quatre chanteurs: Carmen Gagnon, soprano — Marcelle Monette-Dumontet, mezzo-soprano — Paul-Emile Smith, ténor et Jean-Pierre Corbeil, baryton. Au programme des oeuvres d'Offenbach, Bizet et Verdi. L'orchestre jouera du Brahms, Tchaïkovsky et J. Strauss. Le 7 décembre.

MIME

On peut voir tous les soirs à 20 h. 30 et jusqu'au 8 décembre le mime Pradel à l'université de Montréal. Le 9, début d'un quatuor de jazz new-yorkais.

VERNISSAGES

Léo Ayotte a verni hier une exposition d'huiles à la galerie des Ecores à Duvernay. Demain, Gord Smith vernira son exposition intitulée "Miniatures and Maquettes" à la galerie Waddington et René Richard la sienne à la galerie Morency. A compter de jeudi, on pourra voir des pastels et des gravures de Claude Dulude chez Claude Haeffely.

FLAMAND ROSE

Dans "Le vol rose du flamant" que l'on pourra voir bientôt à la Comédie-Canadienne et qui se présente comme "la première comédie musicale canadienne-française", Monique Lepage incarnera une danseuse exotique allemande, Denise Filliatrault une acrobate à l'accent italien, Jeannine Sutto une patronne de cabaret aux gestes de gendarme, Clémence Desrochers une vendeuse de cigarettes, Olivier Guimond, un magicien, Jean-Pierre Masson un barman, Jacques Desrosiers un garçon de table et Jean Besré, un maître de cérémonies.

CINEMA

L'Elysée présentera bientôt "Le Mani sulle citta" (Main basse sur la ville). Ce film de Francesco Rossi évoque un drame social dans l'Italie du sud.

LES PRIX LITTERAIRES FRANCAIS

Le "Prix Fémina" a été attribué à Jean Blanzat pour "Le Faussaire"

PARIS — Jean Blanzat, lauréat du prix littéraire "Fémina" qui vient de lui être attribué pour son livre "Le faussaire" est né dans une famille paysanne du Limousin.

Agé de 59 ans, il a passé une partie de son enfance et de son adolescence à Bellac, patrie de Jean Giradoux. Un de ses ouvrages, "L'oracle du matin" remarqué par François Mauriac, a obtenu, en 1942, le grand prix du roman de l'Académie française.

Jean Blanzat a été, en 1941, l'un des sept premiers membres du comité national clandestin des écrivains de la zone nord. Directeur littéraire des éditions Bernard Grasset entre 1945 et 1953. Il est aujourd'hui membre du comité de lecture des éditions Gallimard où a été édité "Le faussaire".

Il s'agit d'un roman fantastique sur les rapports des vivants et des morts. Par une nuit d'hiver, à la limite du Limousin et du Poitou, le démon ressuscite pour 36 heures les morts des deux dernières années. Ainsi, dans un petit cimetière de village, six personnes reprennent le chemin de leur maison: une fillette, une jeune femme, un paysan, un vagabond, un vieillard et une octogénaire. Le lecteur va donc savoir ce que chacun éprouve et l'effet produit par les revenants sur ceux qu'il revoit.

A travers ce récit insolite, Jean Blanzat montre qu'on ne vit que dans la mesure où l'on est aimé.

DERNIERE HEURE — Le prix Médicis a été attribué à Monique Wittig pour son livre "l'Opoponax".

CINEMA

Le palmarès de Tours

TOURS — Le réalisateur américain de Paris William Klein collaborateur de la télévision française — "Cinq colonnes à la une" — a reçu, ce soir, à Tours, le Grand prix du festival international du court-métrage, pour son film "Casius-le-Grand".

Trois prix spéciaux du jury ont été décernés au Yougoslave K. Skanata, pour le film "Là où la loi n'est plus", aux Polonais de Paris Walerian et Borowkzyk pour les "Jeux des anges" et à l'Américain John Huble, pour "The Hat'.

Le prix de première oeuvre a été attribué au Tchecoslovaque Ian Svankmajer pour "Le Dernier truc de M. Schwarzervalede et de M. Edgar", tandis que le prix du film pour la jeunesse était partagé entre la Chine populaire pour le dessin animé "A peu près", et la Roumanie pour "Naica et Elizaneta Bostan".



"Le Feu follet", un film de Louis Malle d'après le célèbre roman de Drieu la Rochelle, remporte un grand succès à l'Elysée-Resnais. On voit ici l'interprète principal de cette oeuvre. Maurice Ronet, dont l'interprétation sensible a été unanimement louée par la critique.

AU PARISIEN

"Le Gendarme de St-Tropez"

On aurait mauvaise grâce à ne pas saluer d'un sourire ce petit ballet vacancier, modestement burlesque, allégrement réalisé par Jean Girault, qui s'appelle "Le Gendarme de St-Tropez". Louis de Funès y impose son rythme sautillant, ses tics, son humour et son autorité fébrile.

Un peu sous-Robert Dhéry, la comédie répond au moins à ce qu'on en attend: mots parfois cocasses dans des situations comiques un peu courtes, farce-divertissement du gendarme à la vertu farouche et qui s'humanise au contact de la plage émolliente, petite cascade d'aventures gentillettes, sans prétention, ensoleillées, provoquées par la jolie fille du gendarme.

A déconseiller aux esprits chagrins ou qui ne savent que l'avant-garde. Ou peut-être à leur conseiller. Pour que ça les repose.

A. P.

horaires des spectacles

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS — L'O.S.M. et Vadaw Smetacek — 8.30.
COMEDIE CANADIENNE — "Les Ciassels et les Baronets — 8.30.
ATELIER DES SALTIMBANQUES : "Le Tigre" — "Les Dactylos" — Jeu. Ven. Sam.: 8.30 — Dim. 7.30
THEATRE ANJOU — "Moins une" — 9.00. Dim. 8.30.
THEATRE DE LA PLACE — "LE Quadrille". 9.00 Sam. 8.00 - 10.30 - Rel. lundi.
THEATRE DU RIDEAU-VERT — "Les jouets" — 8.30. Dim.: 2.30 - 7h.30
LES APPRENTIS SORCIERS — "La visite de la vieille dame" — Jeu., ven., sam. 8.30. Dimanche 7.30.
THEATRE ORPHEUM — "La Danse de mort" — 8.30.

CINÉMA

CINEMATHEQUE CANADIENNE — "The Asphalt Jungle" de John Huston (1950) — 8.00.
ALOUETTE — "My Fair Lady" - 8.00 merc. sam. dim. 2.00
AVENUE — "Carry on Spying" — 1.35 - 3.35 - 5.35 - 7.35 - 9.35.
BEAUBIEN — "La bonne soupe" — Sem. 7.30 - 9.30 — Dim. 12.54 - 3.08 - 5.22 - 7.36 - 9.50.
BIJOU — "Cherchez l'idole" — 1.39 - 5.16 - 8.33 — "Rythme, amour et twist" — 12.30 - 3.47 - 6.44 - 10.01.
CANADIEN — "D'où viens-tu Johnny?" — 12.00 - 3.15 - 6.20 - 9.45 — "Nous irons à Deauville" — 1.40 - 4.55 - 8.15.
CAPITOL — "I'd Rather Be Rich" — 10.45 - 12.55 - 3.10 - 5.20 - 7.35 - 9.45.
CHAMPLAIN — "Cet enfant est mien" — 12.00 - 3.25 - 6.50 - 10.15 - "Gypsy, vénus de Broadway" — 1.48 - 5.13 - 8.38.
CHATEAU — "Pot Bouille" — 2.35 - 6.00 - 9.30 — "L'assassin viendra ce soir" — 1.05 - 4.30 - 8.00.
CINEMA FESTIVAL — "La femme des dunes" (sur semaine) 7.30 - 9.30 (dimanche seul.) 1.25 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "It's a mad, mad, mad, mad world" — 8 h. 30 tous les soirs. 2 h. merc. et sam. — Dim. 1.00 - 4.45 - 8.30 — Enfants 10 ans et plus admis merc. et sam. 2 h. dim. 1 h.
ELYSEE — Resnais: "Le feu follet", lun. au ven. 7.30 - 9.30. Sam. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00 — Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 — Eisenstein. "La Peau douce", même horaire.
EMPIRE — "Le Silence" — 8.30 — 8.45 — Dim. à partir de 1.00
FRANCAIS — "Sheherazade" — 10.00 - 12.30 - 4.10 - 7.50 — "Mission à Zagreb" — 11.00 - 2.30 - 6.10 - 9.50.
GRANADA — "Sheherazade" — 2.00 - 5.35 - 9.20 — "Mission à Zagreb" — 12.30 - 4.00 - 7.40.
KENT — "The Luck of Ginger Coffey" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.
LOEW'S — "A House Is not a Home" — 10.45 - 12.55 - 3.05 - 5.15 - 7.30 - 9.45.
LAVAL — "Une grosse tête" 12.00 - 3.15 - 6.35 - 9.50 — "Goliath contre les Géants" — 1.35 - 4.55 - 8.10.
LA SCALA — "Faibles femmes" — 12.40 - 3.25 - 10.00 — "Un soir sur la plage" — 2.15 - 7.00 — "Volupté" — 3.40 - 8.30.
OUTREMONT ET MONKLAND — "Cleopatra" — 1.00 - 4.30 - 8.15.
PAPINEAU — "Sheherazade" — 12.45 - 4.15 - 7.45 — "Mission à Zagreb" — 2.45 - 6.15 - 9.45.
PALACE — "Where Love Has Gone" 10.10 - 12.20 - 2.35 - 4.45 - 7.00 - 9.15.
PARISIEN — "Le gendarme de St-Tropez" — 10.00 - 11.55 - 1.50 - 3.50 - 5.45 - 7.45 - 9.45.
PLACE VILLE MARIE — (Petite salle) — "Yesterday, today, tomorrow" — 12.15 - 2.30 - 4.50 - 7.00 - 9.30 — (Grande salle) "The Organizer" — 12.10 - 2.25 - 4.45 - 7.05 - 9.25.
PLAZA — "D'où viens-tu Johnny?" — 1.30 - 4.45 - 8.05 — "Nous irons à Deauville" — 12.10 - 3.25 - 6.30 - 9.55.
RIALTO et SAVOY — "Man in the Middle" — 1.00 - 3.50 - 6.40 - 9.25 "Night Train to Paris" — 2.45 - 5.30 - 8.20.
RIVOLI — "Sheherazade" — 2.20 - 5.50 - 9.20 — "Mission à Zagreb" 12.45 - 4.15 - 7.45.
ST-DENIS — "Cherchez l'idole" — 12.30 - 3.47 - 6.44 - 10.01 — "Rythme, amour et twist — 1.58 - 5.15 - 8.32.
SEVILLE — "Mediterranean Holiday 8.15. — Sam. 10.00 — 2.15 — 8.15 — Merc. 2.15 — 8.15 — Dim.: 2.15 — 7.45
SNOWDON — "Topkapi" — 12.50 - 2.50 - 4.55 - 7.00 - 9.05.
STRAND — "Man in the Middle" 1.00 - 3.50 - 6.40 - 9.25 - "Night Train to Paris" — 11.45 - 2.45 - 5.40 - 8.40.
WESTMOUNT — "A shot in the Dark" — 1.05 - 3.05 - 5.10 - 7.15 9.15.

RADIO-SELECTION

CBF

● A CBF-FM, à 1h. 10, Matinée symphonique. Au programme, le Concerto grosso en do majeur, de Haendel; la 2e Symphonie, de Schubert; le 3e Concerto de piano, de Bartok, avec Monique Haas, et l'orchestre sous la direction de Ferenc Fricsay, et Bacchus et Ariane, de Roussel, avec l'Orchestre de l'O.R.T.F.

● A l'émission Ad lib, à 4h. 45, des chants campagnards de la Hongrie interprétés par Françoise Ogéas.

● A 8 heures, le Petit Ensemble vocal chante Haydn, Mendelssohn, Mozart et Schumann.

● A 8 h. 30, l'Orchestre de Toronto, sous la direction de Walter Susskind, jouera Passacaille sur un Choral de Bach, d'Oskar Morawetz, et le Concerto Empereur, de Beethoven, avec le concours de Daniel Barenboim.

● A 9 h. 30, Regards sur le Canada français, avec Lucien Côté et Gaétan Barette.

● A 10 h. 30, Est-ce ainsi que les hommes vivent?; témoignage de Monique Chartier, institutrice.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

MARDI 1 DECEMBRE

CBFT 2

10.00 Musique
11.00 Ouverture de l'Assemblée générale des Nations Unies
12.35 Téléjournal
1.00 CINEMA "Caruso" — Italien biographie
3.00 Votre cuisine, Madame
3.30 Si santé m'était comptée
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprise
5.00 A la pointe de l'exploration "La Malaisie"
5.30 Le Chevalier Bayard
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Rue de l'anse
8.30 Tous pour un
9.00 La Cour est ouverte
9.30 Monsieur Lacoq
10.00 Intérêts et principal "L'exploitation de la forêt dans la région du Lac St-Jean
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Ciné-Club "Hôtel du Nord" de Marcel Carné — avec Louis Jouvet, Annabella et J.-P. Aumont

CFTM 10

10.30 Mire
11.00 Coquetel musical
11.00 Manchettes - Horaire
12.15 EN MATINEE "Rendez-vous à Grenade" — français — musical
3.00 Bon après-midi
4.00 Les Boucaniers
4.30 Zoo du Capitaine Bonhomme
5.30 Sir Lancelot
6.00 Télé-Mètre
6.30 Sport-images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-roman
7.30 Le Saint
8.30 Tentez votre chance
9.00 La police des plaines
9.30 Une invitation de Fernand Gignac
10.00 Prix Plazza
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 CINEMA "Jean de la lune" — français - comédie

CBMT 6

9.57 Today on CBMT
10.00 Canadian Schools Telecast : "Hamlet"
11.30 Butternut Square
11.50 News
12.00 The Way Things Are
12.30 Calendar
1.30 Movies Matinée — "Right Cross" — drame sentimental
3.00 As the World Turn
3.30 Take Thirty
4.00 The Secret Storm
4.31 Razzle Dazzle
5.00 Fireball XL-5
5.30 Music hop
6.00 Fine and Dandy
6.30 Across Canada
7.00 CBC TV News
7.23 Sports With Doug Smith
7.30 The New Generation
8.00 Jack Benny
8.30 Danny Kaye
9.30 Front Page Challenge
10.00 CBC Newsmagazine
10.30 Other Voices
11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint
11.21 Final Edition
11.29 Sports Final
11.36 The Fugitive :

CFCF 12

9.30 Meditation
9.35 Coffee Break
10.00 The Liberal Arts
10.30 Romper Room
11.00 Be Alien Time
11.30 Abracadabra
12.00 Lunchtime Little Theatre
1.00 Channel 12 Theatre
2.30 Four of a Kind
3.00 People in Conflict
3.30 It's Your Move
4.00 Surprise Party
5.00 Family Theatre
5.30 Star Stakes
6.00 Police in Action
6.45 Pulse
7.00 The Littlest Hobo
7.30 Let's Sing out
8.00 Petticoat Junction
8.30 The Red Skelton Hour
9.30 The Honeymooners
11.00 National News
11.15 Pulse — Local news with Dean Kaye, sports with Dick Irvin.
11.35 The Pierre Berton Show
12.05 Newsroom 12 — Meditation

Mar. 8h.30 Mer. 2 - 8h.30
STANLEY KRAMER présente en Technicolor et CINERAMA
"IT'S A MAD, MAD, MAD, MAD WORLD"
Nulle part ailleurs à Montréal en Cinerama
● Un record ● 245,000 spectateurs ● 130 mois
● Vous rirez à vous tordre les côtes ! ● Sièges réservés en vente au théâtre, par courrier, téléphone ou chez Faucher Electrique, chez Morgan (magasins Rockland, Dorval, Boulevard).
CINERAMA IMPERIAL
1430 BLEURY, Montréal AV. 8-7102 ou 5403

CE SOIR À 8H.15
Blue Bonnets
Le dimanche 2h. 15 — Pas de courses le jeudi.
Cuisine réputée au restaurant "LE CENTAURE", dominant la piste. Réservations: 735-2690. Venez donc !

ELYSÉE 4e SEM. 36 MILTON / 842-5053
SALLE RESNAIS
"Louis Malle a accompli une oeuvre d'art" — FRANCE-SOIR
LE FEU FOLLET
avec MAURICE RONET, Jeanne Moreau, Alexandra Stewart
PARLE FRANÇAIS
EISENSTEIN
18e et dernière semaine
un film de FRANÇOIS TRUFFAUT
la peau douce

16e SEMAINE
"UN FILM BEAU ET ÉMOUVANT" — Les Nouvelles (La Presse)
"UN VRAI CHEF-D'OEUVRE" — Time Magazine
Prix spécial du jury FESTIVAL DE CANNES 1964
LA FEMME DES DUNES
Un film prestigieux et provoquant
CINEMA FESTIVAL
Sur semaine : 7.30, 9.30
Dimanche : 2.30, 5.30, 7.30, 9.30

THEATRE DU RIDEAU VERT
dès le 5 décembre la revue des fêtes
NE PERDEZ PAS LA TÊTE !!!
A Montmorency — G. Bousquet
Couplets : Jean Rafa
Musique : Pierre Roche
Chorégraphie : M. Boudot
Mise en scène YVETTE BRIND'AMOUR
avec Juliette Béliveau, Rolland Bédard, Germaine Dugas, Gaétan Labrèche, Marthe Choquette, André Montmorency, Françoise Lemieux, Benoit Marleau, Barbara Krouthen, Michel Boudot
Ce soir 8h.30
Les Jouets
AU STELLA 844-1793

les Swingle Singers de Paris & Monique Leyrac
Vendredi 4 décembre à 8h.30 p.m.
Samedi 5 décembre à 8h.30 p.m.
Billets: $4.50, $4.00, $3.50, $2.50, $2.00 taxe incluse.
présenté par Les Productions Samuel Gesser Inc.
PLACE DES ARTS

CE SOIR A 8 H. 30 A L'ORPHEUM (ainsi que les 3 et 4 décembre)
"LA DANSE DE MORT"
De August STRINDBERG
Avec : DENISE PELLETIER, JEAN GASCON, LEO ILIAL
"Voici donc un spectacle dur et peut-être un peu plus mais dont les qualités sont celles d'un beau diamant noir". Jean BASILE, Le Devoir

AVEC EN ALTERNANCE : les 2 et 5 décembre
LES DEUX DERNIERES REPRESENTATIONS DE
"LES FANTASTICKS"
Comédie musicale de : Tom Jones et Harvey Schmidt
Adaptation française de : Eloi De Grandmont
Demi-tarif pour les étudiants et les syndiqués les mardis, mercredis et jeudis.
POUR RESERVATIONS .. 845-7149
TNM

Canadian Concerts and Artists présente deux superbes concerts
PLACE DES ARTS
JEUDI, 10 DECEMBRE
Marian ANDERSON
l'émouvante contralto américaine dans son concert d'adieu
MERCREDI, 16 DECEMBRE
Leonid KOGAN
éminent violoniste soviétique
Sonate no 6, HAENDEL; Scherzo, BRAHMS; Sonate no 3, BACH; Sonate no 2, PROKOFIEFF; Six chansons espagnoles, DE FALLA; Rhapsodie tzigane, RAVEL.
PRIX (taxe incl.)
MARIAN ANDERSON : $5. $4. $3.50, $2.50, $2.
LEONID KOGAN : $6., $5., $4., $2.50
100 billets d'étudiants à $1.00
BILLETS EN VENTE à la Place des Arts, Canadian Concerts, 1822 Sherbrooke o. (sous-sol); chez Ed. Archambault Inc., 500 est, Ste-Catherine et 2140 de la Montagne; chez Charlebois, 2115 Jean-Talon e.; et 6960 St-Denis; Librairie Ducharme, 418, Notre-Dame ouest.
RESERVATIONS : de 9h. a.m. à 6h. p.m. - 932-2171 - 932-3722

JOSEPH E. LEVINE SUSAN HAYWARD BETTE DAVIS
WHERE LOVE HAS GONE
Parmi un des grands livres à succès
CONNORS · HEATHERTON · Produced by JOSEPH E. LEVINE · Directed by EDWARD DMYTRYK · Screenplay by JOHN MICHAEL HAYES
Horaire: 10.10 - 12.20 2.35 - 4.45 - 7.05 - 9.25
PALACE 2ème semaine

INGMAR BERGMAN A SON MEILLEUR !
— DANS —
LE SILENCE
Version originale, sous-titres anglais
DEUXIEME SEMAINE!
Soirées, 6h.30 et 8.45 p.m. Dim. à partir de 1.00 p.m.
EMPIRE
CINEMA de REPERTOIRE 451 avenue Ogilvy (coin Durocher)

Basé sur la véritable histoire de la plus fameuse courtisane américaine !
SHELLEY WINTERS as Polly Adler
And Co-Starring ROBERT TAYLOR as Frank
AN EMBASSY PICTURES RELEASE
A L'AFFICHE LOEW'S
JOSEPH E LEVINE PRESENTS A HOUSE IS NOT A HOME
Horaire : 10.45 - 12.55 - 3.05 - 5.15 - 7.30 - 9.45

SANDRA DEE ROBERT GOULET ANDY WILLIAMS and MAURICE CHEVALIER as Philip Dulaine
A ROSS HUNTER Production "I'd Rather Be Rich"
Horaire 10.45 - 12.55 - 3.10 - 5.20 - 7.35 - 9.45
in EASTMAN COLOR
CAPITOL A l'affiche

BILLETS EN VENTE AU GUICHET OU PAR LA POSTE
My Fair Lady
Auj. et demain 2h. et 8h. p.m.
AUDREY HEPBURN · REX HARRISON · STANLEY HOLLOWAY
Les enfants de 10 ans ou plus sont admis en matinées seulement. Guichet ouvert de 10h. a.m. à 9h. p.m.
ALOUETTE
Matinées: 2h. p.m. mercredi $2.00 Samedi, dimanche et fêtes $2.50 Soirs à 8h. p.m. lun. à jeu. $3.00 Vend., sam., dim., et fêtes $3.50

Sur la plage les plus JOLIES BAIGNEUSES vous feront RIRE aux LARMES avec LOUIS DE FUNES, GENEVIEVE GRAD, MICHEL GALABRU dans
LE GENDARME DE SAINT TROPEZ
A L'AFFICHE Le Parisien
un film de JEAN GIRAULT
EN SCOPE. EN COULEUR ET EN MUSIQUE

Enfin vous pouvez voir le chef-d'oeuvre de l' immortel GÉRARD PHILIPE
"POT BOUILLE"
Un film de JULIEN DUVIVIER
DANIELLE DARRIEUX ANOUK AIMÉE DANY CARREL

2e film sensationnel
L'ASSASSIN VIENDRA CE SOIR
FRANÇOIS DE GUELT RAYMOND SOUPLEX
En primeur CINEMA CHATEAU 271-4400

Cinema PLACE VILLE MARIE
Gagnant du prix 1964 du festival international de l'Argentine
"Ne manquez pas de le voir! Intéressant... humain, éclatant, compatissant et humoristique." MARCELLO MASTROIANNI in The ORGANIZER
RENATO SALVATORI · ANNE GIRARDOT · FOLCO LULLI
HORAIRE 12.10 - 2.25 4.45 - 7.00 9.25
20e SEMAINE !
HORAIRE : 12.10 - 2.20 4.30 - 6.45 9.00
Cinéma de Paris
SOPHIA LOREN · MARCELLO MASTROIANNI de VICTORIO De SICA
en COULEURS : HIER AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Création à Rimouski du Conseil d'éducation du Bas St-Laurent

De notre correspondant particulier, Jean-Paul LEGARE

RIMOUSKI. — Le Conseil de l'éducation du Bas St-Laurent a été créé dimanche, lors d'une assemblée tenue à Rimouski. Le nouvel organisme sera un groupe de coordination et de pression qui se fera le porte-parole de la population.

Le Conseil de l'éducation du Bas St-Laurent vise à grouper toutes les forces engagées dans l'éducation des jeunes et des adultes dans un territoire qui englobera quatre commissions scolaires régionales, soit celles des Monts, de la Matapédia, du Bas St-Laurent et du Grand Portage. Ce territoire a été choisi parce qu'il correspond approximativement à celui du Conseil d'orientation économique du Bas St-Laurent et de plusieurs autres organismes régionaux. Par ailleurs, le CEB pourra collaborer intimement avec le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec.

L'interdépendance des problèmes économiques et éducationnels rend nécessaire une action d'envergure régionale dans le domaine de l'éducation et l'on voit de multiples avantages à ce qu'un organisme comme le CEB couvre un territoire se rapprochant de celui du COEB.

Le comité provisoire du Conseil de l'éducation fait observer que le CEB sera plus qu'une super-structure au-dessus de quatre commissions scolaires régionales; il veut coordonner toutes les forces engagées dans l'éducation à tous les paliers de l'enseignement.

Le CEB couvre donc un vaste secteur correspondant à la région du Bas St-Laurent; il est un groupe de pression et il s'attaquera à des problèmes d'envergure qui dépassent des régions scolaires limitées.

Ainsi, les questions qui se rapportent aux secteurs de l'enseignement technique, collégial, voire universitaire, feront l'objet des préoccupations du CEB. Les organismes régionaux qui oeuvrent dans le même territoire comme la Fédération des commissions scolaires, la Fédération des enseignants ,des Parents-Maitres, etc., s'intégreront tout naturellement au CEB.

Le Conseil de l'Education du Bas St-Laurent veut être le porte-parole de son territoire auprès du ministère de l'éducation, du Conseil supérieur de l'éducation ou de tout autre organisme d'éducation.

Le Conseil de l'éducation entend grouper toutes les institutions et les associations à caractère social ou culturel qui se préoccupent de l'éducation des jeunes et des adultes.

L'homme est encore un nain moralement et spirituellement

Dans l'arithmétique moderne des puissances, il suffit d'un fou pour opérer une division, mais il faut le génie et la grâce d'une grande âme pour multiplier l'unité, a déclaré M. Peter Howard, journaliste britannique et grand apôtre du réarmement moral, dans une allocution qu'il prononçait à l'occasion des débats-midi des étudiants de l'université de Montréal.

M. Howard, dont la femme est française, a parlé en français. Il a d'abord souligné le paradoxe idéologique qui divise le monde. L'homme a développé la technique, mais il est demeuré un nain moralement et spirituellement.

L'on doit s'attacher à une révolution capable d'apporter réponse à l'anticommunisme stérile des Etats-Unis, à leur incapacité de comprendre que le monde entier ne souhaite pas être comme eux.

Cette révolution devra de même apporter réponse à l'inhumanité des dirigeants chinois qui croient la guerre atomique inévitable, même nécessaire au triomphe du communisme.

M. Howard a établi comment le réarmement moral peut changer tout homme d'où qu'il soit. Il a noté que M. Khrouchtchev avait été "corrompu par le matérialisme occidental" et que cela avait entraîné sa chute. Il ne croyait plus, selon M. Howard, que les intérêts de la Russie coïncidaient davantage avec ceux de la Chine qu'avec ceux de l'Occident.

Comme M. "K" croyait en l'émergence d'un nouveau type d'homme, ainsi, M. Howard est d'avis que l'on doit se fixer un objectif révolutionnaire et créer un nouveau type de société.

M. Howard a noté que le président de Gaulle veut épargner à l'Europe un autre Yalta : à la suite de cette conférence, 100,000,000 d'Européens de l'Est ont été placés dans l'orbite de Moscou.

Voilà pourquoi il désire qu'un doigt autre que britannique et américain soit placé sur la détente atomique. Mais, il est peu probable que le peuple britannique se laisse infléchir par les pressions des Etats-Unis. Les Britanniques, décidément, ne comprennent pas le général.

L'humanité est-elle prise au piège ? M. Howard ne le croit pas. Le courage, l'intelligence et l'inspiration de Dieu peuvent nous faire trouver une porte de sortie.

L'absolutisme moral et ses critères traditionnels d'honnêteté, de pureté, de désintéressement et d'amour qui sont sortis de notre héritage judéo-chrétien, constituent la seule réponse que nous puissions donner à l'absolutisme politique et la finalité absolue de la guerre atomique.

Il nous faut accomplir une révolution du coeur humain fondée sur des principes moraux absolus. Le réarmement moral apparaît à M. Howard comme la tâche révolutionnaire qu'exige notre époque. Il ne se place ni à gauche, ni à droite. Il croit à des foyers sains, à un esprit d'équipe dans l'industrie, à l'unité au sein du pays, à un monde reconstruit. Il faut franchir les barrières de race, de langue, de nationalisme étroit. Le réarmement moral, c'est l'amour du foyer, de la patrie, de l'humanité.

"Une nation en paix avec elle-même apportera la paix à l'humanité. Dieu et l'homme attendent qu'une grande nation, avec tout le génie d'une société multi-raciale et bilingue, montre le chemin à suivre...", a conclu M. Howard.



Dans le cadre de la campagne du cadeau de Noël pour le malade mental oublié organisé par l'Association Canadienne pour la santé mentale, les membres du comité féminin de la Croix blanche ont tenu hier un thé-offrande au motel "Le Martinique" de Montréal. M. Doris Lussier, président provincial de la campagne, s'est dit confiant que l'objectif (22,000 cadeaux dans la province) allait être atteint. On sait que ces cadeaux seront distribués à Noël aux malades mentaux oubliés de quelque 20 institutions psychiatriques du Québec. Ci-haut, on remarque de gauche à droite, Mme S. Beaudin, vice-présidente de la Croix Blanche; M. Lussier; Mme A. Des Rosiers, présidente du comité de la Croix blanche; M. Normand Hudon, caricaturiste à La Presse.

Les survivants des camps ont honoré deux députés

Deux députés libéraux au parlement ont été honorés par l'Association des survivants des camps de concentration et de l'oppression nazie, pour leur contribution à la disparition de la haine raciale.

Les députés, MM. Milton Klein, de Montréal-Cartier et James Walker, de Toronto-York-Centre, ont reçu des plaques ici dimanche soir. Ils ont été choisis les hommes de l'année, par l'Association.

Les députés ont soumis un projet de loi sur le génocide, au parlement, et ce projet de loi est encore à l'étude du comité des affaires extérieures.

Au cours d'une entrevue, les deux députés ont dit que le comité sur le génocide songe à demander au cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, de comparaître devant lui à "cause de la remarquable compréhension de l'humanité", de la part du cardinal.

C'était une allusion au travail que le cardinal a accompli au Concile oecuménique, dans la déclaration absolvant les Juifs pour la mort du Christ.

La Marine manque de techniciens

OTTAWA — Le manque de personnel technique qualifié dans la marine a atteint des proportions "désastreuses", a-t-on appris hier de sources autorisées, qui prédisent que d'autres navires devront être retirés du service. Le ministre de la défense, M. Paul Hellyer, a confirmé aux Communes que 6 vaisseaux parmi les plus vieux ont été immobilisés à Halifax afin de libérer des techniciens pour d'autres navires entrant en service. On a appris par ailleurs, de haute autorité, que depuis six mois la marine a perdu 75 hommes par mois en moyenne. La plupart de ces départs se sont produits parmi les hommes d'expérience qui quittent la marine pour occuper des emplois plus rémunérateurs dans la vie civile.







Parlons d'amour

Francine Montpetit et Gérard Poirier vous offrent quelques réflexions inspirées par l'amour aux poètes et aux écrivains célèbres et font tourner les plus beaux disques.

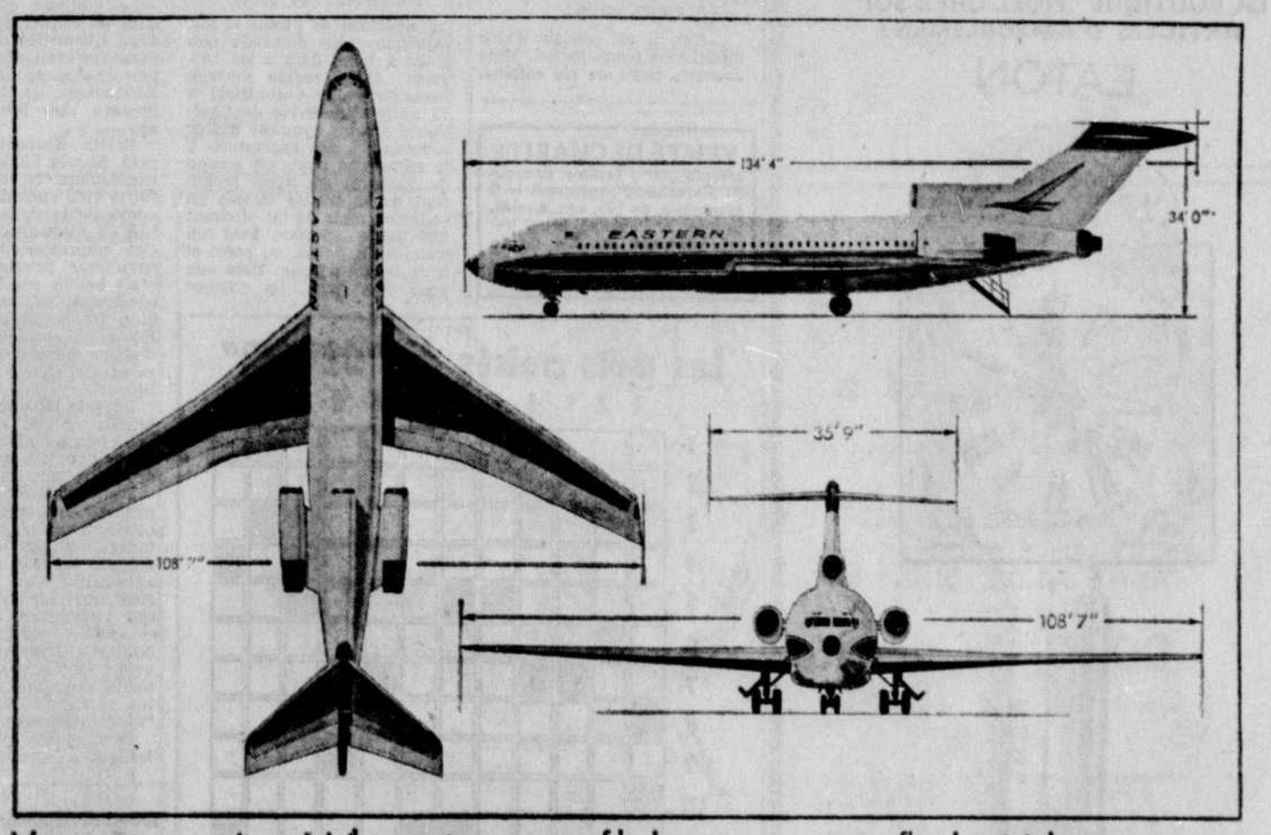
à 3h.30 p.m.

QUÉBEC NO 1

CKAC

Voici le Whisperjet.

Il est nouveau.
Il décolle plus vite.
Il se pose plus légèrement.
Il vole presqu'en silence. Il a subi une série de tests plus poussés que toute autre sorte de jet commercial.
Whisperjet appartient à Eastern.



Vous reconnaîtrez Whisperjet au profil de sa queue en flèche. Volez comme une flèche à bord d'un Whisperjet vers New York et Miami, ou entre les grandes villes américaines.

Eastern
VI 9-2201, OU VOTRE AGENT DE VOYAGES

OPERA GUILD *présente*

Madame Butterfly

par GIACOMO PUCCINI

Sous la direction de HENRY LEWIS *de l'Opéra San Francisco*

Avec des artistes de l'Opéra Métropolitan, Covent Garden et San Francisco

MIETTA SIGHELE RICHARD VERREAU FERNANDE CHIOCCHIO ROBERT SAVOIE

Mise à la scène de IRVING GUTTMAN

PLACE DES ARTS

Mercredi, vendredi et dimanche, les 13, 15 et 17 janvier
Soir à 8 hres précises

BILLETS EN VENTE A LA PLACE DES ARTS

PRIX : 7.50 - 6.50 - 5.50 - 4.50 - 3.50 - 2.50

Adressez vos commandes postales en y joignant une enveloppe affranchie et votre adresse à : PLACE DES ARTS, MONTREAL 18 (Québec).

Information : 842-2112

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

LES PLUS BEAUX VOYAGES A MEILLEUR PRIX

EUROPE — ANTILLES
MEXIQUE — FLORIDE
SERVICE GRATUIT

VOYAGES TRAVELAIDE

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

B. A. TURCOTTE, PRESIDENT
JULES DESMARAIS, SEC.-GENERAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 UN. 1-7272

L'univers féminin

La diététique: une profession boudée par les hommes offre un vaste champ de travail aux femmes

par Solange CHALVIN

Seuls les hôpitaux de langue anglaise de Montréal et les hôpitaux des anciens combattants des districts de Montréal et de Québec possèdent le nombre requis de diététistes. Il y a partout pénurie de personnel gradué et compétent. Voilà pourquoi l'Institut de Diététique et de Nutrition de l'U. de Mtl en accord avec l'Ass. des diététistes de la province de Québec avait organisé, samedi dernier, une journée d'études ouverte à toutes les finissantes du cours secondaire scientifique de la région de Montréal. Ce colloque avait également pour but de mieux faire connaître et par ricochet aimer une profession qui jusqu'ici n'a pas réussi à attirer suffisamment d'adeptes. Les hommes l'ont boudée, les femmes n'y vont qu'avec prudence. Le Dr Rachel Beaudoin, professeur et directeur de l'Institut nous apprend que la profession ne compte que 280 bachelières; sur ce nombre 60p.c. sont actives et 30p.c. sont des femmes mariées qui travaillent à temps partiel. Les autres ne pratiquent plus. Jusqu'ici la formation d'une diététiste demandait la fréquentation durant trois ans de l'Institut de Diététique pour l'obtention d'une licence, après avoir complété une 11e année scientifique. Le nouveau Rapport Parent, nous dit Dr Beaudoin obligera nos étudiantes à passer par les Instituts avant d'entreprendre toute étude universitaire. Personnellement, je suis parfaitement d'accord avec cette nouvelle structure qui nous permettra probablement d'avoir des élèves mieux préparées nous venant de disciplines plus diverses.

On sait que jusqu'ici les finissantes des Instituts familiaux ont toujours été refusées à l'Institut de Diététique, parce qu'elles ne possédaient pas une formation suffisante. Les nouvelles structures leur permettront peut-être d'envisager cette nouvelle carrière, avons-nous demandé au Dr Beaudoin. "Cela est possible, nous a-t-elle répondu. De toute façon, les exigences de l'Institut de Diététique ne peuvent changer à ce sujet, pour le moment".

Témoignages de travailleuses

Afin de mieux faire connaître les divers aspects de cette profession, plusieurs diététistes déjà dans le monde du travail, sont venues exposées devant près de 500 étudiantes réunies, les bons et mauvais côtés du métier. C'est ainsi que nous avons entendu le témoignage d'une diététiste attachée à un hôpital. Son travail consiste surtout dans l'élaboration des diètes régulières pour les malades et des diètes spéciales pour diabétiques. En plus, elle est appelée à donner fréquemment des cours dans des cliniques pré-natales. "C'est ainsi nous dit-elle, qu'après avoir expliqué avec beaucoup de détails et aussi parfaitement que possible à de futures jeunes mamans, les meilleurs moyens de préparer un biberon, j'eus la curiosité de m'informer si elles profiteraient de ces conseils. Cinq mamans sur huit me répondirent qu'elles nourrissaient au sein mais que mes précieux conseils allaient tout de même leur servir dans l'avenir. Mlle Turcotte conclua en disant que le métier en effet évolue plus vite que les diététistes elles-mêmes...!

Diététiste en administration

Administrer un budget de deux millions par année, voilà le travail d'une autre diététiste, directeur en administration à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Servir des repas attrayants et nutritifs à un coût modique, être en contact avec les acheteurs, distribuer les tâches et établir des moyens de contrôles, être renseignée et pouvoir discuter des clauses de travail du personnel des cuisines et des autres diététistes, et administrer un budget de deux millions", c'est une tâche passionnante mais certainement pas de tout repos. C'est une autre facette de cette profession aux multiples figures.

Etablir un programme de recherches

Le Bureau de la nutrition de la CECM emploie également trois diététistes. La directrice de ce service a expliqué aux futures étudiantes, en quoi consistait son travail. "Au tout début, il s'agissait d'établir des programmes afin de pouvoir travailler sur certains éléments précis. Nous avons d'abord fait des recherches auprès des enfants, des commissions scolaires et des parents. Notre Bureau s'occupe de la distribution gratuite du lait, au cours primaire. Certains problèmes se sont posés dans ce secteur. Pour plusieurs enfants un demiard de lait était une quantité trop importante; après plusieurs études de marché nous sommes arrivés à la conclusion qu'un contenant de 6 oz. était suffisant. Là encore il fallait inventer ce contenant, l'expérimenter et en connaître les avantages et inconvénients. En plus, le Bureau de la nutrition s'occupe des distributeurs de jus de fruits, brioches, soupes, qui de plus en plus, s'installent dans les écoles. On souhaite même établir d'ici quelques années dans chaque école une cafétéria ou tout au moins une cantine scolaire.

— A temps partiel?

— Oui, il est possible d'être diététiste à temps partiel. Mme Joubert, mère de six enfants, l'a prouvé en nous citant son expérience. Mme Joubert donne des cours de diètes amaigrissantes et s'occupe de l'éducation des futures mamans dans une clinique pré-natale. Cet emploi qu'elle a jusqu'ici assumé à temps partiel pendant une dizaine d'années se transformera d'ici quelques semaines en travail à plein temps puisque Mme Joubert créera un service de diététique pour les Chemins de fer Nationaux du Canada.

Offres d'emploi à l'étranger

Les diététistes canadiennes sont très en demande à l'étranger nous disait le Dr Beaudoin. Pour nous le prouver, Mme Emery qui a passé un an au Gabon a également relaté son expérience tout aussi passionnante que les autres.

Etablir des programmes d'alimentation pour des pays en voie de développement, c'est se sentir mêlée à une vie qui monte, dit Mme Emery. Employée par le département de nutrition du FAO, Mme Emery parcourut une partie de l'Afrique avec une équipe de recherches afin d'établir des programmes en liaison avec le département de l'Agriculture de ces pays.

Comme on le voit, cette profession encore trop peu connue, offre aux femmes de multiples occasions d'accomplir un travail permanent. Les étudiantes qui avaient envahi la salle se laisseront-elles tenter par l'aventure de la diététique moderne?

AU SALON DE L'ARTISANAT



Notre photographe s'est promené au Salon de l'artisanat et y a croqué les jolies filles de son choix. Quant aux pièces, il avoue ne pas les avoir regardées d'aussi près. Ce joli sourire est celui de Francine Bouchard qui étudie la poterie avec Bonet, potier et céramiste qui expose présentement au Salon de l'artisanat au Palais du Commerce. L'exposition est ouverte au public de 1h. de l'après-midi à 10h. du soir, tous les jours jusqu'au 7 décembre inclusivement.

(photo Le Devoir)

Jouets faciles à fabriquer pour le "bas de Noël"

Les bouteilles de polythène contenant des détergents liquides ou des décolorants domestiques font de très jolies tirelires en forme de petit cochon... On peut laisser la bouteille dans son état naturel, mais une couche de peinture vaporisée opère une véritable métamorphose. Le "Cilux" en aérosol or, argent ou cuivre sèche en un clin d'oeil; on peut donc passer aussitôt à l'étape suivante, la pose des pieds. Quatre gros bouchons feront bien l'affaire; on les colle en place ou on les insère dans des trous taillés dans le polythène à l'aide d'un couteau pointu et bien affuté.

Vient ensuite la décoration. Plus elle sera fantaisiste, mieux ce sera car il importe peu que le cochonnet ait une allure naturelle. Le goulot de la bouteille tient lieu de groin; les yeux, la bouche et les oreilles seront en feutre de couleur retenu en place avec du ciment. Si on recherche un aspect plus fini, on entourera de feutre le bouchon de la bouteille et les quatre pieds.

A propos, C-I-L- fabrique un ciment domestique vendu en petits tubes particulièrement commodes dans les travaux de bricolage délicats.

Le fente pour déposer les sous sera taillée au couteau en plein centre du dos. Et l'enfant à qui vous ferez cadeau de la tirelire découvrira bien assez tôt qu'il suffit de dévisser le museau pour recouvrer le trésor.

Une géologue raconte son aventure dans le Grand Nord

EDMONTON — Des moyens d'action et le goût de l'aventure constituent des atouts pour la femme qui se lance dans un domaine où les hommes ont la prépondérance, déclare la géologue Alice V. Payne.

Cette jolie blonde, âgée de 24 ans, la seule femme géologue dont la présence fut signalée l'été dernier dans un camp de mineurs des Territoires du Nord-Ouest, a dit que "les hommes paraissaient sidérés de voir une femme dans la brousse". Mlle Payne, qui préparait son doctorat en science géologique en faisant une thèse sur les roc calcaires devant être présentée à l'Université d'Alberta, d'Edmonton, s'était rendue à Yellow-Knife pour étudier les lieux. Elle eut la possibilité de continuer son voyage encore plus loin dans le Grand Nord.

Traitement de faveur

Emportant sa pioche et son baluchon, elle demanda une place à bord d'un avion survolant cette région sauvage jusqu'au golfe Coronation, à 75 milles au cercle de l'Arctique, où un syndicat minier procédait à des excavations à la recherche d'or. Ce groupe de quatorze géologues promirent de la traiter comme un collègue, mais ils lui offrirent une tente spéciale avec un matelas en paille, un poêle et trois barils d'huile, alors que pour leur part, ils vivaient tous dans une grande tente, dormant dans des couchettes superposées et se contentant d'un poêle. "Les prospecteurs s'occupèrent de la cuisine et les repas étaient vraiment délicieux", d'ajouter Alice. Elle passa une semaine dans ce camp situé à 975 milles au nord d'Edmonton, et fit une collection de 150 spécimens de rocs qu'elle étudiera au cours de l'hiver.

Durant un an, elle a travaillé pour le ministère des Mines et Recherches techniques à Ottawa. Selon Mlle Payne, il est parfois difficile pour une géologue de trouver un emploi, car les compagnies de l'industrie minière refusent souvent d'engager des femmes, ces dernières ne pouvant pas entrer dans les galeries souterraines à cause des superstitions des mineurs.

L'histoire vraie d'un petit tailleur sicilien

M. Angelo Litrico a perdu un client fidèle: M. Nikita Khrouchtchev.

Lorsque le 15 octobre dernier, la nouvelle de la destitution de Khrouchtchev se répandit comme une traînée de poudre, le tailleur sicilien, établi à Rome, se trouva pour sa part très ennuyé et fort embarrassé.

Le costume que l'ex-président du conseil soviétique lui avait commandé dix jours auparavant avait désormais bien peu de chances d'atteindre son destinataire, ce dernier ayant disparu sans laisser d'adresse.

Nikita Khrouchtchev avait prié Angelo Litrico de tailler rapidement ce complet gris foncé qu'il entendait porter au cours de la visite qu'il projetait en Allemagne occidentale. Cet empressement du leader soviétique prouverait, s'il en était besoin que M. Khrouchtchev était en bonne santé et bien résolu à se rendre à Bonn en ce début de mois d'octobre qui devait marquer sa disparition de la scène politique.

Pour le tailleur qui ne s'est jamais occupé de politique, l'éviction de Khrouchtchev signifiait uniquement la perte de son client numéro un.

Pour se faire connaître du premier soviétique, le tailleur confectionna d'après des photographies de journaux, un élégant manteau de cachemire agrémenté d'un col de fourrure qu'il lui envoya. Litrico qui n'éprouvait alors aucune sympathie particulière pour Nikita Khrouchtchev visait avant tout à révolutionner la mode masculine en URSS où les hommes lui semblent "abominablement accoutrés".

Deux jours plus tard, le tailleur recevait une lettre autographe de M. Nikita Khrouchtchev dans laquelle ce dernier se confondait en remerciements pour le cadeau digne selon lui "de ces Italiens aux mains d'or".

Dans le bureau de M. Khrouchtchev où finalement il avait été conduit, le tailleur sicilien se sentit défaillir à la vue du pantalon, large de 30 centimètres et de manches de la veste couvrant totalement les mains que son futur client lui tendait. Après avoir admis que les citoyens soviétiques avaient encore beaucoup à apprendre en matière d'élégance, Nikita Khrouchtchev dit au tailleur qu'il fallait tenter d'améliorer dans son pays, la mode masculine, "peu à peu et centimètre par centimètre".

Angelo Litrico prit alors les mesures de son célèbre client: Le brave tailleur confectionna pour le maître du Kremlin de nombreux costumes. Il lui envoya plus de deux cent cinquante cravates et une dizaine de chemises de soie.

Sur les plus récentes et dernières photographies, l'ex-premier ministre d'URSS paraissait presque élégant et semblait même avoir perdu de son embonpoint. L'auteur de ce changement, qui suivait attentivement l'évolution vestimentaire de son client recevait de lui de nombreux cadeaux tels que Vodka d'Ukraine, Icones et tableaux. Exposés aujourd'hui dans sa petite maison de Rome, ces présents lui rappellent son client disparu, ainsi que la facture impayée de Khrouchtchev.

Campagne du CADEAU de NOEL

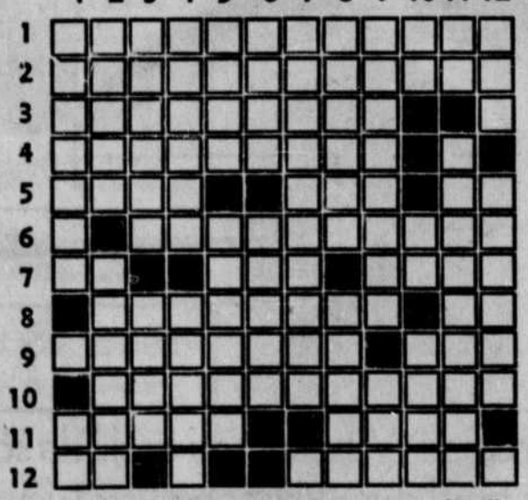
L'Association canadienne pour la Santé mentale lançait hier, à Montréal, à l'occasion d'un thé-offrande organisé par son comité féminin de la Croix Blanche sa grande campagne du CADEAU de NOEL. Cette activité est dans le cadre de la campagne pour le malade mental oublié dont l'objectif est de recueillir 22,000 cadeaux pour être distribués à Noël aux malades mentaux oubliés de quelque 20 institutions psychiatriques de la province.

M. Doris Lussier, artiste bien connu de la radio et de la télévision et président provincial de la campagne, était présent et a encouragé le public à être généreux.

Causerie de Mme Gaudet - Smet

Madame Françoise Gaudet Smet, cette femme dynamique, d'une activité débordante, à la verve inépuisable, journaliste et conférencière de grande expérience, sera l'invitée de l'Union des Familles de Dorval, à une causerie-forum sur la famille d'aujourd'hui, mardi le 8 décembre à 8h.30 p.m. à l'Ecole Joubert, 244 rue Présentation, Dorval. Entrée libre. Bienvenue à tous.

Les mots croisés du "DEVOIR"



HORIZONTALEMENT

1—A l'origine.
2—Avions besoin.
3—Voyage de plaisance.
4—Au sud de Montréal.
5—Dans vienne — Identique — En matière de.
6—Peut être fatale à certaines récoltes.
7—Voyelles — Plante textile — Employer.
8—Auteur célèbre de comédies — Gai participe.
9—Avec sévérité — A la racine du péché.
10—Qui sont équitables pour tous.
11—Se sendrait — Vante.
12—Article — Bien terminé.

VERTICALEMENT

1—Pencha — Lui.
2—Cruel empereur romain — Va plus mal.
3—Images pieuses de la Russie — Donna un fusil.
4—Papillon dont les larves sont néfastes pour les vêtements — Trêve.
5—Né de — Ensemble des conditions atmosphériques d'une région.
6—Continent peuplé — Fait baisser le thermomètre.
7—Second.
8—Pour le cavalier — Qui sert.
9—Doucereux — Voyelles.
10—Cardinaux — Consonne doublée — Choisis.
11—Consonne doublée — Mises de côté pour quelqu'un.
12—Radio — Suites.

Solution d'hier

Horizontalement:—

1—PREFERENCE
2—LEMELIN — ON
3—EGERIE — BUVEZ
4—INTOXICATION
5—NE — CI — LEG
6—MIROITANTE
7—MOUT — PNEUS
8—ENTE — IT — CE
9—NUI — NET — PAR
10—SEOIR — COUR
11—AMUSONS — USE
12—TUES — NEUTRES

Verticalement:—

1—PLEINEMENT
2—REGNE — ONU — AU
3—EMET — MUTISME
4—FEROCITE — EUS
5—ELIXIR — OS
6—RIEI — OPINION
7—EN — INTERNE
8—BALTE — SU
9—COUTEAUX
10—ENVIONS — POUR
11—EO — CAUSE
12—EZN — ERRES

PORTEURS DEMANDÉS

pour la livraison du journal

LE DEVOIR

dans REPENTIGNY

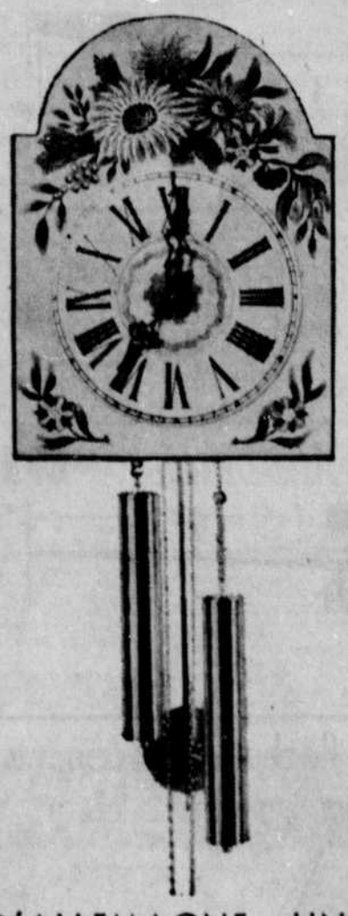
Pour renseignements, communiquez avec:

Service du tirage:

844-3364

LA BOUTIQUE "NOEL CHEZ SOI"
ARTICLES D'AMEUBLEMENT

EATON



D'ALLEMAGNE, UNE HORLOGE BAVAROISE

Le choix d'un cadeau fait à la boutique "NOEL CHEZ SOI" EATON sera le témoignage du goût le plus sûr et le plus délicat.

Choisi pour vous aujourd'hui, un article très typique de la Bavière qui agrémentera la salle de jeu ou toute autre pièce de la maison: une horloge murale en bois peint vert, rouge ou blanc. Chiffres romains, aiguilles noires, avec pendule et poids. Grand modèle avec mouvement régularisé pour 8 jours. 49.95.

Petit modèle pour 4 jours 29.95

Des objets décoratifs sélectionnés par les spécialistes EATON en fonction de tous les goûts et de tous les budgets... à la boutique "NOEL CHEZ SOI", septième étage chez EATON.

T. EATON Co OF MONTREAL

VENTE DE CHARITÉ
offerte par "Temple Emanu-El Sisterhood", mercredi le 2 décembre, de 10h. a.m. à midi. Entrée à l'avenue Elm, immédiatement au sud de la rue Sherbrooke ouest à Westmount.

Nombre de personnes portent LEURS DENTIERS sans souci

Enfin, vous pourrez parler, rire, manger et même éternuer sans craindre de sentir votre dentier bouger, basculer, votre tomber. PASTEETH tient les dentiers en place plus solidement, plus confortablement. Cette poudre d'emploi agréable ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût dans la bouche. Ne donne jamais de nausées. Formule alkaline (non acide). Assainit l'haleine. Demandez PASTEETH, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

DEEP HEAT

le soulagement se fait sentir en quelques minutes; les douleurs arthritiques, rhumatismales et musculaires diminuent. Vous sentez une chaleur bienfaisante qui apaise la douleur.

DEEP HEAT

vous offre le double avantage de son action pénétrante *et* d'un analgésique aux endroits les plus douloureux. Non gras. Ne tache pas.

Mentholatum DEEP HEATING Rub

TOUS POUR UN marabout POUR TOUS

VOUS OUVRE TOUTES LES PORTES DU SAVOIR

marabout université

PARUS EN LIBRAIRIE
HISTOIRE UNIVERSELLE
LE DOSSIER NAPOLEON
DOSSIERS SECRETS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE
L'HISTOIRE VECUE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

le dossier Molière

Série d'ouvrages d'information scientifique et culturelle, abondamment illustrés, abordant tous les domaines de la connaissance: histoire, littérature, poésie, médecine, religions.

EN VENTE PARTOUT à PRIX POPULAIRES
Catalogue gratuit sur demande.
EDITIONS MARABOUT KASAN
226 EST CHRISTOPHE COLOMB - QUEBEC P Q

UN CADEAU H.R. POUR LUI..



ROBE DE CHAMBRE VERSATILE:

POUR LA PLAGE OU LE RASAGE, $19

OFFREZ-LUI UN PRESENT QUI DEMANDE PEU D'ENTRETIEN—VOUS APPRECIEREZ AUTANT LE FAIT QU'IL SECHE A L'EGOUTTAGE QUE LUI SON ABSENCE DE COLLET ET DE FAUX-PLIS. EXCLUSIF A H.R. DANS UN SEERSUCKER EN MELANGE DE COTON BROSSE ET DE DACRON*. RAYURES BLEUES SUR FOND BLANC. EN TAILLES P, M, G, XG.

POURQUOI NE PAS ECRIRE, OU APPELER 842-5111?

EMBALLAGE-CADEAU H.R. GRATUIT!

*T.M. DuPont

HOLT RENFREW THE Men's Shops

ROCKLAND • DORVAL • PLACE VILLE MARIE

STATIONNEMENT GRATUIT, 1 HR. SHERBROOKE 89 DE LA MONTAGNE

L'univers féminin

Billet - vérité sur ma ville...

Premier décembre, premier sapin: celui de la Place Ville Marie semble se balancer dangereusement, cette année. Le système électrique se défend mal contre le vent et les coulées de lumière deviennent intermittentes... on dirait, m'a dit un bon copain de huit ans qui m'accompagnait, que ce "sapin va mourir avant le temps".

PALAIS DU COMMERCE. — Il faut voir le Salon de l'artisanat et s'y promener avec un porte-monnaie bien gonflé et une liste de cadeaux. Autrement, vous risqueriez d'acheter pour vous cet adorable bibelot que vous serez obligée d'offrir à la cousine Armande, la veille de Noël, faute d'habiles prévisions. Un autre détail qui vous intéressera: il faut aller au Salon, couverte légèrement. Il fait une chaleur torride à l'intérieur de ce Palais et vous serez épuisée en moins de vingt minutes si vous êtes emmitouflée de fourrures. Vous pourrez toutefois faire halte et visionner de fort beaux documentaires sur l'art de la poterie, du verre, de l'émail et du tissage. N'y amenez surtout pas d'enfants... votre visite se terminerait en cauchemar. Les expositinons de cet acabit ne les intéressent pas et ils vous priveraient de votre plaisir de lézarder.

PUBLICITE, quand tu nous tiens. — Eaux de cologne, parfums et célèbres savons sont des cadeaux qu'on offre gentiment aux personnes dont on ne connaît pas les goûts et les préoccupations dans la vie. Comme de toute façon, ils ont certainement besoin de se laver et parfumer, ce cadeau utile leur plaira, pensez-vous. Saviez-vous que les produits Roger et Gallet que nous connaissions au Canada, il y a vingt ans, viennent de reprendre leur place sur le marché canadien, après une interruption d'une dizaine d'années. Et voici comment les Français, habiles publicistes nous vendent l'idée d'acheter cette eau: "L'empereur l'aimait... et il n'a jamais aimé qu'elle". Et le texte publicitaire continue ainsi: "Tous les fidèles de Napoléon, que ce soit Marchand son valet de chambre, ou Bertrand son compagnon de Sainte-Hélène, sont unanimes dans leurs Mémoires: l'Empereur prend un si grand plaisir à s'humecter, à s'inonder, à se frictionner avec de l'eau de cologne, qu'il en consomme chaque mois plus de 60 rouleaux, ainsi qu'on nomme alors les bouteilles". Dans une telle perspective, comment ne pas succomber à la tentation d'offrir une eau de cologne Jean-Marie Farina, produit de cette maison qui reprend sa place au Québec.

FEERIE HIVERNALE, au JARDIN des MERVEILLES. — Le Jardin des Merveilles du Parc Lafontaine sera transformé, pour la saison des fêtes, en un lieu de féerie hivernale. Le comité exécutif a autorisé le service des parcs à procéder à des travaux d'aménagement dont l'élément principal sera la crèche. Les enfants seront invités à visiter l'Enfant-Jésus dans l'étable, entouré d'animaux vivants. Le plan d'aménagement prévoit aussi l'érection d'un Palais de glace et quelque 35 sapins couverts d'ampoules électriques de couleur, l'installation de projecteurs dans les branches d'une dizaine d'arbres du jardin et de guirlandes d'ampoules dans les arbustes en bordure du parc. Les animaux pouvant subir les rigueurs de l'hiver seront amenés dans le jardin, tels que les renards, les lamas, les ours, les chèvres, les moutons, les chevreuils, les ratons laveurs, les canards, les faisans ainsi que les traditionnels ânes et boeufs qui, prétend-on, n'ont rien à voir avec la véritable légende. Ces transformations entraîneront une dépense d'environ $25,000. mais le public de Montréal profitera de ce jardin, même en hiver. Un prix d'entrée de $0.25 sera exigé. La date d'ouverture sera connue d'ici quelques jours.

LA MARIAGE vu par Jean Rostand. — C'est le dernier livre que nous avons reçu. Il s'agit d'une réédition de notes et maximes déjà publiées en 1927 par le célèbre biologiste qui se dit le "mari le plus heureux de la terre". En préface, toutefois, il nous met en garde: "Il va de soi, dit-il, que si j'avais aujourd'hui à traiter du même thème, je jugerais d'un ton différent et ne me contenterais pas, ne fusse que par jeu, d'une vue aussi partiale". Toutefois les conseils de ce mari modèle valent tout autant en 1964. En voici quelque extraits qui vous inciteront à vous procurer le livre (1):

— Si tu n'es de taille à imposer le silence, donne-toi la hauteur du dédain.

— Quand elle commence une bouderie, tu peux à ton choix ne t'apercevoir de rien et tenir la bouderie pour non avenue ou bouder en retour.

— N'essaie pas de convaincre, tu ne convaincras jamais une femme, ni surtout la tienne.

KALEIDOSCOPE.

(1) Editions Hachette.

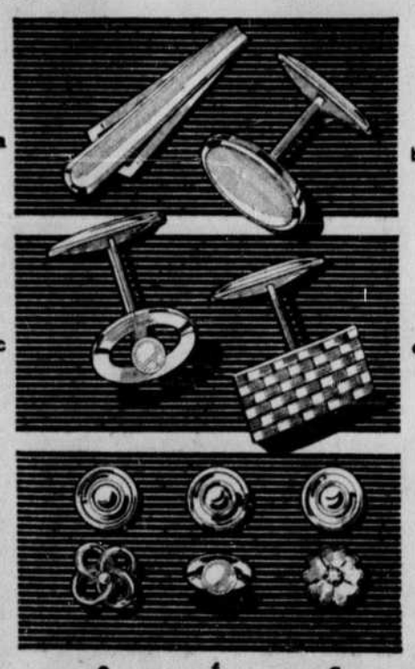
CARNET MONDAIN

Ces jours derniers, Mme Guy Tremblay recevait les membres du comité féminin des Missions d'Haïti de Mgr Cousineau, qui organisent une dégustation de vins et fromages, le vendredi 11 décembre prochain à 8 hrs. au Collège Basile-Moreau. Les personnes suivantes s'occupent activement de l'organisation de la soirée: Mesdames G. Tremblay, présidente fondatrice, Jean-Paul Parent, présidente du comité féminin, Maurice Cousineau, Ernest Poupart, Georges Schwartz, Raymond Laframboise et Jean Blouin.



Madame Yolande Michaud vient d'être nommée directeur-exécutif de l'Association canadienne pour la santé mentale (filiale de Québec), en remplacement de Madame Lucille L. Avard qui réside maintenant à Montréal. M. Louis-Marie Lavoie, président de l'Association de la filiale de Québec, est heureux de communiquer cette nouvelle à la suite de la réunion du conseil d'administration de l'association. Mme Yolande Michaud est l'épouse de feu le docteur Jean-Thomas Michaud, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Québec.

BIRKS



a b c d e f g

D'UNE ÉLÉGANCE BIEN MASCULINE

Boutons de manchettes, épingle ou pince-cravate en or... point final au costume de Monsieur. Ils sont fabriqués avec grand soin dans nos ateliers de joaillerie pour donner de l'agrément la vie entière.

a. 10 carats: 22.00
b. 10 carats: 45.00 la paire
c. 14 carats: 75.00 la paire
d. 10 carats: 55.00 la paire
e. 10 carats: 12.00
f. 14 carats: 22.00
g. 14 carats: 45.00

BIRKS JOAILLIERS

de chez BIRKS pour Noël

LE MAGASIN DU CARRE PHILLIPS OUVRE LES JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9H.

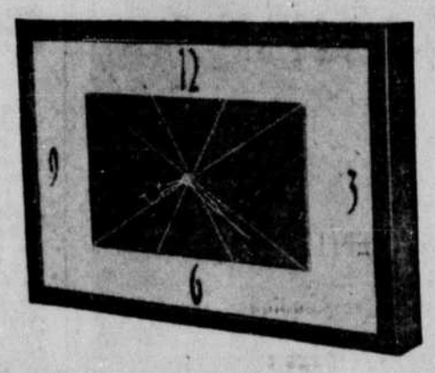


Assiette à gâteau et couteau assorti

CROWN STAFFORDSHIRE

Fine porcelaine anglaise ornée d'un délicat motif floral... en hommage à la gracieuse maîtresse de maison qu'est votre mère. S'obtient dans les motifs "England's Bouquet (illustré) et "Lyric" (bordure rose ou bleue).

L'ensemble 10.00



Pour le foyer ou le bureau

HORLOGE ÉLECTRIQUE MURALE SANS CORDE

Cette horloge de modèle contemporain est tout à la fois utile et décorative, elle est mue par une pile ordinaire de lampe de poche qui dure environ douze mois et se remplace facilement.

Noyer avec blanc; 12 x 18" de grandeur:

55.00

Plaqué argent REGENCY de BIRKS

"ne le cède qu'au sterling"



Le modèle "Louis de France" de BIRKS

Cuillers à thé	1.25	chacune
Cuillers à bouillon	2.00	chacune
Cuillers à dessert	2.25	chacune
Fourchettes à salade	2.00	chacune
Fourchettes à déjeuner	2.25	chacune
Couteaux à déjeuner	3.50	chacun
Couteaux à beurre (manche évidé)	3.00	chacun
Couvert de 4 pièces	9.00	
Service de 52 pièces (dans un coffret de noyer pour six personnes)	114.00	
Service de 60 pièces (dans un coffret de noyer pour huit personnes)	135.00	

Les autres modèles Regency de BIRKS:

"Old English" "York" "Cascade" "Queen Mary"



Assiette à gâteau, sur pieds, 11" de dia.

Carafe, 1½ chopine

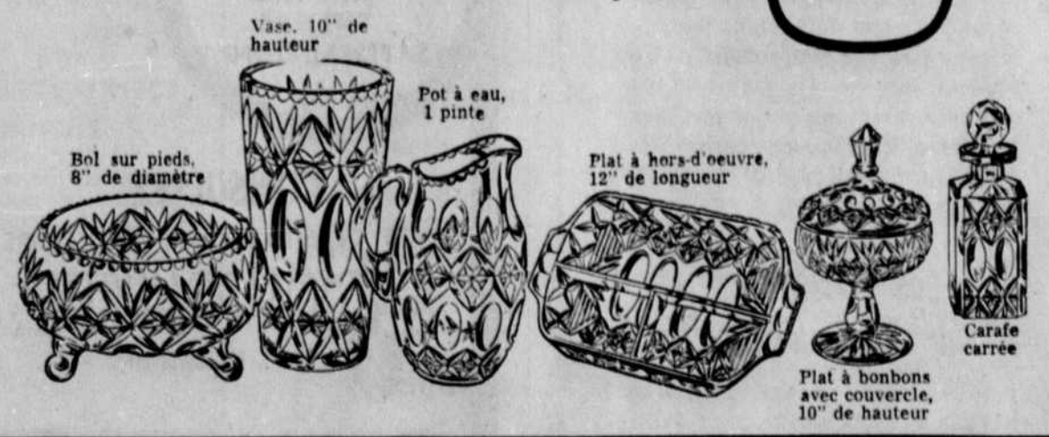
"Park Lane" modèle exclusif à la maison Birks en cristal importé de haute qualité taillé à la main

VALEUR SPECIALE 10.00 la pièce

L'éclat du fin cristal se compare à l'étincelle qui anime l'oeil de la personne aimée — tous les deux apportent la joie! Nous présentons ici quelques accessoires choisis avec soin... pour rehausser l'élégance du foyer ou pour offrir en présent. Le modèle s'harmonise à tous les genres d'intérieurs.

Une excellente suggestion pour la Noël prochaine

BIRKS JOAILLIERS



Vase, 10" de hauteur

Pot à eau, 1 pinte

Bol sur pieds, 8" de diamètre

Plat à hors-d'oeuvre, 12" de longueur

Plat à bonbons avec couvercle, 10" de hauteur

Carafe carrée

COMMANDES TELEPHONIQUES: 866-1411 — LOCAUX 391, 392, 393

L'élégance de l'heure



NO M-319

Enfin un patron de manteau de théâtre, ce complément indispensable d'une soirée mondaine, soit-elle au théâtre, à un buffet, ou à une soirée dansante. Vous le confectionnerez en crêpe de soie, en velours noir, en mohair chaud et confortable.

Le patron imprimé no M-319 est offert pour les tailles 8, 10, 12, 14, 16 et 18 ans.

La grandeur 16 requiert 2⅜ verges de tissu de 54 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de $1.00 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Le cholestérol — coupable ou non coupable?

Les maladies de coeur tuent plus de gens, en Amérique, que toutes les autres maladies réunies. Le cholestérol serait-il vraiment le grand responsable? Vaut-il mieux s'en tenir aux graisses polyinsaturées dans le régime? SÉLECTION du Reader's Digest de décembre vous apporte les plus récentes découvertes sur le cholestérol ...et de sages conseils concernant votre régime alimentaire. Achetez Sélection aujourd'hui!

Le doyen des restaurants français

chez Stien

Le sanctuaire de la vraie cuisine française

Diners d'affaires $1.50 — *Tables d'hôtes* $3.50

Cartes de crédits acceptées — Licencié — Stationnement gratuit — Air climatisé

2149, rue Mackay, Montréal

Ouvert jusqu'à 1 a.m

VI. 2-9139

c'est différent..

LA CAVE LORRAINE

Vin, Musique, Danse en joyeuse ambiance

chez Desjardins

1175 rue MACKAY Montréal

RÉSERVATIONS: 866-9741

6 p.m. à 3 a.m. fermé dimanche

Un cadeau toujours apprécié...

LE PLUS POPULAIRE

des vins pétillants importés de France

ROYAL DE NEUVILLE



ANJOU SAUMUR blanc
Code 542-F - bout. 26 oz. $2.80

ANJOU SAUMUR rosé
Code 542-G - bout. 26 oz. $ 2.80
Code 542-H - bout. 13 oz. $ 1.60

LE VIN IDEAL DES FETES ET DES CELEBRATIONS JOYEUSES

DORÉNAVANT... vos VÊTEMENTS DE SUÈDE peuvent être nettoyés avec éclat

Grâce au nouveau procédé exclusif "SUEDERIZING"

- Le suède demeure souple
- Les couleurs reprennent vie
- Les taches sont enlevées délicatement
- Les doublures froissées redeviennent lisses et brillantes.

APPELEZ MAINTENANT

Suederizing

634-9196



Les nouveaux
SOUS-VÊTEMENTS
"TOUGHIES"
E-X-T-E-N-S-I-B-L-E-S
et thermiques
durent deux fois
plus longtemps!

Les nouveaux sous-vêtements thermiques TOUGHIES *extensibles* prennent mieux la forme du corps. Ils ne se déforment pas, ne serrent pas, ne remontent ni ne plissent jamais. Ils assurent un confort maximum et doivent leur souplesse à leur confection en doux coton renforcé d'ANTRON de Dupont.

Les "TOUGHIES"
de Monarch-Knit

MAILLOT À MANCHES COURTES RAGLAN—$2.98;
CALEÇON JUSQU'À LA CHEVILLE—$2.98;
L'ENSEMBLE POUR GARÇONNET—$3.98.

Le pape . . .

(Suite de la première page)

Cet oecuménisme, c'est-à-dire l'universalité de l'Eglise et du message qu'elle transmet aux hommes, Paul VI a voulu l'étendre au genre humain tout entier au-delà des frontières des races, des professions de foi religieuse et des idéologies.

Fraternité universelle

Paul VI a voulu prouver au monde qu'elle est ouverte à tous les hommes et que sans rien renoncer à ce qui est de sa mission surnaturelle, elle se soucie du sort ici-bas de tous les membres de la famille humaine.

Le pape a voulu faire apparaître que lorsqu'on parle au concile des problèmes de notre époque, dont celui de la faim dans le monde, ce n'est pas de façon purement platonique. Il a fait le geste symbolique d'offrir sa tiare personnelle aux pauvres. Il va à Bombay dire aux hommes, qui dans tant de domaines parlent un langage si différent de celui de l'Eglise, qu'il y a un plan sur lequel toutes les créatures humaines peuvent s'entendre, celui de la fraternité dans la charité.

L'Eglise a certes pour mission de répandre le message évangélique, mais Paul VI veut rappeler que ce message est fait pour les corps aussi bien que pour les âmes, comme on l'a d'ailleurs répété au concile, et que si les âmes ont besoin de nourriture céleste les corps ont besoin de pain.

Paul VI sera donc à Bombay l'apôtre de la charité et de la fraternité. Il aurait voulu entrer en contact avec les foules des déshérités qui symboliseront à ses yeux ces foules dont le Christ dit: "J'ai pitié de vous". L'expérience de Jérusalem, où le pape faillit être étouffé par ceux qui se pressaient autour de lui, a été instructif. Et l'on fera preuve à Bombay de plus de prudence. Néanmoins Paul VI multipliera les oeuvres de miséricorde en visitant les malades, les prisonniers et il sera sans doute difficile de l'empêcher de prendre certaines initiatives, comme celle qui, à Jérusalem, lui fit porter ses pas dans les pauvres logis de deux paralytiques, un vieillard et un enfant.

Le "saint homme"

Le pape apparaîtra donc vraiment aux foules bigarrées de Bombay, où les chrétiens ne sont qu'une petite minorité, comme le "saint homme venu de l'Occident" autour duquel toute pompe, tout "triomphalisme" sera banni, le véritable vicaire de Celui qui prêcha le détachement des biens de ce monde, l'amour et la charité. Le seul triomphe sera celui de l'eucharistie, pain céleste, venue rappeler qu'il faut nourrir aussi les corps de ceux qui ont faim.

Ceux qui ont faim en Asie se chiffrent par millions.

PROGRAMME

CITE DU VATICAN — Le programme horaire de la visite du pape en Inde est le suivant d'après les dernières indications officielles :

2 DECEMBRE : 3h.50 heure de Rome, départ du Vatican en auto. 4h.30, départ de l'avion de l'aéroport de Fiumicino; 8h.25, arrivée à Beyrouth. 16h.45, arrivée Bombay. 20h., arrivée à la cathédrale.

3 DECEMBRE : De 9h. à 13 heures, le pape reçoit des groupes de personnalités et effectue des visites. 17h., consécration à l' "Ovale" de cinq évêques, un par continent. 21h., ballet indien.

4 DECEMBRE : De 8h. à 12h.30, messe à la paroisse de St-Paul et visites des hôpitaux. 17 heures, chemin de croix à l' "Ovale".

5 DECEMBRE : 8h., messe pour les enfants de choeur. 9h., visite au sanctuaire de Bandra et au Séminaire. 12h., départ de l'aéroport de Sant Cruz. 16h.45, arrivée à l'aéroport de Fiumicino.

L'avenir de l'ONU . . .

(Suite de la première page)

De son côté, M. Paul Martin, qui donna hier une conférence de presse pour les journalistes canadiens, devait reconnaître que la crise était sérieuse et que la situation très fluide qui prévalait hier ne permettait aucune conjecture. Le ministre des affaires extérieures devait d'autre part confirmer que la position du Canada était la même que celle des Etats-Unis sur l'interprétation à donner au rôle de l'assemblée générale qui a les pouvoirs d'imposer des charges financières pour des opérations du maintien de la paix, si le conseil de sécurité n'est pas parvenu à se mettre d'acord sur ce sujet.

On interprète cette volonté de l'Union soviétique de provoquer une épreuve de force à la certitude qu'aujourd'hui Moscou que la plupart des pays afro-asiatiques, après l'affaire du Congo, voteraient en faveur de sa thèse. Ce qui équivaudrait aussi à un vote de censure pour les Etats-Unis et en même temps à une nouvelle interprétation des droits de l'assemblée générale. Et il est sûr aujourd'hui que si une telle confrontation devait se produire elle serait à l'avantage de l'Union soviétique qui a agi hier avec le calme des troupes assurées de la victoire.

Il est bon de souligner cependant que les pays afro-asiatiques ne sont nullement désireux de se mêler à cette crise constitutionnelle ou politico-juridique qui opposent les Etats-Unis et l'URSS, car un affaiblissement de l'ONU ne saurait en aucun cas être à l'avantage des pays en voie de développement.

Hier cpendant le climat ne portait guère à l'optimisme et le 38ème étage, celui de U Thant, connaissait une activité fébrile qu'on n'y avait pas vue depuis la crise cubaine. Il n'est donc pas interdit d'espérer qu'un compromis sera finalement trouvé d'ici 3 heures cet après-midi.

La CSN . . .

(Suite de la première page)

aucun doute que le patronage aura la vie plus difficile dans l'avenir.

"Les cadres syndicaux permettront une meilleure communication entre les autorités et les employés.

"La fonction publique sera graduellement revalorisée pour le plus grand bien de la province.

"La tâche immense que doit entreprendre le syndicat ne peut être accomplie en quelques semaines ou quelques mois.

::Il faut, en premier lieu, travailler au projet de loi qui régira les relations de travail entre le gouvernement et ses employés. Ce projet de loi doit être soumis à la prochaine session et le premier ministre a exprimé le désir de le discuter avec les représentants du syndicat majoritaire avant de le déposer devant l'Assemblée législative.

"Les unités de négociations et les structures de la convention collective devront également faire l'objet de négociations préliminaires.

"Puis ce sera l'élaboration et la négociation de la convention collective elle-même qui retiendront l'attention des représentants syndicaux.

"Les fonctionnaires devront donc faire preuve de patience afin de permettre à leur syndicat de remplir le lourd mandat qui vient de lui être confié.

"La C.S.N. félicite et remercie tous les militants qui sont responsables de la grande victoire qui vient d'être remportée par le Syndicat des fonctionnaires. Sous la direction de M. Amédée Daigle, directeur régional de la C.S.N., nos permanents n'ont rien ménagé pour y parvenir. Sous la conduite dévouée de M. Raymond Fortin, président du syndicat, les officiers, les directeurs et les responsables ont travaillé sans arrêt pour organiser les cadres du syndicat et convaincre les employés civils de la nécessité de s'y inscrire.

"Enfin, un grand nombre de fonctionnaires ont généreusement donné leur temps à la cause syndicale; leur travail est d'autant plus méritoire qu'il s'est effectué dans l'ombre.

"La victoire du Syndicat des fonctionnaires est l'oeuvre d'une action collective et coordonnée. Toute autre action conduite dans le même esprit aura des résultats aussi heureux.

"Nous devons également remercier le gouvernement d'avoir respecté la liberté de ses employés en ne s'objectant pas à leur organisation syndicale et en évitant de dresser des obstacles sur leur chemin. Il a même collaboré généreusement à la tenue du vote qui vient de nous révéler si éloquemment la volonté majoritaire des employés civils.

Les conservateurs . . .

(Suite de la première page)

mandant l'adoption du sixième et du septième rapports, soient présentées seulement après l'appel de l'ordre du jour afin de permettre à l'opposition de poser ses questions et au gouvernement de fournir les réponses.

Selon la procédure établie, l'adoption des rapports vient avant la période des questions, mais le chef de l'opposition a signalé que l'adoption de ce rapport peut bien prendre quelque temps et que, si la procédure n'est pas modifiée, durant toute la durée du débat il n'y aura pas de période de questions.

Le premier ministre a répondu que dans le passé, lors de l'adoption de tels rapports, la Chambre avait toujours suivi cette procédure normale et que du moins pour la journée de lundi, cette même procédure sera respectée.

M. H. A. Olson (CS - Medicine Hat) a souligné que pour modifier l'ordre du jour, il fallait le consentement unanime de la Chambre.

"Nous avons déjà consacré 22 jours au débat sur le drapeau, a dit M. Olson et la question a été déférée à un comité qui a soumis son rapport. Si plusieurs députés ont l'intention de participer au débat actuel, je ne crois pas qu'il soit prudent de demander ce consentement unanime en faveur de la modification de l'ordre à suivre."

Une suggestion

M. Gordon Churchill (PC-Winnipeg-Sud-Centre), a souligné à son tour que si le gouvernement refusait de modifier cette procédure, il priverait l'opposition de la période des questions, "qui est un privilège important de la Chambre."

"A cause de la nature litigieuse de cet article, il est possible que nous n'ayons pas de période de questions pour quelque temps aux Communes et c'est pourquoi nous demandons au gouvernement d'accéder à cette demande très raisonnable d'appeler la motion après la période des questions."

Le Conseil . . .

(Suite de la première page)

"Le résultat du vote ne nous surprend pas puisque nous avions à lutter contre deux organismes qui pouvaient compter sur un personnel supérieur au nôtre, et sur une finance presque sans limite.

"Mais, dès ce soir, il importe d'enterrer la hache de guerre et le Conseil général accepte sans bouder le verdict des fonctionnaires. Nous espérons que tous les employés du gouvernement mettront la main à la roue en vue de perfectionner au possible l'instrument de travail qu'ils viennent de se donner.

"Les membres du syndicat et du Conseil général doivent maintenant faire front commun devant notre employeur, le gouvernement. Il ne s'agit pas d'entrer en guerre avec notre patron mais plutôt de se doter d'un syndicat fort et digne qui sera en mesure de bien représenter les fonctionnaires. Nous voulons avec notre patron, des relations harmonieuses qui aboutiront à une amélioration des conditions de travail dans la fonction publique et cela à tous les niveaux.

"Nous tenons à féliciter tous les fonctionnaires qui se sont prévalus de leur droit de vote et nous désirons offrir des remerciements et des félicitations à tous nos organisateurs dans tous les coins de la province qui ont travaillé sans relâche pour la cause du conseil général.

"Nous souhaitons au syndicat des fonctionnaires bon succès dans la lourde tâche qui lui incombe. S'il démontre à l'avenir le même enthousiasme et la même fermeté dont il a fait preuve durant la campagne, le sort des fonctionnaires sera entre bonnes mains."

L'adolescence en révolte: un problème mondial

Dans tous les pays prospères, des jeunes garçons saccagent *pour le plaisir* la propriété d'autrui, assomment des passants *pris au hasard;* des adolescentes se livrent à la prostitution. "Pourquoi?" se demandent les parents effarés. Lisez dans SÉLECTION du Reader's Digest de décembre comment des experts de cette question expliquent la violence et l'amoralité de certains jeunes. Achetez le Sélection de décembre aujourd'hui même!

Le secret de la personnalité

Mille détails révèlent la personnalité d'un individu. La coiffure est un aspect important qu'il ne faut pas négliger. Le salon de barbier Palais du Commerce vous propose la coupe au rasoir: elle discipline vos cheveux et leur donne un mouvement naturel qui vous plaira. Des spécialistes vous coifferont selon votre personnalité et la texture de vos cheveux, 1600, rue Berri (local 2) — au sous-sol. Tél.: 844-0758. Nous nous occupons aussi des traitements des cheveux et du cuir chevelu.

360 est, rue Rachel
Montréal
849-4107



UN PICON C'EST BON
PICON
Une liqueur raffinée de France d'un goût tout à fait particulier
DEPUIS 1837



ORGUES DE DEMONSTRATION
offertes
à prix réduits
ELECTRO VOX INC.
2626 Bates Road Montréal 739-1981

Votre MONTRE ne fonctionne pas à votre ENTIERE SATISFACTION?

- *Service rapide*
- *Ouvrage de précision*
- *Prix modérés*

CONSULTEZ
notre département de réparations
COMPONNETTE
J. BRASSARD, prop.
256 Ste-Catherine est
7780 Sherbrooke est

AU REINE ELIZABETH
Salle Bonaventure

Les charmantes interprétations de la chanteuse
IRIS ROBIN

et le pianiste fantaisiste
ROLLY ROLLS
LES "FROU-FROU GIRLS"
DENNY VAUGHAN
et son orchestre



Deux spectacles chaque soir, sauf le dimanche. Musique de danse sans interruption avec le célèbre orchestre de Denny Vaughan — le trio de la Salle Bonaventure. Stationnement à l'intérieur. *Réservations: 861-3511, demandez Edouard. Premier spectacle à 9h.15* — frais d'entrée: $2.50 du lundi au vendredi inclusivement — $3.00 le samedi et les jours de fête. *Deuxième spectacle à 11h.30* — frais d'entrée de $3.00 le samedi. Les autres soirs, du lundi au vendredi inclusivement, minimum de $3.00, par de frais d'entrée.

DENNY VAUGHAN



choisissez une
de ces aubaines Lufthansa
pour votre voyage en
Europe en 1965



Tous les tarifs indiqués comprennent le voyage aller-retour de Montréal, et correspondent aux tarifs de l'excursion économique de 21 jours qui sont en vigueur tout l'hiver.

Allemagne — à Francfort, Hambourg, Brémen, Hanovre, Cologne, Bonn, Dusseldorf, Stuttgart — CAN. $425.80
Autriche — à Vienne — CAN. $477.10
Suisse — à Genève, Zurich — CAN. $425.80
Allemagne — à Munich, Nuremberg — CAN. $434.00
italie — à Rome, Naples — CAN. $496.70
italie — à Milan — CAN. $452.50
danemark — à Copenhague — CAN. $425.80
GRÈCE — à Athènes — CAN. $655.10
Allemagne — à Berlin — CAN. $459.50
ISRAËL — à Tel Aviv — CAN. $770.90
hongrie — à Budapest — CAN. $521.60
ESPAGNE — à Barcelone — CAN. $396.20
Finlande — à Helsinki — CAN. $534.60

LUFTHANSA vous transporte de Montréal à tout point en Europe. En plus, vous pouvez faire escale dans 15 autres villes européennes sans frais supplémentaires. Le tarif d'excursion de 21 jours est en vigueur les lundis, mardis, mercredis et jeudis seulement, et du 5 novembre 1964 au 14 février 1965.
Allez voir votre agence de voyages LUFTHANSA maintenant pour préparer votre voyage en Europe cet hiver ou pour faire venir vos amis et parents au Canada pour une visite. C'est la bonne façon de commencer un voyage lorsque vous voulez des conseils experts pour voyager. Voyez votre agence de voyages très bientôt!

Notre service chaleureux et efficace a toujours permis à nos passagers de bénéficier de tous les soins inimaginables.
Nous faisons tout notre possible pour vous offrir ce qu'il y a de mieux en fait d'envolées et nous avons un personnel serviable et consciencieux pour vous servir, sur tout notre réseau. Votre Agent de voyage en conviendra. Il vous renseignera sur nos nouveaux tarifs réduits, les économies que vous pouvez réaliser et sur notre programme de voyages organisés. Voyagez avec Lufthansa—vous serez impressionnés!
Un compte de 10% seulement vous permettra de partir en voyage dans un réacté Lufthansa. Et le plan de paiement différé Lufthansa prévoit jusqu'à 24 mois pour payer, au plus bas des taux bancaires.

LUFTHANSA
LIGNES AERIENNES ALLEMANDES
1250, rue Peel, Montréal. 861-4747

LES PLUS BEAUX VOYAGES A MEILLEURS PRIX
LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANCAIS
VOYAGES DE NOCES
VACANCES
SERVICE GRATUIT
9 a.m. à 9 p.m.
VOYAGES TRAVELAIDE
LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER
B.A. Turcotte Président
J. Desmarais, Sec.-Gén.
UN. 1-7272
1010 ouest, Ste-Catherine, Montréal 2

Dupuis est ouvert TOUS les SOIRS jusqu'à 9 h. d'ici au 23 déc.

(SAUF LES SAMEDIS)

AU SOUS-SOL VI.2-6171







L'INDISPENSABLE . . . VOUS EST OFFERT A PRIX AVANTAGEUX POUR LE SPORT . . . LE TEMPS FROID . . . L'INTIMITÉ !

Pantalons lavables "Boxer" ou ordinaires

pour écoliers, collégiens, au sous-sol

a) VELOURS COTON COTELE "CORDUROY" en brun, bleu, gris foncé. Tailles 7 à 12 ans. Ceinture dos élastique, coutures doubles renforcées. Genoux à intérieur double.

b) EPAIS COTON "CHINO A DOUBLURE de finette "Kasha". Pour 6 à 12 ans en noir, charcoal, Loden — Pour 8 à 16 ans en Loden seulement. Taille ordinaire à passe ceinture pour 8 à 16 ans — Tailles Boxer le dos sur élastique pour 6 à 12 ans.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1655

3.57 **2 pantalons 7.00**

Populaires paletots ¾ pour collégiens, étudiants

UN SOLIDE TWEED DE LAINE isolé sur matière CURON, plus une riche doublure soyeuse sur matelasé de laine. LE COL CHALE EFFET FOURRURE. Le dos uni ou avec martingake. Poches pratiques. Plusieurs tons de gris.

6 à 10 ans	11 à 16 ans	16 à 20 ans
10.97	14.97	15.97

Complets des "fêtes"

- en worsted de laine
- en tissu laine fils teints
- gris • bleu • brun
- charcoal

$35 **2 pantalons complets $65**

Le veston droit à 3 boutons revers étroits, les poches à rabat et doublure soyeuse en rayonne.

LE PANTALON ASSORTI avec passe-ceinture. 4 poches.

Tailles : 34 à 46, statures ordinaire, courte, élancée, corpulente.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1655

le très chic drap velours

FAIT CHAQUE PALETOT CHAUD . . . ELEGANT

ord. **39.99** — **SOUS-SOL DUPUIS** — **34.97**

Pour hommes et jeunes gens. Tailles : 34 à 46. Choix de tons gris, bleu foncé, variant pour chaque homme. Le devant droit et boutonné, poches à rabat; col de fourrure synthétique "MOUTON de PERSE". Pleine doublure de rayonne soyeuse. Epaules mi-raglan.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1625



SON CADEAU?... CES PANTOUFLES

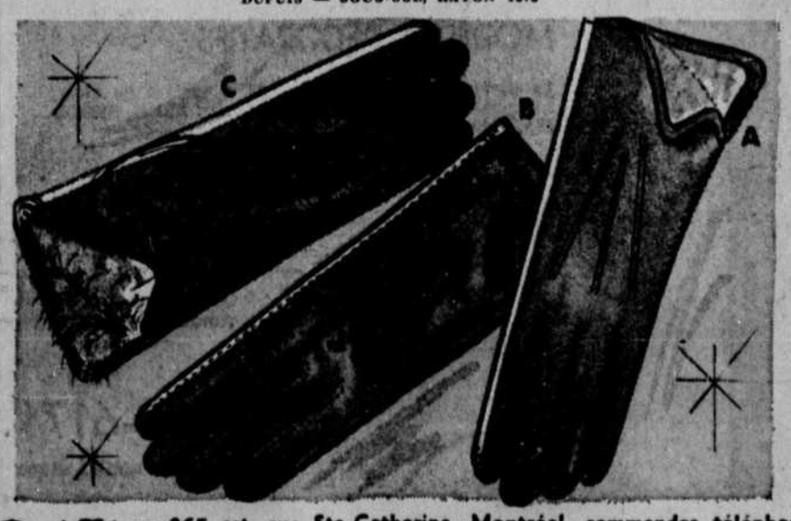
en cuir de premier choix, marron ou naturel

Pour hommes, jeunes gens, étudiants, pointures 6 à 12 dans le groupe. A noter l'intérieur tout en véritable agneau tondu. C'est chaud et confortable l'hiver et en toute saison par temps frais et humide.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1675

Ord. 4.97 sous-sol DUPUIS

3.97



VOS GANTS *DE PEAU A BAS PRIX MESSIEURS*

a) Peau de cuir domestique canadien "Cape" avec doublure ouatinée, la paire **2.97**

b) Chevreau (Kid) gants cousus main doublure de laine, la paire **3.97**

c) Peau cuir canadien et "Cape à doublure de fourrure de lapin, la paire **5.97**

POINTURES hommes, jeunes gens 8 à 11 — En noir • gris foncé • brun.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1625



NE MANQUEZ PAS DE VOIR LE CAHIER SPECIAL DE 16 PAGES DUPUIS DISTRIBUE A MONTREAL

Si vous n'avez pas votre exemplaire, obtenez-en un aux diverses entrées chez DUPUIS. Nombreuses suggestions sont contenues dans chacun pour le temps des fêtes et le foyer.

Commandes acceptées dès maintenant

UN AUTRE SERVICE DUPUIS

Lorsque vous avez des emplettes à faire confiez vos bambins (bébés exceptés) à notre garderie

D'ENFANTS au 6e étage

A votre disposition du lundi au samedi de 9 h. 30 à 5 h. 30. Sans frais durant les deux premières heures — chaque heure additionnelle .25.



Chemises blanches habillées

pour hommes et jeunes gens. Encolures 13½ à 17½ — Manches : 32 à 35

Ce fin broadcloth de coton mercerisé donne l'allure distinguée à chacune de ces chemises blanches. Col tenant pointes courtes — aussi le col "TAB" Manchettes françaises poche poitrine. La coupe fuselée (taped fit) assure un meilleur ajustement.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1605

sous-sol DUPUIS chacune

3.57 **2 pour $7**

commandes téléphoniques VI. 2-6171

Dupuis Frères 865 est, rue Ste-Catherine, Montréal, commandes téléphoniques VI. 2-6171 — autres appels VI. 2-5151 — heures d'affaires : tous les jours de 9 heures 30 à 9 heures, samedi 9 heures 30 à 5 heures 30.

Dupuis est ouvert TOUS les SOIRS jusqu'à 9 h. d'ici au 23 déc.

(SAUF LES SAMEDIS)

les "ÉTRENNES" pour le foyer se choisissent au 5e étage DUPUIS



LE TRÈS LARGE SOFA ET LE FAUTEUIL ASSORTI FONT LA PIÈCE DE SÉJOUR PLUS ACCUEILLANTE

Prix ord. 239.00 SPECIAL DUPUIS

$185 les 2 meubles

Les deux meubles sont richemnet recouverts de tissus d'ameublement de haute qualité nuancés ton sur ton dans le brun — le bleu ou le rouille.

Sofa 4 places 87 po. coussins réversibles à bourre de Polymousse. Les housses sur glissière pour faciliter le nettoyage. Accoudoirs larges, élégants. Dossier capitonné.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 110

FAUTEUIL INCLINABLE AVEC APPUI-PIEDS ESCAMOTABLE

ord. 69.00 SPECIAL

(A) $55

Siège à ressorts — bourre de Polymousse, capitonnage profond. Couverture similicuir ● brun ● beige ● mandarine ● turquoise ● vert ● or

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 110

FAUTEUIL BON REPOS ACCOUDOIRS REMBOURRÉS

ord. 89.50 SPECIAL

(B) $75

Dossier haut, confortable. Capitonnage profond, mousse Latex. Surface de Vinyle genre cuir en brun. ● beige ● mandarine ● or ou vert. Siège au coussin large et amovible à bourre de Polymousse.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 110

"DAVENPORT" FORMANT UN LIT POUR DEUX ADULTES FAUTEUIL ASSORTI

SPECIAL DUPUIS

$117 les 2 meubles

ÉBÉNISTERIE AU RICHE FINI NOYER

...contrastant avec la couverture de vinyle renforcé de jersey tons de ● brun ● or ● mandarine ● vert Fabrication tout à ressorts isolés sous d'épaisses laizes de feutre.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 111

LE "BAHUT" TRÈS MODERNE

ord. 85.00 SPECIAL

$65

...n'a pas de porte mais des panneaux coulissants. Peut servir de desserte, buffet... Tout en noyer hauteur 29" longueur 60". Interieur avec trois divisions et une tablette.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 110

"TABOURETS" ...GRANDE VOGUE MODERNE

...devant la TV... pour le sous-sol de jeux...

DUPUIS OFFRE TROIS MODÈLES DÉCORATIFS

La surface est de vinyle lavable, rappelant un tissu. Les pieds coniques en noyer. Au choix : BRUN, BEIGE, MANDARINE.

SPECIAL DUPUIS

7.49 CHACUN

rectangulaire — 20 x 14½ po.
forme carrée — 16½ x 16½ po.
forme ronde — diam. 18 po.

VI. 2-6171

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 114

Dupuis Frères 865 est, rue Ste-Catherine, Montréal, commandes téléphoniques VI. 2-6171 — autres appels VI. 2-5151 — heures d'affaires : tous les jours de 9 heures 30 à 9 heures, samedi 9 heures 30 à 5 heures 30.

Inaugurant un projet domiciliaire de $50 millions sur les îles Paton, à Chomedey

Laporte: le morcellement des municipalités les empêche de donner les services nécessaires

par Marc-Henri CÔTÉ

Devant l'impossibilité où se trouvent au Québec les municipalités de donner les services nécessaires en raison de leur morcellement géographique qui date de 100 ans, le moment vient où avant peu, le désir de servir les citoyens avec la même bonne volonté qu'autrefois, mais en ayant recours aux méthodes actuelles, se manifestera, a déclaré hier M. Pierre Laporte, ministre des affaires municipales et ministre des affaires culturelles.

M. Laporte a prononcé un vibrant plaidoyer en faveur du regroupement municipal, à l'occasion de l'inauguration des travaux d'un projet domiciliaire unique en son genre dans la région de Montréal, sur l'île Jésus, à Chomedey. Ce projet sera mis à exécution sans retard au coût de $50,000,000.

Un objectif qui s'appelle le bien commun dépasse les personnalités, a poursuivi M. Laporte.

Le ministre a posé quelques questions auxquelles il a lui-même apporté la réponse. Il s'agit de la non-rentabilité d'une agglomération où il n'y a que des habitations unifamiliales et du droit qu'ont les municipalités d'un secteur de bénéficier de la richesse qu'apporte un aménagement domiciliaire de $50,000,000. M. Laporte a noté l'avantage de mettre en commun le talent de ceux qui s'efforcent d'attirer l'industrie et il a mis en lumière l'inutilité des querelles, de la rivalité de mauvais aloi dans ce domaine.

Me Jean-Noël Lavoie, n.p., député de Laval à la Législature et maire de Chomedey, a remarqué que le Québec s'est engagé dans une course qui lui fait revendiquer sa véritable place dans la Confédération. Il a souligné la situation de choix de l'île Jésus, de ses 14 municipalités et particulièrement de Chomedey comme ville satellite de Montréal et non plus comme ville dortoir.

Le maire de Chomedey a particulièrement loué le projet domiciliaire que représente la photo ci-contre, dans l'île Paton et les îles avoisinantes.

Cet ensemble urbanistique dans des îlots de verdure évite bien des immobilisations. Il suffit de $1,000,000, pour apporter une valeur en évaluation de $40,000,000, tandis qu'il en faudrait $10,000,000 dans une agglomération de maisons unifamiliales, sans compter les avantages de l'utilisation maximum du sol, l'installation par les entrepreneurs de piscines, de marinas.

Sous l'impulsion des dirigeants de la société Nouvelle-Ile, M. Joseph Ain, des entrepreneurs Ain & Zakuta et de Me J.-N. Lavoie, également membre de la société Nouvelle-Ile, l'ensemble domiciliaire d'une superficie de 4,500,000 pieds carrés, ne le cédera en rien à tout aménagement du genre en Amérique du Nord.

Le Havre-des-Iles formera un centre urbain de forte densité sous forme d'immeubles résidentiels. L'attrait naturel des lieux sera sauvegardé. Les immeubles occuperont un espace aussi restreint que possible et les îlots d'habitations seront séparés par de vastes tapis de verdure. Ce sera un paradis de sports nautiques.

La première étape de la construction comprend trois immeubles qui grouperont 378 appartements chauffés à l'électricité. Le plan d'ensemble comporte 15 immeubles où près de 3,000 familles pourront se loger. Le plan directeur a été tracé pour une population de 10,000 personnes. Cette agglomération sera située à proximité des grandes voies de communication et à un mille et demi de la voie de chemin de fer électrifiée du Canadien National, à la station de Cartierville.



LE DEVOIR

MONTRÉAL, MARDI 1er DÉCEMBRE 1964

La SSJB de Québec tient à une information qui soit totalement libre

QUEBEC — "Le droit à l'information libre a des exigences bien précises", a déclaré, hier, M. Gilles Desmarais, président de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Voici le texte du communiqué que la SSJB de la vieille capitale a remis hier aux journaux :

A la suite de récentes déclarations d'hommes politiques et de directeurs émises dans certaines salles de rédaction de presse, on a cru voir dans certains milieux une menace pour la liberté de presse au Québec. Devant une telle situation, la société Saint-Jean-Baptiste dont l'un des buts, en vertu de sa charte, est la défense et la promotion des intérêts de la nation canadienne-française, se sent obligée d'ajouter sa voix à celles des nombreux organismes qui se sont élevés contre toute mesure pouvant porter atteinte à la liberté d'information.

La société Saint-Jean-Baptiste de Québec se doit d'agir ainsi parce qu'elle reconnait que le droit à l'information est un des droits essentiels de l'individu dans une société démocratique, droit reconnu d'ailleurs par la charte universelle des droits de l'homme.

La liberté de l'information suppose pour l'individu un double droit : celui de pouvoir choisir librement le journal qu'il veut lire, le poste de radio qu'il veut écouter ou celui de télévision qu'il veut regarder : (jusqu'ici chez-nous, ce droit est respecté) celui aussi de compter que ce journal, ce poste de radio ou de télévision lui apporteront une information véridique, honnête, complète et libre. C'est ce second aspect de la liberté de l'information qui semble menacé chez nous.

La société Saint-Jean-Baptiste de Québec est d'avis que la presse doit être à la fois le reflet de l'opinion publique et la conscience populaire de l'Etat démocratique dans lequel nous vivons. A cette fin, elle croit que nos journaux d'information doivent être publiés en tenant compte des exigences que cela impose tant aux journalistes qui sont chargés de recueillir l'information et de l'interpréter, qu'aux dirigeants des entreprises de presse qui doivent s'assurer que le choix des nouvelles à publier soit fait honnêtement dans l'intérêt du bien public et le respect du droit de chaque citoyen à une information complète, véridique et libre.

L'entreprise de presse doit donc être absolument libre de toute intervention de l'Etat dans son activité directe d'information. Elle ne doit pas confondre l'intérêt d'un parti politique, des membres de ce parti ou de fonctionnaires de l'Etat, à quelque niveau que ce soit, avec l'intérêt général de la population. Elle ne doit tenir compte ni des amitiés ni des antipathies de ses administrateurs ou de ses rédacteurs envers tel ou tel individu, telle ou telle association, telle ou telle idéologie.

Elle doit être respectueuse des faits que l'opinion publique a intérêt à connaître, peu importe s'ils sont désagréables pour tel ou tel individu, tel ou tel mouvement ou tel ou tel corps intermédiaire.

La société Saint-Jean-Baptiste est consciente que les directeurs d'information de nos organismes de presse doivent faire quotidiennement un choix parmi les nouvelles qui leur parviennent pour répondre aux exigences de l'espace et du temps disponibles. Mais elle est d'avis que le choix des nouvelles utilisées, l'importance qu'on leur attribue dans la mise en page par l'espace qu'on leur accorde et les titres qu'on leur donne, doivent être conditionnés par le souci constant du bien commun en tenant compte de l'échelle des valeurs authentiques de notre civilisation chrétienne. Elle affirme qu'on ne doit pas supprimer une nouvelle (récit d'un fait ou d'un événement) simplement parce qu'elle ne plairait pas à certains groupes, à certaines personnes en place, à certaines autorités même légitimes, si la publication de cette nouvelle est dans l'intérêt public.

La société Saint-Jean-Baptiste reconnait par ailleurs que les journalistes doivent pour leur part s'assurer de la véracité et de l'authenticité de leurs informations et être animés par un souci constant de renseigner le peuple sur les faits, événements et idées susceptibles de promouvoir un éveil plus grand des consciences populaires et une prise de responsabilité plus grande du rôle et des devoirs de l'opinion publique au sein d'un Etat démocratique. A ce sujet, elle souhaite un plus grand contrôle de la profession sur la compétence professionnelle de ses membres par la mise en vigueur d'un code bien précis d'éthique professionnelle.

Se basant sur ces principes, la société Saint-Jean-Baptiste de Québec désire donc réaffirmer sa conviction que la liberté de l'information doit être sauvegardée à tout prix pour assurer l'un des droits essentiels de l'individu en société démocratique et garantir ainsi le plein épanouissement de la nation canadienne-française dans le maintien de la véritable démocratie chez-nous.

Signé : Gilles Desmarais, président.

Ce soir, à l'U. de M., un colloque sur la liberté de la presse

Un colloque sur la liberté de la presse au Québec aura lieu ce soir au centre social de l'université de Montréal. Ce colloque est organisé par le club socialiste Jacques Perrault, formé de professeurs de l'U. de M.

Les participants au colloque sont MM. Richard Daigneault et Michel van Schendel, tous deux journalistes à **La Presse** et Serge Ménard, directeur du Quartier Latin. M. Guy Bourassa, professeur à l'université, agira comme animateur.

Le colloque se tiendra dans le grand salon et commencera à 8 h. 30. Le public est invité et pourra prendre part à la discussion.

Une campagne de souscription de l'hôpital Julius Richardson

L'hôpital des convalescents Julius Richardson lance aujourd'hui une campagne annuelle de souscription en vue de recueillir $60,000 pour parachever d'importants changements de structure et des travaux d'améliorations, annonce son président, le Dr George D. Little.

Ces fonds sont requis d'urgence pour adapter les installations actuelles aux services qu'on exige de l'hôpital. Les dépenses auxquelles l'hôpital aura à faire face en vue des améliorations s'élèveront à $100,000 mais il possède une réserve de quelque $40,000 provenant de campagnes précédentes. L'objectif de la présente campagne représente l'argent supplémentaire dont il a besoin pour entreprendre les travaux.

L'hôpital Julius Richardson, 5425 ave Besborough, Montréal, apporte une contribution importante à la satisfaction des besoins hospitaliers de la ville en accueillant des malades venant des hôpitaux généraux qui demandent des soins de convalescence. Les hôpitaux généraux en éprouvent un grand soulagement et leurs lourds frais d'exploitation sont réduits en conséquence.

En annonçant la campagne, le Dr Little signale qu'on avait effectué récemment certaines améliorations mais qu'il n'en était pas moins urgent de se procurer des fonds supplémentaires pour étendre les installations. Le Service d'assurance-hospitalisation du Québec n'assume pas de dépenses de ce genre.

Il expliqua en outre que 97 pour cent de l'argent qui sera recueilli au cours de la campagne sera versé au fonds de l'hôpital car les frais de la campagne n'absorberont que trois pour cent des souscriptions.

L'hôpital Julius Richardson se consacre aux malades qui demandent des soins de convalescence et des services de physio-thérapie de réhabilitation et tous les lits dont il dispose sont habituellement occupés.

"Vu l'extrême urgence des besoins, toute souscription sera bienvenue car elle contribuera à combler nos exigences," de souligner le Dr Little.

IL EST FACILE de se "REMETTRE en FORME"

Exercise Master vous offre de vous remettre en forme, vous-même, chez vous, pendant votre temps libre à l'allure que vous voudrez, sans inconvénient. En 15 minutes par jour seulement, c'est une aubaine. Vous n'avez simplement qu'à faire la demande de la brochure gratuite "En pleine forme à tout âge" qui vous renseignera comment il est facile de conserver cette allure de jeunesse tout en demeurant fort, svelte et dispos. Tous vos muscles de la tête aux pieds sont en action à un rythme bienfaisant. Exercise Master améliore la circulation du sang, aide à corriger votre poids, amincit votre taille, détend vos nerfs, améliore la digestion, facilite l'élimination, permet de mieux dormir et soulage les simples douleurs d'arthrite. Une vitalité nouvelle et un regain de jeunesse vous attendent. Combattez l'obésité et les rouleaux de graisse. L'âge ne vous empêche pas d'avoir des muscles souples et tonifiés. L'Exercise Master peut vous les procurer. Remplissez et retournez le coupon au bas de cette page et sachez comment il est facile d'obtenir cette joie de vivre, ce regain d'entrain et une santé meilleure et plus étincelante grâce à quelques minutes d'exercices par jour.

(annonce)



Tous ces exercices sont bons et salutaires. Avez-vous le temps, la force, l'énergie et le courage de les pratiquer quotidiennement?

C'est si facile et sûr avec Exercise Master

Ces exercices illustrés ci-haut sont comme les remèdes de grand-mère, ils sont tellement désagréables à prendre qu'on les abandonnent aussitôt. C'est compréhensible, car vous devez les pratiquer un après l'autre et x fois chacun.

Il est nécessaire que vous et les membres de votre famille pratiquiez un programme d'exercices quotidiens (demandez à votre médecin, il vous le dira) et nous sommes en mesure de vous offrir cette plaisante expérience.

Asseyez-vous simplement sur un Exercise Master, l'exerciseur familial, choisissez la vitesse, pressez le bouton et pratiquez le programme d'exercices conforme à vos besoins. Immédiatement, vos muscles s'activent, votre circulation augmente, les douleurs ordinaires tendent à disparaître, votre élimination se facilite et vos chairs se replacent tout en contrôlant votre poids. La tension de tous les jours disparaît et vous récupérez **l'énergie de votre jeunesse.** Ceci en 15 minutes par jour. Si vous êtes réellement intéressé à vous améliorer, vous vous devez de faire venir la brochure gratuite "En pleine forme . . . à tout âge" contenant toutes les informations requises. Ceci est sans obligation de votre part. Remplissez le coupon et postez-le dès aujourd'hui ou appelez simplement : VI. 9-7075. **Représentants demandés.**

POSTEZ CE COUPON IMMEDIATEMENT OU APPELEZ VI. 9-7075

EXERCISE MASTER

4008 St-Denis, Montréal — VI. 9-7075

'Service téléphonique 24 heures par jour - dimanche compris'

S.V.P. faites-moi parvenir la brochure "En pleine forme à toute âge", qui me sera postée sans aucuns frais, ni obligation de ma part.

M., Mme, Mlle .....

ADRESSE .....

VILLE ..... TELEPHONE .....

L.D. 1-12-64

MAINTENANT QUE VOUS AVEZ

2 VOITURES

2 ENFANTS

2 MAISONS

2 COMPTES EN BANQUE

2 TELEPHONES,

N'EST-IL PAS TEMPS QUE VOUS DISPOSIEZ DE

2 LANGUES !

POUR VOYAGER
POUR VOS AFFAIRES
OU SIMPLEMENT
POUR VOTRE
PLAISIR
UNE AUTRE
LANGUE
EST TOUJOURS
AGREABLE
LORSQU'ELLE
EST
APPRISE
A

ÉCOLES BERLITZ

LANGUES VIVANTES

Montréal
845-1161
2055, rue Peel
1621, Place Ville-Marie

Québec
529-6161
500 est, Grande-Allée

Ottawa
232-5343
31, rue Metcalfe

TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE
DE 8H.30 A 10 P.M.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

SECRETAIRE DE DIRECTION

FONCTIONS : Rédiger les procès-verbaux d'assemblée d'un comité d'une importante institution d'enseignement et faire la correspondance.
QUALIFICATIONS : Minimum 11e année, connaissance supérieure du français écrit ; connaissance suffisante de l'anglais, femme célibataire de préférence. Quelques années d'expérience connexe dans milieu administratif.

Veuillez appeler le Service du personnel,
UNIVERSITE DE MONTREAL
Tél.: RE. -9951 - poste 241

DIRECTEUR DES METHODES

Une importante entreprise de produits de consommation est à la recherche d'un directeur des méthodes pour ses bureaux de Montréal. Il se rapportera au contrôleur et aura pour fonction de développer la planification de l'organisation en relation avec les méthodes de direction et d'exploitation, à court et à long terme.

Le candidat doit être âgé de 30 à 40 ans et posséder de l'expérience dans ce domaine et celui du traitement des données à l'aide d'un ordinateur. Il doit être de nature pondérée, capable de s'exprimer avec aisance et prêt à accepter les responsabilités du poste. Il doit aussi manifester un intérêt particulier aux questions de direction et d'administration. Les offres de service des candidats bilingues recevront une attention particulière.

Le traitement initial dépendra de la compétence du candidat, mais sera proportionné à l'importance du poste. Les chances d'avancement sont excellentes.

Les réponses sont assurées d'une discrétion absolue et doivent être adressées à :

Case 1069, "Le Devoir"

INGENIEURS EN MECANIQUE DESSINATEURS

Une entreprise progressive engagée dans la fabrication d'équipement industriel requiert les services d'ingénieurs en mécanique juniors et de dessinateurs. Les candidats doivent être intéressés au génie appliqué et au dessin de machinerie lourde et des parties composantes.

Salaire : proportionnel à l'éducation et l'expérience des candidats. Toutes les applications seront tenues strictement confidentielles.

S'adresser à :
Service des relations industrielles
CANADIAN INGERSOLL-RAND Co. Ltd.
C.P. 1500
SHERBROOKE, P.Q.

OFFRES D'EMPLOIS

Ville de Montréal
SERVICE DU PERSONNEL

CHARGE DE RECHERCHES ($5,000 - $6,200) — Hommes bilingues. Résidence: résider dans la ville de Montréal. Instruction: posséder un baccalauréat ès-arts. Expérience: quelque expérience dans l'exécution de travaux de recherches ou dans la préparation de mémoires traitant de questions économiques, sociales, touristiques, historiques, urbanistiques ou autre de même nature.

INSPECTEUR Gr. 1 (prévention des incendies) ($4,500 - $5,700) — Hommes bilingues. Age: avoir au moins 25 ans à la date de la nomination; produire certificat de naissance. Résidence: résider dans la ville de Montréal. Instruction: au moins l'équivalent d'une 11e année d'études et produire certificat à cet effet. Expérience: quelques années d'expérience dans le domaine de la construction ou dans un travail d'inspection relatif à la prévention des incendies; un diplôme d'une école technique reconnue pourra compenser pour l'expérience requise. Taille: au moins 5'7" pieds nus.

INSPECTEUR DE MATERIAUX ($4,500 - $5,700) — Hommes bilingues. Résidence: résider dans la ville de Montréal. Instruction: au moins l'équivalent d'une 11e année d'études et produire un certificat à cet effet. Expérience: quelques années d'expérience en inspection ou essais des matériaux, de préférence: acier, caoutchouc, matières plastiques et béton. Un diplôme d'une école technique reconnue pourra compenser pour l'expérience requise. Habileté à lire des plans et à rédiger des rapports.

POLICIER ($4,400 - $5,795) — Hommes bilingues. Age et citoyenneté: être citoyen canadien et avoir au moins 18 ans et demi à la date de l'examen préliminaire et ne pas avoir atteint 30 ans à la date d'entrée en fonction; produire certificat de naissance. Instruction: au moins l'équivalent d'une 10e année d'études et produire un certificat à cet effet. Divers: taille minimum: 5'9", pieds nus, poids minimum : 140 livres sans vêtement.

PREPOSE A LA PLANIFICATION ($5,000 - $9,500) — Hommes ou femmes. Instruction: posséder un diplôme universitaire en urbanisme ou dans une discipline connexe: architecture, génie, géographie, mathématiques et statistiques, etc. d'une institution reconnue; produire certificat à cet effet.

TECHNICIEN (arpentage) ($6,500 - $7,700) — Hommes bilingues. Instruction: au moins l'équivalent d'une 11e année d'études et produire un certificat à cet effet; de préférence, avoir fait des études en arpentage ou en génie. Expérience: un certain nombre d'années d'expérience pratique dans l'exécution de tâches variées inhérentes à l'arpentage, telles que l'opération d'instruments, la mise en plan, le calcul de polygones, la recherche cadastrale, etc., de façon à pouvoir effectuer des levées sur terrain et autres travaux connexes d'arpentage. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux candidats ayant suivi des cours d'arpentage ou de génie.

TECHNICIEN (contrôles automatiques) ($6,500 - $7,700) — Hommes bilingues. Instruction: au moins l'équivalent d'une 11e année d'études et produire certificat à cet effet. Experience: un certain nombre d'années d'expérience dans la fabrication, l'installation ou l'entretien d'instruments ou de dispositifs de contrôle électroniques ou pneumatiques. Posséder une bonne connaissance de l'électronique. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux candidats ayant suivi des cours techniques ou universitaires en électronique.

TECHNICIEN (Urbanisme) ($6,500 - $7,700) — Hommes. Instruction: au moins l'équivalent d'une 11e année d'études et produire un certificat à cet effet. Expérience: un certain nombre d'années d'expérience dans la préparation de plans généraux et de détails d'architecture ou de structure ou dans l'élaboration de plans d'urbanisme. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux candidats ayant suivi des cours universitaires en architecture ou en génie.

FORMULE DE DEMANDE D'EMPLOI : La formule de demande d'emploi que l'on peut se procurer par la poste ou au service du Personnel, bureau no 403, à l'hôtel de ville, devra être complétée et retournée au service du Personnel, accompagnée des certificats requis et de trois photos recentes, (app. 2½ x 3).

Ingénieur Vendeur

Notre compagnie fait la vente d'équipement et de composants électroniques.

Nous recherchons un ingénieur professionnel ayant de l'expérience en électronique pour diriger notre bureau de Montréal. Agé de 30 ans et plus de préférence.

Toutes demandes sont gardées confidentielles. Envoyez résumé complet en anglais à :

WILLER ENGINEERING & SALES CO.
1800 AVENUE ROAD,
TORONTO 12, ONTARIO

Commis aux ventes et services

POUR COMMERCE DES VENTES PAR TELEPHONE D'EQUIPEMENT DE CONTROLE DE MOTEURS ET DE DISTRIBUTION. HOMME BILINGUE AYANT CONNAISSANCE TECHNIQUE OU DIPLOME D'ECOLE TECHNIQUE.

NOUS SOMMES DES MANUFACTURIERS D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE OPERANT DANS UNE NOUVELLE USINE A POINTE-CLAIRE.

SQUARE D. CO. 697-4790
M. STONE

CONTREMAITRES DE LA PRODUCTION

Demandés pour une nouvelle et grande usine située près de Montréal

Nous sommes intéressés à rencontrer, en toute confiance, une jeune homme bilingue, ayant acquis un excellent entraînement technique et quelques années d'expérience dans l'administration, soit au poste de contremaître ou adjoint au contremaître dans l'industrie. Etant une nouvelle usine, il est de première importance que les contremaîtres de production possèdent des qualités exceptionnelles.

Ces offres d'emploi sont une occasion unique de développer des techniques administratives avec une nouvelle compagnie bien établie dans la province de Québec.

Excellent salaire et bénéfices usuels. Les frais de déplacement seront payés par la compagnie.

Gordon Bryson & Company Ltd.
Conseillers en personnel d'administration
1110 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 2.

Emploi pour

GERANT de CREDIT

Pour travailler au siège social d'une compagnie canadienne de haute réputation à Montréal. Ses produits sont vendus aux industries pharmaceutiques, de l'alimentation et des boissons, à travers tout le Canada.

Cet emploi pourrait être très intéressant pour un jeune homme dans la trentaine, ayant acquis de l'expérience comme directeur ou adjoint au gérant de crédit et qui est à la recherche d'un poste responsable.

Le candidat possédant de l'expérience en comptabilité, en plus du crédit, aura l'avantage de progresser plus rapidement.

Salaire initial : de $7, à $8,000.

Gordon Bryson & Company Ltd.
Conseillers en personnel d'administration
1110 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 2.

DEMANDE "DIRECTEUR GENERAL DES ETUDES"

La Commission scolaire régionale de la Baie des Chaleurs, avec siège social à Carleton, comptant plus de 2,000 élèves au cours secondaire, recevra d'ici le 15 décembre 1964, des offres de service pour le poste de "Directeur général des études".

Cette fonction comporte les responsabilités suivantes :

a) **Administration pédagogique et académique,**
b) **Choix des manuels (approuvés par le Ministère),**
c) **Horaires et transports,**
d) **Programmation scolaire,**
e) **Relations professionnelles et sociales,**
f) **Mesures disciplinaires,**
g) **Toute autre fonction connexe.**

Toute offre de service sera faite par écrit et comprendra l'information pertinente aux qualifications académiques et autres. Les offres devraient parvenir au Secrétariat de la Commission scolaire régionale avant le 15 décembre prochain, afin de fixer une rencontre avec les commissaires où les parties s'entendront sur les conditions de travail et la rémunération. Le directeur général aura la charge complète du cours secondaire pour tout le comté de Bonaventure dès septembre prochain.

La Commission Scolaire Régionale de la Baie des Chaleurs
a/s Charles E. Dugas, Secrétaire,
C.P. 135,
Carleton, Cté Bon.

PHARMACIE A VENDRE

à Trois-Rivières

Bon emplacement sur rue très achalandée. Bon chiffre d'affaires. Très moderne.

S'adresser à Case 1073
Le Devoir

SECRETAIRE DEMANDEE

Secrétaire légale bilingue, sténo-dactylo, expérience pas nécessaire ; téléphoner pour entrevue :

861-2617 — G. Morier

REDACTEUR INDUSTRIEL ADJOINT

On demande un rédacteur bilingue pour un journal d'entreprise publié à l'intention des employés d'une compagnie possédant plusieurs usines. Le candidat s'occupera du reportage des nouvelles locales et de la rédaction d'articles de fond pour l'édition anglaise et sera responsable de la publication de l'édition française.

Il relèvera du préposé aux relations auprès de la presse et le secondera dans ses fonctions.

Bonnes conditions de travail et avantages sociaux de premier ordre. Salaire à discuter.

Adresser curriculum vitae donnant tous les détails pertinents à :

CASE 1076, LE DEVOIR

Moïse Tshombé rencontre aujourd'hui le général de Gaulle

Confusion totale à Stanleyville

Un millier de Blancs sont encore en territoire plus ou moins contrôlé par les rebelles au Congo. Des éléments de l'ANC, fortement encadrés par des militaires blancs, progressent de poste en poste dans la province orientale. Pendant ce temps à Stanleyville, la situation est loin d'être calme. Certaines agences de presse font savoir que la ville est à nouveau au mains des rebelles et que seul l'aérodrome reste sous le contrôle de l'ANC. On a cependant décidé de ne plus laisser atterrir les avions à Stanleyville. Des combats se déroulent aux environs immédiats de la piste où s'est écrasé dimanche soir un DC-4 qui transportait une quinzaine de personnes, des Belges pour la plupart. On ne sait pas précisément si c'est une rafale de mitrailleuse qui a abattu l'appareil ou s'il s'est écrasé en raison d'incidents techniques.

Sur le plan politique, c'est à New York, et peut-être à Paris, que se jouera la question du Congo ces jours prochains. Aux Nations unies, des délégués africains se réunissent pour discuter de l'intervention militaire belge au Congo. Au moins deux chefs d'Etat africains, parmi les plus respectés, se sont prononcés contre l'ingénieur de l'OUA.

A Paris pendant ce temps, M. Moïse Tshombé est arrivé. Il s'entretiendra aujourd'hui avec le général de Gaulle dont il a dit, à son arrivée au Bourget, qu'il avait toujours fait montre d'une sympathique compréhension à l'endroit des difficultés présentes du Congo.



Le roi et la reine des Belges accueillent les réfugiés retour du Congo.

Tshombé à Paris

"Je n'ai pas l'intention de demander des armes à la France. Mon intention est de rendre visite aux plus hautes autorités françaises pour un échange de vues sur le problème le plus important de l'heure, a déclaré M. Tshombé, premier ministre congolais, à son arrivée à Paris.

"Je verrai le général de Gaulle probablement demain (NDLR : aujourd'hui). Je lui ferai les remerciements du gouvernement congolais pour la compréhension que lui-même et son gouvernement ont montrée à notre égard dans la situation difficile que mon pays traverse", a ajouté M. Tshombé.

"On ne peut parler d'intervention étrangère au Congo, a encore déclaré M. Moïse Tshombé. Il s'agit seulement de troupes de secours appelées dans un but humanitaire. Ces troupes ont accompli leur mission à la pleine satisfaction de la grande majorité de la population congolaise. Ceux qui ne le reconnaissent pas, ne sont pas conscients des réalités. Quant aux Etats africains arabes, nous savons qu'ils veulent perpétuer chez nous un état d'anarchie dont ils voudraient tirer profit. Le gouvernement congolais a la situation en mains. Il ne s'oppose pas à la réconciliation nationale mais ne peut continuer à tendre la main à ceux qui la refusent.... La rébellion sera matée".

Le gouvernement congolais, a poursuivi le premier ministre, rejette la résolution qui vient d'être adoptée par la commission ad hoc de l'Organisation de l'unité africaine". Cette commission a failli à sa mission...

Nous sommes et resterons attachés à une coopération franche avec l'organisation de l'unité africaine. Une telle volonté de coopération ne devrait pas autoriser l'O.U.A. à s'immiscer dans nos affaires intérieures".

M. Moise Tshombé se rendra à Bruxelles à la fin du mois de décembre, apprend-on de source informée.

Le premier ministre du Congo-Léopoldville n'a pas l'intention de profiter de son actuel séjour en Europe pour venir dans la capitale belge. Mais il séjournera à Bruxelles à son retour des Nations unies, dans trois semaines.

LEOPOLDVILLE — C'est en définitive à une dizaine de morts et plusieurs blessés que s'élèverait le bilan de l'accident du DC-4 belge qui s'est écrasé dimanche soir à Stanleyville au moment du décollage, apprend-on à Léopoldville de sources belge et américaine.

Les victimes ont aussitôt été transportées par avion à l'ambassade de Belgique à Léopoldville, ajoute-t-on de même source. On ignore cependant si l'appareil a été abattu par le feu des rebelles.

Parmi les morts, on croit savoir que figurent un des membres de l'équipage belge et trois ou quatre passagers.

L'appareil appartenant à la compagnie belge "BIAS", effectuait des rapatriements de réfugiés pour le compte de l'armée nationale congolaise.

Depuis plusieurs semaines, les rebelles harcèlent les mercenaires et l'ANC depuis la brousse environnant l'aéroport.

NATIONS UNIES, N.Y. — Neuf pays africains (Dahomey, Guinée, Algérie, Kenya, Ghana, Soudan, Somalie, Ethiopie, Tanzania) ont signé lundi une lettre demandant une réunion du conseil de sécurité sur le Congo.

Le chef Adebo (Nigeria) a déclaré à l'issue de la séance du groupe africain, qu'il préside ce mois-ci, que d'autres délégations signeraient cette lettre dès qu'elles auraient reçu les instructions nécessaires de leur gouvernement, mais que la demande de réunion du conseil de sécurité serait certainement présentée rapidement.

Cette lettre invoque les récents événements dans la région de Stanleyville ainsi que la présence de "forces étrangères", parachutistes américains et belges et "mercenaires" blancs au Congo, comme portant atteinte à la paix et à la sécurité internationales, et demande le retrait immédiat de toutes les forces étrangères, "mercenaires" compris.

Dans le même temps, les chefs de file de l'OUA cherchent à organiser un "sommet africain" sur la question. Une première tentative de réunir les chefs d'Etat africains à Addis-Abeba, siège de l'OUA, a échoué et les promoteurs du mouvement cherchent à présent à tenir leur réunion aux Nations unies à l'occasion de la nouvelle assemblée générale.

DAKAR. — Le président Senghor se déclare contre la réunion des chefs d'Etat de l'OUA à propos du Congo.

Le président Senghor estime cette réunion inopportune "au nom des principes de souveraineté et de non-ingérence". "Dans un passé récent, ajoute le chef de l'Etat sénégalais dans un télégramme adressé à l'empereur Hailé Sélassié, des Etats frères ont fait appel à des troupes étrangères pour combattre la rébellion intérieure sans soulever une telle indignation".

Le chef de l'Etat sénégalais propose "une réunion de nos ministres des affaires étrangères pour des échanges de vues sur les problèmes en vue de rechercher des solutions concrètes basées sur la légalité du gouvernement actuel du Congo".

Il y a quelques jours, le président malgache, M. Siranana, avait tenu un langage similaire.

Les opérations militaires

LEOPOLDVILLE — Des contingents de l'armée nationale congolaise, puissamment soutenus par les mercenaires, avancent d'une ville à l'autre, dans le nord du Congo, sauvant les Blancs qu'ils trouvent dans chaque localité avant de pousser plus avant dans une course contre la montre avec les rebelles.

C'est ce qu'ont déclaré des Blancs arrivés lundi par avion à Léopoldville, venant de Tituli, dans l'extrême nord du Congo.

Les mercenaires auraient atteint Bunia, dans le nord-est, où résidaient quelque 400 Blancs, ils se seraient contentés en fait, de la traverser et l'auraient aussitôt quittée pour Bomgesa, Bambili et Bumba. Ils seraient actuellement encore plus au nord.

Un missionnaire belge d'Anvers, le père Marcel Leyson, de l'ordre français des Prémontrés, qui était parmi les réfugiés arrivés lundi, a déclaré que les forces gouvernementales congolaises l'avaient sauvé, en même temps que deux autres religieux et sept Belges, du village de Zobia, près de Tituli. Les rebelles les avaient isolés dans un cachot où ils sont restés plusieurs jours sans boire ni manger.

A Washington

Le département d'Etat continue lundi de justifier l'action entreprise la semaine dernière au Congo par les Etats-Unis et la Belgique en vue de secourir un grand nombre d'otages qui étaient détenus en territoire rebelle. Au moment où certaines critiques étaient formulées en ce qui concerne l'opportunité de cette opération, le porte-parole du département d'Etat a souligné une fois de plus que si cette initiative strictement d'ordre humanitaire n'avait été prise, le nombre des morts aurait été plus élevé. Il a toutefois ajouté que la satisfaction des Etats-Unis ne pourrait être totale tant que tous les détenus ne seraient pas sains et saufs. Le porte-parole a refusé de dire si de nouvelles opérations de dégagement étaient envisagées afin de sauver plusieurs centaines de personnes qui se trouvent encore en territoire rebelle. On indique toutefois, dans les milieux officiels américains, que les opréations de sauvetage du genre de celles qui avaient été effectuées la semaine dernière étaient à présent rendues trop délicates par suite de la dispersion des personnes encore aux mains des rebelles.

Quant à la situation militaire proprement dite, on confirme dans ces mêmes milieux que des combats se poursuivent à Stanleyville et dans les environs notamment près de l'aéroport. Plusieurs colonnes de l'armée nationale congolaise continuent leur avance en direction de l'ouest et du nord.

Suggestion d'un sénateur belge

BRUXELLES. — "Rachetez les otages étrangers de la rébellion congolaise," a demandé un sénateur de l'opposition libérale au ministre belge des affaires étrangères, M. Paul-Henri Spaak.

C'est dans une question parlementaire que le sénateur Hilaire Lahaye a formulé cette suggestion.

On pourrait proposer à M. Thomas Kanza, porte-parole officiel de la rébellion congolaise, a estimé le sénateur, de racheter à celle-ci les "Blancs" en son pouvoir, comme les Etats-Unis ont acheté en 1962 à Fidel Castro des prisonniers politiques cubains et des Américains contre des camions et des médicaments.

LE VIN DES GRANDES OCCASIONS
LE VIN DE LA JOIE DE VIVRE
Château Moncontour
MONCONTOUR VOUVRAY
Blanc pétillant demi sec (RAQ 544-B)
CHÂTEAU MONCONTOUR
Vouvray blanc mousseux (RAQ 590)
Office général des Grandes Marques, limitée

PRÊTS PREMIÈRE HYPOTHÈQUE
au taux le plus bas!
6½%
POUR ACHETER • CONSTRUIRE • REFINANCER UNE PROPRIÉTÉ
Montréal et banlieue • Aucune commission • Service rapide
Consultez le gérant, que vous soyez client ou non.
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
64 succursales ouvertes tous les soirs de 7 à 8 h.

Les bouddhistes cherchent à renverser Van Huong

SAIGON — Tandis que les troupes armées poursuivent leurs patrouilles dans les rues de Saigon, les dirigeants bouddhistes tiennent des conciliabules en vue d'arrêter une stratégie susceptible de provoquer la chute du gouvernement Tran Van Huong sans discréditer leur religion ni jeter le Sud-Vietnam dans un état d'anarchie.

Dans un communiqué publié hier "l'Institut bouddhiste pour la propagation de la foi" a accusé le gouvernement de s'être livré à une action "répressive" contre la population en dispersant un cortège funèbre qui avait dégénéré en manifestation antigouvernementale, dimanche.

Les locaux de l'Institut bouddhiste ont été fermés au public jusqu'à nouvel ordre. Cette mesure constitue apparemment un geste de protestation contre le gouvernement, mais est destinée en réalité, croit-on savoir, à empêcher les agitateurs d'utiliser ces locaux comme point de départ pour de nouvelles manifestations antigouvernementales, jusqu'à ce qu'un climat politique favorable aux bouddhistes ait été créé.

Dans un télégramme chiffré adressé hier à tous les dirigeants bouddhistes régionaux, "l'Institut bouddhiste", tout en affirmant que la religion est "calomniée, réprimée, provoquée et infiltrée", leur demande "d'attendre les ordres dans le calme".

Dans les milieux familiarisés avec les affaires bouddhistes, on pense que la majorité de la hiérarchie bouddhiste est anticommuniste et qu'elle se rend bien compte que sa campagne risque d'être exploitée par les agents communistes.

Prague cherche à Moscou des solutions à ses importants problèmes économiques

Aussitôt après son arrivée à Moscou, M.A. Novotny, a eu deux entretiens : l'un avec M. Brejnev, assisté de M. Andropov, chargé des relations avec les partis frères des pays communistes au comité central, et de M. Kouznetsov, vice-ministre des affaires étrangères — l'autre avec le président du conseil M. Kossyguine, assisté du même M. Kouznetsov.

Ces entretiens parallèles confirment l'impression qu'ont eue les observateurs dès l'annonce de la visite de M. Novotny au Kremlin, à savoir qu'en sa double qualité de président (réélu) de la république et du parti communiste tchécoslovaque, M. Novotny s'est rendu à Moscou pour discuter, d'un côté des problèmes du camp socialiste et du mouvement communiste, et de l'autre des difficultés de son pays qui se trouve en proie à une crise de réadaptation économique assez grave.

Quant aux problèmes internationaux, M. Novotny, qui a toujours témoigné d'une fidélité inconditionnelle à l'égard de l'URSS, s'informera sans doute de la politique allemande des dirigeants actuels (certaines initiatives de M. Khrouchtchev à cet égard ayant provoqué quelque émoi à Prague). Il essaiera d'autre part d'aider M. Brejnev à sortir de l'impasse où se trouve le parti soviétique du fait qu'il n'a pas réussi à obtenir l'accord de la majorité des 26 partis invités à la conférence préparatoire fixée au 15 décembre. Il s'agit à présent de trouver une issue, sans perdre la face. Elle consistera probablement à ajourner la conférence, non sine die comme le demandent les Chinois, mais de quelques mois seulement.

Les problèmes économiques que M. Novotny traitera sont plus délicats. Le président de la république s'est fait accompagner par son président du conseil et les principaux responsables de la planification, ce qui montre l'intérêt exceptionnel qu'attache Prague au résultat des entretiens.

En effet, la Tchécoslovaquie, consciente de la faillite de sa planification centralisée, est en train de reviser son passé et de repenser son avenir. L'échec du Comecon, la dissidence chinoise, le décrochage de la Roumanie, ont mis en question l'orientation économique de la Tchécoslovaquie, dont l'équipement industriel a veilli et l'agriculture est stagnante. Dès le mois d'octobre, les dirigeants de Prague ont décidé une action politique de décentralisation et d'appel aux compétences dont la hardiesse dépasse celle des Soviétiques les plus audacieux.

Cependant, cette réorganisation radicale se heurte à des résistances. Pour la conduire jusqu'au bout, la Tchécoslovaquie a besoin, soit d'une aide soviétique vraiment substantielle, soit de crédits occidentaux plus importants. C'est là sans doute le problème principal qui est et sera au coeur des entretiens moscovites de M. Novotny.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

Pénurie de vivres en URSS

DJAKARTA — L'Union soviétique souffre actuellement d'une grave pénurie de denrées alimentaires dans beaucoup de régions, a déclaré la nuit dernière, M. Chen Yi, vice-premier ministre chinois et ministre des affaires étrangères, au cours d'une visite de courtoisie rendue au Dr Lemeina ministre par intérim des affaires étrangères d'Indonésie. M. Chen Yi qui expliquait à son hôte les raisons de l'éviction de M. Khrouchtchev, avait souligné que sa principale erreur avait été sa politique agricole et sa "coopération avec l'impérialisme américain".

Soutien à la Rhodésie

BULAWAYO, (Rhodésie). — Si la Grande-Bretagne ne se décide pas à apporter à la Rhodésie son soutien et sa protection, le gouvernement rhodésien n'hésitera pas à chercher l'appui d'autres pays, a déclaré M. Ian Smith, premier ministre de Rhodésie. M. Smith a mis l'accent sur les dangers qui guettent la Rhodésie du Nord et qui rendent indispensables, a-t-il dit l'alliance et le soutien de pays amis.

Nouveau parti allemand

Un nouveau parti d'extrême-droite, le "parti national-démocrate allemand", vient de se créer en Allemagne de l'Ouest. 700 personnes, venues de différentes parties de l'Allemagne, assistaient à sa séance constitutive, à Hanovre. Le nouveau parti, à la tête duquel se trouvent un commerçant de 48 ans, et un politicien d'extrême-droite, Adolf Von Thadden, président d'un autre parti d'extrême-droite, le "parti allemand du Reich", se propose de "rassembler les forces nationales en Allemagne", de "mettre fin aux procès impartiaux", et de "faire son procès au mensonge de la seule culpabilité de l'Allemagne, grâce à laquelle on extorque des milliards à notre peuple".

Candidature de Erhard

BONN — Le chancelier Ludwig Erhard a été désigné comme candidat aux prochaines élections législatives de l'automne 1965, pour la circonscription d'Ulm (Bade-Würtemberg) par la fédération locale du parti chrétien-démocrate.

K assigné à sa résidence

LONDRES — M. Khrouchtchev serait actuellement assigné à sa résidence, dans un appartement de la rue Granorsky, à Moscou, selon l'"Observer" se fondant sur des "sources communistes et soviétiques sûres".

Le principal instigateur du renversement du leader soviétique ajoute le même journal, serait en réalité M. Alexandre Chelepin, l'un des deux membres nouvellement nommés au présidium du parti aidé par Vladimir Semichastny, chef de la police de sécurité.

La "ligne rouge" coupée

COPENHAGUE — C'est bien la fameuse "ligne rouge" entre le Kremlin et la Maison blanche qui a été coupée au Danemark par un bulldozer, près de Ringsted, au Seeland, a confirmé au journal "Politiken" le directeur général des postes et télégraphes danois, M. Gunner Pedersen. Pendant la durée de rupture du câble, la liaison a été assurée par radio, a précisé M. Pedersen.

Mariner IV poursuit sa route vers Mars

WASHINGTON — Le satellite solaire "Mariner IV" qui doit photographier Mars le 14 juillet, vient de doubler avec succès le second des quatre caps jalonnant sa longue et difficile route en direction de cette planète.

Peu après son lancement de Floride, samedi, il s'était fixé, sur un axe, en direction du soleil — opération indispensable à l'alimentation de ses batteries solaires.

Dans la nuit de dimanche à lundi, cette "caméra cosmique" s'est orientée, sur l'autre axe, vers l'étoile Canope — la plus brillante du firmament après Sirius — et cette seconde "acquisition" permettra de réaliser, dans quelques jours, une autre manoeuvre vitale, de correction de trajectoire cette fois.

Il ne restera plus, si tout continue de bien aller, qu'une quatrième et dernière étape majeure à franchir avant l'obtention de 22 photographies martiennes, à la mi-juillet ; la "rencontre" avec Mars ou plus exactement avec son voisinage, accompagnée du déclenchement de l'appareillage de télévision braqué sur la Planète Rouge.

Les savants de la NASA se félicitent sans réserve du succès de l'orientation il y a quelques heures de l'un des détecteurs électroniques du "Mariner" en direction de Canope. Les deux échecs précédents de cette tentative n'avaient surpris personne à Goldstone, la station principale de télécommande du satellite installée dans le désert Mojave en Californie.

Elections partielles en G.-B.

Des élections partielles auront lieu dans cinq comtés en Grande-Bretagne dans le courant de janvier prochain.

La liste des titres et distinctions accordés par l'ancien premier ministre conservateur, sir Alec Douglas-Home, à l'occasion de sa récente démission — liste publiée mardi matin, — indique en effet que trois députés conservateurs ont été élevés à la pairie.

Aux trois sièges de la Chambre des communes, qui deviennent ainsi vacants, deux autres au moins s'ajouteront lorsque sera publiée, à Noël, la liste (gouvernementale) des titres et distinctions de fin d'année.

Deux travaillistes, MM. William Sorensen et George Bowles, ont déjà annoncé à ce propos qu'ils avaient accepté un titre qui les fera siéger à la Chambre des Lords, et qui permettra à deux membres du cabinet Wilson — MM. Patrick Gordon-Walker, secrétaire au Foreign Office, et Frank Cousins, ministre de la technologie, — de se faire élire aux communes.

Nouvel incident Bonn - Moscou

BONN. — "L'attitude du gouvernement soviétique ne saurait empêcher le traité sur l'arrêt partiel des expériences nucléaires d'entrer en vigueur pour la République fédérale allemande, y compris Berlin", affirme une déclaration gouvernementale publiée dans la capitale fédérale, à la suite du refus par le Kremlin, d'accepter le dépôt à Moscou des instruments du traité, qui seront déposés le premier décembre à Londres et Washington — par le gouvernement de Bonn.

Les autorités soviétiques ont motivé leur refus, considéré à Bonn comme "contraire aux obligations juridiques imparties à l'URSS en sa qualité de puissance dépositaire", en invoquant la présence d'une clause relative à Berlin dans le document ouest-allemand. La déclaration publiée hier par le gouvernement fédéral souligne que la République fédérale "représente juridiquement le land de Berlin en matière de politique étrangère, en vertu d'accords internationaux conclus avec les trois puissances occidentales, d'une décision du commandement allié à Berlin et des stipulations du droit allemand".

Le texte rejeté par les autorités soviétiques approuvait les objectifs du traité de Moscou et exprimait l'espoir qu'il contribuerait à la détente internationale.

Les journalistes italiens préparent une grève générale

ROME. — La Fédération nationale de la presse italienne a annoncé hier que les journalistes italiens allaient faire grève pendant une semaine, à la suite de l'échec de la négociation d'une nouvelle convention collective pour la profession. Le syndicat des journalistes a précisé que la date de cette grève, qui s'étendra à l'ensemble du pays, serait fixée ultérieurement.

POUR DIMINUER LA TENSION A LA FRONTIERE SYRIO-ISRAELIENNE

La France suggère la réduction des effectifs syriens et juifs

NATIONS UNIES. — Dans une intervention au Conseil de sécurité où il a notamment préconisé une diminution des effectifs syriens et israéliens se faisant face, la délimitation exacte de la frontière israélo-syrienne et des terres contestées entre les deux pays ainsi que le renforcement des moyens de la Commission de surveillance de la trêve en Palestine, le représentant de la France, M. Roger Seydoux a fait notamment les déclarations suivantes:

"Le gouvernement français déplore profondément l'incident qui est à l'origine de notre réunion et exprime les regrets très attristés qu'il éprouve à voir une nouvelle fois couler le sang sur une terre où ont pris naissance tant de nobles idées, et tout particulièrement celle de la tolérance et du respect dus à la personne humaine, qui sont à la base de notre civilisation.

"Le devoir essentiel du Conseil de sécurité est donc tout tracé: il est de faire tout ce qui est en son pouvoir pour tenter de prévenir le retour de pareils incidents.

"A cette fin, mon gouvernement estime qu'il conviendrait de renforcer les moyens mis à la disposition du chef d'état-major de l'organisme de la trêve et nous ne pourrions, me semble-t-il, être mieux inspirés qu'en réexaminant à cet égard les recommandations que le général Odd Bull a lui-même formulées dans le rapport qu'il a adressé au secrétaire général le 24 août 1963".

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC — THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

— Etabli en 1880 —

C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Edifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagauchetière — Tél.: 861-1891

J. A. W. ARCHAMBAULT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
A.W. Archambault, C.A. D. Marchand, C.A. J.H. Bolvin, C.A. Gérald Arbour, C.A. Paul Lafleur, C.A. Roger Archambault, C.A.
159 o., rue Craig. UN. 1-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

AUDET, POUPART & CIE
Comptables agréés
R. Audet, B.A., L.Sc. Com., C.A. G. Poupart, B.A., B.Sc. Com., C.A.
7073 St-Denis Montréal 10
272-8751

LORENZO BÉLANGER & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Nineteen Eighty Sherbrooke West Building
WE. 7-4238

CAMILLE BENOIT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Camille Benoit, C.A. Claude Denis, C.A. Jean Claude Gagnon, C.A.
50 Place Crémazie, Suite 419
381-5621

PAUL. E. BONNIER & CIE
Comptables agréés
132 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal 842-2761

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R. V. Barnett, C.A. J. B. Gick, C.A. H. E. Bell, C.A. A. W. Gilmour, C.A. A.M. Camirand, C.A. G.P. Keeping, C.A. H. M. Caron, C.A. K. MacKenzie, C.A. J.J. Carrière, C.A., J. Morrison, C.A. D. J. Finley, C.A. D. C. Scott, C.A.
Associés-résidents
500 ouest, rue St-Jacques, Montréal,
Québec, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver.

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables agréés
R. Courtois, C.A. F. Fredette, C.A. G. Charette, C.A. R. Poupart, C.A. M. Lajeunesse, C.A. L. Robillard, C.A. H. Mercier, C.A. G. Vary, C.A. J.-C. Racette, C.A. L. Bellefleur, C.A. G. Fausse, C.A. H. Mercier, C.A.
507 Place d'Armes
Tél.: 842-8621

DENIS, DESMARAIS HOULE & CIE
Comptables agréés
J.-P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A. Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A. Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A. Germain Desmarais, C.A. Duncan Mooney, C.A.
57 ouest, Saint-Jacques
VI. 5-5208

DESCHAMPS & GROTHÉ
Comptables agréés
J.-Arthur Deschamps, C.A. René-F. Grothé, C.A.
1411 Crescent, Montréal 25
VI. 5-3248

GALARNEAU, DESMARAIS, CARON & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Aimé Galarneau, L.S.C., C.A. Jacques Desmarais, L.S.C., C.A. Gilles Caron, C.A.
237 ouest, boul. Saint-Joseph
Tél.: 274-2534 Montréal 8

GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU PRENOVOST, DUMAIS, BRAULT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A. J.-Omer Ducharme, C.A. Jean-Paul Rouleau, C.A. Georges Prenovost, C.A. Bernard Dumais, C.A. Louis-P. Brault, C.A. Pierre Lajoie, C.A.
561 est, boulevard Crémazie
Montréal 11 Tél.: 381-8011

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

GÉRARD LABELLE
Comptable agréé
3414, avenue du Parc
Suite 309 VI 9-1281

LACHANCE, BROSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
Bernard F. Lachance, C.A. Pierre Y. Brosseau, C.A. Denis Allard, C.A. Roger Morin, C.A. Georges Gagnon, C.A.
6902 Côte des Neiges
RE. 1-3371

LAFONTAINE, BÉDARD & BERTRAND
Comptables agréés
Gaston Bédard, C.A. Réal Bertrand, C.A. Georges Lafontaine, L.S.C., C.A.
7070, Chemin de la Côte-des-Neiges
MONTREAL 16 — Tél.: RE. 1-1491

LAVALLÉE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SÉNÉCAL
Comptables agréés
H. Lavallée, C.A. R. Bédard, C.A. R. Lyonnais, C.A. L. Gascon, C.A. J. Lussier, C.A. P. Noiseux, C.A. R. Sénécal, C.A. P. Bédard, C.A. M. St-Louis, C.A. D. Crockett, C.A. M. Demers, C.A. A. Lussier, C.A. Paul Hébert, C.A., Syndic
215, rue St-Jacques, Montréal
Tél.: 849-7791
Sherbrooke - Trois-Rivières

LEBLANC & GAGNON
Comptables agréés
Fernand-E. Leblanc, L.S.C., C.A. Claude Gagnon, C.A.
435 est, rue Laurier
MONTREAL
276-2638

LEMIRE, ROULEAU & CIE
Comptables agréés
R. Lemire, C.A. R. M. Rouleau, C.A.
33 ouest, St-Jacques, ch. 505
Tél. 844-3475

MAHEU, NOËL & CIE
Comptables agréés
J. E. Maheu, C.A. A. Noël, C.A. R. Maheu, C.A. B. Robert, C.A. A.R. Faggiolo, C.A. M. Hurtubise, C.A. G. Amideneau, C.A. G. Landry, C.A. L. Jarry, C.A. R. Tremblay, C.A. M. LeTellier, C.A. Y. Lapalme, C.A. A. Harel, C.A. J. Côté, C.A. G. Normandeau, C.A. A. Gaudette, C.A. G. Yergeau, C.A.
507 Place d'Armes
Montréal Tél.: 842-6651

MALLETTE, CÔTÉ, NORMANDIN & CIE
Comptables agréés
G. R. Normandin, C.A. A. Côté, C.A. Y. Normandin, C.A. A. Massé, C.A. J.-J. Lecavalier, C.A. A. Roussel, C.A. Paul-E. Mallette, C.A.
1440 ouest, rue Ste-Catherine
Suite 917 866-2891

McDONALD, CURRIE & CO. COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
875-5140
Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, Saint John, Halifax, Rimouski Sept-Iles, Sherbrooke, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Vancouver

GILLES MÉNARD,
Comptable agréé
3310, avenue Maplewood
Appartement 9
Montréal, Qué. RE. 7-9725

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
Roger Messier, C.A. Robert Jacques, C.A. Régent Gauthier, C.A. Marcel Saint-Denis, C.A. Jacques Martin, C.A. (Associé Joliette)
455 ouest, rue Craig
866-6791

MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUÉNETTE
Comptables agréés
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A. Guy Guénette, C.A. Pierre-Paul Guy, L.S.C., C.A. Guy Messier, L.S.C., C.A. Raymond A. Poirier, C.A.
99 Place Crémazie — Suite 422
Montréal 11 387-6432

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
1245 ouest, Sherbrooke
842-6812

NADON & de CARUFEL
Comptables agréés
J.-Emilien Nadon, C.A. G. Marc de Carufel, C.A. Pierre Y. de Carufel, C.A. André Nadon, C.A. Gérard L'Espérance, C.A. Robert Dagenais, C.A.
BUREAUX
310 boul. Henri-Bourassa Ouest 331-1210
215 rue St-Jacques Ouest 845-8051

PRICE WATERHOUSE & CO.
Comptables agréés
606 rue Cathcart 866-9701
Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto, Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

PROULX, D'ORSONNENS & CIE
Comptables agréés
René Proulx, B.A., C.A. Guy D'Orsonnens, B.A., C.A.
360 ouest, Saint-Jacques
Suite 2004
VI. 4-3017

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
Comptables agréés
J. Raymond, C.A. G. Chabot, C.A. G. Martin, C.A. J. Paré, C.A. J. Paquin, C.A. J. Brisselte, C.A. P. Rondeau, C.A. J. Girard, C.A. J.-P. Roy, C.A. D. Bilodeau, C.A. C. St-Denis, C.A. P.-Y. Laporte, C.A.
132 ouest rue St-Jacques
842-3811

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000 Ave. du Parc, Suite 301
Montréal 15 CR. 4-2797

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS E. H. KNIGHT & CO.
Comptables agréés
MONTRÉAL
QUÉBEC — RIMOUSKI

TROTTIER, DROUIN, NADEAU, TREMBLAY & ASSOCIÉS
Comptables agréés
L.J. Trottier, C.A. P.H. Drouin, C.A. H.P. Nadeau, C.A. B.B. Tremblay, C.A. M. Jalbert, C.A.
2015 Drummond, ch. 904
Montréal 25 — 849-2414

TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART ET CHABOT, FORTIER & HAWEY
Comptables agréés
Edifice de la Banque Royale
Place Ville-Marie - 861-8531
Halifax, Saint-Jean, Québec, Cap de la Madeleine, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Nassau, Bahamas, Etats-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde

THORNE, MULHOLLAND, HOWSON & McPHERSON ET MIDDLETON HOPE & CO.
Comptables agréés
R.J.P. Dawson, C.A. J.P. Lewis, C.A. C.A. Poissant, C.A. W.G. Hogg, C.A. A.C. Shackell, C.A. H. Garbacz, C.A. Millar Chase, C.A. G. St-Georges, C.A.
Associés-résidents
Halifax, St. John, Kingston, Toronto, Galt, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Nassau-Bahamas

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
C.A. Desroches, C.A. Fernand Rheault, C.A.
210 e., b. Crémazie DU. 8-9251

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
L.-D. Viau, C.A. Lionel Robin, C.A. Jacques R. Chadillon, C.A. Armand H. Viau, C.A. J. Serge Gervais, C.A.
4926 Ave. Verdun, Verdun
PO. 9-3871

Les soucis d'argent ralentissent la guérison au cours d'une maladie. Ecartez-les en souscrivant de L'ASSURANCE-SANTÉ PERSONNELLE pour remplacer votre revenu et rembourser vos frais médicaux.

15e ANNIVERSAIRE

L'EXCELSIOR
Compagnie d'Assurance-Vie

CE VOYAGE
C'EST LE MOMENT DE LE FAIRE!

Partout au Canada, le tarif Rouge du CN est en vigueur

Les tarifs Rouge, Blanc et Bleu du CN vous offrent actuellement les plus belles réductions de l'année. Profitez-en pour aller voir vos parents ou amis, ou tout simplement pour faire ce voyage dont vous avez tant rêvé.

Dans les trains du CN vous bénéficiez de nombreux avantages:

- voitures spacieuses où vous pouvez vous délasser
- repas savoureux (gratuits pour les voyageurs des voitures-lits et voitures-salons)
- services supplémentaires dans les "grands trains" du CN
- dans les Rocheuses, voitures *Scenéramic* à dôme de verre
- choix de trois formules de crédit: Voyage à crédit — Plan "Partez maintenant, payez plus tard" — Carte de crédit du CN

Pour tous renseignements, adressez-vous au CN. Demandez le dépliant-calendrier des tarifs Rouge, Blanc et Bleu.

CN

EXEMPLES D'AUBAINES "TARIF ROUGE"
(en voiture-coach)

de montréal à:

halifax	$14.00	toronto	$ 7.40
lévis	$ 3.60	winnipeg	$22.00
kingston	$ 3.70	vancouver	$43.00

RÉCEMMENT ARRIVÉ

DANS UN JOLI EMBALLAGE DES FÊTES

Tanqueray Gin



dans l'antique bouteille verte. Sec sans compromis. Douceur captivante. Gin anglais distillé, qui plaît à toute l'Amérique.

EN BOUTEILLES DE 40 OZ. ET DE 25 OZ.
DISTILLÉ, EMBOUTEILLÉ ET IMPORTÉ DE LONDRES, ANGLETERRE.

This Advertisement Prepared by
H. V. PETERSEN ADVERTISING AGENCY LIMITED
TQ 64-1F Rev.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" – 844-3361

— TÉLÉPHONEZ DEUX JOURS D'AVANCE —

AIDE DOMESTIQUE

Aide générale demandée pour appts de 6 pièces, chambre, téléviseur et radio. 2 enfants d'âge scolaire. Gardons femme de ménage. Salaire généreux. Références. Tél.: 747-7767. 3-12-64

Aide générale avec expérience, aimant les enfants (2), bon chez-soi. St-Lambert. Tél.: 671-7149. 3-12-64

ANTIQUITES

Canadiana: Armoire à losanges, tables à traverse, chaises, commodes, bureaux, lave-mains, huches, pupitres, berceaux, sculptures, girouettes, lampes, bahuts, armoires à panneaux soulevés, coffres. Sacrifice. 671-2276. 7-12-64

A LOUER

ENTREPOSAGE D'AUTOS pour l'hiver, à l'intérieur, assuré, service batterie. Eastern Automobile Storage, 2760 Notre-Dame est, 526-0859. 9 a.m. à 10 p.m. Remorquage. 8-12-64

Manufacture 2 étages, 3,000 pieds, située à 2141 Beaudry. Tél.: 526-2843. 26-12-64

Boul. Métropolitain, St-Laurent, bureau moderne. Stationnement $50. par mois. Tél.: 381-7484. 2-12-64

Local commercial pour tout genre de commerce, 4170 Charleroi, Montréal-Nord, près Pie IX. Inspection de midi à 9 p.m. Tél.: 321-6896. 5-12-64

A VENDRE

RIVE-SUD — Hôtel, grill, taverne, salle dîner, 12 chambres, terrain de 50,000 pi., bière en fût, comptant: $20,000. Echange accepté propriété à revenus, terre ou camp d'été, sauf commerce.
IMMEUBLES VALVER, courtiers, 676-7761 4-12-64

ESTEREL
Bord de l'eau, 22,500 pieds carrés, près hôtel, ski, équitation. 747-1200. 5-12-64

Deux terres boisées, soit un total de 200 acres, situées sur le lac Simon à huit milles de Chénéville, P.Q. 4-12-64

CHALETS A LOUER

Chalets de ski, 4 appts, cuisine et chambre de bain, 1500 pieds de la pente de ski. Téléphone Montréal, après 6 heures, 523-2213. Ste-Agathe, 326-3480. JNO

CHAMBRES A LOUER

COTE-DES-NEIGES, rue Lacombe, grande chambre pour 2 jeunes filles, près hôpitaux, Université, facilités de transport. Privilège de la cuisine. 731-1733. 2-12-64

DEMANDE D'EMPLOI

Dame de compagnie, bonnes références. Libre immédiatement. Tél.: 727-6575. 3-12-64

Prendrais ouvrage de dactylo à domicile: lettres à adresser, comptes, etc. Appelez jour ou soir: 766-7405. J.N.O.

A bas prix, peinture générale, équipé au complet, 10 ans expérience, $1.75 heure ou au contrat. LA. 4-1568. 3-12-64

DIVERS

Nous achetons vieilles peintures canadiennes. Appeler: FE. 4-8106. JNO

EDUCATION

Donnerais cours d'arithmétique (à temps partiel) de la 1ère à la 9e année. District Rosemont. Informations après 6 heures du lundi au vendredi. Tél.: CL. 5-6355. 2-12-64

ANGLAIS — APPRENEZ L'ANGLAIS Méthode rapide audio-visuelle, $0.50 hre pour leçons en groupe. Tél.: 252-4445. 7-12-64

COURS particulier de latin, français. Informations: 739-8978. 2-12-64

FEMMES DEMANDEES

Dactylo parfaitement bilingue avec expérience, téléphone, département de commandes et factures, travail général de bureau. Téléphoner UN. 1-9945. 4-12-64

Emballeuses de cadeaux avec expérience demandées. Ouvrage permanent. S'adresser Hemsley, 394, rue St-Jacques ouest. 2-12-64

Institutrice demandée, cours primaire, titulaire pour 3e et 4e année. Qualifications requises: expérience dans l'enseignement, de janvier à juin 1965 — 272-7652.
COMMISSION SCOLAIRE STE-MADELEINE D'OUTREMONT 2-12-64

CARRIERE DANS LA VENTE
Nous recherchons une femme distinguée, ambitieuse, de bonne réputation et âgée de 30 ans et plus. Nous vous entrainerons pour une position permanente avec sécurité, prestige et possibilités de revenus au-dessus de la moyenne. Mlle Sénécal, Tél.: 842-8402. 2-12-64

Secrétaire bilingue pour travail général de bureau. Expérience préférable. Dactyographie nécessaire. Pour rendez-vous, appeler Mlle Jeanvrin à VI. 9-9181. 2-12-64

Secrétaire demandée pour association professionnelle. Qualifications 11e année, cours commercial, ou de secrétariat. Bonne connaissance du français. Salaire selon l'expérience ($3,600.00 à $4,000.00) Références requises. Ecrire Casier 1074, Le Devoir. 2-12-64

Réceptionniste et téléphoniste bilingue, expérience pour étude légale, assurance-groupe, 9 hres a.m. à 5 p.m., VI. 2-3985. 2-12-64

Joignez-vous au jeu insonore devenez hôtesse de l'air pour Eastern Air Lines

VOUS SEREZ REMUNEREE TOUT EN VOYAGEANT!
VOUS RENCONTREREZ DES PERSONNES INTERESSANTES
VOUS VOYAGEREZ GRATUITEMENT A MIAMI!
POUR ETRE QUALIFIEE A CET EMPLOI VOUS DEVEZ ETRE:
DIPLOMEE UNIVERSITAIRE
CELIBATAIRE (VEUVES SANS ENFANT SERONT CONSIDEREES)
AGEE D'AU MOINS 20 ANS (LES JEUNES FILLES DE 19 ANS ET DEMI PEUVENT FAIRE LEUR DEMANDE POUR EMPLOI FUTUR)
GRANDEUR 5'2" ET 5'9"; PESANTEUR DE 105 à 135 LIVRES, PROPORTIONNEE A LA GRANDEUR.
AVOIR AU MOINS 20/40 POUR LA VUE (LES VERRES DE CONTACT SERONT ACCEPTES).
DOIT PARLER COURAMMENT L'ANGLAIS!
POUR ENTREVUES:
DATES: LUNDI ET MARDI, LES 30 NOVEMBRE ET 1ER DECEMBRE.
HEURES: LUNDI DE 4 à 8 h. p.m. MARDI DE 10 A 1 H. ET DE 4 à 8 H. P.M.
ENDROIT: HOTEL WINDSOR
VOYEZ: MONSIEUR C. R. DONNELLY
OU ECRIRE AU:
DIRECTEUR DU RECRUTEMENT DES HOTESSES DE L'AIR EASTERN AIR LINES, INC. AEROPORT INTERNATIONAL DE MIAMI, MIAMI, FLORIDE 33148
2-12-64

HOMMES DEMANDES

Architecte et dessinateur, expérience minimum 5 ans. Les architectes Gagnon et Archambault, 844-5806. JNO

COMPTABLE VERIFICATEUR pour bureau de comptables agréés, plus de 3 ans d'expérience. Ecrire à case [illegible] Montréal. 2-12-64

HOMMES DEMANDES

VENDEURS EXPERIMENTES

Dans vente de chaussures, temps plein ou partiel. Détails: Bons salaires et commission. 523-5281. 2-12-64

Demande homme honnête et travaillant qui veut gagner un salaire plus élevé que la moyenne. Possédant une auto et de l'ambition pour de l'avancement. Entre 4 et 5 heures p.m., jeudi et vendredi. 9 et 10 heures a.m., lundi et mardi.

FULLER BRUSH CO. LTD.
a/s M. Léo Comtois,
3025, boul. L'Assomption 2-12-64

N.D.G. — Avons besoin d'un couple pour conciergerie à temps plein. Doit être en mesure de comprendre et parler suffisamment le français et l'anglais. Doit être bon travaillant, sobre et honnête. Logement 3 pièces fourni plus salaire intéressant. S'adresser à 3285, boul. Cavendish, chambre 500. Tél.: 482-2300. 8-12-64

Hommes ou femmes de 25 ans et plus, si vous désirez obtenir un des meilleurs revenus dans le domaine de la vente, joignez-vous à une compagnie nationale spécialisée dans la distribution des fonds mutuels. Aucune expérience nécessaire quand un entrainement effectif vous sera donné. Si vous êtes ambitieux et désirez faire réellement un bon revenu, appelez M. Bolleau à 527-9285. 2-12-64

CARRIERE DANS UN DOMAINE NOUVEAU — C'est une position de prestige offrant la possibilité d'un revenu élevé. Depuis quelque temps, notre compagnie réputée connait une expansion formidable, créant ainsi des ouvertures intéressantes dans la distribution de placements. Il n'est pas nécessaire d'avoir une expérience de la vente ou de placement, quand nous aimons former notre personnel selon nos méthodes spécialisées. M. G. Lemaire, tél.: 842-8402. 2-12-64

Presseurs d'expérience pour pantalons d'hommes et garçons demandés par manufacturier de pantalons. S'adresser à Diamor Pants, 9250 Meilleur. 2-12-64

Expéditeurs et emballeurs avec expérience dans l'emballage de porcelaine et cadeaux. Ouvrage permanent. S'adresser à Hemsley, 394 St-Jacques ouest. 2-12-64

Un vendeur de camions à fourches "Clark" demandé pour l'expansion d'une compagnie. Les qualifications requises sont la maturité, le bilinguisme et un tempérament décidé à aller de l'avant. Les applications de vendeurs expérimentés dans une branche semblable à celle ci-haut mentionnée, seront prises en considération. Ecrire à case 1071, Le Devoir, Montréal. 2-12-64

ON DEMANDE

Coiffeuses ou coiffeurs sérieux et capables de bien peigner, dans centres d'achats. Soir: DA. 2-5273; Jour: DA. 1-6700 et OR. 7-2732. 8-12-64

REPRESENTANT DES VENTES

demandé par un manufacturier d'équipement de ferme. Doit être bilingue et posséder une auto. Revenu assuré plus indemnité de déplacement et de dépréciation d'automobile.

Ecrire pour entrevue personnelle en mentionnant âge expérience de la vente et état civil.

JAMESWAY CO. LIMITED, 124, RUE BISHOP, PRESTON, ONTARIO

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER

VILLE D'ANJOU — Logement 5½ pièces, neuf, éclairé. 7331 boul. Roi-René, $75 par mois. Téléphoner 2 à 8 h. p.m., 352-3310, 259-5000 J.N.O.

ROSEMONT, 4½, fermé, neuf, moderne, chauffé, eau chaude fournie. 6740, 30e avenue, appt 1, 727-3836. 26-12-64

NOUVEAU BORDEAUX, rue Truart (Acadie et Henri-Bourassa), duplex 5½ pièces, chauffé, avec garage. Tél.: 334-1673. 28-12-64

PLACE D'YOUVILLE
8655 FOUCHER, COIN CREMAZIE
Beaux appts neufs, dans édifice moderne, ascenseurs, thermostat individuel, garage, etc., près de la station du Métro. Luxueux 2½ et 3 pièces à partir de $100.00. Léger supplément si meublé. — 381-8702. 2-1-65

Logement 4½, neuf, 4170 Charleroi, Montréal-Nord, près Pie IX, $95.00 par mois, chauffé, occupation immédiate, 2 mois gratuits. Inspection midi à 9 p.m., 321-6896. 5-12-64

(PENT-HOUSE) 8 PIECES, 3 CHAMBRES DE BAIN ET 5 PIECES, 2 CHAMBRES DE BAIN. 250 EST, BOUL. ST-JOSEPH, 844-7096 ET 527-2496. 16-12-64

Logement 2½ meublé, 4170 Charleroi, Montréal-Nord, près Pie IX. Inspection de midi à 9 p.m. Tél.: 321-6896. 5-12-64

AVENUE VICTORIA, pour 5 mois ou plus, logement de 6 pièces, meublé, rez-de-chaussée, chauffé, garage chauffé, jardin. Prix raisonnable. 523-7919, Matin ou soirée. 2-12-64

ST-ANDRE, 8435 — Appartement 1 pièce, chauffé, meublé, cuisinière, réfrigérateur, douche, Bendix. DU. 1-2830. 2-12-64

CHATEAUGUAY — Bungalow moderne, 3 chambres à coucher, près école, transport, excellente location, loyer $105. Tél.: 692-0065. 2-12-64

AYLWIN 2651, appartement 3 pièces, non chauffé, propre, éclairé. Occupation immédiate. HU. 6-6775. 2-12-64

Rue Labelle, près Ste-Catherine, 3 pièces chauffées, réfrigérateur, poêle, eau chaude à l'année. Taxes payées. $60. par mois. Une pièce chauffée, eau chaude, taxes payées, toilette et douche $30.00. VI. 9-1525. Le matin seulement, sauf le samedi. 3-12-64

DUDEMAINE — 4302, Nouveau Bordeaux, près station C.N.R., centre d'achats, 5½ appts, chauffés, deuxième, garage.
IMMEUBLES TANGUAY, 527-4161, de 9 à 5 5-12-64

ROYAL TRUST
CENTRE

Dorchester 2306, 1 pièce $45.00 occupation immédiate. 1½ pièce $65.00 premier décembre, équipé, chauffé.

Ave des Pins, 501, 1 pièce, $50., 1½ pièce, $90, meublées.

Ste-Catherine ouest, 2063, 1½ pièce, $75.00, 3 pièces $85.00 par mois, appartement chauffé, équipé.

ROSEMONT
20e avenue, près Beaubien, poêle, réfrigérateur et chaufferette à l'huile fournis, 3 4 pièces, $53. à $60. Concierge RA. 8-0724.

Boul. Pie IX près St-Joseph, 4½ pièces, appartement chauffé, équipé, eau chaude fournie, $115. par mois. RA. 9-7164.

SECTION DE LOCATION ET GESTION
SERVICE DES IMMEUBLES
849-4741 — LOCAL 321 2-12-64

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — RA 9-4332. JNO

PROPRIETES A VENDRE

AHUNTSIC
AUBAINE

Cottage détaché, 6 pièces, salle de jeu, garage, fenêtres et portes d'aluminium. Possibilité de revenus. Cuisine aménagée au 2e plancher. Maison très pratique pour, famille moyenne ou couple désirant petit revenu. Evaluation $17,100. Prix demandé $16,500. Comptant minime. Conditions de paiement exceptionnelles.

G. Carignan, 669-8711 — VI. 5-1144

ARMAND DES ROSIERS INC.
Courtier en Immeubles. 2-12-64

VILLE D'ANJOU — Triplex, 3 étages, 3 logements 5½, salle de jeu, garage double. Prix: $28,600. Faut voir, 2 à 8 p. m. 7331 boul. Roi-René, 352-3310, 259-5000. J.N.O.

VILLE D'ANJOU
Cottage, 7 pièces, à vendre ou à louer, salle de jeu, propriété neuve, prix $16,000. Comptant $3,000. Occupation immédiate. Appeler après 6 heures. 352-1785. 3-12-64

DUVERNAY. — Split level, vacant, 5 pièces, sous-sol fini, garage au niveau, fenêtres aluminium, terrain paysager clôturé, adoucisseur d'eau. Occasion unique, prix $14,500. Comptant $1,000. Faut vendre, faites offre. J.-RENE MARCOUX, courtier, 669-0733. 4-12-64

OUTREMONT
Voisinage collège Stanislas, cottage face au parc Pratt. Grand salon, 4 chambres à coucher, garage. Prix raisonnable. M.L.S.
Mlle Jacqueline Duquette 481-5766

ISABELLE LAFRENIERE
Courtier — WE. 2-6363
Notre [illegible] féminine vous aidera 2-12-64

DUDEMAINE, 4302, Nouveau Bordeaux, près station C.N.R., centre d'achats, 5½ appts, chauffés, 2e, avec garage.
IMMEUBLES TANGUAY, 527-4161, de 9 à 5 5-12-64

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.
— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUIZOT — DU. 8-2332 J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. J.N.O.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
No 4033

EXPROPRIATION
LA VILLE DE PREVILLE, corps politique légalement constitué ayant son siège social en la ville de Préville, district de Montréal,
expropriante
vs
M. Raymond LYNN, domicilié et résidant au numéro 70, Olympic Drive, Kitchener, Ontario.

AVIS
PAR ORDRE DE LA COUR:
M. RAYMOND LYNN exproprié, il vous est ordonné de comparaître dans les trente (30) jours.
Montréal le 28ième jour de novembre 1964.
PIERRE ROCH
Député-Protonotaire
Emilien Brais, c.r.,
507 Place d'Armes
suite 1604,
Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
No 662-818

HOUSEHOLD FINANCE CORPORATION OF CANADA, corps politique et incorporé, dûment incorporé, ayant son bureau-chef et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal,
Demanderesse,
— VS —
ROLAND BENOIT, anciennement des Cité et District de Montréal, mais maintenant de lieux inconnus,
Défendeur.
PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur, ROLAND BENOIT, de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 26e jour de novembre 1964.
CLAUDE PAQUETTE,
Député-Protonotaire.
Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteous & Hansard,
Avocats,
700, Place Ville-Marie,
Montréal 2,
Procureurs de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPERIEURE
No 662-070

HAROLD W. ASHENMIL, JULIAN KOTLER & STANLEY R. SHUSTER, Avocats, 901, rue Bleury, dans les Cité et District de Montréal, membres en règle du Barreau de ce district, ayant payé toutes les contributions,
Demandeurs,
— VS —
DAME ANNA JANCOVICI, majeure, épouse de Paul Alterson, des Cité et District de Montréal,
Défenderesse,
— ET —
NORTH END PARADISE DEVELOPMENT CORP.,
Tierce-Saisie.
PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à la défenderesse, DAME ANNA JANCOVICI, de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 27e jour de novembre 1964.
NORMAND DESROCHES,
Député-Protonotaire.
Ashenmil, Kotler & Shuster,
Avocats,
Suite 450, Edifice Pascal,
901, rue Bleury,
Montréal,
Procureurs des demandeurs.

La cie Bell affirme que ses revenus ne sont pas excessifs

OTTAWA — La compagnie de téléphone Bell du Canada a soutenu hier que ses bénéfices actuels "n'excèdent pas un niveau juste et raisonnable."

Elle suggère qu'on devrait lui permettre d'obtenir un rendement d'environ 7 pour cent sur le capital total investi afin de continuer à présenter de l'attrait pour les investisseurs. L'an dernier, le rendement a été de 6.1 pour cent.

La compagnie Bell fait ces déclarations dans un mémoire de 1,800 mots soumis à la Commission des Transports du Canada, qui fait état de la position qu'elle entend défendre lors des audiences publiques de la commission sur la structure des profits de la Bell.

Les audiences, les premières à être tenues sur cette importante société privée depuis l'enquête sur les taux en 1958, sont censées commencer au début de 1965, probablement en février. Plus de 20 importantes municipalités, organisations ouvrières et industries se proposent de faire part de leur opposition à la hausse du niveau des profits de la Bell.

Actif de $2.5 milliards

Le mémoire signale que la compagnie, propriété d'intérêts canadiens, a augmenté son actif de $1,492,000,000 à $2,500,000,000 depuis 1953 et que les besoins d'immobilisations atteindront $1,250,000,000 pour les cinq prochaines années.

Il y aura des demandes répétées sur le marché des capitaux pour les nouvelles émissions d'obligations et d'actions d'obligations et d'actions de la compagnie qui tente de rendre plus attrayant le rendement de ses actions afin de faire concurrence aux émissions des autres sociétés sur le marché.

"Le taux d'intérêt exigé par les investisseurs sur les émissions d'obligations s'est constamment accru', déclare le mémoire. "Le pourcentage décroissant des droits de souscriptions réservés aux actionnaires de la compagnie sur les émissions d'actions et le rendement qu'offrent aux investisseurs les actions d'autres compagnies, tant en dividendes qu'en appréciation de capital, sont des facteurs qui affectent l'attrait des émissions d'actions de la compagnie."

La société Bell, la plus importante compagnie de téléphone au Canada, affirme que "le manque d'investisseurs éventuels en nombre suffisant, à l'occasion d'une offre de valeurs par la compagnie, endommagerait sérieusement son crédit et sa capacité de continuer à fournir les services requis par ses abonnés."

Le mémoire ne suggère pas qu'un plafond soit décrété pour les dividendes des actions. Après les audiences de 1958, la Commission des transports avait déclaré qu'un dividende de $2.43 par action constituait un profit annuel raisonnable pour la Bell. L'an dernier, le dividende a été de $2.58, au regard de $2.66 en 1962, et on prévoit une hausse cette année.

Toutefois, le mémoire fait observer qu'à la lumière de l'évolution rapide du climat économique du Canada et, plus précisément, du marché des capitaux, "l'application des divers critères servant à déterminer un niveau juste et raisonnable des bénéfices ne permet pas de calculs mathématiques précis à l'égard de ces bénéfices pour des périodes de temps prolongées."

"L'application de tout barème acceptable d'un rendement raisonnable aux actionnaires et des exigences des actionnaires éventuels démontre que le niveau actuel des bénéfices de la compagnie n'excède pas un niveau juste et raisonnable.

"En vérité, ces barèmes indiquent que la compagnie doit déployer toute son ingéniosité et utiliser toutes ses ressources pour une amélioration de sa position quant aux bénéfices, si elle veut continuer à satisfaire aux demandes de ses abonnés."

MOUNT SINAI SANATORIUM

AVIS est par les présentes donné que MOUNT SINAI SANATORIUM des cité et district de Montréal dans la province de Québec s'adressera à la Législature de la province de Québec, au cours de sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi changeant son nom de MOUNT SINAI SANATORIUM à MOUNT SINAI HOSPITAL, et modifiant et changeant ses pouvoirs et objets.
Montréal, le 13 novembre, 1964.
ORENSTEIN, RUBY & MICHELIN
Procureurs du requérant

AVIS DE CESSION GENERALE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 novembre 1964 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ENTREPRISES J. L. PARENT LIMITEE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 26ième jour de novembre 1964, sous le numéro 1791196.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 17 novembre 1964 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de GUILDCRAFT RADIO CORP. furent vendues à la BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, fut enregistré le 25 novembre 1964 au Bureau d'Enregistrement, Division d'Enregistrement de Montréal, P.Q. sous le numéro 1792145.
Montréal, P.Q., le 25 novembre 1964
BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE
Par D. J. Griffiths

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571(d) du code civil, que CONDOR PRINTING INC. dont le siège principal des affaires dans la Province de Québec est situé dans Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 25ième jour de novembre, 1964, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 26ième jour de novembre, 1964, sous le numéro 1792401.
Ce 26ième jour de novembre, 1964.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

HYDRO-QUÉBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO C-94

RAPIDE DES ILES
Pont en béton précontraint

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en cinq exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P.Q., à temps pour être reçues au plus tard à 10h. 30 a.m. heure normale de l'Est, le lundi 21 décembre 1964, relativement

à la construction d'un pont (à structure de béton précontraint et recouvrement du tablier en béton bitumineux) à être érigé au-dessus de l'évacuateur principal au site Rapide des Iles sur la rivière des Quinze, à environ cinq (5) milles à l'ouest de Angliers dans le comté de Témiscamingue, P.Q., le tout en conformité du document d'appel d'offres no C-94.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3000.). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8h. 30 a.m. et 5h. 00 p.m. au:

Bureau des appels d'offres et contrats,
Suite 809,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

et en obtenir copie contre un paiement de $25., sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES NE SERA PAS REMBOURSE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être clairement indiquée la mention: **"Appel d'offres no C-94".**

Ni la plus basse soumission, ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 27 novembre 1964

Pour une anthologie de contes d'écrivains canadiens-français

OTTAWA — Grâce à une subvention de $1,500 du Conseil des Arts du Canada, M. Adrien Thério, écrivain et professeur au Collège militaire de Kingston, pourra publier une anthologie de contes écrits par des écrivains canadiens-français contemporains.

Ce sera la première anthologie du genre au Canada. Elle contiendra environ 25 contes. La subvention acquittera les droits d'auteur, lorsqu'une maison d'édition aura accepté de publier l'oeuvre. L'anthologie, selon M. Thério, contribuera à faire connaitre nos écrivains à l'étranger.

Voici quelques subventions accordées à la même occasion par le Conseil des Arts du Canada: $400, à M. Jean Hamelin pour la publication de "Nouvelles singulières", un recueil de nouvelles;

$700. à M. Fernand Dumont pour un essai: "Pour la conversion de la pensée chrétienne";

$250, à M. René Pageau pour un recueil de poèmes: "Solitude des Iles";

$500, à M. Jean-Charles Harvey pour: "Des bois, des champs et des bêtes";

$400, à Mlle Suzanne Paradis pour un recueil de poèmes: "Pour les enfants des morts".

POUR LES ETUDIANTS

Le Conseil des Arts a également fait savoir que $4,000 étaient accordés à la Maison des étudiants canadiens à Paris pour l'aider à réaliser son programme d'activités culturelles. Depuis 1957, la Maison canadienne a ainsi obtenu $27,000 du Conseil des Arts.

De plus, elle doit bénéficier d'un don de $2,000 fait par M. Herbert Lank, de Montréal, au Conseil des Arts à son intention.

Mme Cécile Vallée, de Montréal, obtient pour sa part une bourse de voyage, qui lui permettra de se rendre en Italie pour chanter dans des opéras sous les auspices des Jeunesses Musicales italiennes.

Mlle Véronique Landry obtient une bourse hors concours de $3,000 pour aller étudier le danse classique à Cannes, Paris et Londres au cours de l'année. Mlle Landry est actuellement en congé des Grands Ballets Canadiens de Montréal.

SUBVENTIONS SPECIALES

Deux professeurs de sociologie de l'université Carleton à Ottawa, MM. John Porter et Peter Pinéo, ont reçu $6,000 pour effectuer des recherches sur "l'évaluation des emplois par le public au Canada". Grâce à une subvention de $4,300, deux instituteurs canadiens se rendront en Angleterre au cours de l'an prochain pour donner des conférences sur le Canada dans les écoles sous les auspices du Commonwealth Institute de Londres. Le Conseil des Arts s'est engagé à acheter, pour les distribuer à l'étranger, 300 exemplaires de The Literary History of Canada, publié par la University of Toronto Press, et présentant une vue d'ensemble de la littérature canadienne anglaise.

Un homme de théâtre australien, M. Alan Harvey, qui doit venir étudier les problèmes du théâtre canadien, a reçu $250.

Le Conseil a enfin octroyé des bourses à des ressortissants étrangers: M. San Pitou Soeung, du Cambodge, fera un stage à l'Office National du Film; M. Tadeusz Barucki, de Varsovie, visitera les Maritimes afin de compléter une étude sur l'architecture et l'urbanisme au Canada.

SOUMISSIONS DEMANDEES

Dans l'affaire de la faillite de:
GASTON PONTBRIAND, industriel, demeurant au 1905, rue Cardin, à Tracy, P.Q.
Failli

Des soumissions seront reçues au bureau du syndic soussigné, jusqu'au 7 décembre 1964, à midi, pour l'achat de la propriété ci-dessous décrite:

DESIGNATION

"Un terrain situé en la ville de Tracy, connu et désigné comme étant le lot numéro quarante-trois de la subdivision du lot numéro quarante et un (41-43) du cadastre de la Paroisse de St-Pierre de Sorel, sans bâtisse."
La valeur en est de $2,000.00

Un dépôt de 10% de l'offre, par chèque visé ou en espèces, sera requis avec chacune des soumissions. Le paiement du solde de l'offre devant être payé de la passation de l'acte de vente.

On n'acceptera pas nécessairement la plus haute ou l'une quelconque des soumissions.

Les frais de mutation de propriété seront à la charge de l'acquéreur.

Pour informations additionnelles, s'adresser en tout temps au bureau du syndic soussigné.

Montréal, ce 25 novembre 1964.

RENE LEMIRE, C.A.,
syndic

Bureau de:
René Lemire, C.A., syndic,
33 ouest, rue St-Jacques,
Suite 505,
Montréal 1.
Tél.: 844-3475

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 510" concernant

LE DETOURNEMENT DE LIGNES DE TRANSMISSION D'ENERGIE ET LES INSTALLATIONS D'ALIMENTATION EN ENERGIE AU NOUVEL IMMEUBLE D'ADMINISTRATION DE L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME, CANAL DE WELLAND, ST. CATHARINES (ONT.)

seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa 4e, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le mardi 15 décembre 1964.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, 7e étage, Montréal 9e (P.Q.), ou au directeur des travaux, Jumelage des écluses du canal de Welland, 360, rue Saint-Paul, St. Catharines (Ont)., contre le versement de cent dollars ($100) ,montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire devra fournir, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit un dépôt afférent à la soumission, d'un montant représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, soit une garantie de soumission, d'un montant représentant 10 p. 100 de la soumission, comme condition suspensive de la passation d'un contrat en bonne et due forme, selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées suivant les indications qui précèdent.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le Secrétaire,
L. E. BELAND

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
Ottawa, le 30 novembre 1964

Mule Juliette Bergevin est décédée à Lachine

Mlle Juliette Bergevin est décédée hier à l'hôpital Sainte-Agnès de Lachine après une longue maladie. Elle était âgée de 70 ans.

La défunte laisse dans le deuil deux soeurs, Mme Armand Cardinal (Colombe Rochon) de Saint-Timothée et Mme Albert Dumouchel (Léona Rochon) de Verdun, deux frères, M. Raoul Bergevin de Verdun et M. J.-Armand Bergevin de Lachine, deux belles-soeurs, Mmes Raoul et J.-Armand Bergevin et un beau-frère, M. Armand Cardinal, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée aux salons Urgel Bourgie Ltée, 1345 rue Notre-Dame, à Lachine. Les détails des funérailles seront communiqués plus tard.

Décès de M. Louis Bruchési

M. Louis Bruchési est décédé à Montréal, dimanche. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Yvette Vézina, son fils Paul, sa belle fille, née Sherell Schick Yuile, sa petite fille Monique, ses frères Charles-Emile, c.r., Jean, ambassadeur du Canada en Argentine, ses soeurs Jeannine (Mme Maurice H. Brault), Germaine (Mme Gérard Plamondon).

Les funérailles seront chantées mercredi matin à 9h., à l'église Notre-Dame-des-Neiges.

AVIS DE DÉCÈS

BEAUCHAMP — A Montréal, le 29 novembre 1964, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Alphonse Beauchamp, ex-professeur à la Commission des écoles catholiques de Montréal, époux de Gabrielle Beaucage. Il était le père de Jean-Paul, Madeleine, Mme Roger Tremblay (Ghislaine), Mme Pierre-Paul Allain (Suzanne), Mme Aimé Charette (Carmen), Monique, Mme Lionel Aubry (Marthe) et de l'abbé André Beauchamp. Il laisse deux frères, Sylvio, Loyola et sa soeur Mme Fleurette Beauchamp - Huppé. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 décembre. Le convoi funèbre partira des salons Rolland Bisson Inc., 130 est Henri-Bourassa à 8h.45 pour l'église Ste-Madeleine-Sophie où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUCHESI — A Montréal, le 29 novembre 1964 est décédé M. Louis Bruchési, époux de Yvette Vézina, demeurant au 2932 rue Lacombe, père de Paul. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 décembre. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, 5650 Chemin de la Côte-des-Neiges à 8h.45 pour l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CODERRE — A Montréal-Est, le 28 novembre 1964, est décédée Mme Berthe Tétreault, veuve de feu le notaire J. Emery Coderre. Elle laisse dans le deuil un fils, Maurice, époux de Lorette Julien et une fille, Françoise, épouse de Marcel Jodoin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 décembre. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville et Gingras, 11813 est Notre-Dame, à Pointe-aux-Trembles, pour se rendre à l'église St-Octave de Montréal-Est où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE — A St-Jérôme, le 29 novembre 1964 à l'âge de 76 ans, est décédé le révérend Frère Olivа Côté de la Compagnie de Jésus. Les funérailles auront lieu à 9 h. 30 mercredi le 2 courant, à la chapelle du noviciat des Pères Jésuites au Village Lafontaine où la dépouille mortelle est exposée. Direction Hervé Trudel & Fils.

GOGUEN — A Moncton au Nouveau-Brunswick, est décédée, vendredi le 27 novembre 1964, Mme Edouard Goguen à l'âge de 71 ans et trois mois. Mme Goguen était mère de Lorette et d'Alain.

LEROUX — A Lachine, le 29 novembre 1964 à l'âge de 84 ans, est décédée Mme vve Joseph Leroux, née Charlotte Picard, demeurant au No 27 - 46e ave, L

Trois mémoires présentés au comité de la constitution à Québec

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC. — "Les autres provinces étant satisfaites du présent régime, c'est avec Ottawa que le Québec doit engager le dialogue en vue d'en arriver à une entente qui lui donnerait un statut particulier", a déclaré hier, devant le comité parlementaire de la constitution, Me Philippe Ferland.

L'avocat montréalais était le troisième à se présenter devant le comité au cours de sa séance d'hier après-midi. Me Cécilien Pelchat, un indépendantiste de Saint-Hyacinthe, et R.D. McCracken, un anglophone de ville Lemoyne l'avaient précédé.

Me Ferland part de la constitution actuelle. "Si, dit-il, nous discutions avec les Latins, on pourrait se baser sur un texte proposant une confédération d'Etats; mais comme nous discutons avec des Anglais, mieux vaut discuter à partir du texte actuel et suggérer des amendements."

Il soutient qu'il faut absolument modifier la constitution "parce qu'un jour, explique-t-il, nous serons en face d'une solution de désespoir : le séparatisme, comme le sont ces jeunes gens qui viennent ici, par exemple M. Pelchat qui est un de mes anciens élèves, et qui n'ont pas confiance dans les mesures que vous prendrez..."

Me Ferland propose que le Québec dialogue avec Ottawa. "Si le fédéral, dit-il, veut inviter les autres provinces, tant mieux. Cependant il ne faudrait pas que leur refus empêche d'aller de l'avant. Nous voulons dialoguer un à un avec Ottawa".

Il ajoute qu'il a toujours prôné un statut particulier pour le Québec mais que lorsqu'il en parlait en 1954, on trouvait cette solution trop radicale alors qu'elle est courante aujourd'hui.

Me Cécilien Pelchat n'y est pas allé par quatre chemins. Il déclare tout carrément au comité qu'il n'a guère confiance en des organismes gouvernementaux. "Il y a, dit-il, le rapport Tremblay qui dort d'un long sommeil depuis neuf ans. De plus, je doute de l'objectivité de votre comité, parce que plusieurs de vos membres se sont déjà prononcés publiquement sur cette question, et pris option".

Le président du comité, M. Paul Gérin-Lajoie, lui fait remarquer que seuls les imbéciles ne changent pas d'opinions.

Finalement, Me Pelchat finit par admettre que le travail du comité est un premier pas; mais que "nos politiciens, selon l'historien Groulx, n'ont pas toujours joué le rôle qu'ils devaient jouer envers le peuple".

Pour Me Pelchat, il faut d'abord que le Québec déclare son indépendance et règle, après seulement, le mode de son association avec ses voisins.

MM. Jean-Jacques Bertrand et Paul Dozois soutiennent qu'au point de vue défense nationale, le Québec devrait s'allier au Canada, pratiquer une politique commune en ce sens, etc.

Me Pelchat réplique : "Ce serait peut-être avec les Etats-Unis qu'un Québec indépendant devrait régler ses problèmes de défense".

Que ferait-il de la minorité anglaise au Québec ? "On pourrait peut-être s'inspirer des exemples que nous donnent les autres provinces quant aux minorités de langue française".

Il finit cependant par admettre qu'un Québec indépendant aurait sa déclaration des droits de l'homme en vue d'assurer la protection des minorités.

Selon lui, le Québec pourrait songer à absorber les minorités acadiennes du Nouveau-Brunswick et les minorités françaises du nord-est ontarien, mais tout cela est bien vague et exigerait évidemment le consentement préalable de ces minorités.

Le comité a tenté de voir en M. R.D. McCracken, employé de l'aviation canadienne et qui a demeuré en Colombie-Britannique, en Ontario et au Manitoba, le type même du Canadien moyen.

Sous cet angle, M. McCracken a pu éclairer le comité sur l'ignorance qui existe dans les autres provinces quant au Québec.

Pour sa part, il n'a jamais entendu parler de minorités de langue française en Colombie-Britannique ou au Manitoba.

"La seule fois que j'en ai entendu parler à Toronto, dit-il, c'est lorsque les Canadiens anglais se sont opposés à l'établissement d'un poste de radio de langue française à Toronto."

Les journaux de langue anglaise donnent-ils une image exacte du Québec dans les autres provinces ? "Quelques fois, oui; quelques fois non, réplique-t-il. Généralement, une bien pauvre impression du Québec."

Que pense-t-il d'un statut spécial pour le Québec ?" Québec est unique; cela pourrait peut-être causer du tort à Québec. Au juste que serait ce statut ?"

On lui fournit quelques explications et il finit par dire : "Ce serait peut-être raisonnable."

Aujourd'hui, le comité entendra les représentants de The Federation of Quebec protestant colonisation and Settlement Societies, du club Laurentien de Saint-Jérôme et du Rassemblement pour l'indépendance nationale.

Ferland: refaire la constitution du pays

QUEBEC. — Me Philippe Ferland, professeur à l'Ecole des hautes études commerciales et à l'Université de Montréal, déclare dans un mémoire qu'il a soumis au comité parlementaire de la constitution qu'il "faut refaire la Confédération."

Il faut la refaire, dit-il, parce que la constitution canadienne actuelle, "par ses termes et son interprétation, favorise l'unité législative et parce qu'à la suite des ententes séparées entre Ottawa et les autres provinces, l'union législative s'est accomplie entre Ottawa et les autres provinces."

Me Ferland affirme par ailleurs qu'en 1867, "la Confédération s'imposait." Il ajoute toutefois que la constitution qui a alors été adoptée "n'exprime pas la conception que nous nous en sommes faite."

"Elle devait être ,explique-t-il, un contrat entre deux associés égaux entre eux. Elle a créé un Parlement, qui est l'expression de l'union législative et elle proclame l'alliance du pot de fer et du pot de terre."

L'auteur du mémoire accepte toutefois comme base d'un réaménagement constitutionnel la constitution existante. Celle-ci doit être modifiée pour assurer "la souveraineté interne du Québec." Il suggère notamment d'y insérer une clause autorisant le Parlement de la province de Québec "à rendre inopérante toute législation fédérale qui lui paraîtra incompatible avec son autonomie provinciale ou sa culture juridique distincte."

Le mémoire de Me Ferland contient un minutieux examen de divers articles de l'AANB qui s'inspire de la conception générale suivante : qu'il y a au Canada deux Etats et deux peuples.

"Il importe, dit le mémoire, de négocier, de rédiger et de signer une entente bilatérale entre Québec, expression du particularisme canadien-français, et Ottawa, expression du canadianisme général."

Abordant le fédéralisme coopératif, Me Ferland affirme qu'il ne peut être une solution définitive et unique. "La collaboration d'aujourd'hui, dit-il, sera peut-être demain l'opposition d'autres hommes et l'expression de tendances différentes, la manifestation d'une voix, actuellement en partie étouffée, qui peut faire entendre un autre langage car la centralisation est dans la logique interne du régime canadien."

Un avocat suggère au comité de préciser davantage ses objectifs

QUEBEC — Un avocat a soumis hier un mémoire au comité parlementaire de la constitution dans lequel il suggère une ligne de conduite au comité.

Me Cécilien Pelchat, suggère notamment dans sa première recommandation, que le comité parlementaire de la constitution "se définisse publiquement quant à sa nature, son rôle et ses objectifs et ce, avant la tenue de sa première séance publique."

Le comité a commencé il y a longtemps de tenir des séances publiques.

Me Pelchat poursuit disant que le comité parlementaire de la constitution "doit être mandaté pour déclarer officiellement qu'il reconnait selon les critères du droit international moderne le droit pour la nation francophone d'Amérique de jouir d'une complète autodétermination."

Le mémoire de Me Pelchat aboutit à cette conclusion : "Que le comité québécois de la constitution écarte comme non valable toute recherche, thèse ou étude qui n'admette au départ comme postulat notre histoire nationale, la psychologie et les caractéristiques qui nous sont propres."

Me Pelchat écarte par ailleurs comme "non valable toute thèse tendant à considérer comme permanent le caractère de toute fédération."

Il ajoute : "Les fédérations ou confédérations ne sont pas valables puisque l'histoire prouve qu'elles ne sont le fruit que de compromis temporaires."

Le mémoire de Me Cécilien Pelchat énumère des livres, revues et journaux, au nombre de 65, et il demande à ce sujet que tous les membres du comité parlementaire de la constitution "se fassent un devoir de les lire avant de se prononcer sur le bienfondé de l'indépendance politique." Les ouvrages énumérés portent tous sur l'indépendance du Québec.

Trois buts à réaliser

QUEBEC — Un aviateur de Ville Lemoyne, en banlieue de Montréal, a présenté hier un mémoire devant le comité parlementaire de la constitution dans lequel il suggère que le comité travaille à atteindre les trois objectifs suivants : "Liberté personnelle, compréhension de soi et éducation personnelle pour tous les Canadiens français".

M. R.D. McCracken, officier aux télécommunications de l'ARC, déclare dans son mémoire qu'il est nécessaire d'atteindre ces "trois objectifs généraux" si l'on veut s'assurer, quand le temps sera venu de modifier les systèmes constitutionnels canadiens, de bâtir "une nation canadienne-française forte et un dominion fort".

L'auteur du mémoire explique que la liberté personnelle acquise, la "nation canadienne-française sera forte et ses minorités seront également fortes et constructives". Il suggère à cet article que des compétences québecoises en diverses disciplines se rendent dans d'autres pays "pour glaner ce que ces pays ont de meilleur à offrir en ce qui regarde la liberté personnelle". Parmi les pays à visiter il mentionne spécifiquement le Pérou, l'Afrique du Sud, la Belgique, l'Inde, la Suisse et les Pays-Bas.

M. McCracken suggère pour arriver au Québec à une compréhension de soi, le gouvernement provincial entreprenne une étude sociologique à l'échelle de la province, étude qui déterminerait quelle est "la personnalité du Canada français".

Enfin "nous devons nous éduquer à participer activement aux révolutions mondiales dans les domaines de l'art, de la science et de la religion". Le mémoire suggère la mise en place d'un "programme d'éducation des adultes bien mûri et intelligemment présenté".

"On pourrait souhaiter obtenir d'un tel programme, dit l'aviateur R.D. McCracken, une nation canadienne-française qui aurait atteint un degré supérieur de maturité et qui serait apte à guider d'autres nations dans leurs luttes".

Laberge : plaidoyer pour le syndicalisme international

ROUYN — "C'est le syndicalisme international, et plus particulièrement le syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique (FTQ-CTC), qui a porté le flambeau de la liberté et de la dignité humaine en Abitibi, durant ce qu'on est maintenant convenu d'appeler les années de la grande noirceur duplessiste".

Voilà ce qu'a soutenu le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, dans une allocution prononcée hier devant le Conseil du travail de Rouyn-Noranda. L'orateur a affirmé que le mouvement international était d'ailleurs le seul capable en raison de ses grandes ressources financières, de tenir tête à cette époque aux forces combinées des grandes entreprises minières et des pouvoirs publics.

"Il y a des gens, de poursuivre le président de la FTQ, qui se demandent, de bonne comme de mauvaise foi, pourquoi les travailleurs du Québec ont préféré et continuent en grand nombre de préférer le syndicalisme international à une organisation provinciale ou régionale. Eh bien! L'histoire syndicale du nord-ouest québécois fournit une réponse éclatante à cette question qui préoccupe beaucoup plus les employeurs et certains intellectuels bourgeois que les travailleurs eux-mêmes".

M. Laberge a rappelé que, de 1950 à 1964, c'est-à-dire jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi des relations de travail, les Métallurgistes unis d'Amérique ont dépensé $4,000,000 pour la défense des mineurs de l'Abitibi, alors qu'ils n'y percevaient qu'environ $600,000 de cotisations syndicales. Voilà ce que c'est, dit-il, le mythe de l'argent des syndiqués canadiens qui s'en va aux Etats-Unis !

Le président de la FTQ a affirmé que durant cette période, grâce à sa puissance de négociations, le syndicat international des Métallos a obtenu des augmentations de salaires de l'ordre de $50,000,000 pour les communautés minières de l'Abitibi. En outre, il a puissamment contribué à l'implantation du syndicalisme, national comme international, dans la fonction publique, la forêt, l'alimentation, etc.

M. Laberge a ajouté que leur allégeance syndicale internationale n'a aucunement empêché les travailleurs du nord-ouest québécois de s'intégrer parfaitement à leur milieu et de participer, grâce aux subventions américaines, à son évolution. En effet, dit-il, les Métallos n'ont rien négligé dans le domaine de l'éducation syndicale et civique; ils ont participé à toutes les grandes luttes politiques de la région, aux niveaux fédéral, provincial et municipal.

Préparation des fêtes de la Confédération

TORONTO — Les délégués provinciaux à la quatrième réunion semi-annuelle des préparatifs des fêtes de la Confédération se sont réunis cette semaine pour deux jours d'entretiens. Le projet de 60 centres culturels régionaux dans le Québec, tel que présenté par M. Bona Arsenault, a suscité beaucoup d'éloges; chacun coûtera en moyenne $240,000. Les trois paliers de gouvernement y consacreront quelque $14,500,000. Ottawa verse $1 par tête; la province et les municipalités apportent au total $2 par tête.

VIENT DE PARAITRE :

"EXPERIENCES DE CHIMIE ELEMENTAIRE A L'ECHELLE SEMI-MICRO"

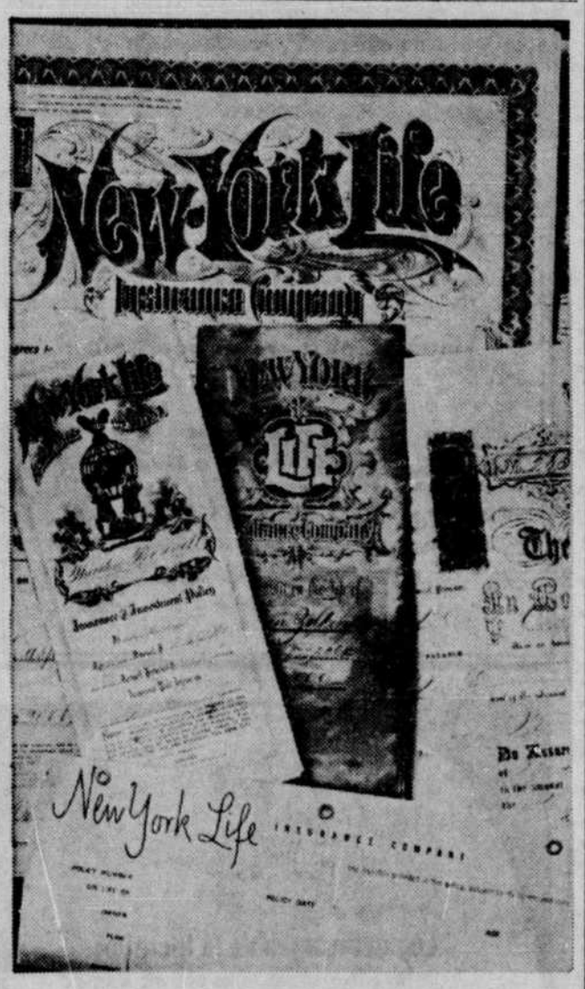
Auteurs : Samuel Madras, Gordon Hall et Robert Holcomb
Traduit de l'anglais par :
MM. Charles de Guise, B.Sc. (chimie)
Robert Gauvin, M.Sc. (chimie)
Jean Desnoyers, B.Sc. (chimie)

relié • illustré • 170 pages • $2.90

En vente dans toutes les librairies

*Messieurs les libraires : Demandez à notre représentant la formule de SERVICES D'OFFICE !

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE
maison établie depuis 1842
450, ave Beaumont, Montréal 15 Tél.: 273-5181



Votre arrière-arrière-grand-père savait apprécier un placement sûr: une police de la New York Life!

Ces vieux documents jaunis ne ressemblent pas beaucoup aux polices sur papier blanc impeccable que la New York Life émet aujourd'hui. Pourtant, ils visaient le même but: garantir au détenteur la sécurité financière de sa famille.

Les temps ont changé, mais non pas la nécessité ni la valeur de l'assurance-vie. N'oubliez jamais que la valeur de votre police augmente avec l'âge.

Pour tous renseignements sur l'assurance-vie, consultez le représentant de la New York Life. C'est un assureur professionnel, possédant une formation spécialisée et une expérience pratique, qui représente une des compagnies les plus anciennes, les plus importantes et les mieux administrées. De génération en génération, on a constaté que le représentant de la New York Life est "l'homme qu'il faut connaître."

Un élément de la vie et de l'économie canadiennes depuis 1858
Assurance-vie / Assurance collective / Assurance-maladie
Assurance frais médicaux

NEW YORK LIFE

1425, rue de la Montagne
4113 est, rue Jean-Talon

EXPOSITION art esquimau

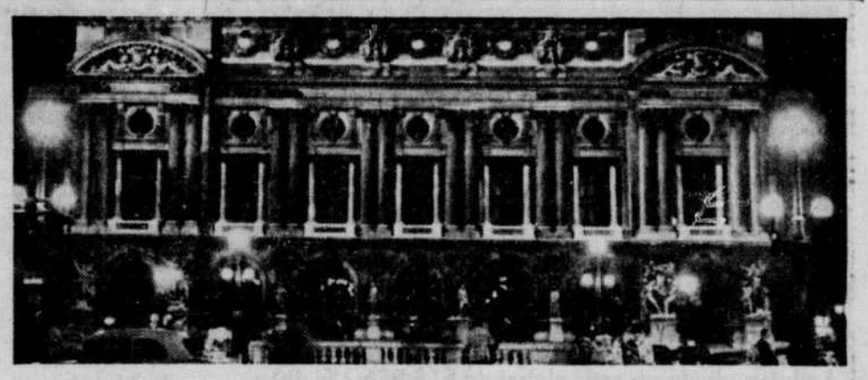


Ouvert
de 9h. a.m. à 5h.30 p.m.
Mardi le 1er décembre
Mercredi le 2 décembre

INTÉRESSANTES SCULPTURES DE L'ARCTIQUE CANADIEN

Cet écusson représente une véritable sculpture esquimaude

Canadian Handicrafts Guild Shop
2025, rue Peel, Montréal
Vente à partir de samedi, le 5 décembre à 9h. a.m.



Air Canada vous convie à une saison de spectacles et de gaieté à Paris. Quelles vacances!



Grâce à Air Canada, vous êtes à une détente près de la vie artistique la plus intense qui soit, celle de Paris. Joignez-vous au Tout Paris qui se recueille à l'opéra...s'émeut au théâtre...se distrait au cabaret...s'amuse au théâtre de boulevard! Et naturellement, après les plaisirs de scène, suivent les plaisirs de la table. Et une fois sur le continent, allez vous détendre quelques jours sur la Côte d'Azur ou dans les Alpes; voilà qui terminera vos vacances en beauté... surtout que votre voyage de retour s'effectuera à bord d'Air Canada.



Nouveaux tarifs* d'hiver pour excursions de 21 jours, en classe économique vers l'Europe.

Cet hiver, Air Canada vous propose des économies allant jusqu'à $61 comparativement aux tarifs ordinaires de la saison économique, classe économique. Il s'agit de vous envoler vers l'Europe pour un séjour de plus de 14 mais moins de 21 jours. Que ce soit vers la France, l'Irlande, l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche ou, la Grande-Bretagne *par Air Canada ou BOAC*, vous pourrez vraiment économiser sur votre envolée transatlantique cet hiver par Air Canada. (N'oubliez par les avantages du plan: "Voyagez maintenant—Payez plus tard", aussi peu que 10% comptant.) Pour plus de renseignements, consultez votre agent de voyages ou Air Canada aujourd'hui même.

*En vigueur durant la période allant du 6 novembre au 14 février du lundi au jeudi.

Exemple de tarif d'hiver pour excursion, 14 à 21 jours, aller-retour, en classe économique...

MONTRÉAL—PARIS $384.70

Tél.: 489-3411
Bureaux d'Air Canada à la Place Ville-Marie et
7116, rue St-Hubert

AIR CANADA

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
VACANCES
VOYAGES DE NOCES
SERVICE GRATUIT
9 A.M. A 9 P.M.

VOYAGES TRAVELAIDE
1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER
B. A. Turcotte, prés.
Jules Desmarais, Sec.-Gen.
UN. 1-7272

L'actif de la Banque de Commerce Can. Impériale à $5,503,394,544.00

Sullivan Consolidated Mines Limited est intéressée dans sept entreprises

Depuis 1950, la compagnie-mère tire ses profits d'autres sources

L'organisation Sullivan, comprenant la Sullivan Consolidated Mines Limited, la East Sullivan Mines Limited, la Quebec Lithium Corporation, la Hastings Mining and Development Co. Ltd et Cupra Mines, vient de publier dans un seul rapport un sommaire des activités de chacune de ces entreprises pour les 12 mois terminés le 31 août 1964. Dans son message aux actionnaires de Sullivan Consolidated M. Pierre Beauchemin, Dr. es. Sc., président, déclare en partie ce qui suit: "Votre compagnie depuis 1950, tire la majeure partie de ses profits d'autres sources que de sa mine d'or dont les opérations s'amorcèrent en 1934. Risquant ses capitaux en réserve et utilisant un personnel qualifié, elle s'est progressivement établie en tête d'un groupe de compagnies minières fréquemment appelé Le Groupe Sullivan. Plus que jamais la source de ses profits provient et proviendra d'intérêts substantiels dans les compganies affiliées. Ses principaux intérêts directs s'établissent présentement comme suit: 35% dans East Sullivan Mines Limited; 43% dans Québec Lithium Corporation; 30% dans Cupra Mines Ltd.; 26% dans Nigadoo River Mines Limited; 18% dans Courvan Mining Co. Ltd.; 20% dans Federal Metals Corporation; 12% dans Hastings Mining and Development Co. Ltd. Depuis plus de 20 ans votre compagnie se spécialise dans l'exploitation, le développement, l'opération et le financement de nouvelles mines. Elle est depuis lors une compagnie de Gestion. Elle est opérée, de plus en plus, suivant le mode propre aux "Fonds" du type "close-end". (Ces "fonds" ont un nombre défini d'actions émises et se transigent sur les échanges suivant l'offre et la demande).

Voici ci-dessous des renseignements couvrant les sept dernières périodes fiscales, sur une base d'action unitaire.

Période fiscale	1963-4	1962-3	1961-2	1961 8 mois	1960	1959	1958
Profit net	$0.16	0.10	0.06	0.05	0.03	0.01	(0.03)
Profit net ajusté	$0.50	0.20*	0.22	0.10	0.03**	0.10	(0.02)
Avoir des actionnaires à la fin de chaque période***	$4.68	3.59	3.32	4.13	3.00	3.11	3.60
Divid. payés****	$0.12	0.05	—	—	—	—	—

*Grève de cinq mois à Solbec, limitant les profits du groupe et comme tel de la part de votre compagnie.

**Période subséquente à l'annulation du contrat pour livraison des concentrés de spodumène de Québec Lithium.

***L'Avoir des actionnaires inclus $1.02 par action pour les propriétés minières.

****Le total des dividendes payés par action depuis 1937 se chiffre à $2.87, incluant le dernier dividende payable le 30 novembre 1964.

Le bilan révèle un actif global de $18,936,253.00 vs $14,486,217.00 antérieurement

Il ressort du bilan de la Sullivan Consolidated Mines au 31 août 1964 que son actif atteignait à cette date les $18,936,253 vs $14,486,217.00 au 1 août 1963 et que les disponibilités étaient de $1,729,970 vs un passif exigible de seulement $203,949, d'où une excellente position financière. Ce n'est pas sans raison que M. Pierre Beauchemin, son président, fait remarquer ceci aux actionnaires: Afin de vous présenter l'état des affaires de votre compagnie d'une façon plus conforme à la réalité, il a été décidé d'utiliser la valeur au marché des actions détenues puor la préparation du bilan: l'utilisation des valeurs au prix coûtant induisant en erreur dû au mode d'acquisition propre à votre compagnie. L'avoir des actionnaires indiqué plus haut reflète ce changement de procédure. Le tableau ci-dessous reflète l'utilisation des fonds générés au cours des 7 dernières périodes fiscales, à l'exclusion des sommes versées en dividendes et d'autres item d'importance relativement négligeables.

Placements au fin de la

période fiscale	1963-4	1962-3	1961-2	8 mois 1961	1960	1959
Fonds de roulement	$1,326,021	843,759	570,971	591,811	433,623	508,661
Placement au prix coûtant	$2,760,115	3,175,259	2,907,794	2,440,867	2,205,716	1,958,834
TOTAL	$4,286,136	4,019,018	3,480,765	3,038,673	2,639,089	2,467,495

Hasting constitue présentement la principale source de revenus pour le "Groupe". Dès septembre 1965, la Société Minière Cupra Ltée sera en production ajoutant de façon substantielle aux profits nets globaux pour plusieurs années à venir. Sullivan Consolidated Mines détient non seulement un intérêt direct de 30% dans Cupra mais plutôt un intérêt net effectif de 63% dû à l'imbriquage du groupe, d'où l'importance de cette dernière pour les prochains revenus de votre compagnie. L'acquisition récente d'un intérêt de 26% dans Nigadoo River Mines Limited, un dépôt riche en argent et cadmium associé à des sulfures de plomb et zinc, situé au N.-B. près de Bathurst, est traitée dans le rapport de M. Maurice Scott, notre géologue conseil. Quebec Lithium réalise de grands progrès. L'expérience du passé a démontré que le minerai mine pouvait être remplacé chaque année pourvu qu'on effectue une certaine somme de travail pour y arriver. Les travaux souterrains n'atteignent que 3100 pieds de profondeur verticale. Les indications sont que du minerai de même type pourrait être repéré à plus grande profondeur. Grâce aux prix élevés des métaux et à un accroissement de 40% dans l'usinage du minerai à la mine Solbec, effectif depuis mai dernier, les perspectives de profits sont des plus favorables. Les opérations de la mine Sullico continuent d'être profitables. Des dividendes plus substantiels versés par les compagnies affiliées se réfléteront par un accroissement du profit net rapporté à l'état des opérations de votre compagnie. Les dividendes sont désormais versés sur une base semi-annuelle normalement en mai et novembre.

Après avoir usiné 5,040,833 tonnes depuis ses débuts, ses réserves atteignent encore 632,888 tonnes

Tout intéressantes que soient les remarques du président, celles de son gérant de la mine Sullivan Consolidated, M. J.P. Bonneville, Ing.P. seront aussi bien vues des actionnaires. Il fait remarquer en partie ce qui suit; durant l'année 1964, 290,011 tonnes de minerai furent hissées à la surface, dont 35,753 tonnes (12.3%) de roche stérile furent triées et rejetées et 254,258 tonnes furent usinées. La production s'est élevée à 43,261,834 onces d'or et 9,803.18 onces d'argent donnant une valeur de $1,648,269.79. Le prix moyen de l'or reçu de l'Hôtel de la Monnaie Canadienne fut $37.784 l'once.

Sommaire des opérations d'exploitation et d'usinage

Minerai abattu dans les chantiers	303,785 t.	
Minerai du dével. hissé à la surf.	6,389 t. à 2.40 DWT =	15,328 DWT
Minerai des chant. hissé à la surf.	283,622 t. à 3.12 DWT =	858,248 DWT
Minerai total hissé à la surface	290,011 t. à 3.12 DWT =	903,576 DWT
Roche stérile triée	35,753 t.	
Minerai au flottement	254,258 t. à 3.55 DWT =	903,576 DWT
Résidus	254,258 t. à 0.15 DWT =	38,339 DWT
Production	254,258 t. à 3.40 DWT =	865,237 DWT
Or	43,261.834 onces	
Argent	9,803.18 onces	

La teneur du minerai est désignée en "pennyweights" (DWT) dans ce rapport. Un DWT est équivalent à un vingtième (1/20) d'une once. Durant l'année 6,720 pieds de galerie furent percés. Plus de 90% de ces travaux furent effectués sur les veines 9, 12 et 16 et sur les niveaux inférieurs à celui de 1,250 pieds. 72,397 pieds de forage au diamant furent exécutés durant l'année dans le but de chercher du minerai et aussi pour guider l'exploitation et le développement souterrain. Les réserves de minerai sont estimées à 632,888 tonnes le 1er septembre, 1964 comparativement à 651,432 tonnes le 1er septembre, 1963. Depuis le début des opérations à votre mine 5,040,833 tonnes de minerai ont été usinées pour une production de 991,657 onces d'or. Les relations employé-employeur sont excellentes. Une augmentation de .08 cents l'heure a été accordée le 1er octobre, 1963 aux employés payés à l'heure. La récupération à l'usine de traitement est 95.76% pour l'année.

L'organisation Sullivan a produit à date au-delà de $200,000,000.00 à l'avantage de l'économie québécoise

C'est notre intention de faire ressortir séparément les activités des entreprises du Groupe Sullivan dont la valeur globale de la production a atteint, au cours de l'exercice clos le 31 août 1964, le total sans précédent de $18,038,721.00. Déduction du coût de réalisation total, de celui de la production et compte tenu des autres revenus, incluant les dividendes inter-affiliés, moins autres déductions, etc., on constate que le profit global avant les impôts fut de $6,603,000.00 — incidemment, les impôts miniers du Québec et les impôts sur le revenu d'Ottawa ont prélevé un montant global de $575,783.00 et après avoir tenu compte des distributions des dividendes inter-affiliés, les profits nets globaux furent de l'ordre de $4,674,117.00, soit un chiffre respectable. Incidemment, il ne faut pas perdre de vue que l'organisation Sullivan a distribué près de $35,000,000.00 en dividendes aux détenteurs d'actions de ses différentes compagnies depuis ses débuts en 1934, qu'elle dépense entre $300,000.00 et $400,000.00 par année en travaux d'explorations et, enfin, qu'elle est une source d'emplois pour environ 1,500 travailleurs. En dire que certains ont osé faire des critiques injustifiées, il n'y a pas si longtemps, alors que l'économie québécoise doit beaucoup à M. Pierre Beauchemin et ses associés, qui ont su former une équipe qui permettra d'assurer la pérennité du groupe précité.

Marcel CLEMENT

Nomination à la Brasserie O'Malley



Le Président de la Brasserie O'Malley de Québec Limitée, W. P. O'Malley, Ing.p., annonce la nomination de M. Thomas J. McKenna, au conseil d'administration de cette société québécoise. M. McKenna est membre associé de l'étude légale "Stewart, Crépault et McKenna" de Montréal, et est aussi directeur de plusieurs autres compagnies.

La Brasserie O'Malley de Québec Limitée est une nouvelle brasserie indépendante, actuellement en construction dans la ville de Québec, utilisant les procédés techniques les plus modernes connus à date. Elle opérera 24 heures par jour et produira une bière de première qualité qui saura plaire sûrement à nos gens du Québec.

Paiements de dividendes aujourd'hui

Les entreprises suivantes paieront aujourd'hui à leurs actionnaires les dividendes qui suivent:

Algoma Centra	.25
Alcan 1st pfd	.25
Anglo-Can. Tel. A	40 et .10
Argus Corp.	.08
Argus Corp. C	.08
Aunor Gold	.05
Bailey Selb. 5 pfd	.31¼
Bank of Montreal	52½ et .10
Bque Can. Nat	.55 et .30
Brown & Co.	.15
C. & E. Corp.	.10
Can. Carbon	.20
C. & D. Sugar	.30
C. I. Inv. Trust	.30
Can. Tire	.18
Cons. Disc. A	.10 et .15
Copp Clark	.10
Gorby Dist.	.50
Donohue Bros.	.10
Rolland Paper A	.07½
Rolland Paper B	.06¼
Royal Bank	.60 et .20
Scott LaSalle	.10
Simpsons Sears A	.40
D. A. Stuart Oil	.25
Weston 4½% pfd	1.12½

Fruits et légumes

MONTREAL PC — Voici, telle que publiée par le service d'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aujourd'hui aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes par les marchands, au Marché Central de Montréal:

Pommes: Wolfe River, Wealthy, fameuses $2 à $2.25, Cortland-C $2.50, McIntosh le fantaisie $3 à $3.50, le minot.

Betteraves: $1 à $1.25, petites $1.50 les 50 livres.

Carottes: $1.10 à $1.25 les 50 livres, en cellos $2 à $2.50.

Choux: .90 à $1 les 50 livres; rouges ou Savoie $1.25 à $1.50 la douzaine.

Choux chinois: .25 le cageot.

Navets: no 1 $1.10 à $1.25, no 2 .90 à $1 les 50 livres, $1.75 le minot.

Oignons: jaunes $1.75 à $2; rouges $2; petits $1.50 les 50 livres.

Pommes de terre: $1.20 à $1.25 les 50 livres.

Panais: $2 le minot, $1 le demi minot, $2.50 la douzaine de cellos de deux livres.

Poireaux: .75 à $1.25 la douzaine.

Salsifi: $1.25 à $1.50 la douzaine; petits .35 à .50 la douzaine.

COURS des CHANGES

Afrique du Sud Rand	1.4975
Allemagne Deut. M.	.2699
Angleterre Livre	2.9966
Argentine Peso	.0075
Australie Liv. Aust.	2.39
Autriche Schilling	.0418
Belgique Franc	.0216 5-16
Bresil Cruzeiro	.00072
Chili Escudo	.3379
Danemark Couronne	.1552
Espagne Peseta	.018
France Franc	.2190¼
Hollande Florin	.2987 5-16
Italie Lire	.0017178
Japon Yen	.002977
Mexique Peso	.086
New York Dollar	1.07 5-16
Norvège Couronne	.15005
Nouv. Zél. Liv. N.Z	2.9866
Pérou Sol	.0402
Suède Couronne	.2085
Suisse Franc	.2487¼
Tchecoslovaquie Cour.	.1499
Venezuela Bolivar	.23043

Cours de l'or

PARIS. — Le napoleon, ancienne pièce d'or française de 20F, cote 41.10F au marché libre de l'or française.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 104.60F.

LONDRES — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen: $35.09 à l'achat et $35.11 à la vente.

Prix de l'once d'or de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: $35.10 2-3, 251 shillings 6¼ pence.

C'est un sommet

Le quatre-vingt-dix-huitième rapport annuel de la Banque de Commerce Canadienne Impériale, publié aujourd'hui pour l'exercice clos le 31 octobre 1964, indique un progrès marqué et de nouveaux records dans certains domaines importants de l'activité de la Banque.

Pour la première fois dans l'histoire de la Banque, l'actif total a dépassé les cinq milliards et demi; il s'établit à $5,503 millions, soit $255 millions de plus qu'il y a un an. Les prêts commerciaux et autres prêts courants ont fortement augmenté au cours de l'année et s'établissaient en fin d'exercice à $2,400 millions, soit $286 millions, ou près de 14 p. c. de plus que le chiffre record atteint l'an dernier.

Le total des dépôts a augmenté de $188 millions depuis l'an dernier et s'établit à $4,970 millions, un nouveau sommet pour la Banque. Celle-ci a également enregistré des gains dans les dépôts d'épargne personnels qui se chiffrent présentement par $2,332 millions, ou $123 millions de plus qu'il y a un an, et dans les autres dépôts qui atteignent $2,203 millions, ou $111 millions de plus qu'à la fin de l'exercice précédent.

Le rapport accuse encore une forte liquidité, l'encaisse se chiffrant par $322 millions. Les disponibilités ont atteint $2,560 millions, ou 49 p.c. du passif envers le public.

Après déduction de la provision pour impôt sur le revenu, les bénéfices nets s'établissent à $21,402,602, soit un gain de $1,017,543, ou p.c., sur l'an dernier. Les dividendes versés au cours de l'exercice se totalisent par $15,678,000, ce qui laisse un montant de $5,724,602 à reporter au poste Bénéfices non répartis. Ce montant, ajouté au reliquat de $2,364,265 qui figurait au bilan à la fin de l'exercice précédent, porte le total des bénéfices non répartis à $8,088,867 dont $5,000,000 ont été virés au fonds de réserve. Celui-ci s'élève maintenant à $205,000,000 et le total du capital, du fonds de réserve et des bénéfices non répartis se chiffre par $277,768,867.

Exercice clos le 31 octobre

	1964	1963	Augmentation ou diminution
Bénéfices nets	$21,402,602	$20,385,059	$ 1,017,543 (a)
Nombre d'actions en circulation	6,968,000	6,968,000	—
Bénéfices nets par action	$3.07	$2.25	.14 (a)
Dividendes par action	$2.25	$2.25	—
Actif total	$5,503,394,554	$5,248,613,644	254,780,910 (a)
Valeurs, prêts au jour le jour et prêts à demande	1,817,199,680	1,945,556,741	128,357,061 (d)
Autres prêts courants	2,400,523,063	2,114,036,712	286,486,351 (a)
Prêts hypothécaires (L.N.H.)	207,784,038	219,059,186	11,275,150 (d)
Total des dépôts	4,970,723,634	4,782,271,630	188,451,964 (a)
Capital, réserve et bénéfices non répartis	277,768,867	272,044,235	5,724,602 (a)

Bourse de Montréal

La semaine a mal débuté sur la place locale

Les papeteries ont entraîné le marché à la baisse hier en Place locale s u milieu d'une activité modérée.

Le virement industriel a été de 203,500 actions et celui des mines et pétrolières de 845,600.

L'indice composé a cédé 0.4 à 156.7 et les pertes avaient prédominance sur les gains dans la proportion de 95 contre 71.

L'indice des papeteries a cédé 2.1 à 135.8. MacMillan, Bloedel and Powell River a cédé 1 1-8 à 32 5-8. Price Brosa a cédé 3-4 à 400 3-4 et Consolidated 1-2 à 41 1-2 cependant que l'Abitibi a gagné 1-8 à 13 5-8.

Aux industrielles: Canada Cement a perdu 1-2 à 49 3-8 et Asbestos 3-8 à 22 3-8 cependant que Chemcell a gagné 3-8 à 17 3-8 et Dominion Textile 1-4 à 30 3-4.

Dans le secteur des banques, Commerce a perdu 3-4 à 69 cependant que Nouvelle-Ecosse a gagné un point à 78 3-4 et Toronto-Dominion 3-8 à 70 1-2.

Aux services publics: CPR a cédé 3-4 à 53 1-4 et B.C. Telephone 1-8 à 67 7-8 cependant que Bell a gagné 1-2 à 61 5-8.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, New Imperial a perdu 14 cents à $2.55 cependant que Chipman Lake et Transterre ont perdu deux cents chacune à 27 et 74. Consolidated Virginia a également cédé 1 1-2 cent à 44 1-2.

Par contre, Ghislau a gagné quatre cents à 44, Westville un cent à sept et Patricia Silver 1-2 cent à 16 1-2.

MARCHE aux BESTIAUX

MONTREAL (PC) — Les prix étaient fermes et jusqu'à 50 cents en baisse aujourd'hui aux marchés à bestiaux de Montréal. La demaande était passable et les transactions peu nombreuses.

Les éleveurs ont conduit aux marchés 679 bovins, 325 et moutons.

veaux, 25 porcs et 46 agneaux

Les bouvillons communs cotaient $17.

Les bonnes génisses valaient $19.25, les moyennes de $17.50 à $19., les communes de $12.50 à $17.

Les bonnes vaches rapportaient entre $14 et $15, les meilleures $15.25, les moyennes de $13 à $13.75; les communes de $11.50 à $13; les produits destinés à la charcuterie et à la mise en conserve de $6 à $11.50.

Les taureaux moyens et communs se vendaient de $27 à $31, les meilleurs $32.50, les moyens de $22 à $26, les communs de $12 à $22.

Les bons agneaux variaient entre $16 et $25; les moutons de $3 à $8.

Les prix des porcs et des truies n'ont pas été établis.

Denrées alimentaires

Cours des denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'agriculture:

Oeufs: pris de gros aux centrales de campagne, cageots de fibre: extra-gros 38; A-gros 33; A-moyen 25-26; A-petits 22; B 25; C 20. Cageots de bois: un cent de plus.

Beurre: arrivages courants, non admissible: 53½.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros québecois blanc 35½, coloré 38¾.

Pommes de terre: Québec $1.65 à $1.70 les 75 livres, $1.15 à $1.25 les 50 livres; N.B. nouvelles, $2.15 à $2.25 les 75 livres, $1.30 à $1.35 les 50 livres, .33 à .35 les 10 livres — Ile-du-Prince-Edouard $2.40 à $2.50 les 75 livres, $1.75 à $1.85 les 50 livres, .40 à .42 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, no 1 en sacs: 14½ à 16, procédé par rouleau, no 1 en sacs, 14¼ à 15, autre catégorie pour nourrissage 13. Poudre de lait de beurre pour nourrissage: 10½ à 11.

Ex - dividende aujourd'hui

Les actions suivantes se vendront aujourd'hui ex-dividende tant par action:

Abitibi P. & P	.14
Abitibi P. & P. pfd.	.28¼
Alminex	.05
Can. Canners A	.13¾
Dom. Tar pfd	1.00
Home Oil B.	.17½
Macassa Mines	.05
Ronabie Mines (Payments con'd)	.10
Halliror Mines	.04
Ham. Cotton	.25
Inland Cement pfd	.30
Inland Cement com.	.05
Int. Utilities	.25
Labrador Accept. A	.10
Laura Secord	.17½
Loblaw Inc.	.10
McIntyre Porcupine	.50
R. Mores A	17½ et .40

Bourse de Toronto

Pertes modestes sur le marché minier

TORONTO. — Le marché a décliné hier au milieu d'une activité modérée. Les valeurs spéculatives ont fait piètre contenance et ont suscité peu d'intérêt.

Banque de Nouvelle-Ecosse et Canada Permanent Mortgage ont gagné 1-2 cependant que Chemcell a haussé de 3-8 à 17 1-4. Bell Telephone a haussé de 1-2 à 61 1-2.

Riverside Yarns a pris la vedette, gagnant $2.25 à $6 sur un déplacement de 325 actions.

MacMillen, Bloedel a perdu 1 1-8 à 32 1-2 cependant que Dofasco et Trans-Canada Pipe Lines ont baissé de 3-8 à 23 et 40. La Banque Canadienne Impériale de Commerce a cédé 3-4 à 69 et Price Brothers a également cédé 3-4 à 40 1-2. Consolidated Paper a baissé de 1-2 à 41 1-4.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, Dome Mines a gagné 3-4, Distillers Seagrams 1-2 et Granby Mining 3-8. Par contre, Pacifique Canadien a perdu 1 3-8 et Aluminium Ltd 3-8 cependant que Hudson Bay Mining et International Nickel ont baissé de 3-4 chacune.

Le marché a fléchi à la Bourse Américaine. Le virement a été de 1,350,000 actions au regard de 1,240,000 endredi. Preston a gagné 1-4 cependant que Scurry Rainbow Oil a perdu 5-8. D'autre part, Grazilian Traction et Canadian avelin ont cédé 1-4 chacune.

Bourse de New York

Wall Street dégringolait au début de la semaine

NEW YORK — Le mouvement de régression des titres de premier choix s'est poursuivi hier à Wall Street. Les pertes étaient lourdes en certains cas.

Certains titres, qui avaient brillé d'un vif éclat cette année accusaient des pertes significatives par suite d'une prise de bénéfices.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs e cédé 2.3 à 325.6.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 6.69 à 875.43.

Le virement a été de 4,870,000 actions au regard de 4,090,000 vendredi.

Comsat a été la valeur la plus active, gagnant 2 3-4 à 53 3-4, un nouveau sommet sur un déplacement de 108,400 actions. Texas Gulf Sulphur venait au deuxième rang, ayant cédé 1 3-4 à 51 3-8 sur un déplacement de 101,900 actions. Les tabacs ont été le seul groupe à faire bonne contenance. Les chemins de fer se sont effrités. Ainsi Chicago and Northwestern a cédé près de six points.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, Dome Mines a gagné 3-4, Distillers Seagrams 1-2 et Granby Mining 3-8. Par contre, Pacifique Canadien a perdu 1 3-8 et Aluminium Ltd 3-8 cependant que Hudson Bay Mining et International Nickel ont baissé de 3-4 chacune.

Le marché a fléchi à la Bourse Américaine. Le virement a été de 1,350,000 actions au regard de 1,240,000 endredi. Preston a gagné 1-4 cependant que Scurry Rainbow Oil a perdu 5-8. D'autre part, Grazilian Traction et Canadian avelin ont cédé 1-4 chacune.

potins financiers

Wall Street a connu la semaine dernière sa pire réaction depuis 3 mois à la suite des changements monétaires survenus un peu partout et cette semaine a aussi mal débuté, au point de l'indice des industriels de DJ a perdu hier 6.69 points, après en avoir perdu 8.60 la semaine dernière.

-O-

La Bourse de Londres paraissait calme au début de cette semaine et celles de Montréal et de Toronto affichaient certaine lourdeur.

-O-

La fin de la période de l'argent facile, après 53 mois, a rendu les spéculateurs américains et canadiens, plutôt indécis, d'autant plus que Arthur Wiesenberger & Co, laisse entendre dans son dernier bulletin que les risques actuels présagent une tendance irrégulière pour ne pas dire réactionnaire, bien que l'avenir éloigné du marché demeure favorable.

-O-

La Banque Toronto Dominion réunira ses actionnaires aujourd'hui en assemblée.

-O-

The Consolidated Mining and Smelting Co of Canada Ltd vient de nommer M. A. D. Turnbull, comme conseiller en recherches techniques et il entre en fonction aujourd'hui. Il est avec Cominco depuis 39 ans.

-O-

Ville de Préville a adjugé une tranche de $178,000 d'obligations à 5½%, échéant de 1965 à 1974 et une autre de $322,000, à 6%, à la B. C. N. et Bélanger Inc.

-O-

G. E. Leslie & Co. traite de Consolidated Paper Corp. Limited dans son bulletin de cette semaine. Sa baisse récente aurait ce qui vient de se passer dans l'industrie papetière et ses actions comporteraient des possibilités de plus-value, y lit-on.

-O-

Il y eut dans notre district 24 faillites durant la semaine terminée le 27 novembre, représentant un passif de $725,130 contre 10 faillites, représentant un passif de $946,097 durant la même semaine l'an dernier, selon Dun & Bradstreet.

-O-

Tout indiquerait que les négociations des aciéries des E.-U. avec les métallurgistes ne seront pas faciles l'an prochain selon ce qui ressort de la revue Steel.

-O-

Un officiel de la Montreal Locomotive Works Ltd. a déclaré ces jours-ci qu'il voyait d'un bon oeil le développement d'une aciérie semi-publique dans le Québec.

-O-

Il a été produit 514,342 barils de pétrole par jour durant la semaine terminée le 23 novembre dans l'ouest canadien vs 526,089 durant la semaine précédente.

-O-

Massey-Ferguson Limited a notifié la Bourse de Montréal qu'elle vient d'appeler au rachat le 28 décembre 1964, ses débentures en cours et ses obligations première hypothèque. En outre, Massey-Ferguson Industries Limited, une filiale de la compagnie parente, a conclu un nouvel emprunt à longue échéance de $22,000.000, qui fut placé privément avec une institution.

-O-

Canada and Dominion Sugar Co. a eu un profit net de $3,433,646 durant l'exercice clos le 30 septembre 1964 vs $2,669,089 antérieurement, soit donc l'équivalent de $2.22 l'action vs $1.72.

-O-

Frencg Petroleum Co. of Canada a vu son revenu atteindre les $1,573,363 durant les 9 mois terminés le 30 septembre vs $1,558,943 durant la même période l'an dernier.

-O-

La hausse des prix du zinc et du plomb sur le marché anglais pose un problème aigu aux producteurs de ces mêmes métaux en Amérique du Nord, vu que les Américains doivent importer ces derniers afin de pouvoir répondre à la demande de domestique.

-O-

La Bourse Canadienne a consenti l'adjudication d'options sur 24,000 actions de Canadian Dredge and Dock Company Limited à $3.00, en vertu du plan d'option en cours sur ses actions.

L. F. Rothschild & Co. vient de publier une étude sur Pepsi-Cola.

-O-

Spartan Air Services Limited a fait parvenir à la Bourse Canadienne un état amendé pour ses filières. Il y est divulgué 1) qu'en vertu d'un accord en date du 12 novembre 1964, conclu avec Fotochrome Inc., de Long Island, N.-Y. la compagnie a acquis un droit à la distribution exclusive, au Canada et dans les Territoires du Nord-Ouest, d'une camera et de ses produits associés, pendant une période de 10 ans, avec possibilités de renouvellement pour une autre décennie. La considération pour cette franchise consiste en $25,000, payables $5,000 comptant et le solde, sur la première requête de Spartan pour livraisons de Camera. Voir dossier amendé no A 56-64 pour détail.

L'HÔTEL-DIEU D'ALMA

EMISSION D'OBLIGATIONS
$380,000 — 4½%, 1-7-56
Série "C"

AVIS
RACHAT TOTAL PAR ANTICIPATION

Conformément aux stipulations d'un acte de fiducie intervenu entre L'HOTEL-DIEU D'ALMA (ci-après désignée la Corporation) et TRUST GENERAL DU CANADA, en sa qualité de fiduciaire pour les obligataires, le 18 juillet 1956, devant Me Raymond Lapointe, notaire, sous le numéro 5253 des minutes de son répertoire, la Corporation donne avis que le 1er janvier 1965, elle rachètera par anticipation, toutes ses obligations Série "C", émises en vertu de l'acte de fiducie précité, sur présentation et remise d'icelles à l'un ou l'autre des bureaux de la Banque Canadienne Nationale, dans la province de Québec, et à son bureau à Toronto, à leur valeur nominale, plus les intérêts courus à la date du rachat.

Ces obligations qui seront ainsi présentées pour paiement devront être munies des coupons d'intérêt échéant le 1er juillet 1965 et subséquemment.

A compter du 1er janvier 1965, les obligations faisant partie de l'emission d'obligations de la série "C", détaillée en titres, cesseront de produire des intérêts.

L'HOTEL-DIEU D'ALMA
par: SOEUR MARIE DE LA PAIX
directrice générale

Québec, le 27 novembre 1964.

Un "Holding Company", dont les actions possèdent un fort potentiel de plus-value

CORPORATION DE VALEURS TRANS-CANADA

Inscrites sur les bourses de Montréal et Toronto

Une étude préparée en francais

Copie envoyée sur demande

Davidson & company

Membres de la Bourse de Montréal, la Bourse Canadienne, la Bourse de Toronto et de l'Association des Courtiers en Valeurs de Placement du Canada

1015 Côte du Beaver Hall, Montréal
Téléphone: 866-8492

Bureaux à: Toronto, Ottawa, Kitchener, St-Catharines

CHARLES J. DUPUIS — PAUL E. TREMBLAY
BERNARD D. LEPROHON, Ing. P. — JEAN-PAUL NEPVEU, L.S.C.

DUPUIS, PARIZEAU, TREMBLAY, INC.

Courtiers d'assurances agréés
Conseillers en plans de bénéfices

360 ouest, rue Saint-Jacques
MONTRÉAL
TEL. VI. 9-6061

Valeurs des gouvernements, municipalites et corporations du Canada

Achats—Ventes—Cours

Exécution des commandes de Bourse

Wood, Gundy & Compagnie Limitée

1, Place Ville-Marie, Montréal 2
Téléphone: 866-8321

IAC DIVISION INDUSTRIELLE

Les avantages de la location

Grâce à la location, vous pouvez acquérir de l'outillage neuf qui rendra plus efficace la marche de votre entreprise. Parlons "location".

Pour plus de renseignements, consultez à
MONTRÉAL: M. J. Royer
750 chemin Lucerne, 731-2771

INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

VOTRE ARGENT VOUS RAPPORTE JUSQU'A

5 1/2

POUR CENT D'INTÉRÊT avec les CERTIFICATS DE PLACEMENTS GARANTIS de la

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
41 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal VI 5-3291

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abacon	100	100	100	100	
Abitibi	9295	$13¾	13½	13¾	+ ⅛
Abit pr	100	$24⅜	24¼	24⅜	— ⅛
Ackind	100	350	350	350	
Alta Gas	1805	$36⅜	36	36	
Alta Gas pr	15	$108	108	108	+1½
Alt Gas Bpr	21	$108	108	108	
Alta Gas w	1335	$10⅝	10	10	
Alta Nat	280	$21	20¾	21	
Alg Cen	65	$40	40	40	— ½
Alg Cen w	150	$19	19	19	
Algoma	1015	$70¼	70	70	— ¼
Alumini	10973	$32⅛	31¾	31¾	— ⅛
Alum 4¼pr	385	$43⅜	43¼	43¾	— ⅛
Alum 1pr 4	230	$22⅜	21⅝	22⅜	
Alum 2pr 4½	305	$49¼	48⅞	49	+ ¼
Analog	1210	$54	53¾	53¾	+ ¼
Anthes A	2515	$30½	29¾	30½	+1
Anthes Bpr	10	$104¾	104⅝	104¾	+ ⅛
Anthes Cpr	50	$104¼	104⅛	104¼	+ ⅛
Argus	1200	$17¾	17⅛	17⅛	+ ⅛
Arg Bpr	600	$54½	54	54½	+ ½
Arg CP pr	1125	$13⅜	13⅜	13⅜	
Arg 250 pr	140	53	53	53	
Arg 260 pr	1220	$53¾	53¼	53¼	
Ashdown B	300	$8⅛	8	8	
Atlan Acc	1315	$20¼	20⅛	20⅛	+ ⅛
Atl Sugar	1685	$18⅜	18⅛	18⅜	+ ⅛
Atl Sug A	100	$25	25	25	
Auto El	100	400	400	400	+5
Bank Mont	1384	$69	68½	68½	— ¼
Bank NS	1150	$78¾	78	78¾	+ ¾
Barfaco	150	305	305	305	—20
Bath P	275	$24½	24½	24½	
Bath P A	160	$62½	62½	62½	— ½
Bath P wts	220	$11	11	11	
Bell Knit	200	445	445	445	+5
Bell Phone	5750	$61⅝	61	61⅛	+ ⅛
Bicks	275	$11¾	11¾	11¾	
Bow-M pr	30	52	52	52	
Bramalea	100	$9¾	9¾	9¾	
Bramalea w	200	375	375	375	—5
Brazil	5462	475	470	470	—10
B Am Bank	25	70	70	70	
BA Oil	426	$34¾	34½	34¾	
BC Forest	1010	$30⅝	30⅛	30½	+ ⅛
BC Pow	5838	49	49	49	
BC Sugar	220	$48¼	48¼	48¼	
BC Phone	167	$67⅞	67¾	67½	— ¼
BCPh 5¾ pr	20	$107½	107⅜	107½	
BCPh 4¾ pr	25	$101¼	101¼	101¼	
BCPh 4½ pr	25	595	95	95	
BCPh 4⅜ pr	25	$94	94	94	
Bulolo	125	$7	7	7	
Burns	300	$15¾	15¾	15¾	
Cabol	1595	38	35	38	+3
Cal Pow	870	$23½	23⅛	23½	
Can Bread	200	$9¼	9¼	9¼	— ¼
C Bread A	125	$54	53¾	54	
Can Cem	215	$48¼	48	48	
Can Compr	244	$29¾	29⅜	29¾	
CD Sug	340	$26½	25⅞	26½	+ ⅛
CI Fndry	220	43	43	43	+ ¼
Can Malt	280	$25	25	25	— ⅛
C Pack A	205	$76	75½	76	+ ⅛
C Pack B	110	$75½	75½	75½	
Can Perm	382	$72½	72¼	73½	+ ¾
C Safe apr	25	599	99	99	
CSL	70	$33¾	33¾	33¾	
Can Wire B	2000	$19¾	19⅜	19⅜	
CAE	200	$10⅛	10	10	— ⅛
C Brew	7675	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
C Brew Apr	665	$50½	50	50	— ¾
C B Alm A	300	$14	14	14	+ ¼
C B Alm A w	6420	280	265	270	
C B Al B w	750	280	270	270	
C Chem w	1275	940	930	930	+ ⅛
C Curt W	1000	62	61	61	— ½
C Dredge	537	295	290	290	—5
CF Prod	228	450	450	450	
CF Prod 2pr	100	$18	18	18	
CG Sec A	225	$15	15	15	
C Hydro	315	$24½	24⅜	24½	+ ⅛
C Imp Bk C	2994	$70	69	69	— ½
C Ind Gas	3449	$11⅛	11	11⅛	— ⅛
C Ind Gaspr	600	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
CIL	430	$23½	23½	23½	+ ¼
C Marc	200	490	490	490	
CPR	5623	$54⅜	53¼	53¼	—1
Cdn Pet	1113	$13¼	13¼	13¼	
C Refract	150	$18	18	18	— ⅛
Cdn Tire	100	$46	46	46	+ ⅛
C Tire A	3404	$43	43	43½	+ ½
C Util	100	$39	39	39	+ ¾
C Vickers	100	$18¾	18¾	18¾	
CWN Gas	260	$17¼	17¼	17¼	
CWN G 5½	225	$21¾	21¾	21¾	
C Westng	250	47	47	47	
Cap Bldg	300	90	90	90	
Chemcell	3178	$17½	17½	17¼	+ ¼
Chemcel 1pr	110	$22¾	22¾	22¾	+ ¼
Chrysler	185	$62¼	62¼	62¼	+ ¼
Clairtone	850	$8¾	8¼	8⅜	+ ⅛
Clairton w	100	400	400	400	—10
Col Cell	1625	$10⅝	10¼	10¼	+ ⅛
C Savings	10	$14	14	14	+ ⅛
Con Baks	200	$6	6	6	
Con Bldg	2600	$8¼	8	8	
Con Bldg pr	100	$9⅜	8⅝	8⅝	+ ⅛
Con Bldg w	255	550	550	550	—10
Con M S	2760	$43	42½	42⅞	+ ⅛
Con Paper	4170	$42	41¾	41¾	— ⅛
Con Gas	9349	$13	12⅝	12⅞	+ ⅛
Copp Clark	100	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Corby vt	200	$21	21	21	+ ¼
Corby B	200	$20	20	20	
Coronation	650	$5½	5⅜	5⅜	
Coron w	810	50	50	50	
Coron 2 wts	270	120	120	120	
Crain RL	100	$19¾	19¾	19¾	— ⅛
Crestbrk	100	480	480	480	+10
Crown Tr	75	68	68	68	
Crush Int	940	$12¼	12	12	— ⅛
Cygnus A	1211	425	425	425	—10
Cygnus B	3410	470	460	460	—5
Cygnus pr	100	$24	24	24	— ¼
Delta Bpr	255	$115⅜	114½	114½	— 1½
Dist Seag	1505	$34⅜	34½	34½	— ⅛
D Bridge	1673	$23⅛	22⅝	22⅞	— ⅛
D Can Gen	20	$125	125	125	
Dom Elect	160	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
Dofasco	2135	$23¼	23¼	23	— ⅛
Dom Glass	105	$17⅝	17⅝	17⅝	— ⅛
Dosco	210	$14¼	14¼	14¼	
Dom Stores	1780	$23¾	23½	23⅝	
Dom Tar	5800	$21¼	20⅞	20⅞	— ⅛
Dom Text	670	$30¾	30	30¾	+ ⅛
Dover	250	$14	14	14	
Dover pr	235	$10⅝	10⅜	10⅝	
Du Pont	140	$58	57⅝	57⅝	— ⅛
Econ Inv	500	$43	43	43	
Emco	150	$18	18	18	+ ⅛
Exquisite	200	$7	7	7	
Exquisite pr	200	$10¼	10	10	— ⅛
Falcon	2451	$85⅝	85½	85½	— ⅛
Fam Play	590	$22¼	22	22¼	+ ⅛
Fanny F	100	$44¼	44¼	44¼	— ¼
Fed Grain	125	$85	85	85	—1½
Ford US	220	$60	59	59	
Ford Cda	247	$178	176	178	—
FPE-Plon A	1450	$12⅜	11⅞	12¼	+ ⅛
FPE-Plon pr	65	$55½	55½	55½	
Fraser	150	$32	32¾	32¾	+ ¼
Freiman	300	$5½	5½	5½	
Fruehauf	100	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅛
Gen Bake	350	$6½	6⅓	6½	— ⅛
Gen Dev	100	470	470	470	+20
GMAC	238	$103½	102½	103½	
GS Wares	210	$14½	14⅓	14½	
GS W pr	220	$98½	98½	98½	
Globe A	200	$14¼	14	14	
Goodyear	200	$159	159	159	—1
Goodyr pr	25	$48⅞	48⅞	48⅞	
GL Paper	3955	$25	24¾	24¾	— ⅛
GL Power	190	$26½	26	26	— ¼
GN Cap Bw	600	46	41	41	—4
GW Coal A	125	495	495	495	
Gr Wpg G	481	$20⅛	20	20	— ⅛
Greyhnd	2080	$15	14¾	14¾	— ⅛
Guar Tr	415	$61½	61	61½	+1
Hand Ch A	230	$13¾	13¾	13¾	
Hardee	500	80	80	80	+4
Hard Carp	150	$23½	23½	23½	+ ½
Hard Carp A	300	$21¼	21¼	21¼	
Hawker-S	1410	$7	6⅞	6⅞	
Hayes Stl	265	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅜
Holt Ren	100	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
Home A	21480	$18⅞	18¾	18⅞	+ ⅛
Home B	2116	$19¾	19⅝	19⅝	
Home rts	105077	78	72	74	—5
Horne Pf	1200	330	325	325	
H Smith pr	35	$44½	44¼	44¼	
HBC	1870	$16⅜	16	16¼	— ⅛
H B Oil G	1687	$16¼	16¼	16⅜	— ⅛
Hur Erie	121	566	65	66	+2½
Husky	3860	$11	10⅞	11	— ⅛
Husky w	2860	2	2	2	
Husky C W	20000	2	2	2	—1
Husky D wt	2265	485	465	480	+15
Husky A pr	210	$53	53	53	
Husky Bpr	350	$54	53½	53½	— ½
Imp Life	10	$220	220	220	
Imp Oil	5808	$55	54½	54¾	— ⅛
Imp Tob	725	$14⅞	14⅜	14⅞	+ ⅛
Ind Accep	1865	$25¾	25½	25⅝	— ⅛
I Ac 450 pr	50	$99½	99½	99½	
Ind Min	300	$10	9½	9½	— ⅛
Ind Min rts	100	2	2	2	—3
Ind Wire	2300	175	170	175	+5
Ingersoll A	200	$12½	12½	12½	+ ⅛
Inland Gas	2630	$9¾	9¼	9¼	— ⅛
Inland Gpr	150	$20½	20½	20½	+ ⅛
Inland Gw	200	88	88	88	
Int-City Gas	1220	$10¾	10¼	10⅜	+ ⅛
IBM	23	$441	441	441	
IMC	190	$42½	42	42	—1
Int Nickel	2061	$93	92¼	92¼	— ⅛
Int Util	17271	$29¼	28	28½	+ ⅛
Inter PL	328	$94⅜	94¼	94⅜	+ ⅛
Int Stl P	7985	415	395	405	—5
Inv Grp	235	$13½	13½	13½	
Inv Grp A	1215	$13¼	13¼	13½	+ ⅛
ITL Ind	640	$9	8⅝	8⅝	+ ⅛
Jamaica PS	200	$13½	13½	13½	
Jefferson	3135	$9½	9⅜	9⅜	
Jeff Bw	1500	350	340	350	+15
Jockey C	4221	465	455	455	—5
Jock C B pr	200	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Jock 2pr	1100	50	49	49	—1
Jock wts	1100	50	49	49	—1
Kelly D A	250	$5⅜	5⅜	5⅜	
Kelly wts	100	115	115	115	
Kelsey Co	625	$10⅜	10⅛	10⅛	— ⅛
Kelvinator	25	58	8	8	
Labatt	177	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅛
Lafarge	100	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
Lalarge A	200	$13	13	13	
Lont Pem	2225	455	400	400	
L O Cem w	3100	100	90	100	+3
Lakeland	512	$7	6⅞	7	
Lakeland pr	250	$21	21	21	
Lakeland wt	300	420	420	420	+20
Lambtn Ln	800	$7⅛	7⅛	7⅛	
Lau Fin	1455	$16⅜	16¼	16⅜	+ ⅛
Lau P 200	125	$43	43	43	
Lau Fin 140	25	$25½	25½	25½	+ ¼
L and J A	25	$24¼	24¼	24¼	
Levy	838	$14⅜	14⅛	14⅜	— ⅛
Levy A pr	370	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
Levy B pr	450	$20¼	20	20¼	+ ¼
LobCo A	662	$8⅜	8⅜	8⅜	
LobCo B	6695	$8⅜	8⅛	8⅜	
LobCo pr	210	$50	50	50	
LobG 1pr	210	$32½	32½	32½	
Loeb M	1540	$11¼	11⅛	11¼	+ ⅛
Maclaren A	205	$21¾	21¾	21¾	
MB and PR	2845	$32¾	32½	32½	— ⅛
Maher	485	$39½	39½	39½	
MLT Gard	210	$6⅓	6⅓	6⅓	
M Leaf Mill	2190	$16⅞	16½	16⅝	+ ⅛
Mass-F	7727	$30½	29¾	29¾	— ⅛
MEPC	800	360	350	360	+10
Met Stores	300	$10	10	10	
Met Storesp	225	$22	22	22	
Mex LP pr	255	$13⅜	13¼	13¾	
Molsen A	220	$36½	36½	36½	
Molson B	295	$39¼	39	39¼	+ ¼
K Anacon	1180	223	217	220	—1
Kilembe	1000	950	950	950	+5
Kirk Min	3563	16	15	15½	— ½
Kopan	5000	13	12½	12½	+ ½
Lab Min	900	$40½	40¼	40½	+ ¼
L Dufault	6890	$12¾	12½	12¾	+ ⅛
Lakehead	3500	20½	20	20½	+ ⅛
Lake Ling	4253	9½	8½	9½	+ ¼
L Osu	4250	15½	15	15	
L Shore	2650	240	240	240	+10
La Luz	5870	$12¼	11¾	11¾	— ½
Langis	6000	38½	37	38½	+2
Latin Am	6200	13½	13½	13½	
Leitch	4280	500	485	490	+5
Lencourt	2000	8	8	8	
Liberian	2100	$13⅜	13⅜	13⅜	
LL Lac	300	193	182	188	—7
Lorado	11450	172	165	170	
Louvicr	6500	19	18	18	—2
Lyndhst	4000	7	7	7	
Macassa	7360	231	220	225	—6
Macdon	6000	37½	33	35	+2
MacLeod	500	84	84	84	—1
Madsen	5200	210	205	210	
Magnet	8600	7½	7	7½	— ½
Man Bor	630	21	21	21	
Manoka MS	1000	16	16	16	—4
Maralgo	9000	11	11	11	
Marchant	400	165	160	160	—6
Marcon	70500	13	11	11	
Martin	5400	61	60	60	—1
Matach	7500	13	14	14½	
Matlami	5735	$20½	20¼	20⅜	+ ⅛
Maybrun	17000	22	19½	19½	—1½
McIntyre	330	$65¾	65¼	65½	
McKen	3000	12½	11½	12½	+ ½
McMar	2500	10	9	10	+1
McWat	121450	148	135	141	—9
Mentor	7000	40	35	40	
Meta Uran	11500	19½	12½	12½	
Metal Mine	8540	153	149	149	—3
McAdam	13600	91	89	90	—1
Midrim	7485	26	25	25½	+ ½
Min Ore	48000	18	17	17	
Moneta	800	119	111	111	—7
Mt Wright	4500	58	58	58	—2
Multi M	5000	29	28	29	+1
Nat Expl	7500	18½	18	18	
Nealon	4000	9	8½	9	
New Alger	7000	4½	4½	4½	— ½
New Bid	1500	5½	5½	5½	+ ½
New Cal	12350	125	120	122	
Newconex	700	460	450	460	+20
Nconex wts	700	120	120	120	+5
N Goldvue	3000	7	6½	6½	— ½
N Harri	1000	8	8	8	+ ½
New Hosco	12800	325	315	315	—10
New Jason	6000	10	9	9½	— ½
N Kelore	11000	12	11	11	—1
Newlund	8700	17	17	17	—1
N Mylama	4500	13	12½	13	—1
Newnor	25000	6	15	16	—1
New Rouyn	49500	15	14	14	—1
N Senator	8500	17	16½	16½	
New Taku	500	32	32	32	+1
Nick Rim	7300	17	14½	17	+3
Nisto	5500	18½	17½	18	—1
Nor-Acme	1400	15	15	15	
Norbeau	4000	175	168	173	—3
Norgold	3500	9½	9½	9½	
Norlex	124820	28	26	28	+1
Normetal	210	410	410	410	
Norpax	4000	14	13	13½	— ½
N Coldstrm	1750	84	83	84	+1
N Rank	8540	72½	71	72½	+ ½
Northcal	47575	112	95	100	—9
North Can	900	137	136	136	
Northgate	9860	670	655	660	+5
Norsp A W	500	90	90	90	
Norvalle	10000	10½	10	10	
Nudul	1500	15	14½	14½	
Obaska	34500	15½	13	13	— 1½
O'Brien	5266	67	66	67	
O'Leary	18200	17	16½	16½	— ½
Opemiska	1433	870	860	860	
Orchan	3215	700	660	680	—20
Osisko	1000	45	45	45	
Peramaq	20000	17	16	16½	
Patino	1727	950	930	950	+20
Pax Int	8200	49	48	48	—1
Pce Expl	8167	20½	19½	20	+ ½
Peerless	43200	29	27	27	
Placer	410	$48¾	48¾	48¾	+ ¼
Porc Pay	1333	33	33	33	— ½
Preston	1567	630	620	630	+10
Purdex	24000	15	14	14½	
Que Chib	800	17	17	17	
Que 11th	700	360	345	360	
Que Man	98200	53	47	52	—3
Que Sturg	1350	54	54	54	+2
Gunston	1096	13	13	13	
Quemont	290	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Quonto	12000	11½	11	11½	+ ½
Radiore	750	41	41	41	
Raglan	4100	102	94	95	—4
Rayrock	1100	90	86	90	+4
Realm	2000	9½	9½	9½	
Rexspar	41000	9½	8½	8½	— ½
Rio Algom	4190	$10½	9⅝	10	+3
Rio Rup	3000	7	7	7	
Rockwin	40200	46½	44	45½	+3
Rowan Con	2500	10½	9½	9⅞	— ½
Salem	2000	30	25	25	—1
San Ant	8000	23	23	23	—1
Sheep Cr	1500	160	135	155	—11
Sherritt	5820	495	480	480	—10
Sil Eureka	2250	260	255	257	—5
Silvmaq	85070	28	26	27½	—5
Sil Stand	3000	74	73	74	+2
Siscoe	1625	260	251	258	+7
Stanrck	455	140	140	140	—6
Starratt	2000	6	6	6	
Steep R	5040	600	590	600	
Sud Con	7000	15	14	14	
Sullivan	1050	340	325	335	
Sunburst	4000	14	14	14	
Temag	4100	126	124	124	—3
Territory	6200	17	16	16	—½
Texmont	46500	67	65	66	
Texore	5000	53	53	53	+1
Texsol	32400	64	59	64	+1
Thom L	3200	49	48	48	—1½
Tombill	1300	123	121	121	
Torbrit	500	65	65	65	+3
Tormont	59500	39½	35	36½	—1
Torway	500	10	10	10	
Trans Can	10540	150	145	146	+2
Tribag	80750	284	269	280	+11
Trin Chib	500	12	12	12	
Tundra	500	75	75	75	
U Asbestos	600	270	265	265	—10
Un Buffad	131550	71	69	69	—2
UCL Mine	35900	32	31	32	
Un Keno	1161	885	880	880	
Un Macfle	2000	22	21	21	—3
Un Fort	1000	11	11	11	
Utd Porc	45750	25½	20	23	—2
Upp Can	1100	136	135	136	
Urban Q	55716	36½	34½	35	—2
Vauze	5400	73	71	73	+1
Vespar	14500	36	34	34	—3
Vilam	600	238	237	237	+2
Wasamac	1013	175	168	168	—7
W Malar	2000	7	7	7	+½
West Mines	2217	465	460	460	—10
W Surf I	11600	27	24	25	+1
Willroy	4500	155	151	155	+2
Wiltsey	26100	10	9½	10	
Windfall	3000	28½	27	27	
Yale Lead	3050	16	15½	15½	
Yk Bear	2520	141	138	141	—1
Young HG	3100	7	7	7	
Yukeno	6000	9	8	8	
Zenmac	70900	44	42	44	+1½
Zulapa	8500	23	21	21	—2

MARCHE ETRANGER

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Falcon	100	$85¾	85¼	85½	+1¼
Leland	200	28	28	28	—12
GRN B wts	300	45	45	45	+10
H B Oil	100	$16⅛	16⅛	16⅛	
LO Cem wts	100	98	98	98	+1
Inter PL	35	$95½	95½	95½	—2½
Moore	200	$60½	60½	60½	+1
Pow Corp	225	$15¾	15¾	15¾	
Noranda	220	$50¼	50¼	50¼	
Shell	245	$21	21	21	
Acad Uran	5000	8½	8½	8½	+½
Agnico	16000	19¾	18¾	19	+4
Belchem	1000	37	37	37	
Bethlm	100	820	820	820	—40
Brialorne	100	490	490	490	—10
B-Dua	700	30	30	30	—7
Chimo	1200	125	123	123	—2
Coch Will	2100	285	276	276	—4
C Halli	7000	30	30	30	—4
Cop Corp	11000	53	50	50	
Deer Horn	8700	69	64	67	—2
Duvan	23000	13½	13½	13½	+1
Gridoil	2000	94	94	94	—3
Gunnar	900	525	500	500	+10
Kilembe	1000	980	980	980	—10
McDon	1000	37	37	37	—1
Lorado	1000	170	170	170	+10
McWat	800	160	152	152	—2
Madsen	4000	225	215	215	—5
Mylama	3500	15	15	15	
N Halli	1000	8	8	8	
Northcal	500	110	110	110	+10
Pac Pete w	30	685	685	685	—35
Permo	600	27	27	27	—5
Provo	2300	245	235	237	—3
Rio Rup	2000	7½	7½	7½	+ ½
Siscoe	2500	275	263	265	
Steep R	105	615	615	615	—15
Un Buffad	100	70	70	70	—5
Upp Can	200	150	150	150	
Yk Bear	300	140	140	140	—2

HUILES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Acme Gas	1100	17	17	17	—1
AP Cons	1500	58	56	56	—4
All Rox	500	20	20	20	—1
Alminex	1100	400	395	400	
A Leduc	14000	13	11½	12	
Anchor	13000	21	19	21	+3
Ang U Dev	5000	30	29½	29½	—1
Cal Ed	200	$19	18¾	18¾	+ ⅛
Calvert	6000	26	25	25	—1
C Oil Lds	600	315	315	315	
CS Pete	2400	310	305	305	—5
C Delhi	920	975	960	975	
C Ex Gas	5800	154	152	153	
C High Cr	1500	25	25	25	+2
C Ll Pete	518	16½	16½	16½	— ½
Cdn Sup Oil	250	$57¾	57¼	57¼	
Cent Del	570	845	835	835	—5
Charter Oil	100	260	260	260	+10
Dev-Pat	200	103	103	103	—1
Dome Pete	400	$17¾	17¾	17¾	— ⅛
Dynamic	2400	19	19	19	+1
Fargo	1630	295	292	292	—3
Fr Pete pr	450	360	355	360	+5
Glacier	5000	12	11	12	
Gr Plains	1325	812	812	812	
Gridoil	22479	92	92	93	—5
Landa	104	760	760	760	—40
Leduc	150	510	510	516	
Midcon	3200	48	47	48	
Mill City	1500	45	44	45	
N Cont	7400	25	25	25	
N Davies	10000	25	24	24	—3
NC Oils	700	260	245	260	—5
NCO pr	140	845	43	43	—5
NCO wts	1050	56	56	56	—5
Northin	1500	13	13	13	—2
Numac	500	159	150	150	
Okalta	6500	14	12	14	+2
Pameli	1350	62	62	62	+3
Permo	7440	26	25½	26	+ ½
Petrol	29420	70	67	69	+5
Place	6300	59	57	59	+2
Permo rts	81302	2	1½	1½	
Provo Gas	4266	234	231	231	—4
Ranger	900	148	148	148	
Scurry Rain	910	$18¼	17¾	18	— ¼
South U	1000	10½	10½	10½	+1
Spooner	19500	17½	16½	17	—1
Stanwell	12100	65	64	64	
Teck Corp	2400	565	560	565	
Triad Oil	1600	213	210	210	—1
Union Oil	225	$14¾	14¾	14¾	+ ⅛
Unispher	1166	20	20	20	
U Canso	600	285	280	280	—20

DANS L'OUEST AFRICAIN
QUELQUES AVENTURES DE CHASSE

Perdrix, lièvres . . . et najas

par André GARREAU

Commentaires sur la petite faune africaine

Beaucoup de chasseurs croient que le seul nom d'Afrique est synonyme de : bête féroce, serpent venimeux, crocodile, etc . . .

S'il est vrai que toutes ces espèces y existent, il en est d'autres infiniment moins dangereuses qui réjouissent le chasseur de ce pays en quête de petit gibier qui, tel le nemrod de nos villes, va le dimanche battre la campagne en quête de sa perdrix, de son lièvre ou de son canard sauvage.

De ce gibier, l'Afrique est amplement pourvue; c'est même, si j'ose dire, le paradis des petite et moyenne chasses. Voyons ce qu'on y trouve :

— Le lièvre, haut sur pattes, au départ foudroyant et aux crochets rapides, y existe en abondance, se tenant sous les haies ou dans les buissons touffus, à l'instar du lièvre canadien qui aime se cacher sous les basses branches des sapins et autres conifères.

— La perdrix rouge, qui chante le matin, au lever du soleil, est plus petite que la canadienne, mais est aussi plus vive; son envolée, dans les jambes du chasseur surprend toujours : le réflexe de celui-ci doit être exceptionnellement rapide pour qu'un tir au but soit enregistré.

— La pintade sauvage y foisonne. C'est un oiseau au vol rapide, gros comme une petite poule, de couleur noire tachetée de points blancs, à chair délicieuse; son tir au vol est un régal pour les amateurs. On la rencontre par bande d'une centaine.

Le canard sauvage y pullule littéralement; point n'est besoin d'en faire mention : tout chasseur le connait. Ce migrateur, aux espèces les plus variées — allant du siffleur au vol rapide, au col-vert chatoyant — atteint sa grande taille avec le canard armé (ou oie de Gambie). Ce spécimen pèse en moyenne une vingtaine de livres; sa chair est délicieuse mais sa résistance aux plombs très grande : il faut pour le tuer, un calibre 12, et du plomb allant du no 0 au no 2 — encore faut-il le tirer à bonne portée. On y voit d'autres sortes d'oiseaux aquatiques car outre les oiseaux précités on remarque les hérons, pélicans, ibis, flamants roses, aigrettes, pluviers et autres vanneaux . . . pour la plupart protégés par le service des Eaux et Forêts.

Voisinant les étangs et rivières, on rencontre des antilopes qui ressemblent à nos biches et cerfs canadiens; là aussi la variété est grande, toutes les espèces ne sont pas autorisées pour la chasse; seuls les initiés peuvent dire à coup sûr si telle ou telle espèce n'est pas protégée; cela demande une grande expérience. Dans ce même voisinage on rencontre aussi le phacochère, sorte de sanglier ayant son habitat dans la vase des mares.

Cet animal, au groin et au poil noir, pesant 150 à 200 livres, impressionne avec les défenses qu'il porte de chaque côté de son museau, avec celles-ci il déterre racines et tubercules dont il fait sa principale nourriture. Seuls les mâles blessés sont dangereux et chargent le chasseur, et à ce moment-là, gare aux défenses. Les Africains n'aiment pas beaucoup la visite de ces animaux qui dévastent leurs plantations de manioc, d'ignames et d'arachides et il n'est pas toujours possible de les poursuivre aux abords des mares où ils ont élu domicile.

Voici pour quelques spécimens de gibier commun : mais il est toujours à craindre une mauvaise rencontre, les animaux carnassiers vivent aussi aux abords des points d'eau et guettent leur proie

Chaque année voit disparaitre quelques enfants africains emporté par une panthère ou un léopard.

Les serpents aussi foisonnent; leurs espèces sont — à part la couleuvre commune — toutes dangereuses; vipères à cornes, trigonocéphales, najas ne laissent que peut de temps à vivre au malheureux qui se fait piquer par les crochets venimeux d'un de ces reptiles; c'est pourquoi la chasse, dans ces contrées tropicales, a toujours son côté inquiétant, imprévisible . . .

— l'aventure est au coin ou au pied du prochain taillis . . .

* * *

QUATRE AMIS EN ROUTE POUR LA CHASSE

Nous sommes partis; nous roulons à fond. Je fais rendre à la Citroën tout ce qu'elle peut donner tant est grande la hâte qui nous anime tous d'être à pied d'oeuvre, c'est-à-dire aux environs de N'Guékoé à quelque 40 milles de Dakar. Indifférents à la chaleur qui pourtant tombe dru, nous commentons, avec quelques rires et sans indulgence, les recommandations que n'ont pas manqué de nous prodiguer nos épouses au départ de Dakar, qui sont toujours inquiètes, quelquefois avec raison, de voir disparaitre pour 24 heures leurs maris . . . mais, tels des enfants en récréation, nous blaguons et anticipons quelque peu sur l'avenir.

Le choix de l'endroit a été longuement débattu; finalement, nous nous sommes arrêtés, après d'âpres discussions, sur un coin que nous connaissons tous . . . N'Guékoé . . . petit village africain qui nous servira de base de départ et où nous prendrons nos guides.

Sur cette route nous longeons la mer pendant une vingtaine de milles, croisant des troupeaux de boeufs à bosse, aux cornes impressionnantes, qui dégagent sur leur passage en passant sur le bas-côté, un nuage de poussière; des maures élancés, coiffés de leur turban d'un bleu indéfinissable, et armés de longs bâtons, crient et gesticulent pour faire marcher en ordre les bêtes, aidés en cela par quelques chiens jaunes à poil ras, tirant la langue et faméliques.

Nous atteignons bientôt Rufisque, petite ville d'une vingtaine de mille habitants qui eut sa renommée il y a une trentaine d'année, étant à cette époque le centre de commerce des arachides, et de l'huile extraite de ces graines. De nombreux rails en sillonnent les rues. Par ce samedi après-midi, la rue principale est grouillante de piétons, de bicyclettes et de "caricolos", petites voitures à deux roues tirées par des chevaux étiques entourés d'un nuage de mouches et qu'un cocher hargneux et criard frappe à tour de bras, tant pour encourager l'haridelle que pour se frayer un passage dans la foule. Lentement et à grands coups de klaxon nous nous engageons dans cette cohue, et rouspétant à qui mieux mieux, reprenons de la vitesse pour passer bientôt devant la pestilentielle usine de ciment de Bargny.

La verdure qui jusqu'alors jalonnait la route disparait pour faire place à la brousse terne et dense qu'un manguier feuillu traverse de temps à autre. Mes compagnons commencent à somnoler bercés par le ronronnement du moteur.

Avant l'embranchement de la route de M'Bour, je dois freiner brusquement pour laisser passer quelques singes qui traversent la route imprudemment; ce sont des cynocéphales au poil roux qui, apeurés, crient en découvrant leurs longues dents jaunes et me montrent le poing.

Après l'embranchement, c'est un nouveau paysage qui apparait: côtes et descentes se succèdent, de grands baobabs qui commencent à verdir jalonnent la campagne. Plus je roule vers le Sud, plus la brousse s'épaissit . . . dans une demi-heure nous seront à pied d'oeuvre... il est 4 heures, nous aurons donc le temps de chasser 2 ou 3 heures avant la nuit.

La suite mardi prochain.

FEDERATION DE CHASSE ET PECHE

M. Jacques Descoteaux succède à Manny Wilson

● Politique nouvelle sur les prédateurs
● Election d'un comité consultatif
● Rapport de l'année écoulée et projets

par Gérard GOSSELIN

Si la situation de la pêche et de la chasse va en s'améliorant, d'année en année et si les autorités provinciales adoptent des lois de plus en plus logiques à ce sujet, la population du Québec le doit, en grande partie, à un organisme comme celui de la Fédération des clubs de chasse et de pêche qui, avec l'autorité et le prestige de ses nombreux membres, a la compétence pour dresser les meilleures conditions possibles en vue de favoriser les fervents de la vie au grand air, tout en protégeant adéquatement la faune de notre province. C'est pourquoi, à ces assises annuelles, on voit un grand nombre d'officiers supérieurs des ministères provinciaux concernés. Un fait ressort de ces délibérations: toute action pour amender les lois existantes est marquée au coin de la logique. Rien ne se fait qui n'ait pour but d'élargir les privilèges normaux des adeptes de la pêche et de la chasse, et les restrictions et réserves imposées n'ont pour but que de préserver notre faune. La dernière journée du congrès aura permis aux délégués d'adopter quelques mesures d'un grand intérêt. En effet, la Fédération a adopté une prise de position officielle, sur le contrôle des prédateurs.

Le nouveau président de la fédération est M. Jacques Descoteaux, de Québec. Il succède à M. Manny R. Wilson, de Grenville.

Pour le seconder, M. Descoteaux aura trois vice-présidents MM. Emile Lamoureux, de Montréal; Léon Marchessault, de St-Hyacinthe ,et Stanislas Jean, de l'Isle-Maligne; ainsi qu'un secrétaire-trésorier, M. Sterling Pollock, de Montréal, et un secrétaire-gérant, M. Paul-Emile Pageau, de Montréal également.

Les prédateurs

La résolution sur les prédateurs, préparée par un comité technique dont le président est M. Gaston Moisan, professeur de biologie à l'Université Laval de Québec, reconnait les principes suivants:

A) les régions sauvages ne devraient pas recevoir de contrôle de prédateurs excepté dans le cas de refuges ou de sanctuaires où une espèce est en danger d'extinction, et seulement après une étude sérieuse;

B) le contrôle des prédateurs s'attaquant aux animaux domestiques devrait se limiter autant que possible à l'endroit où les dommages ont été causés, et on devrait appliquer la méthode la plus sélective connue;

C) on ne devrait pas contrôler les prédateurs en faveur de la faune dans un endroit déterminé si la faune y est sous-utilisée ou si elle a atteint un niveau de surpopulation;

D) tout effort pour contrôler les prédateurs devrait être limité aux cas où une étude sérieuse sur le terrain en a démontré la nécessité.

Terres marécageuses

Une autre résolution présentée par le comité technique et adoptée à l'unanimité, porte sur la sauvegarde des terres marécageuses. Le comité recommande qu'une liaison plus étroite soit établie et maintenue entre les services gouvernementaux responsables des ressources hydrauliques et du drainage et ceux qui sont responsables de la faune et de la récréation. Il recommande également que si, après une étude sérieuse, le drainage est nécessaire même s'il est dommageable à la faune, on tente de trouver un moyen de compenser les dommages encourus par la ressource récréative.

Enfin, le comité recommande que les gouvernements fédéral et provincial se tracent un programme d'acquisition en vue d'acheter des terres marécageuses pour s'assurer qu'elles ne seront jamais drainées, tout en enlevant au propriétaire l'obligation de payer des taxes sur cette partie de son domaine qu'il considère improductive.

Un des rapports intéressants, au cours du congrès, a été présenté par M. Gustave Bédard, directeur du service des relations extérieures du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la pêche. Ce rapport indique qu'officiellement, au cours de la dernière saison de chasse, 8,857 originaux ont été tués au Québec, alors que 41,721 permis ont été délivrés.

Comité consultatif

Les délégués ont élu un comité consultatif dont les membres, pour 1965, MM. R. Beckett, C.R., de Montréal; Omer Bernier, de Chicoutimi; Dr Gilles Pelletier, de Mistassini; A.-J. Bradbury, de Granby; Manny R. Wilson, de Grenville; Pack Ellis, de Lesage; George Ewing, de Melbourne; A. G. Farquharson, de Montréal; Ted Glendenning, de Lachine; Gordon D. Hulme, de Montréal; Larry Jorgensen, de Trois-Rivières; Gérard Lajoie, de Ste-Foy; Alphonse Leclaire, de Montréal; Maurice-A. Massé, de Québec; Phil Osler, de Montréal; André-A. Paré, de Drummondville; Henri Pinard, de Montréal; Paul Trépanier, de Lachine; Dick White, de Montréal; A. Maddison Wood, de Shawinigan.

Quatre directeurs ont été nommés pour chacune des treize régions de la province.

Pollution des eaux

Le Dr Gustave Prévost a pu déclarer ce qui suit au sujet de la pollution des eaux, un problème qui intéresse toute la province.

Si les gouvernements attachent autant d'importance à ce problème, il faut reconnaitre que c'est en grande partie grâce à des Associations de Pêche qui, comme la vôtre, ont été premières à lancer le cri d'alarme. La population a trop longtemps été endormie par certains supposés experts qui, par des tests de laboratoire incomplets ont proclamé et proclament encore, par exemple, que le fleuve St-Laurent et la Rivière Outaouais ne constituent pas des eaux vraiment polluées. La personne qui souffre des effets de la pollution n'est pas de cet avis, et elle peut à juste titre dire à ces faux experts: "vous pouvez faire tous les tests de laboratoire que vous voudrez, mais il y a les faits suivants que vous ne devez pas oublier: que nous ne pouvons plus nous baigner dans ces eaux sans danger d'être malade, que nous ne sommes pas plus à l'abri dans des piscines publiques où le contrôle hygiénique est très difficile d'application, que nos eaux d'alimentation pour fins domestiques sont de plus en plus exposées à devenir inutilisables à cause des germes de maladie qu'elles sont exposées à receler; que les algues et les herbes aquatiques envahissent de plus en plus nos plages, que des débris de toutes sortes s'accumulent, lesquels deviennent de plus en plus apparents et répulsifs avec le bas niveau des eaux, que nos activités récréatives en plein air sont de plus en plus restreintes quand elles devraient prendre plus d'ampleur".

Il faut mettre un frein à toutes ces plaintes et pour cela il faut la collaboration de tous les citoyens de la province pour lutter contre la pollution des eaux.

Un appel de M. Wilson

Le président sortant de charge, Manny Wilson, de son côté, a fait appel au gouvernement, surtout pour éviter des délais souvent trop longs, dans la mise en pratique des réglementations nouvelles.

J'aimerais, dit-il, faire appel au gouvernement, pour la continuation d'une politique saine dans le domaine de l'aménagement de la chasse et de la pêche. L'histoire nous indique qu'avec les changements dans le Ministère, il y a parfois des changements sérieux dans la ligne de conduite, ce qui peut résulter dans le retard des programmes d'aménagement, lesquels ne peuvent réussir sans être en vigueur pour une période prolongée. Il semble aussi nécessaire que le Ministère acquière un plus grand personnel biologique, afin d'aménager, d'une façon plus intensive, nos richesses de chasse et pêche. La Fédération peut venir en aide, car nous représentons, je crois, l'opinion du public et à la longue, le public doit être d'accord avec les politiques du Gouvernement, de façon à ce que ces politiques soient acceptables. L'histoire de l'aménagement de la chasse et de la pêche dans la Province, indiquerait qu'il y a un grand besoin d'en intensifier la mise en oeuvre, tout en assurant la stabilité et la continuité d'un pareil programme.

Dr Adrien Duguay

Par ailleurs, le Dr Adrien Duguay, a trouvé, à l'adresse des pêcheurs et chasseurs, des conseils appropriés pour la protection de la forêt.

Le pêcheur, dit-il, préoccupé qu'il est de profiter le plus possible de son court séjour en forêt peut être porté à oublier qu'il a changé de milieu; il peut être porté à oublier qu'une fois qu'il a laissé derrière lui la ville et les champs, pénètre sous le couvert forestier, il évolue dans un monde tout à fait nouveau. Le citadin apprendra très vite que ce monde est réellement différent. Ainsi, une panne d'essence en forêt est beaucoup plus sérieuse qu'en ville. Perdre son chemin et s'égarer peut entrainer des conséquences graves. Un accident mineur tel que foulure ou fracture en pleine forêt cause plus de problèmes que si la victime est en ville à deux pas de l'hôpital.

C'est avec plaisir que le garde forestier viendra en aide à ses semblables dans le besoin. Car s'il agit de cette manière, c'est sans doute par humanité, mais aussi par intérêt. Ses contacts fréquents avec les voyageurs en forêt lui permettent de leur suggérer les précautions à prendre pour prévenir les feux de forêt.

Ainsi le garde forestier sait par expérience que la plupart des feux de forêt, allumés par les pêcheurs ou voyageurs, étaient à l'origine, des feux de camp en plein air. Les lois et règlements concernant la protection des forêts contre le feu permettent "de faire du feu dans la forêt pour se chauffer ou de faire cuire des aliments". Cependant, le législateur stipule certaines précautions obligatoires.

Relations fermier - chasseur

M. Rouville Daigneault rappelle aux chasseurs les droits acquis des fermiers, dont les domaines sont souvent saccagés par des chasseurs ignorants ou négligents.

La majorité de nos associations de conservation dit-il sont formées de citadins qui ignorent ce que peut signifier la possession d'un terrain boisé. Ces citadins ignorent la valeur d'un arbre, le coût d'entretien des clôtures qu'ils considèrent comme une entrave à la pratique de leur sport. Ils enjambent ces clôtures sans se préoccuper de les briser... Ils iront souvent même jusqu'à les couper ou en baisser les fils, pour en détruire l'utilité d'une section entière.

Il y a ensuite les citadins-chasseurs qui croient que tout terrain qui n'est pas démarqué de clôture ou de pancartes est un terrain public. Ce ne sont pas tous les propriétaires de boisés qui peuvent se permettre un tel travail. Les chasseurs doivent apprendre à demander la permission pour chasser sur un terrain quelconque.

Encore une fois, il appartient aux associations de faire l'éducation de leurs membres et des chasseurs de leur région.

Résolutions

Parmi les résolutions soumises à l'assemblée, on a rejeté la suivante: on proposait que les **permis de pêche** soient exigibles même pour les enfants et qu'ils soient nécessaires partout. On sait qu'en vertu de la loi, un enfant de moins de 16 ans peut pêcher en se réclamant du permis de son père et avec son autorisation et qu'il n'est pas besoin de permis pour pêcher dans les rivières. M. Gagnon, de Rouyn, a résumé l'opinion de la majorité pour faire rejeter ce projet de résolution, en déclarant: "Qu'on oublie donc les petites taxes nuisibles, ($1.10); les enfants apprendront assez tôt à payer des taxes, D'ailleurs, si j'amène mon garçon de 14 ans dans mon bateau, je n'ai pas l'intention de lui faire croire que, pour les fins de la pêche, il est considéré comme un adulte".

Une autre résolution concerne les **gardes-chasse.** Des délégués insistent pour que leurs nominations échappent à la politique, — ce qui éliminerait des p'tits vieux — et l'unanimité se fait pour admettre que, dans les circonstances, étant donné le vaste territoire qu'ils ont à couvrir, les gardes-chasses remplissent bien leur devoir, qu'ils ne peuvent toujours repérer les avions privés qui vont amerrir sur des lacs inexplorés et c'est le voeu des délégués qu'on en augmente le nombre.

On recommande aussi que, pour mater **les braconniers,** on **fasse** plus de publicité autour des offenses des délinquants et que les juges exercent une plus forte sévérité dans leurs sanctions.

La Fédération recommande aussi que **les guides** soient soumis à une espèce de contrôle et soient l'objet d'examens sommaires et de permis officiels.

Les délégués souhaitent surtout qu'on soit impitoyable pour les délinquants qui tuent du **gibier hors-saison.** Même si cette année, le nombre d'orignaux et chevreuils abattus atteint un chiffre-record, on a découvert de nombreuses carcasses de bêtes tuées avant l'ouverture de la saison.

La Fédération encourage, de plus, ses membres, à prendre une assurance-accident, dont une compagnie accepte le risque à des taux modiques.

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Risques du sport . . .

L'Université de Détroit vient de prendre une décision fort peu populaire auprès de ses étudiants: celle de suspendre ses activités au domaine du football. Deux causes principales la forcent à agir de cette façon, l'anémie des recettes aux guichets et l'anémie de l'équipe au chapitre des victoires. Le révérend Père Lawrence Britt, S.J. président de l'Université, a déclaré que des pertes d'argent au montant de plus de 65 mille dollars cette année, ressemblant étrangement à celles de l'an dernier, font que la Maison n'a plus les moyens de se payer ce luxe.

Mais ce qui me frappe le plus dans cette décision du directeur de cette Université, c'est que le sport n'est plus du sport, quand on le subordonne aux conditions suivantes. En effet le Père Britt a confessé qu'aujourd'hui on ne peut plus connaitre le succès. . . "si le succès en question doit absolument dépendre du fait d'avoir une équipe gagnante à tout prix, qui ne serait un jour opposée qu'à des adversaires de renom, de préférence quand il fait beau, et seulement les jours de fêtes. . ."

Je préfère, le père Sablon . . .

Il y a certes beaucoup de vrai dans cette affirmation qu'on ne peut plus prendre de risques. . . à moins d'avoir toutes les chances de son côté. Beaucoup de vrai à l'effet qu'on ne peut endurer longtemps des pertes et cet ordre sans courir le risque de se ruiner.

L'Université de Détroit, au cours d'une assemblée spéciale, a cru bon de laisser tomber le football, apparemment avec de bonnes raisons. Mais comme il y a toujours un "mais", voyons un peu l'histoire de cette Université. L'Université de Détroit est la première à rejeter le football de son domaine athlétique, depuis que l'Université de Marquette, aussi dirigée par les Pères Jésuites, a fait de même en 1960. Il y a deux ans, le Révérend Père Britt, décidait de retrancher de son programme des sports le tennis, le golf et toutes ses activités au programme de l'athlétisme! Le printemps dernier le Révérend Père Britt décidait que dorénavant nulle bourse d'étude ne serait accordée aux joueurs de baseball. Les affaires de l'Université de Détroit ne me concernent certes pas, mais je détesterais certes voir le Révérend Père Britt, S.J. venir prendre la place du Père Marcel De La Sablonnière, S.J. aussi.

Reconnaissance éternelle, si . . .

La décision de J. I. Albrecht, gérant-général des Rifles du Québec, de la ligue United, vient à point. Il veut désormais devenir agent libre recruteur de talents de football.

Or, comme Albrecht est un excellent dépisteur et un gars qui nous a toujours rendu service par le passé, il NOUS fait extrêmement plaisir de collaborer avec lui et de lui faire des suggestions. J'apprends à l'instant que Pete Newmann, un vétéran de 14 ans, avec les Tiger Cats de Hamilton, parle de retraite; j'apprends également qu'une "recrue" du nom de Hal Patterson parle de chaise berçante lui aussi; que Bobby Kuntz déclare qu'il n'est pas sûr de revenir au jeu l'an prochain; que Chet Miksza songe à se joindre à Patterson, Kuntz et Newmann; que dans l'Ouest Byron et Bailey et Norm Fieldgate, des Lions de la Colombie-Britannique, sont eux aussi incertains de leur avenir au football. En conséquence de quoi je suggère à Albrecht d'acheter tous les contrats de ces joueurs et de les offrir à Ted Workman. Ce serait probablement la dernière chance pour ce dernier de redorer son blason.

Inscrits à B.B.

PREMIERE COURSE
TROT — Conditions — $1,000

2	Foul Ball	J. Jodoin	3
7	Frivolous Ede	A. Deguise	7-2
5	Markab Pick	M. Aubin	4
3	J. S. Ibaf	Y. Plouffe	6
6	Incorporator	P. Grenier	6
1	Prince Like Jr	Pauze	8
4	immy Lee Guy	Carmichael	8
8	Success Pearl	J. Gram	10
	Aussi éligible		
	Dare Devil Pick	Cyrenne	

DEUXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $900

4	Holiday Jinx	F. Baise	3
1	Argyle Red		7-2
3	Dicky Dean		4
6	Rock Chief	G. Baril	6
8	Kay Mac	Vilandre	6
2	Cindy Herbert	J. Brière	8
5	Express Belle	P. Grenier	8
7	Grandee	Bouthillier	10
	Aussi éligible		
	Silver's Bullet	P. Dussault	

TROISIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $900

2	Shadydale Chant	L. Bourgon	3
5	May Todd	K. Waples	7-2
3	Melody Adam	Leboeuf	4
6	Northwood Billie,	Lachance	6
8	Dale Freehall	Bélanger	6
1	Prim Adios	L. Turcotte	8
4	Famous Pick		8
7	Valourous Pick	Gauthier	10
	Aussi éligible		
	Billey Halliday	P. Caldwell	

QUATRIEME COURSE
AMBLE — Réclamer — $900

5	Stewart Direct S	Courchesne	3
3	Lincoln Van	C. Bélanger	7-2
2	Doc Johnston	Brosseau	4
1	Kay Harmony	Y. Plouffe	6
4	Linda Ann Hal	R. Filion	6
6	Dean Frisco	Lachance	8
7	Homestretch Trea		
		L. Bourgon	8
8	Sir Yankee	P. Sauvé	10
	Aussi éligible		
	Irene Royale	Y. Desjardins	

CINQUIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,000

2	Great Adios	C. Cyrenne	3
4	Wesley G. Grattan	Gorski	7-2
6	Darwin G	Johnston	4
3	C. D. Texas	C. Dupré	6
5	Miss Miromac	P. Grenier	6
1	Milton Hanover	R. Bardier	8
7	Cavalier PiPck	A. Deguise	8
8	Gilbert Mir	Y. Gamache	8

SIXIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,200

4	Dickey Dares	Y. Gamache	5-2
2	Butch Johnston	Johnston	3
6	Gallant Adios	J. Jodoin	4
3	Winged Freight	Desjardins	6
8	Pay's Best	A. Hanna	6
1	Lady Lucky	B. Ferron	8
7	Caper Cutter	Y. Plouffe	8
5	Abbe Dean	J. Lefebvre	10
	Aussi éligible		
	Cap Direct	Vanderpaelt	

SEPTIEME COURSE
AMBLE — Réclamer — $900

3	Cindy Dale	A. Hanna	3
1	Windy Day	Y. Pelchat	7-2
2	Marian Special	Y. Plouffe	4
6	Lucky June	R. Babbin	6
5	Singing Pence	Lachance	6
4	Duke of Frisco	V. Bourgon	8
8	Royal Mahoney	E. Turcotte	8
7	Willow Brooke Ned,	Paquette	10
	Aussi éligible		
	Sargas Pick	R. Filion	

HUITIEME COURSE
AMBLE — Conditions — $1,500

4	Singing Heather	H. Filion	3
2	Gem Direct	M. Gingras	7-2
7	Hickory	K. Waples	4
1	Demon Rainbow	Martineau	6
3	Adam Hanover	R. Curran	6
5	Hi Land Lark		8
6	Silver's Gold	F. Baise	8
8	Harry Johnston	Vilandre	10
	Aussi éligible		
	Tecumseh Chief	Johnston	

NEUVIEME COURSE
TROT — Conditions — $2,000

1	Old Scrooge	G. Hess	3
2	Gola's G	Lachance	4
3	Amber	W. Bourgon	9-2
5	Lord Sampson	C. Watters	5
7	Kilter	A. Hanna	6
4	Mr Sampson	P. Robillard	8
8	Happy Fella	M. Gingras	8
6	Bye Bye Ezra	Carmichael	10

DIXIEME COURSE
AMBLE — Réclamer — $1,100

4	Wicomico Way	L. Turcotte	3
2	Gene Ike	A. Deguise	7-2
1	Michele C	Hen. Filion	4
3	Adios Scott	C. Dupré	6
5	Steady Flash	Y. Plouffe	6
7	Tarport Avery	K. Waples	8
8	Bankroll	J. Cyrenne	8
6	Nancy's Prince	Dagenais	10
	Aussi éligible		
	Sir Hal	Gil. Lachance	

N'ECHANGEZ PAS VOTRE AUTO...
FAITES REPARER VOTRE TRANSMISSION

2 endroits pour vous servir
2 endroits pour votre garantie
2 endroits pour votre inspection

527-3641

5529 PAPINEAU
(près du tunnel)
6320 UPPER LACHINE ROAD

TRANSMISSION SPECIALTY LTD
(pas de comptant $1.50 par semaine)

SCHEFFERVILLE
WABUSH
GAGNON
MANICOUAGAN
SEPT-ÎLES
BAIE-COMEAU
MONT-JOLI
FORESTVILLE
SAGUENAY
RIMOUSKI
MURRAY-BAY
RIVIÈRE-DU-LOUP
QUÉBEC
MONTRÉAL

Il y a tant à faire...
tellement à voir...
qu'on voyage
par QUEBECAIR

Quels que soient vos intérêts, ou les endroits que vous aimez visiter durant la belle saison . . . n'oubliez pas que QUEBECAIR vous assure le moyen de transport le plus moderne, le plus sûr et le plus rapide.

QUEBECAIR

Consultez votre agent de voyage ou le bureau local de QUEBECAIR à:
MONTRÉAL • QUÉBEC • MURRAY-BAY • SAGUENAY • WABUSH
SCHEFFERVILLE • GAGNON • FORESTVILLE • BAIE-COMEAU • MANICOUAGAN
SEPT-ÎLES • RIVIÈRE-DU-LOUP • RIMOUSKI • MONT-JOLI

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
VOYAGES DE NOCES
VACANCES
SERVICE GRATUIT
9 A.M. A 9 P.M.

VOYAGES TRAVELAIDE
1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER
B. A. TURCOTTE, PRESIDENT
JULES DESMARAIS, SEC.-GEN.
UN. 1-7272

HOCKEY

CE SOIR
LIGUE NATIONALE
Aucune partie
LIGUE AMERICAINE
Buffalo à Québec
LIGUE JUNIOR ONTORIO
Toronto à Oshawa
Kitchener à Peterborough
LIGUE METRO "A"
Ile Jésus à Rosemont

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Détroit	20	10	6	4	49	39	24
Toronto	21	9	7	5	54	49	23
Montréal	19	8	6	5	51	43	21
New York	20	8	8	4	47	51	20
Chicago	18	8	9	1	50	48	17
Boston	20	5	12	3	41	62	13

LIGUE AMERICAINE

DIVISION EST

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	22	16	6	0	95	53	32
Hershey	21	13	6	2	78	52	28
Springfield	23	9	13	1	68	90	19
Baltimore	20	6	11	3	60	63	15
Providence	21	6	15	0	55	76	12

DIVISION OUEST

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Rochester	22	13	7	2	73	63	28
Buffalo	18	10	6	2	57	53	22
Pittsburgh	20	9	9	2	61	71	20
Cleveland	19	3	12	4	46	66	10

COMPTEURS DE LA LHN

	B	A	Pts
B. Hull, Chicago	17	6	23
Ullman, Détroit	10	11	21
Mikita, Chicago	6	14	20
Henry, NY	9	7	16
Provost, Can.	8	7	15
Pulford, Toronto	8	7	15
Goyette, NY	5	10	15
Howe, Détroit	4	11	15
Bathgate, Toronto	8	6	14
Smith, Détroit	6	8	14
Rousseau, Can.	3	11	14
Green, Boston	3	11	14
Selling, NY	1	12	13
Prentice, Boston	8	4	12
Bucyk, Boston	7	5	12
Backstrom, Can.	6	6	12
Gilbert, NY	6	6	12
Ferguson, Can.	5	7	12
Kelly, Toronto	4	8	12
Mahovlich, Tor.	4	8	12
Hay, Chicago	1	11	12
Pilote, Chicago	0	12	12

Les majeures ont sélectionné 63 joueurs

• *Power passe aux Angels et Camilli aux Sénateurs*

Old Scrooge favori, ce soir à B. B.

Le meeting de trot et amble, à Blue Bonnets, est entré dans sa dernière quinzaine. Aux dernières nouvelles, il prendra fin mercredi, le 16 décembre.

Dans l'épreuve principale de ce soir, le vétéran trotteur Old Scrooge, en dépit de ses dix ans bien sonnés, a été installé favori à 3 contre 1 pour remporter les honneurs d'un Trot de $2,000.

Gerald Hess, dans le sulky d'Old Scrooge, est enchanté de voir que le tirage des positions a octroyé la "pôle" à son solide vétéran qui a récolté plus de $9,600 en bourses, cette saison.

Gola's G., conduit par Gilles Lachance, est le deuxième choix, en vertu de ses dernières courses (deux deuxièmes, un troisième).

A l'occasion de son plus récent départ, Gola's G. n'a été devancé que par Foundation dans une course qui vit Old Scroge se contenter de la troisième position.

Les autres inscrits sont Mr. Sampson, Lord Sampson, Bye Bye Ezra, Kilter et Happy Fella, ce dernier très bon sur tracé lent.

Tony MacRae, d'Orne, Ontario, a écopé d'une suspension de cinq jours. Le 25 novembre, il aurait commis l'infraction (très mal vue du public) de placer "une roue de son sulky" sous la roue d'un adversaire.

HOUSTON — Duke Carmel, un joueur de champ extérieur envoyé aux mineures par les Mets de New York, l'an dernier, a été repêché hier par les Yankees de New York, à l'occasion de la convention annuelle du baseball organisé.

Les majeures ont repêché en tout 63 joueurs des mineures, ce qui égalise le record de l'an dernier, pour la somme de $572,000. Seulement quatre joueurs avaient été choisis au cours de la session normale de repêchage. Les autres sont des premiers choix dont les services furent acquis pour la somme de $8,000 chacun.

Dick Dickson, un lanceur qui a fait un court séjour déjà dans les majeures, fut le premier joueur sélectionné. Les Athlétiques de Kansas City ont déboursé la somme de $25,000 pour ce joueur qui avait un record de 9-3 avec les Padres de San Diego, l'an dernier.

Carmel, repêché par les Yankees, un frappeur gaucher, était l'un des meilleurs frappeurs de la ligue Internationale, l'an dernier. Il est âgé de 27 ans et il est natif du Bronx.

Ce joueur de 6 pieds et 2 pouces a claqué 35 circuits et frappé à l'occasion de 99 voyages au marbre lors de son séjour à Buffalo, un club affilié aux Mets de New York. Les Mets l'avaient acquis des Cardinaux de Saint-Louis à la mi-été de 1963. Il a revêtu l'uniforme des Mets à 47 reprises et sa moyenne était de .235. Au cours de l'entrainement des Mets, le printemps dernier, Carmel s'en était pris à Casey Stengel. L'entrainement terminé, il fut envoyé dans les mineures.

Les autres joueurs dont les services furent retenus au cours du repêchage régulier, furent le lanceur Phil Henderson et le receveur Ron Brand, tous deux acquis par les Colts de Houston.

Henderson, 20 ans, a réussi une fiche de 11-6 dans la ligue de la Caroline. Il a retiré 154 frappeurs au bâton en 149 manches. La moyenne de Brand au bâton est de .273. Il évoluait à Colombus, dans la ligue Internationale.

Osinski complète le marché

HOUSTON — Les Braves de Milwaukee ont acquis le lanceur de relève Dan Osinski des Angels de Los Angeles, en complément du marché qui a fait passer Ron Piché, de Verdun, aux Angels le mois dernier.

En dépit du grand nombre de joueurs sélectionnés, ce nombre égalise celui de l'an dernier, le repêchage annuel des majeures n'a pas créé d'intérêt particulier. Les sélections sont pour la plupart des jeunes de 18 à 19 ans qui n'ont qu'une expérience très limitée au point de vue professionnel.

Un premier choix qui montre le meilleur record est Jay Walrath, âgé de 20 ans, retenu par les Senators de Washington. Evoluant dans un ligue des Apalaches, Walrath avait une moyenne au bâton de .354. Il a cogné 12 circuits, l'an dernier. Les Senators ont sélectionné sept joueurs, plus que tout autre club. Mais les Colts qui en ont sélectionné six, ont déboursé la plus forte somme avec $82,000.

Deux transactions furent annoncées après le repêchage. vétéran joueur de premier but Vic Power est passé de nouveau aux Angels de Los Angeles après une saison avec les Phillies de Philadelphie. Il fut acquis par les Angels pour la somme de $20,000.

Les Senators de Washington ont fait l'acquisition de Don Camilli des Dodgers de Los Angeles pour la somme de $20,000.

Albrecht passe à l'action

L'imprévisible J. I. Albrecht a déclaré hier qu'il avait démissionné de sa fonction de gérant général des Rifles de football unie pour établir bientôt son propre système de dépistage.

Albrecht a déclaré avoir pensé établir semblable système depuis longtemps. "Lorsque j'ai vu les équipes professionnelles de football dépenser autant d'argent pour dépister des joueurs, j'ai convenu que le temps était venu pour moi d'avoir mon gâteau". Albrecht a mentionné avoir recommandé fortement Sam Etcheverry, l'actuel pilote des Rifles, pour lui succéder au poste de gérant général de l'équipe.

L'un des propriétaires, Hyman Katz, a dit avoir été mal interprété dans une déclaration, dimanche.

"Tout ce que j'ai dit, c'est que Albrecht n'était plus de l'organisation des Rifles", a-t-il mentionné hier. Il a confirmé que lui et ses associés à la direction de l'équipe avaient reçu une lettre de démission de Albrecht en date du 19 novembre. Il s'est refusé à tout commentaire au sujet de l'éventuel remplaçant du démissionnaire.

Résultats à B.B.

PREMIERE COURSE

Julian Nathan	4.80	3.50	3.30
Lucky Dare		14.30	6.40
Lady Jersey Ritz			6.80

Temps 2:13.3

DEUXIEME COURSE

Lady Camden	3.70	3.10	2.60
Shadydale Peach		8.70	5.40
Full Swing			3.40

Temps 2:12
Pari double: $9.70

TROISIEME COURSE

Uncle Davis	3.20	2.70	2.20
Irian Bud		5.30	2.60
DH-General Counsel			2.30
DH-Lady Champ			2.20

Temps 2:13

QUATRIEME COURSE

Douglas Brook	9.90	4.70	3.90
Josedale Proton		5.20	3.10
Moomie Dolly			6.10

Temps 2:12.3
Quinella: $12.20

CINQUIEME COURSE

Galant One	23.10	10.00	5.00
Sharp Gain		5.80	3.50
Mr Lucky H			3.60

Temps 2:12.3

SIXIEME COURSE

Baron Dale	8.80	4.30	3.80
Fleet Hal		3.60	3.00
Indian Volo			3.50

Temps 2:11.1

SEPTIEME COURSE

H. A. Lynn	7.30	6.60	3.40
Wild Indian		15.80	4.20
Archie Mon			2.60

Temps 2:13.3
Quinella: $62.40

HUITIEME COURSE

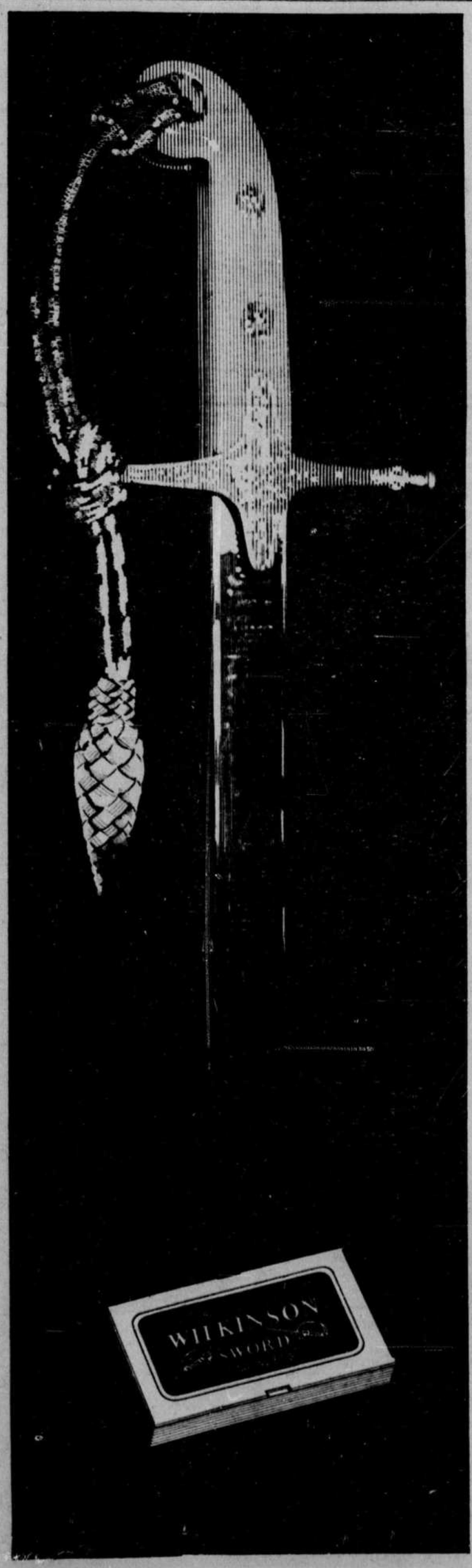
Bucky North	5.00	3.30	3.00
Lee Croft		3.70	3.00
Midnight A Grattan			5.10

Temps 2:09.3

NEUVIEME COURSE

Northwood Baldy	3.50	2.40	2.30
Rendezvous Boy		3.10	2.80
Miss Ima			4.40

Temps 2:07.2



Lisez pourquoi vous devriez vous joindre aux "Hommes d'épée"

POURQUOI EST-ELLE LA MEILLEURE LAME AU MONDE?



Pourquoi la lame Wilkinson Sword vous donne-t-elle le rasage le plus doux, le plus propre et le plus confortable qui soit et, bien entendu, plus de rasages par lame?

Les raisons sont nombreuses: La principale est d'abord la qualité du "fait à la main". Cette qualité provient de la fierté dans leur travail de ceux qui fabriquent les lames Wilkinson Sword. En fabriquant une lame inoxydable, Wilkinson Sword se sert de plus 190 ans d'expérience dans l'art difficile de fabrication des épées, art dont un exemple typique est le fameux sabre Eisenhower et Stalingrad, que Wilkinson Sword firent à la main en vue de ces deux présentations historiques. C'est la tradition d'artisanat britannique qui inspire à tous, chez Wilkinson Sword, le même désir de perfection dans la fabrication des lames de rasoir inoxydables.

SUPRÉMATIE—L'historique des lames inoxydables Wilkinson Sword a débuté en 1956, lorsque Wilkinson Sword se décida à fabriquer une lame de rasoir, *une lame que nulle autre n'égalerait*. Pendant cinq ans, les artisans Wilkinson Sword travaillèrent sans relâche à leur projet. Puis en 1961, ils lancèrent la lame inoxydable actuelle Wilkinson Sword. La renommée de cette lame grandit très vite. La demande était tellement grande, que les marchands essayèrent d'étirer leur stock autant que possible, en ne vendant parfois qu'une seule lame par client. Ces clients furent les premiers utilisateurs de la lame Wilkinson Sword, c'est-à-dire les "hommes d'épée". Actuellement, ils se chiffrent à plusieurs millions.

Maintenant, les années où le rasage était une corvée sont révolues. Aujourd'hui, chaque fabricant important de lames de rasoir s'efforce naturellement d'imiter la Wilkinson Sword.

DIFFÉRENCE Bien qu'il existe beaucoup de lames inoxydables sur le marché, la grande différence qui reste entre Wilkinson Sword et les autres lames est l'artisanat traditionnel. La qualité constamment supérieure provient du contrôle et de la précision des méthodes de fabrication, méthodes qui sont rigoureusement observées. Par exemple, chaque lame Wilkinson Sword est trempée en la chauffant à 1,076°F. puis cette chaleur est "gelée" par le refroidissement soudain de la lame à 94°F en dessous de zéro. Chaque lame est polie 16 fois, puis aiguisée soigneusement sous un jet constant d'eau froide (il faut jusqu'à 1,500 gallons d'eau à l'heure pour meuler et affûter les lames Wilkinson Sword). La lame est ensuite méticuleusement affûtée sur des roues à bande en cuir de boeuf suisse, pour que le tranchant soit *très lisse, très coupant et, bien entendu, très durable.*

CUIR DE BOEUF—La raison pour laquelle Wilkinson Sword, et seulement Wilkinson Sword, utilise le cuir de boeuf suisse est un fait assez curieux. Wilkinson Sword a trouvé qu'à cause de l'altitude, du climat et de l'hérédité, le boeuf suisse donne le meilleur cuir au monde pour les lanières d'affûtage. Voilà un exemple typique de la manière dont Wilkinson Sword s'efforce à atteindre la perfection. Cet affûtage donne un tranchant incroyable à chaque lame d'acier inoxydable Wilkinson Sword.

EXPÉDITION PAR AVION—A l'heure actuelle, les Iles Britanniques, une partie de l'Europe, l'Australie, la Nouvelle Zélande, l'Afrique du Sud, les Etats-Unis et le Canada sont les seuls pays qui reçoivent ces lames, car, encore, la demande mondiale continue à dépasser la production. Même actuellement, pour répondre à l'augmentation rapide des ventes au Canada, il est nécessaire d'utiliser) un avion de la K.L.M. pour amener, toutes les semaines, les lames Wilkinson d'Angleterre au Canada.

PROMESSE—Cet exposé sommaire ne signale que quelques faits expliquant pourquoi les artisans britanniques de Wilkinson Sword peuvent produire et fournir la meilleure lame au monde. Une lame qui est si supérieure qu'elle surpasse toutes les autres. Voilà pourquoi Wilkinson Sword peut faire et tenir cette promesse: *la tradition d'artisanat et le souci de la perfection qui ont produit la meilleure lame au monde et changé les habitudes de rasage de millions d'hommes seront maintenues.* Voilà pourquoi les lames inoxydables Wilkinson Sword vous donnent le rasage le plus confortable et le plus doux au monde. Allez-y, joignez-vous aux "*hommes d'épée.*"

WILKINSON SWORD

LA MEILLEURE LAME AU MONDE

Sabre de Général—fabriqué par Wilkinson Sword Limited

Déposez $53. et dès ce soir Hawaï vous accueillera!

PAN AM



En route pour Hawaï—où foisonnent les ananas, les noix de coco et le plaisir—et si vous le désirez, faites escale en Californie sans frais supplémentaires.

Déposez seulement 10% du passage aller-retour de $526., tarif économique, et vous voilà prêt à succomber aux charmes d'Hawaï dès ce soir!

Faites tout le trajet avec un seul billet Pan Am.

Pan Am veillera à tout, y compris les vols de correspondance vers la ville américaine de la côte du Pacifique que vous choisirez. A l'aller ou au retour, faites escale soit à San Francisco ou à Los Angeles, *sans frais supplémentaires.*

Profitez des nombreux divertissements que vous offre Hawaï. Faites de l'aquaplane. Manoeuvrez un cataraman. Dansez le hula. Pêchez à la foène. Naviguez dans un bateau au fond de verre. Assistez à un luau. Goûtez au jus du fruit de la Passion. Achetez un muumuu. Faites la ronde des clubs de nuit.

Visitez des endroits captivants. Le cap Diamond Head, le quai des pêcheurs, Pearl Harbour, les volcans, les wahinis, la chute d'eau qui remonte et voyez le poisson minuscule que l'on appelle Humuhumunukunukuapuaa.

Etes-vous prêt? Vous pouvez partir n'importe quel jour de la semaine—avec l'assurance que vous voyagez avec la meilleure compagnie au monde.

Voyez votre agent de voyages Pan Am ou appelez Pan Am à 845-5172
Bureau des ventes et réservations:
1450 rue City Councillors, Montréal

Fiez-vous à Pan Am—la compagnie aérienne la plus expérimentée du monde!

PREMIÈRE SUR L'ATLANTIQUE
PREMIÈRE SUR LE PACIFIQUE
PREMIÈRE EN AMÉRIQUE LATINE
PREMIÈRE AUTOUR DU MONDE

Beaucoup plus pour Noël chez EATON

LE MAGASIN DES FETES AU CANADA



UN MESSAGE AUX ENFANTS

Visitez le Père Noël dans sa ferme. Il y est tous les jours de 9 h. 30 à 9 h. lorsque le magasin est ouvert jusqu'à 9 heures et jusqu'à 5 h. 30 les autres jours. Venez le voir et bavarder quelques instants avec lui.

ECRIVEZ AU PERE NOEL

Rien ne fait autant plaisir au Père Noël qu'une lettre de ses petits amis... et il vous répond toujours sur son papier spécial. Déposez vos lettres dans la boite située près de sa ferme; et n'oubliez pas d'inscrire vos noms et adresses pour qu'il puisse vous répondre !



La Boutique des petits

Un endroit charmant tout près de la Ferme du Père Noël... conçue à la taille des jeunes et aux prix à la portée de leur tirelire. On y trouve des cadeaux pour tous les membres de la famille ou les amis. Les adultes n'y sont admis que s'ils sont accompagnés d'un enfant.

Facilitez vos achats chez Eaton

Magasinez dans les petites boutiques spéciales : **La Boutique du Petit Panier Rouge** du deuxième étage vous offre des emballages-fantaisie — Au troisième, voyez l'étincelante **Boutique des Décorations de Noël** pour décorer la maison — Pensez vous renseigner au bureau des comptes du sixième, sur les **Coupons-budget** et les **Certificats-cadeaux** — Maintenant pour vos cadeaux... trois bonnes suggestions : **"Noël chez soi"** au septième... **"La Boutique du Cadeau"** au quatrième ... **"Chez Elle"** au deuxième... trois boutiques **charmantes! Organisez vos achats grâce aux boutiques "EATON".**



1. Coutellerie 30-pièces

Motif "Rose Dawn". Acier inoxydable. Pour 6 couverts. 6 couteaux, 6 fourchettes, 6 cuillers, à dessert, 6 cuillers à thé et fourchettes à salade. Dans une boite attrayante.

le service **10.00**



Montres "Solar" - ord. 15.00 ch.

2. POUR DAMES : mouvement suisse 17-rubis; mécanisme anti-magnétique, grand ressort incassable. Cadran à chiffres arabes.
10.00 chacune

3. POUR HOMMES : mouvement suisse 17-rubis. Cadran lumineux, aiguille des secondes, boîtier de ton or blanc, mécanisme anti-choc.
10.00 chacune



6. Porte-pipes et tabatière

Porte-pipes pivotant pouvant tenir jusqu'à 9 pipes, modèle Lazy Susan en noyer, avec tabatière ronde à intérieur spécialement traité pour garder le tabac frais. Type vitre Humidor.

SPECIAL **10.00**



7. Pipes Dunhill ord. 15.00

Pipes modelées en Angleterre. La première de couleur noyer est à fini lisse, la deuxième à fini sable. Elégamment disposées dans un étui de présentation.

SPECIAL **10.00**

Un damier aux armes de Noël!
Un damier pense-cadeaux !
Construisez votre Noël
Avec une ou plusieurs de
Ces suggestions EATON!
Faites votre choix maintenant!
Composez 842-9211!
Chacun de ces
20 ARTICLES
10.00



4. Service à dépecer ord. 15.00

Service de 3 pièces en acier inoxydable Sheffield. Couteau à lame de 9" et fourchette avec manches en corne de cerf et aiguisoir.

SPECIAL **10.00**



5. Service de cuisine ord. 15.00

9 pièces. 8 pièces accessoires en acier suédois et manches en bois. Planche à crochets se fixant au mur. Indispensable à la parfaite maitresse de maison.

SPECIAL **10.00**



8. Briquet Ronson ord. 15.00

Modèle "Saturn" fini ton or; briquet fonctionnant au gaz butane avec flamme réglable. Elégants motifs sur sa surface à panneaux.

SPECIAL **10.00**



9. Bouteille-siphon ord. 15.95

Format pouvant contenir 1 litre (12 onces) fonctionnant sur des cartouches d'acide carbonique. Fini ton noir, anthracite ou rouge. Idéal pour préparer les mélanges.

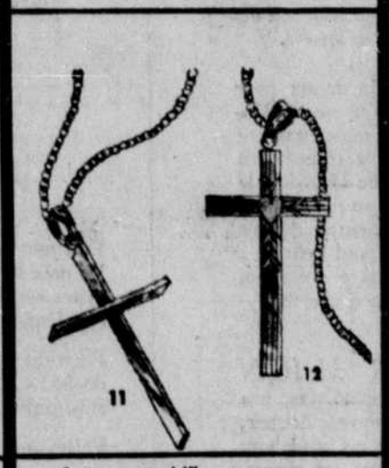
SPECIAL **10.00**



10. Service en bois de teak ord. 15.95

Seau à glace à intérieur métallique, accompagné d'une pince et de six sous-verres également en bois de teak, pouvant s'adapter au plateau de présentation. Le tout est disposé dans une boite attrayante.

SPECIAL **10.00**



Croix en or 14K.

Voici 2 ravissants modèles tout en délicatesse; les 2 avec chaine de ton or.

11. Style moderne
12. Motifs incrustés

Ord. 15.00 ch.
SPECIAL **10.00** chacune



Perles de culture

Un bijou d'une exquise féminité. 2 modèles avec chaine en or 10 K, dans un étui à cadeau.

13. Modèle classique

14. Griffe de fantaisie retenant la perle

la perle. Ord. 15.00
SPECIAL **10.00** ch.



15-16-17 Bagues à initiales

15 et 16. 2 modèles en or 10K ornés soit d'un onyx soit d'une hématite surmontée d'une initiale, pour dames. 17. Cadeau parfait pour l'homme de votre vie. Ord. 15.00.

SPECIAL **10.00** ch.



Bagues pour dames

3 versions de bon goût de la bague élégante telle que l'aime la femme. En or 10K.

18. 2 perles de culture.
19. Hématite taillée en ovale.
20. 1 perle de culture.

Ord. 15.00
SPECIAL **10.00** ch.



L'heure en beauté

21. Réveil de voyage de forme carrée dans un élégant étui en cuir de veau. Mouvement de 40 heures, 7 rubis, avec chiffres arabes, aiguilles et points lumineux. Chiffres de ton argent. SPECIAL **10.00** chacun

22. Horloge coucou, à boîtier en bois sculpté dans la célèbre "Forêt Noire". Bois de ton clair, foncé ou peint multicolore. Le coucou sonne les heures et les demies.
SPECIAL **10.00** chacune



Pièces plaquées or

23. Saucière et plateau de ligne classique. Capacité : ¾ de pinte. Le plateau mesure environ 9½" x 5½". Spécial 10.00 le service.
24. Service à café comprenant le plateau d'environ 6½" x 10" le sucrier et le pot à crème doublé d'or. Style anglais. Ord. 15.00.
SPECIAL **10.00** le service



25. Plat de service - ord. 15.00

Modèle ovale en argent plaqué convenant à merveille aux pièces de viande ou pièces montées. 4 pieds lui assurent une parfaite stabilité. Environ 16" x 11½".

SPECIAL **10.00**



26. Plateau à thé - ord. 15.00

Elégant modèle en argent plaqué avec motif central gravé en relief et poignées ornementales. Environ 16" x 11½".

SPECIAL **10.00**



27. Service à thé

Modèle 3 pièces en argent plaqué sur cuivre de ligne moderne comprenant la théière (capacité 6 tasses) le sucrier et le pot à crème Une élégante poignée noire orne la théière.

SPECIAL **10.00**



28. Plat avec couvercle - ord. 15.

En argent plaqué sur cuivre, ce plat oval est muni d'un couvercle à poignées. Ce couvercle peut servir de plat de service. C'est le parfait légumier qui ravira l'hôtesse à qui vous l'offrirez. Environ 8½" x 11".

SPECIAL **10.00**



29. Cabaret à bordure trouée

Modèle rond ligne classique en argent plaqué sur cuivre, avec gravure en relief. Environ 14" de diamètre. Ord. 15.00.

SPECIAL **10.00**

Rayons 315 et 215, au rez-de-chaussée, chez EATON

à compter d'aujourd'hui durant le mois de décembre

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9H.

(Excepté les samedis et les 24 et 31 décembre). Le magasin ouvre tous les jours à 9h.30 du matin.

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9H.30 A 6H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI: 9H.30 A 9H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8H.30 TOUS LES MATINS — 842-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — 842-9331

T. EATON Co OF MONTREAL